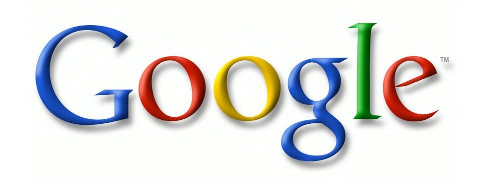
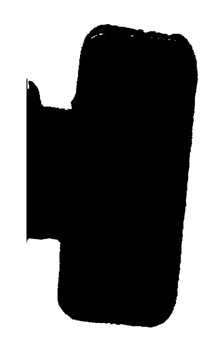




MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, ETC. ETC.

6632

QUI POURRONT SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE FRANÇOIS DURANT LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

Ipse liberavit me de laqueo venantium et a verbo aspero. (Psal.)

TOME IV.

A LONDRES:

DE L'IMPRIMERIE DE HARPER ET CO.

Et se trouve chez eux, No. 4, Crane Court, Fleet Street, et chez BUDD, 100, Pall-Mall.

1806.

AVANT-PROPOS.

LORSQUE je donnai au public, il y a trois ans, les premiers volumes des Mémoires dont je lui offre aujourd'hui la suite, je crus devoir le prévenir contre une multitude d'écrits obscurs, que je savois être tenus soigneusement en réserve, par des hommes dont l'intérêt personnel est rarement d'accord avec celui de la vérité.

" Je ne sais," disois-je alors, " ce qu'en veu-
" lent faire ceux qui les conservent; celui qui
" écrira l'histoire de la Révolution Françoise,
" aura bien assez à faire, sans que l'on jette encore

" sur son chemin des amas de conjectures et de " fables, dictées par l'intérêt, par les mécontente- " mens particuliers, par l'esprit d'intrigue, par la " peur, ou par la faim," (j'aurois pu ajouter par la malignité et l'envie), " qui, retrouvés au bout " d'un siècle, pourroient acquérir ce degré de " confiance que donne la vétusté.

" Les propriétaires de ces recueils," poursuivois-je, " s'ils ne veulent pas se rendre cou- " pables de la propagation de l'erreur, n'ont qu'à " choisir entre une précaution, et un préservatif: " la première, de les publier dès aujourd'hui; " le second, d'écrire au haut de chaque pièce, le " nom de son auteur."

Rien, jusqu'à présent, ne m'a prouvé que ceux à qui je donnois ces avis aient jugé à propos de suivre le dernier; mais depuis quelques temps, ils se montrent assez disposés à se conformer à l'autre.

Attribuer cette déférence pour mes conseils au

dessein de m'en faire recueillir quelqu'avantage, ce seroit avancer plus, peut-être, qu'il n'est dans leur intention: mais quand on profite des résultats, il y auroit de la mauvaise humeur à vouloir chicaner sur les causes.

Ce ne sont plus seulement, aujourd'hui, de ces paragraphes ou de ces pamphlets, dont l'effet n'a de durée que celle du temps necéssaire pour que le papier qui les contient soit converti à d'autres usages: ce sont des corps d'écrits qui, par leur volume et par leur poids, auront, sans doute, assez de consistence pour attester, long-temps, la perversité imbécile des hommes que j'accuse à la face de leur siècle, et à qui j'ai déjà fait tant de fois le défi *de nier et de prouver*.

Depuis la publication de la première partie de mes Mémoires, réduits à la dernière ressource de tous les criminels, qui est de chercher à se soustraire, par de nouvelles énormités, à la peine due à leurs méfaits, ils ne s'aperçoivent pas que ces

derniers efforts ne sont que les convulsions du mensonge expirant à la lumière de la vérité.

Déjà deux ouvrages de ce genre ont été imprimés en France; le premier, sous le titre de 10me, 11e, 12e, et 13e volumes de *l'Histoire de la Révolution Françoise, par M. Bertrand de Moleville;* le second, en trois tomes, sous celui *d'Hisde la Guerre de la Vendée et des Chouans, par Alphonse Bauchamp* *.

Il n'est pas un soldat Vendéen ou Chouan, qui ne signale, dans l'un et dans l'autre, presqu'autant de mensonges que de lignes; et la réfutation la plus complète qu'on en puisse faire, est d'en indiquer les titres, et d'inviter le public à les lire.

La prétendue *Histoire de la Révolution,* a été publiquement † désavouée par M. *Bertrand.* L'auteur est donc un faussaire; et s'il a renoncé au

* Publiés par *Giguet* et *Michaud,* imprimeurs-libraires, *à Paris, Rue des Bons Enfans, No.* 34.

† Courier d'Angleterre, No. 51.—22 Octobre, 1805.

droit d'être entendu devant les Cours ordinaires de justice, sans doute il ne prétend pas être traité avec plus de faveur, au tribunal de l'opinion publique.

Quand à *Alphonse Bauchamp*, ce nom ignoré paroît n'avoir été choisi, qu'à cause de sa consonnance avec celui du Général royaliste, dont la mémoire est le plus tendrement vénérée dans les pays qui ont été le théâtre de la guerre civile: Ceux qui s'abaissent à de telles mesures, pour en imposer à la crédulité, ont prononcé d'avance le jugement qui sera porté d'eux: il n'y a pas plus de rapport entre les noms de *Bonchamp*, et de *Bauchamp*, qu'il n'en est entre un vil sycophante et un héros.

Le véritable auteur (si ce n'est pas abuser de ce mot), est, dit-on, un journaliste qui a été longtemps soldé par *le Maître, Brottier*, et leurs successeurs et correspondans de tous les pays. Ces Messieurs l'avoient assuré d'une retraite en An-

gleterre, et lui avoient promis de lui faire confier la rédaction d'un journal ministériel, aux frais du Gouvernement.

Il en a été de cette promesse, comme de toutes celles qu'ils fondent sur un crédit qu'ils n'ont pas. La suite de mon ouvrage fera voir qu'il seroit très-possible qu'ils m'en eussent imputé la faute. Si cela est, MM. *Michaud*, *Bauchamp*, et *Giguet* ont en un tort de plus. Car, depuis ma retraite des affaires, je ne me suis jamais adressé au Gouvernement Britannique, que pour en solliciter des actes de bienfaisance pour les autres.

Ces hommes, eussent écrit en Angleterre, contre le Gouvernement François ; en France, ils écrivent contre le Gouvernement Anglois : cela est dans l'ordre.

Mêlant aux fables et aux outrages qu'ils étoient chargés de faire circuler, quelques faits notoires que personne ne conteste, ils semblent n'avoir grossi leur libelle, d'un recueil de pièces, dont les

presses officielles et les journaux avoient mis tout le monde en possession, que pour manifester leur impuissante malignité à l'égard de tout le reste.

A la suite des troubles civils, il arrive d'ordinaire qu'une estime réciproque entre ceux qui se sont honorés par des actes de courage, sans s'être souillés par des crimes, prend insensiblement la place des fureurs de parti. Et si le vainqueur est celui qui a combattu contre les lois de son pays, il a peine à se défendre d'un mouvement de respect envers ceux qui se sont armés pour leur défense. Ce sentiment, qui est dans la nature, n'est pas moins d'accord avec la politique qu'avec la justice.

Octave, assis sur un trône élevé sur les cadavres de tout ce que Rome avoit eu de vertueux et de grand, prenoit la défense de la mémoire de Caton contre les scurrilités de ses courtisans.

L'espèce humaine est toujours la même.

Il n'est donc pas surprenant que la France soit

aujourd'hui couverte d'individus qui, après avoir passé tous les instans de la révolution dans des greniers ou dans des caves, cherchent à cacher leur lâcheté, en se donnant pour avoir combattu dans les armées royalistes.

Ignorant ce qui s'est passé sur cette scène sanglante, dont ils prétendent avoir été acteurs, ils ne peuvent satisfaire aux interrogations de la curiosité, ou de la méfiance, que par le récit des contes populaires qu'ils ont recueillis dans leurs *caches*.

Que des hommes, pressés par le besoin, ou par la manie d'écrire, fondent sur de tels témoignages les *histoires* qu'ils vendent au public ; il n'y a rien en cela de fort extraordinaire. Aussi, lorsque j'ai parcouru les premières pages de la composition intitulée *Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans*, ces discours empoulés que le prétendu historien met dans la bouche de ses personnages; cette description du costume monacal dont il revêt

les braves habitans des campagnes du Poitou ; ce vêtement *blanc, traversé en avant d'une croix noire, au bas duquel pendoient des reliques de saints, ou des ossemens de royalistes à venger*, &c. &c.*; toutes ces visions ne m'ont paru propres qu'à donner, de ce barbouilleur de papier, l'idée d'un écolier enthousiaste, ou d'un fou.

Mais la lecture du troisième volume, qu'il consacre, en entier, au parti que j'ai eu l'honneur de former et de commander sous le nom de Chouans, m'a prouvé qu'à ces qualifications, il a acquis le droit d'ajouter celle d'imposteur aussi méchant que stupide.

Si cet homme eût cherché, de bonne foi, la vérité; et qu'il n'eût pas été aussi étranger qu'il se montre, à l'honneur et à la justice, l'un et l'autre lui prescrivoient d'attendre la continuation de mes Mémoires.

* Tome Ier p. 188, &c.

Il en connoissoit la première partie, puisqu'il en parle avec éloge, sans me nommer *.

Il ne doutoit pas de la vérité des faits qu'elle contient, puisqu'il n'ose pas en nier un, et qu'il s'en approprie des pages entières† semblable à ces assassins de la révolution, qui se revêtissoient des dépouilles de leurs victimes, et qui, par ce mélange bigarré de vêtemens décens avec leurs haillons, ne s'en faisoient que plus facilement signaler pour ce qu'ils étoient.

Cet honnête homme nous déclare qu'il a pris la précaution de consigner un exemplaire de son œuvre à la bibliothéque nationale.

Si donc cette pièce vient à échapper aux désastres dont la France est pour long-temps menacée, dans un avenir trop prochain, elle attestera que lorsqu'on y proclamoit la révolution finie dans ses effets, elle étoit même encore loin de l'être dans

* Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans, Vol. II. p. 268.

† Au nombre de plus de cent.

ses causes ; l'immoralité, la corruption, et le mépris impuni de tous les principes sociaux.

Quant aux accusations et aux injures qui m'ont personnellement pour objet, je n'ai à opposer à MM. *Michaud*, *Bauchamp*, et à leurs pareils, que *le défi de prouver* : mais j'ai pris, avec le public, l'engagement de répondre à tout par des faits ; et c'est pour remplir, en partie, cette promesse, que les quatrième et cinquième volumes de mes Mémoires lui sont offerts.

L'accueil qu'ont reçu, de lui, les premiers, et jusqu'aux reproches qui m'ont été faits, par rapport aux délais que je mets à satisfaire son empressement, me sont de sûrs garants de son impartialité.

Je lui dois donc compte de ces délais ; et je vais le lui rendre.

Si j'avois cru pouvoir borner mon travail à un mémoire justificatif, à un exposé direct et précis de mes actions, j'ai la confiance que mes détrac-

donne quelques droits à leur indulgence sur la forme, je n'en demande aucune sur le fonds.

Je n'ignore pas que mes détracteurs, ainsi que leurs échos, ont répandu que j'avois discontinué d'écrire; ce qu'ils ont affecté d'attribuer à l'impossibilité dans laquelle ils me supposoient être de rendre un compte satisfaisant de l'affaire de Quibéron: les deux volumes que je publie aujourd'hui contiennent ma réponse.

A l'égard des préventions qu'ils se sont efforcés d'exciter et d'entretenir, il m'est inutile de prier ceux qui en auroient reçu quelqu'impression, de les suspendre pour me lire, cela est le devoir de tout honnête homme: et je n'attends rien des autres.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE QUATORZIÈME.

Quelques efforts et quelques ruses que les hommes emploient pour tenir leurs actions et leurs desseins cachés, il n'est point de secrets pour le temps; et le laps de quelques années suffit, le plus souvent, pour mettre les mystères, en apparence les plus impénétrables, à découvert, en dépit des petites précautions et des vaines subtilités de la prudence humaine.

Lorsque j'appliquois mes veilles et mes soins à m'efforcer de réunir, dans la main des Princes François, tous les moyens épars qui restoient encore de rétablir le Roi sur le trône de ses pères,

j'étois loin de penser que les seules difficultés sérieuses que j'aurois à rencontrer, me seroient suscitées par des hommes qui faisoient profession d'attachement à leurs personnes, et de dévoûment à leur cause; et que tout ce que je faisois, d'un côté, pour atteindre ce but, ils s'efforçoient, de l'autre, avec acharnement de le détruire.

Cependant, rien n'est plus vrai; et quoique plusieurs des faits que j'ai à rapporter, ne m'aient été bien connus que long-temps après, et que je n'aie obtenu la possession des preuves, que successivement, et à des intervalles souvent éloignés; je crois qu'il sera plus utile pour l'intérêt de la vérité, comme pour la satisfaction des lecteurs, de mettre sous leurs yeux, autant qu'il sera possible, dans le même tableau, et dans l'ordre dans lequel elles se sont succédées, les circonstances diverses qui préparoient et qui ont produit les désastres dont il me reste à rendre compte.

Tant que je n'ai eu à traiter que des objets généralement connus, et qu'à exposer des faits devenus trop publics pour pouvoir être révoqués en doute; ou qu'à repousser des inculpations dont l'invraisemblance et le ridicule démontroient suffi-

samment la fausseté; j'ai cru pouvoir me livrer à un grand nombre de réflexions et de digressions qui, quoique inutiles pour un lecteur étranger, ne l'étoient cependant pas pour ceux qui ont une connoissance plus particulière et plus détaillée des personnes et des choses. Mais aujourd'hui, que j'approche du moment où ont commencé à s'élever contre moi des accusations assez graves, pour m'imposer le devoir de défendre mon honneur outragé, je supprimerai tout ce qui pourroit tendre à avoir l'influence, même la plus indirecte, sur le jugement de mes contemporains. Je ne produirai que des faits, et des preuves; et je mettrai, sans désir de faveur, comme sans crainte d'injustice, ma réputation et ma mémoire, entre les mains des hommes éclairés et impartiaux de mon siècle.

J'ai avancé, dans les volumes précédens, qu'à l'époque de mon arrivée en Angleterre, la cause du Roi de France avoit singulièrement perdu de son intérêt, auprès des puissances de l'Europe; que l'Angleterre, en particulier, n'en avoit jusqu'alors mis aucun à venir à son secours; que ce n'a été que depuis l'ouverture de mes négociations avec ce

Gouvernement, qu'il *a paru en prendre à la position des Princes*, et qu'il s'est déterminé à recevoir à sa solde l'armée de Condé, ce qui, vu la disproportion considérable de la paye Autrichienne à la paye Angloise, ajoutoit à l'espoir de combattre bientôt sur le seul champ de bataille où leur courage pouvoit être utilement et dignement employé, une amélioration considérable dans le sort des braves royalistes qui composoient ce corps, depuis son illustre chef, jusqu'au dernier soldat.

J'ai dit que ces bureaux de correspondance ou d'agence, dont j'ai déjà nommé quelques membres, résidens tant à Londres qu'à Paris, étoient dans la plus complète ignorance sur la situation des provinces insurgées; que tous les rapports qu'ils faisoient parvenir, de temps à autres, aux conseils des Princes, ne pouvoient être fondés que sur des bases fictives et mensongères; et que, depuis près de deux ans, que le sang des fidèles sujets du Roi couloit pour leur cause, les Princes François et ceux qui avoient l'honneur de les *conseiller*, en étoient réduits à des *présomptions* à cet égard.

Qu'enfin, les ministres que M. le Régent entretenoit auprès des puissances de l'Europe, étoient

tenus dans la même obscurité, sur les desseins des Cabinets vers lesquels ils avoient été envoyés; qu'ils étoient *tolérés, rarement consultés, jamais mis dans le secret, &c. &c.*

Je concluois de tout ceci, que, vu cet état déplorable, et cette nullité de ressources, dans lesquels j'avois trouvé la cause royaliste au-dehors, mes efforts pour lui faire reprendre l'intérêt et la dignité si nécessaires à ses succès, auroient dû me susciter d'autant moins d'inimitiés, que ceux qu'on avoit faits, avant moi, pour y parvenir, paroissoient n'avoir été propres qu'à les faire décroître.

Un malade, abandonné des médecins, et livré aux soporifiques et aux poisons lents que lui administrent quelques charlatans avides, ne voit point, avec les yeux de la colère ou de la haine, l'homme qui lui présente, enfin, quelques moyens raisonnables et efficaces de le rendre à la vie et à la santé.

Cependant, la preuve que tel étoit, sans exagération, l'état des affaires, se trouve consignée dans la lettre, que j'ai déjà citée, du Maréchal *de Castries*, au Duc *de Harcourt*, 29 Novembre, 1794, plus de deux mois après mon arrivée à Londres.

Cette pièce contenant, en outre, des choses sur lesquelles il est nécessaire d'arrêter l'attention des lecteurs, je la leur soumettrai en entier. Ils voudront bien remarquer qu'elle est l'ouvrage d'un homme respectable, qui s'y dit, lui-même, être un des conseillers de M. le Régent, et dont les erreurs en politique ne peuvent être attribuées qu'à cette ignorance générale de l'état des choses, qu'elle démontre, à chaque ligne, avoir été telle que je l'ai décrite, dans les conseils et parmi les agens des Princes.

Je fais imprimer en caractères Italiques les passages qui ont le plus de rapport aux objets que j'ai déjà traités, ou à ceux que j'aurai à traiter par la suite.

" A Hamm, ce 29 Novembre, 1794.

" J'ai reçu du quartier-général du Duc d'York,
" Monsieur le Duc, *toute l'expédition* que M. le
" Comte d'Artois envoie à Vérone, de tout ce qui
" s'est passé, *depuis deux mois*, touchant les grands
" intérêts qui nous occupent. J'ai connu par là
" des choses très-extraordinaires, dont je n'avois
" eu que des notions inquiétantes. Votre corres-

" pondance avec le Prince m'a fait connoître com-
" bien vos lumières, votre sagesse, et la considé-
" rations dont vous jouissez, à juste titre, *a décon-*
" *certé une marche qui pouvoit avoir de grands*
" *dangers* *.

" Il me reste à connoître le parti que vous avez
" pris, d'après l'envoi qui vous a été fait d'une
" personne dont le choix a eu le droit de m'éton-
" ner †.

" J'ai vu dans les différentes pièces qui sont
" adressées à Vérone, le mémoire que vous avez
" donné sur l'emploi à faire des émigrés. Je
" joins ici, et pour vous seul, le résultat d'une con-
" férence que j'ai eue avec un agent principal
" de la Cour de Vienne, sur ce même emploi de
" la noblesse émigrée.

" Depuis l'époque du 28 Juin, je n'en ai plus
" entendu parler; j'en retrouve quelques suites
" dans les pièces que je viens de lire, mais qui ne
" se présentent plus sous les mêmes formes. Je
" vous demande, à ce sujet, une explication, *sa-*

* Voyez le Vol. III. page 250.

† Ibid.

" *voir, ce que vous savez, ou présumez* *, *sur la*
" *formation de deux Vendées.*

" Si la Cour de Vienne, qui laisse l'Angleterre
" *solder le Corps de M. le Prince de Condé, depuis*
" *le quinze de ce mois*, n'entend cependant pas en
" disposer; car *il paroît* que l'Empereur a marqué
" le désir de le garder sur le Rhin, et que les Mi-
" nistres Britanniques n'ont rien opposé à cette *ré-*
" *clamation; j'ai lieu de penser* que l'Angleterre
" en payant, n'en laissera pas moins la Cour de
" Vienne en disposer, *s'il* entre dans le plan de la
" Campagne de 1795 de faire deux efforts à la fois
" pour faire pénétrer en France deux corps Fran-
" çois †.

* Si les principaux conseillers des Princes en étoient réduits à chercher des *présomptions* sur un objet qui occupoit alors toute la France, c'en est assez, sans doute, pour juger de l'incapacité, de l'ignorance, ou de la mauvaise foi des agens de Paris, et de leurs correspondans de Londres qui prétendoient être si bien instruits.

† Ce paragraphe et le suivant ne laissent pas de doute sur le peu de confiance dont jouissoient auprès des Cours de Londres, de Vienne, et de Madrid, les Envoyés des Princes, puisque les premières leur faisoient un secret d'une détermination qui devoit les intéresser exclusivement, et qu'ils ne connoissoient les dispositions de la dernière que par *l'opinion publique*.

" *Il est possible* que Mylord *Spencer* soit con-
" venu *secrètement* de cette disposition qu'on a
" dû lui proposer, *et que les deux Cours en fissent*
" *un secret.* Toutes ces connoissances, Monsieur
" le Duc, *sont nécessaires pour bien conseiller M.*
" *le Régent;* car, vu l'état de l'Espagne, il n'y a
" aucune situation utile à y prendre. *La politique*
" *y reçoit l'ordre de l'Angleterre;* la partie mili-
" taire n'y présente que des revers; et le gou-
" vernement y est dans un désordre qui ne laissera
" aucunes chances à Monsieur (le Régent) pour y
" jouer un rôle décent. Si c'est pour déterminer
" la reconnoissance de Louis XVII, et la sienne,
" *elle peut avoir lieu de loin comme de près;* et si
" la Cour d'Espagne *est telle que l'opinion pu-*
" *blique la peint,* ce ne sera qu'à son corps défen-
" dant qu'elle admettra Monsieur à Madrid; car,
" il ne seroit pas en sûreté sur les frontières.

" Dans la supposition qui vient d'être faite, *à*
" *moins qu'on ne veuille ranger publiquement Mon-*
" *sieur dans la classe de la nullité,* on ne peut in-
" sister pour l'envoyer en Espagne, *si d'après sa*
" *correspondance, il n'a pas pris d'engagement*
" *avec S. M. C.;* car, de deux choses, l'une, il

" faut faire la paix ou la guerre, d'ici à quelques
" mois.

" Si c'est la paix, M. le Régent doit *rester*
" *à portée de discuter les intérêts de la monarchie et*
" *de l'émigration;* si c'est la guerre, il faut qu'il
" la fasse dès lors qu'on *l'aura dépouillé de l'état de*
" *proscrit, et qu'il sera revêtu de l'autorité qui*
" *lui appartient;* à moins que l'Angleterre n'en fît
" *un centre politique, soit en Angleterre où en*
" *Hollande,* où tous les intérêts viendroient se
" réunir *.

" J'ai vu, d'abord, dans vos rélations que le Mi-
" nistère Britannique *improuvoit l'éloignement de*
" *Monsieur,* et demandoit son rapprochement,
" en alléguant la nécessité de raccourcir les négo-
" ciations. J'ai vu, depuis, que cette Cour n'avoit

* Ce paragraphe pourroit être le sujet d'une longue discussion, dont je m'abstiendrai. Je crois qu'il est peu de monde qui ne convienne du défaut de justesse des idées qu'il contient. Ce n'étoient point les puissances étrangères qui pouvoient revêtir M. le Régent de l'autorité qui lui appartenoit: tout ce qu'elles pouvoient faire, étoit de lui fournir les moyens de s'en revêtir lui-même; et c'est ce que j'avois obtenu.

On a aussi la preuve ici que la situation, alors si critique de la Hollande n'étoit pas plus connue, que les intentions des autres puissances.

" fait que consentir à son passage en Espagne, " sans y mettre d'intérêt; *et depuis qu'elle a paru* " *en prendre à la position des Princes* *, on voit " *par vos dernières dépêches*, que Mylord Grenville " *semble* insister sur le passage de M. le Régent en " Espagne, *sans alléguer aucun motif politique* " qui doive y déterminer †.

" Je crains que quelques fausses lumières ne " fassent penser au Ministère Britannique, que " M. le Comte d'Artois ne soit *en titre suffisant* " pour résoudre *bien des questions politiques, dont* " *les solutions doivent précéder les opérations mi-* " *litaires: et, en cela, il se tromperoit fort.*

* C'est-à-dire, depuis mon arrivée en Angleterre.

† S'il étoit vrai qu'encore à cette époque, la politique en Espagne *reçut ordre de l'Angleterre,* et que celle-ci eût *insisté sur le passage de Monsieur en Espagne,* ce dont je n'ai pas été bien instruit, il étoit naturel de supposer au Gouvernement Britannique quelque motif assez puissant pour *y déterminer.* Tout le monde ne sera pas de l'avis que l'on pouvoit décider le Ministère Espagnol *à la reconnoissance du Roi de France, de loin comme de près.* Et quand le séjour de Monsieur en Espagne n'eût servi qu'à créer un obstacle à la paix qui a détaché cette puissance de la coalition, ou qu'à la retarder considérablement, ou même à éviter cette violation d'hospitalité dont le Sénat de Venise a été forcé de donner un premier exemple, qui n'a été que trop suivi; c'eût été, sans doute, beaucoup gagner,

" *La réunion des deux Princes, cet hiver*, est " une première condition à remplir, que je crois " essentielle. Ils concerteront ensemble les moyens " les plus propres à remplir les vues des puis- " sances. *Les Ministres Britanniques présideront les dispositions politiques, qui doivent tant* " *contribuer au mouvement qu'il convient de donner* " *à l'intérieur:* et ces bases bien posées, bien en- " tendues, et bien concertées, mettront un ensem- " ble dans les dispositions *qu'on a bien négligé* " *jusqu'à présent*.

" Chacun partiroit, de là, pour sa destination, " et n'auroit plus qu'à s'occuper des moyens d'exé- " cution dont il auroit la direction. Si on ne suit " pas cette marche, ou si on la trace trop tard, le " printemps arrivera sans avoir *concerté* les opéra- " tions *politiques* et militaires. Or, il *s'établira une* " *discordance, à plus d'un égard,* qui aura des " suites fâcheuses *.

* Ce paragraphe et le précédent donnent une preuve frappante du bon esprit de M. le Maréchal *de Castries;* la réunion des deux augustes frères a toujours paru aux hommes sensés le moyen le plus sûr d'éviter cette *discordance* fâcheuse, qui a produit tant de suites funestes. Non pas que j'entende dire

" En attendant votre réponse, *je vais écrire à* " *Monsieur, dans l'esprit de la lettre que j'ai* " *l'honneur de vous* adresser; et je demeurerai " dans mon opinion, jusqu'à ce que vous m'éclai- " riez sur les avantages qui doivent se rencontrer " à envoyer M. le Régent dans une région, où il " ne sauroit ce qui concerne ses plus grands inté- " rêts, que lorsqu'il ne seroit plus à même d'y " porter remède.

" S'il m'est possible de joindre M. de Las Casas, " à son passage dans la Westphalie, j'irai causer " avec lui, sur les ressources que l'Espagne peut " fournir aux Princes, dans les deux suppositions

qu'elle ait existé entre les deux Princes, mais bien trop entre les hommes qui se disputoient leur confiance. Or, je puis affirmer, sans rien hasarder, que j'avois amené les choses au point, que cette réunion devoit bientôt s'effectuer, là où elle pouvoit produire tous les avantages à la fois; en France; à la tête d'une armée, où le Régent et le lieutenant général du royaume n'auroient été soumis, ni *aux ordres* de S. M. C., ni à ceux de personne: mais on n'a pas voulu que cela fût ainsi!

A ce propos, je dois dire que j'ignore aujourd'hui ce que le Maréchal entend par le *voyage de Toulon*. Ce que je sais parfaitement, c'est que le Ministre d'Espagne a toujours cherché à inspirer aux royalistes des soupçons sur les intentions de l'Angleterre, et à les détourner de se lier avec cette puissance.

"de la paix ou de la guerre; et vous en instruirai
" pour son arrivée.

" Le prix que je sais mettre à votre judiciaire;
" les lumières dont vous êtes à portée d'éclairer le
" jugement que vous porterez sur mes observations,
" me fera attendre avec impatience votre réponse.
" Recevez," &c.

Et par postcriptum:

" J'ai reçu une grande lettre chiffrée de vous,
" datée du 7; et je l'ai reçue en même temps que
" celle du 18, quoique du même lieu. Je n'ai en-
" core pu savoir ce qu'elle contient: j'en ai cepen-
" dant assez vu, pour juger qu'elle explique *ce*
" *que j'ai lu dans les comptes rendus par Mon-*
" *seigneur, à M. le Régent,* et dont je vous parle,
" *à mot couvert, au commencement de cette lettre.*

" Je reviens encore sur ce qui concerne M. le
" Régent. *L'Angleterre paroît toujours mettre*
" *Monsieur à l'écart. Son nom ne se trouve dans*
" *aucun de ses plans:* or, vous sentez que cette sin-
" gularité est trop peu naturelle, pour n'avoir pas
" une cause que *le voyage de Toulon* a d'autant
" moins dû produire, que le Ministère sait que *M.*

" *le Régent n'a rien fait, que par ordre de Sa*
" *Majesté Catholique.*"

Il est difficile de lire cette lettre, sans qu'elle ne donne lieu à une multitude de réflexions. Je m'en permettrai peu, outre celles que j'ai jugées nécessaires, en forme de notes, pour rendre plus facile l'application des passages auxquels elles ont rapport. Cependant, il est deux objets tellement considérables par la connexion qu'ils ont eue avec les causes immédiates des malheurs du parti royaliste, qu'il m'est imposible de ne pas m'y arrêter un moment.

D'abord, on aura remarqué, en plus d'un endroit, que *M. de Castries* fait marcher, avant tout, ce qu'il appelle les dispositions, les questions, et les solutions *politiques;* et qu'il leur attache un degré d'importance que, certes, dans la circonstance dont il s'agit, elles n'avoient pas. Si cette erreur n'eût été que celle d'une personne seule, à la loyauté et à la bonne foi de qui je me plais, d'ailleurs, à rendre hommage, il seroit inutile de la relever: mais je n'ai eu que trop souvent lieu de connoître qu'elle a été non-seulement générale, parmi les conseillers

immédiats des Princes, mais qu'elle s'est comme *électriquement* propagée jusqu'aux derniers des derniers subalternes dont un grand nombre n'a pas plus de prétentions à la même candeur, que de droits aux mêmes égards: et, à cette occasion, je dois prier le lecteur de se garder de confondre, trop généralement, ceux à qui l'ancien ordre de choses n'avoit laissé rien à désirer pour le rang et pour la fortune, et qu'on doit raisonnablement supposer avoir le même intérêt que le Roi au rétablissement de la monarchie, avec cet assemblage d'agens avides à la petite ambition de qui la révolution avoit ouvert toutes les chances; et qui ne voyoient dans le parti où les circonstances et peut-être la nécessité les avoient jetés, que les moyens de rassasier leur orgueil et leur cupidité, même aux dépens de la confiance de son chef, et du salut de ses membres.

Dans les premiers, cette opinion peut et doit être attribuée à une longue habitude d'affaires, ou même de jouissances, dans le calme du cours ordinaire des choses; à une confusion d'idées que, vu leur éloignement du lieu de la scène, il ne leur étoit guère possible de rectifier; à une assimilation

de circonstances dont ils n'étoient pas à portée de saisir le contraste; et surtout aux fictions et aux mensonges dont ils étoient assaillis par des agens subalternes pour qui le moyen le plus sûr de faire filtrer l'erreur jusqu'à l'esprit des Princes, étoit d'en pénétrer ceux qui participoient plus directement à leurs conseils.

Chez les autres, elle étoit le produit de principes entièrement différens.

La politique, si je ne me trompe, est l'art de maintenir la paix sur la terre, par l'application sage et judicieuse des lois adoptées par les nations pour conserver un juste équilibre entre elles. Il n'est pas d'idée plus sublime que celle que ce mot exprime; mais on doit convenir que, depuis longtemps, il a été tellement prodigué, profané, prostitué, qu'on peut, en vérité, l'appliquer à tout, et qu'il est peu de menteurs, de fripons et de sots dans le monde (trois espèces qui ont plus d'affinité qu'on ne le pense) qui, dans quelques circonstances de leur vie, n'ayent pas cru avoir à s'applaudir d'être d'excellens *politiques*. C'est ainsi que le simple abus des mots peut quelquefois conduire à

toutes les absurdités, à tous les désastres, à tous les crimes.

Il est fâcheux de pouvoir dire que la révolution Françoise avoit singulièrement multiplié les *politiques* parmi mes compatriotes de tous les partis, tant au dedans qu'au dehors du royaume. Cette profession, ainsi dégradée, offre tant de séductions à l'incapacité, à l'impuissance, et des dispenses si commodes à l'ignorance et à la lâcheté, qu'on ne doit pas être surpris si tant de gens s'y livrent. Heureux encore, lorsque les hommes utiles sur qui cet essaim de frêlons s'acharne pour leur ravir le fruit de leurs travaux, en sont quittes à ce prix, sans avoir à souffrir du venin de leurs piqûres.

Aussi, toutes les fois qu'il s'est offert quelques chances pour arrêter le mouvement de la révolution, ou pour lui faire prendre une direction favorable, il s'est toujours élevé un cri pour appeler la discussion des *mesures*, des *données* et des *bases politiques*. Cette discussion n'étoit pas entamée, que l'occasion avoit fini ; et si elle venoit à se représenter la lenteur des messages, la multiplicité des correspondances et des confidens, la vanité, les

indiscrétions, l'espionage, &c. préparoient d'avance la ruine de tous les plans ; et, ce qu'il y a de plus déplorable, la perte, impossible à réparer, d'hommes fidèles et dévoués, qui ont péri, par milliers, à la suite de chaque complot éventé, ou de chaque entreprise avortée.

Tout cela peut avoir quelquefois son utilité, dans les temps ordinaires où les lenteurs tendent à prévenir les désastres que trop de précipitation pourroit produire ; mais, hors de là, ce ne sont que des hochets que les révolutions brisent dans les mains des grands enfans qui s'obstinent à en agiter les grelots. Si le club des Jacobins (ce volcan d'audace et de crime qui vomissoit, sur toutes les parties du globe, sa lave pestiférée, et contre lequel on ne pouvoit se promettre de succès qu'en agissant avec la promptitude de la foudre) avoit pu diriger les conseils qui lui étoient opposés, il lui auroit été impossible, sous le rapport matériel, de les disposer plus à son avantage, que cette fatale réunion de circonstances ne l'avoit fait.

Dans celle dont il est ici question, se présentoit-il un seul point politique à résoudre ; s'agissoit-il de quelques conditions secrètes, ou d'encourage-

mens respectifs qui dûssent faire la matière d'une discussion préliminaire; l'Angleterre demandoit-elle des colonies, des provinces, la cession d'une place ou d'un port? Non: elle ne demandoit que le secret. Elle ne cherchoit qu'à se mettre en garde contre les indiscrétions dont elle avoit à se plaindre; et n'étoit-ce pas suffisamment détruire tous motifs de méfiance et de soupçon, que de confier ce secret à un gentilhomme François qu'elle n'avoit connu que parce qu'il étoit le chef et l'envoyé de la portion la plus nombreuse des sujets restés fidèles à leur Roi, et qui, tout récemment encore, venoit d'être investi des pouvoirs illimités du Lieutenant Général du royaume, au nom de M. le Régent? Ne consentoit-elle pas, enfin, à *reconnoître* le Roi de France, à réunir, sous la bannière des princes ses oncles, cette foule d'émigrés qui avoient tout sacrifié pour leur cause; à placer M. le Prince de Condé sur le seul théâtre digne de sa gloire; à fournir au Roi des subsides, une armée et des vaisseaux d'escorte et de transport? Depuis deux ans, que la cause royaliste étoit tombée dans l'abandon et dans le discrédit, tous les vœux, tous les efforts pour obtenir cette

intervention, avoient été vains. Un abattement général avoit succédé aux premières espérances. Ce n'étoit plus que du temps, ou d'un prodige inespéré, que les émigrés osoient attendre leur salut. Les circonstances s'étoient réunies pour opérer ce miracle. Il étoit dû, sans doute, au courage des insurgés qui donnoit enfin au Roi quelques poids à mettre dans la balance de l'intérêt commun. Que vouloit-on de plus ? Mais le hasard m'avoit fait leur organe ; et comme chacun voyoit avec chagrin que ce fut un autre que lui-même, tous, pour agir conséquemment, devoient être d'accord contre moi : voilà tout le mystère.

Quelles étoient, finalement, ces *dispositions politiques* qui devoient *tant contribuer au mouvement qu'il convenoit de donner à l'intérieur ?* Cette phrase seule décèle dans quelle obscurité on avoit tenu les conseillers des Princes, sur un objet qui étoit d'un si haut intérêt pour eux. Il suffira de dire qu'à cette époque, le sang de plus de trois cents mille hommes avoit déjà coulé en France, pour la cause de la monarchie ! ! !

Mais il est bon d'observer que cette persuasion dans laquelle ont été les Princes François, eux-

mêmes, ainsi que les hommes qui étoient de bonne foi parmi ceux qui avoient l'honneur de les approcher de plus près, savoir qu'il étoit en leur pouvoir de donner à *l'intérieur* tel mouvement, de telle manière, et dans tel temps qu'ils le jugeroient à propos, et qu'un ordre du Roi suffiroit pour lever tous les royalistes, en masse, lorsqu'il voudroit le donner *, provenoit d'un système de déception qui n'a pas cessé d'être pratiqué envers eux, par les agens de Londres et de Paris, et par leurs émissaires auprès de Leurs Altesses Royales, auprès du Gouvernement Anglois, et des royalistes eux-mêmes. Ce système sera exposé plus tard. C'est assez de dire, ici, qu'il étoit moralement impossible qu'ils s'en préservâssent, tant il étoit pris de précautions pour fermer toutes les voies par où la vérité auroit pu parvenir jusqu'à eux †.

* M. le Comte d'Artois, aujourd'hui Monsieur, étoit tellement trompé à cet égard, il y a six ans, que je lis, dans une lettre de S. A. R. ce passage remarquable :

" Les vrais François ne désespéreront jamais du rétablisse-
" ment de la monarchie, et le Roi, mon frère, les trouvera
" toujours prêts à se dévouer, lorsqu'il en donnera l'ordre."—
(12 Décembre, 1797.)

† J'avois pris le parti, il y a quelques années, d'adresser au

Le second objet porte sur un point tellement grave, par sa nature et par les effets qu'il devoit inévitablement produire, que, malgré toute la justice que je suis disposé à rendre aux intentions de M. *de Castries*, on ne peut pas ne pas regretter qu'il se soit hâté d'écrire, comme il le dit, à Son Altesse Royale, *dans l'esprit de cette lettre*, avant d'avoir reçu, ou d'avoir attendu, du moins, un temps suffisant pour recevoir les *connoissances* qu'il demandoit et qu'il jugeoit, avec raison, si *nécessaires pour conseiller M. le Régent*. Je parle de ces soupçons vagues sur les intentions des Ministres Anglois ; de cette prédilection, qui leur est si gratuitement attribuée, pour M. le Comte *d'Artois*, à l'égard duquel le Maréchal soutient qu'ils se *tromperoient fort*, si (ce qu'il craint) *quelques fausses lumières* leur font *penser* que ce Prince soit *en titre*

Roi, alors à Blankenbourg, des notes détaillées sur différens objets sur lesquels j'étois le seul qui eut osé dire la vérité. Je trouve, aujourd'hui, une lettre d'un des officiers qui s'étoient chargés de ce message (M. Cottin de la Thuillerie) par laquelle il m'apprend, du lieu même où résidoit S. M. qu'on avoit été obligé de supprimer une partie de ces notes avant de lui soumettre mon travail. Je produirai les passages supprimés quand j'en serai là. C'est ainsi qu'on sert les Princes !

suffisant pour résoudre bien des questions politiques, &c. tandis que l'Angleterre lui *paroît toujours vouloir mettre Monsieur à l'écart ; que son nom ne se trouve dans aucun de ses plans,* ce qu'il considère comme une *singularité trop peu naturelle, pour n'avoir pas une cause, &c. &c.*

Le lecteur a, dans ce peu de mots, l'opinion générale que les conseils de M. le Régent s'étoient formée d'abord, ou qui leur avoit été suggérée, à l'égard de l'Angleterre, et dont ils ont cru, par conséquent, qu'il étoit de leur devoir de chercher à pénétrer l'esprit de ce prince. Il faut aussi qu'il sache, et il l'apprendra successivement, avec quelle profusion, avec quel artifice, avec quel acharnement cette erreur a été répandue, exagérée et dénaturée dans les sens les plus atroces, par des individus qui ont fait, pendant quinze ans, leur métier, comme leur profit, de colporter des insinuations perfides, de s'en ressaisir lorsqu'elles avoient obtenu un premier effet, et de les reproduire sous mille et mille formes, pour en faire les bases de leurs calomnies et de leurs noirceurs, et l'aliment de leurs intrigues.

On lit, dans la première déclaration de *Duverne*

de Presle, dit *Dunant*, que j'ai déjà citée, ce passage singulier.

" Le Roi et son Conseil n'ayant jamais cessé de
" penser que les services des Anglois, sont des ser-
" vices perfides, qui n'ont pour but, que l'entière
" ruine de la France. . . ."

On ne dira pas que ceci n'est qu'un faux aveu arraché à un homme dans les fers, par la crainte de la mort: car, telle a été constamment le language de *tous* ces agens du dedans et du dehors, quoique en pleine liberté, comme la suite le prouvera.

On a ici une preuve de cette ruse grossière, quoique souvent trop efficacement employée, qui étoit d'attacher toujours le nom du *Roi*, aux opinions et aux actions de ses conseils. Par la même raison, on n'a jamais manqué de profaner ce nom, au point de le lier aux bévues at aux fautes des êtres les plus subalternes comment ce *Dunant* qui, depuis trois ans, faisoit le métier d'épicier à Paris*, ce

* On observera que ce de Presle, *Dunant*, l'un des agens de Paris, envoyé par ses confrères vers les correspondans de Londres, et auprès du Ministère Anglois, venoit, quelques jours avant la date de cette déclaration, de passer un temps considérable en Angleterre, où il ne s'étoit occupé que de soumettre des plans au gouvernement, de surprendre sa confiance, et d'en

Brothier †, et tant d'autres, pouvoient-ils connoître la façon de penser du Roi, que jamais ils n'avoient eu l'honneur d'approcher, non plus qu'aucun membre principal de son Conseil. Ce ne pouvoit donc être que la répétition d'une opinion particulière, ou plutôt d'un mensonge prémédité de ces petits agioteurs d'intrigues, résidans à Londres, qui ne manquoient jamais de crier à la trahison, à la perfidie, lorsque les portiers des bureaux, fatigués de leur importunités et de leur bassesses, leur avoient refusé l'entrée des antichambres.

Il n'est pas moins heureux, qu'il n'est à la louange des deux augustes frères, que la tendre amitié qui les unit, et que la noble confiance de l'un, comme l'inébranlable attachement à ses devoirs qui distingue l'autre, aient prévenu les effets que ce système de déception et de perfidie auroit produits, sans doute, sur des esprits vulgaires. Mais les même motifs n'existant pas à l'égard du Gouvernement Britannique, ni au mien, il étoit bien diffi-

obtenir de l'argent, le tout conjointement avec ses correspondans.

† Voyez l'exposé de la conduite et des principes d'A. C. Brothier, &c. 1er Avril, 1797.

cile que ces attaques réitérées ne parvînssent pas, enfin, à faire naître quelques doutes*: et la blessure a

* Le 13 Aout, 1795, au moment même où l'on croyoit à Vérone, que S. A. R. Monsieur, avoit rejoint la Vendée sous l'escorte d'une flotte et d'une armée Angloise, M. d'Avaray, gentilhomme qui a l'honneur d'être admis à l'intimité du Roi, et que ce Prince daigne appeler son ami, étoit tellement trompé lui-même qu'il écrivoit à M. de Charette:

" Attenuez le mauvais effet que peut produire en France, *la* " *confiance apparente* accordée aux Anglois."

Et *plus bas*, après avoir dit que le Roi compte aller passer quelques jours à son armée du Rhin (l'armée de Condé), il ajoute: " Il est essentiel que l'Angleterre n'en soit pas préve- " nue: car voyant le Roi avec M. le Prince de Condé, non-seule- " ment elle ne se presseroit pas de répondre à sa demande" (cette demande étoit celle de vaisseaux pour transporter S. M. à la Vendée, auprès de Monsieur); " mais elle pourroit le laisser " sur le Rhin, dans la dépendance de l'Empereur."

Quel intérêt l'Angleterre pouvoit-elle trouver à refuser au Roi ce qu'elle faisoit pour son frère, et quelle avantage l'Autriche devoit-elle s'en promettre; c'est ce qui n'est pas facile à deviner: mais cette habitude de méfiance et de soupçons, dont il paroît que les motifs les plus respectables et les plus sacrés ne mettoient personne à l'abri, dans l'esprit de quelques-uns des conseillers du Roi, s'explique encore, par la confiance illimitée qu'ils donnoient aux agens subalternes, et par le passage qui suit d'une lettre de ces derniers (23 Novembre, 1795).

" Maintenant," disent-ils, " la scène a changé; nous ne " pouvons plus transporter Louis XVIII, ainsi qu'on eut pu " faire de Monsieur: ce sont, en politique, deux personnages " bien différens, que les KAUNITZ-CHATHAM épient avec " la plus scrupuleuse attention. Il falloit, il y a un an, pro-

dû être d'autant plus profonde, que le cœur qui la recevoit, avoit plus d'élévation, et un sentiment plus vif de sa dignité.

Je déclare que si j'eusse pu savoir alors, une partie de ce que j'ai appris depuis, je n'aurois pas hésité un instant, à abandonner une entreprise, au succès de laquelle se formoit sécrètement un aussi terrible obstacle: mais comment aurois-je pu le soupçonner? Muni des pouvoirs de M. le Comte d'Artois, au nom de M. le Régent, et en vertu de son autorité; chargé des instructions de ce Prince qui exprimoient sa *juste confiance, et sa reconnoissance pour les efforts et les sentimens généreux de Sa Majesté Britannique et de ses Ministres*, confiance et reconnoissance qu'il m'ordonnoit *d'inspirer et de consolider dans tous les cœurs**, et qu'il éprouvoit sincèrement lui-même; s'il arrivoit, quelquefois, que les propos que l'on faisoit déjà circuler avec art dans les cercles des émigrés, pour préparer les

" fiter de la Méditerranée. Ainsi donc il faut rester à Vé-
" rone; il n'y a plus de remède," &c.

Quel ton, grand Dieu! et dans quelles mains le sort du Roi, de ses fidèles sujets, et je ne risque pas trop de dire, celui du monde entier, étoient-ils donc remis!!

* Voyez Vol. III. page 423.

esprits à recevoir bientôt le poison de calomnies plus graves, parvînssent jusqu'à moi, je ne pouvois considérer ces petites manœuvres que comme les efforts d'une envie impuissante, et je n'en poursuivois pas moins mon objet, sans distraction, comme sans crainte.

Ce que j'ai dit plus haut relativement à ces prétendues questions politiques qu'il paroissoit au Maréchal être si nécessaire de résoudre avant tout, s'applique également au défaut supposé de *titre suffisant* en M. le Comte d'Artois, pour en donner la solution. Il est inutile de le répéter; j'ajouterai seulement, que le titre de lieutenant général du royaume, vu spécialement les circonstances dans lesquelles, et pour lesquelles M. le Régent avoit jugé à propos de le conférer à ce Prince, n'eût été qu'un titre illusoire, s'il n'eût pas suffi pour autoriser Son Altesse Royale à en exercer les fonctions politiques et militaires. Je dirai de plus, que le Gouvernement Britannique n'a pu voir, et n'a vu, en M. le Comte *d'Artois*, que le représentant de de M. le Régent, par l'ordre de qui ce Prince avoit rejoint l'armée Angloise sur le Continent, afin d'être plus à portée de *discuter les intérêts de la monarchie*

et de l'émigration; qu'il étoit investi des pouvoirs les plus amples, relativement du moins à l'Angleterre, puisqu'il s'étoit jugé lui-même, *en titre suffisant*, pour m'en transmettre d'illimités, et pour prendre en personne le commandement des armées royalistes, ausitôt que je serois parvenu à obtenir les moyens nécessaires pour satisfaire la vive et noble impatience qu'il témoignoit, de *combatre à notre tête et de partager nos dangers;* que le Ministère Anglois, n'ayant ni fait ni proposé, jusqu'à cette époque, aucun plan relatif au parti du Roi, il ne devoit pas paroître surprenant que le nom de M. le Régent ne se trouvât sur aucun; que quand bien même, il en eût été autrement, le nom du représentant ne peut jamais être considéré que comme celui de la personne représentée; que la preuve que M. le Comte *d'Artois* n'agissoit, et n'étoit censé agir qu'en cette qualité, résulte de l'exactitude avec laquelle il n'avoit pas cessé de rendre à son auguste frère le compte de toutes ses opérations, dont *l'expédition* venoit d'être si récemment soumise à l'examen de M. *de Castries* lui-même; que conséquemment rien n'étoit plus naturel, que la *marche* que le Gouvernement Anglois avoit adoptée; et que

trouver cette *marche trop singulière pour n'avoir pas une cause* inconnue, ne pouvoit être provenu dans l'esprit d'un homme désintéressé et loyal, que du manque absolu de bases nécessaires, pour asseoir un jugement quelconque : ce qui confirme surabondamment ce que j'ai dit de l'impossibilité où étoient les Conseils des Princes, de loin comme de près, de leur donner un seul avis utile, dans la position critique où la révolution et ses suites les avoient placés.

A défaut de bases fixes et de données précises, il est cependant, s'il m'est permis de parler ainsi, un moyen *supplémentaire* d'éclairer son opinion, ou d'éviter, du moins, de s'égarer. Ce moyen consiste en une connoissance profonde des hommes et des choses, parce qu'il conduit à la vérité, par analogie et par induction. Une telle connoissance s'acquiert bien plus sûrement et plus facilement, en quelques années de révolution, que dans le cours d'une longue vie, dans des circonstances ordinaires; car les révolutions font tomber tous les masques; et c'est alors que les passions s'agitent à découvert. Mais ceux qui, dès les premiers jours, ont quitté le lieu de la scène, d'où ils n'ont emporté, que

d'anciens souvenirs, de longues habitudes, ou de vains ressentimens, toutes choses dont l'observateur, sur les lieux, doit se dépouiller avant tout, s'il veut tirer quelque fruit de ses observations, sont nécessairement privés de cette ressource secondaire. Et il est vrai de dire qu'il n'étoit pas un seul membre du Conseil des Princes François, qui ne fût dans ce cas.

Je serai souvent obligé de revenir sur cette supposition, si funeste, de perfidie attribuée au Gouvernement Anglois, par les mêmes personnes qui, jusqu'à ce jour encore, n'ont pas cessé de s'efforcer de le circonvenir, pour l'engager à seconder, du moins de son argent (car ç'a toujours été un accessoire dont ils ont fait souvent le principal) ; l'exécution de projets aussi chimériques dans leur conception, que déplorables dans leurs suites. Je n'hésite pas à attribuer à cette cause presque tous les malheurs dont je dois rendre compte ; et les preuves s'en multiplieront à mesure que j'avancerai dans mon récit.

Cependant, pour éviter, désormais, de le couper par des réflexions et par des digressions ; comme cette absurdité et ces déclamations qu'on auroit dû

s'attendre à voir reléguées à la tribune des Jacobins, ou dans les manifestes du Comité de Salut Public et du Directoire, ont tendu à me placer dans une alternative, où il ne me convient pas de rester, celle d'avoir été une dupe ou un traître! .... le lecteur me pardonnera, sans doute, le peu de mots que j'ai à dire à ce sujet.

Ils n'étoient sûrement pas de bonne foi, ceux qui s'écrioient que l'Angleterre étant l'ennemie naturelle de la France, on ne devoit pas s'attendre qu'elle prît un intérêt sincère à la cause de son Roi détrôné et de ses citoyens fugitifs et proscrits. On auroit pu se borner à répondre à cela: Pourquoi donc, depuis trois ans, sollicitent-ils avec tant d'empressement son intervention et ses secours? et s'ils ne reçoivent l'asile et le pain de sa générosité, que pour la calomnier, ou même en médire, se sont-ils donc réservés de fournir à l'histoire le seul trait neuf, peut-être, de la dépravation humaine, que la révolution Françoise ait produit.

Il n'est personne qui ignore que, depuis la première époque de leur civilisation jusqu'au dernier moment de leur existence politique, la France et l'Angleterre ont été et doivent être rivales. Toutes

les puissances du monde le sont, dans la proportion que leurs intérêts respectifs peuvent se heurter d'une manière plus ou moins fréquente et sensible. Cette rivalité est dans la nature ; elle est la base de l'harmonie générale, la source de la gloire et de la prospérité des nations, et le pivot, si j'ose parler ainsi, sur lequel reste suspendue la balance de l'Europe. Et je ne crains pas de dire que c'est principalement à cette inimitié politique dont il n'est pas un siècle qui n'ait donné des preuves multipliées entre la Grande Bretagne et la France, qu'elles doivent, l'une et l'autre, le rang qu'elles ont occupé parmi les autres nations, et la supériorité qu'elles ont fini par obtenir sur elles, en se préservant, respectivement, de cette indolence funeste que traînent après eux, le repos, les jouissances, et les richesses, et qui a jusqu'à ce jour creusé le tombeau de tous les peuples, ou qui leur a forgé des fers. L'époque à laquelle j'écris, est, peut-être, celle qui fournira le plus de preuves de cette observation, quand l'histoire dessinera, pour la postérité, l'attitude imposante de la Grande Bretagne, seule aux prises avec les vainqueurs de la terre, ne désespérant pas de pouvoir marquer des bornes à leur ambition et une mesure à leur audace.

Lorsque les rapports et les intérêts qui unissent, ou qui divisent les peuples, ne sont fondés que sur des circonstances variables, ils doivent changer, sans doute, au gré de cette versatilité; mais lorsqu'ils tiennent spécialement à la position territoriale, ils n'éprouvent de changemens, que ceux que subit la nature; et tant qu'un bouleversement général ou partiel n'aura pas submergé l'Angleterre dans les vagues, et que la portion du Continent qu'habitent les François portera sa surface élevée au-dessus du niveau des eaux; dût, même un jour, l'un de ces pays devenir, transitoirement, la conquête de l'autre, ils n'en seront pas moins rivaux, et même ennemis, aux intervalles près de repos et de paix nécessaires à leur existence mutuelle *.

On a accusé, j'ignore sur quel fondement, le Gouvernement Anglois d'avoir secondé, sinon excité, les premiers troubles qui ont amené la révolution Françoise. J'ai lieu de croire que c'est à

* Je parle ici dans la supposition de la durée de l'unité respective chez les deux nations, durée que je suis loin de prévoir pour la France, qui offre aujourd'hui tous les symptômes qui ont précédé, de près, le démembrement et le partage des grands empires.

tort; mais quand cela eût été, ne venoit-il pas d'y être suffisamment provoqué par la part que la France avoit prise à l'insurrection des Américains? Auroit-il fait autre chose, que d'avoir exercé de justes représailles? et seroit-il sage de conclure de tout ceci, que cette rivalité, que ce sentiment national, qui n'est que le produit du sentiment de sa propre préservation, de son intérêt et de sa gloire, ait dû, ait pu même s'étendre à des individus? que, dégénéré en une haine aveugle et barbare, il se soit acharné à poursuivre des Princes infortunés, et des sujets proscrits pour leur fidélité; que des hommes aussi distingués par la dignité du caractère, que par les talens et par le génie, alliant la perfidie à la férocité, et bravant le jugement de la postérité, pour qui rien n'est caché, se soient dégradés au point de se faire les bourreaux de Robespierre et de ses complices, en recueillant à grands frais, sur toutes les parties de l'Europe, les restes déplorables des victimes qui avoient échappé à leur rage, pour les livrer en masse aux assassins de leurs familles et de leur Roi?

La plume se refuse à retracer ces infâmes suggestions: et mon respect pour les ministres qui

étoient alors à la tête des affaires, me défendroit de les indiquer, si elles n'avoient pas été, plus malicieusement encore, dirigées contre moi. Cependant, je ne puis repousser les accusations dont j'ai été l'objet, qu'en les faisant connoître. Or, il n'est pas un François, émigré ou non, royaliste ou constitutionnel, consulaire ou républicain, qui ne les ait entendus, mille fois, de la bouche des hommes dont je parle, ou de celle de leurs échos. Cette calomnie a été répétée jusqu'à satiété; elle se répète encore tous les jours; les agens de Paris et de Londres la faisoient répandre avec profusion; et j'ai rencontré des gens qui y croyoient, surtout à l'égard du corps d'officiers de la marine royale, que l'Angleterre avoit pris à sa solde.

Une triste expérience oblige l'homme probe à croire au crime; mais pour croire au crime inutile, il faut l'avoir dans le cœur. Et quel intérêt, quel avantage pouvoit offrir cet assemblage d'atrocités? Etoit-ce de s'opposer à la restauration de la monarchie? Mais cette restauration n'étoit-elle pas, dès lors, généralement considérée comme le moyen le plus efficace de préserver l'Europe; et dira-t-on que l'Angleterre avoit plus à appréhender du retour de l'ancien ordre de

choses en France, que de la prolongation du nouveau? Etoit-ce de se défaire (comme on l'a dit) d'officiers instruits, dont les talens et le courage auroient pu être à redouter, dans le cas éventuel d'une seconde guerre après le rétablissement de la royauté? Ce seroit, certes, avoir poussé loin la prévoyance! Hélas, c'en eût été bien assez de les laisser livrés à la misère, au désespoir, et à la faim, errans et repoussés, d'états en états, de ville en ville, et de chaumière en chaumière, sur le Continent de l'Europe, au gré de la peur et des transes de ses gouvernemens asservis ou stupéfiés, qui se seroient rendus seuls coupables d'un crime dont on eût recueilli, si facilement, ce prétendu avantage, sans pouvoir encourir le soupçon de complicité. J'ai déjà trop répété que la seule mesure qui puisse conduire à connoître les desseins des puissances est celle de leur intérêt, et qu'à l'époque de mon arrivée en Angleterre, celui de ce pays étoit de seconder les efforts des royalistes armés dans l'intérieur pour la cause de leur religion, de leurs lois et de leur Roi. Tout autre motif est chimérique. Ce n'étoit pas, sans doute, par attachement pour nos Princes, par sentiment pour les

émigrés, par admiration pour notre constance et nos longs travaux, qu'on pouvoit espérer que le Ministère Britannique se décideroit à venir à notre aide. Tout cela est bon dans des lettres officielles, des notes diplomatiques, ou des manifestes; et ce n'est bon que là. Les temps sont loin de nous, lorsque les Rois, forcés de se soustraire à la fureur de leurs sujets révoltés, n'avoient qu'à recourir aux Princes leurs voisins, pour rentrer en triomphe, à leur aide, dans leurs Etats soumis; et de Tarquin à Jaques II, de Porsenna à Louis XIV, je ne vois pas que l'histoire offre beaucoup d'exemples de ces restaurations soudaines, encore moins, de ces secours désintéressés.

Mais en supposant que la Grande Bretagne n'eût pas considéré qu'il fût de son intérêt de concourir au rétablissement de la monarchie Françoise, ce que je suis loin d'admettre, on ne niera pas, sans doute, qu'elle n'ait dû voir, au moins dans l'insurection des royalistes, une diversion utile, qu'il lui importoit de seconder, dans l'objet de diviser les forces de l'ennemi, de dégager les alliés d'une partie de celles que, sans cela, il pourroit lui opposer en Hollande, en Italie, et sur le Rhin; et de secon-

der des desseins au succès desquels elle auroit attaché, dans cette supposition, plus de valeur, et plus d'espoir.

N'en étoit-ce donc pas assez? Et qu'importoit à la cause du Roi le point de vue sous lequel on envisageoit son parti et l'usage indirect que l'on eût prétendu en faire, si on fournissoit à ce parti des moyens suffisans pour achever, par lui-même, et par la réunion à lui de tous les mécontens dont pulluloient les armées républicaines et l'intérieur de la France, ce qu'il avoit commencé et continué, depuis deux ans, livré à ses propres forces? et n'étoit-il pas, comme je l'ai remarqué ailleurs, d'un égal avantage pour le Roi de France, que les alliés fûssent mis en mesure de redoubler d'efforts, et de pousser la guerre avec vigueur dans un autre quartier.

Mais si les Princes ne veulent pas qu'on les serve ainsi, me disoit, il y a quelques années, à un propos à peu près semblable, un homme qui prétendoit me parler en leur nom; car c'est toujours au nom du Roi et des Princes, que ces messieurs donnent les idées que leur suggère le petit intérêt de leur ambition et de leur cupidité. Ce mot seul

donne la clef de tout ce qui a suivi. Oui, sans doute, ils désiroient le rétablissement de la monarchie, ou plutôt de ce qu'ils appeloient *l'ancien régime*, sans faire grâce même du moindre des abus dont ils avoient joui, ou dont ils se flattoient de jouir: mais l'intérêt de la France et celui de son Roi devoient être subordonnés au leur. Ils avoient dit; Il ne doit pas remonter sur le trône, si nous n'en occupons pas toutes les marches; et nous nous opposerons au succès de toutes les entreprises dont on ne nous confiera pas, exclusivement, l'exécution et les moyens. A les entendre, le Gouvernement Anglois devoit les laisser maîtres de ses trésors et de ses troupes, et se reposer sur eux seuls du soin du reste. Les exclure, ou refuser de croire à leur capacité, à leur discrétion, à leurs grands talens, étoit autant d'actes de perfidie envers les Princes François: et puisque l'Angleterre paroissoit, enfin, déterminée à une expédition dont elle jugeoit à propos de leur faire un mystère, ils sauroient se l'approprier, et la diriger, en dépit d'elle, ou la faire manquer. Or, comme il n'est pas un être créé à qui la nature n'ait donné la faculté de

nuire, trop ineptes pour accomplir le premier dessein, ils ont complétement réussi au second.

Le moment est venu de conduire mes lecteurs dans ce labyrinthe d'intrigues et de crimes, qu'il étoit réservé au temps de mettre à découvert; et de leur faire connoître le plan qui a été exécuté, en grande partie, et qui a produit les maux que ses auteurs, dans l'espoir qu'ils parviendroient à ensevelir leurs horribles secrets dans ma tombe*, avoient jugé à propos de m'imputer.

L'objet de ce plan étoit de se saisir, exclusivement, du parti royaliste armé dans l'intérieur; d'opérer la contre-révolution par lui, d'abord, sans la concurrence de l'Angleterre et sans l'intervention de M. le Comte d'Artois; au moyen de quoi les avantages qu'auroient pu se promettre du succès les personnes qui étoient plus particulièrement attachées à ce Prince, seroient tous au profit de ceux qui, ayant conçu ce projet, auroient, par leurs avis

* On saura plus tard combien de fois la providence m'a garanti du poignard des assassins; et cela dans le temps que je bravois tous les dangers, pour réparer les désastres que ces misérables avoient fait éprouver à la cause du Roi.

du moins, contribué à sa réussite; et si les circonstances étoient telles, qu'il ne fût pas possible de se passer du secours de la Grande-Bretagne, de s'emparer, malgré elle et par ruse, de la direction des opérations auxquelles elle pourroit se déterminer, de se servir même des moyens qu'elle entendoit confier à d'autres, pour les enlever de ses mains, et se soustraire à tout contrôle et à toute interférence ultérieure de sa part.

Il étoit plus facile de former un tel plan, que de l'exécuter; mais ses auteurs ont prouvé, depuis quinze ans, que les moyens d'exécution sont ce dont ils s'occupent le moins. A peine ont-ils déposé sur le papier le fardeau de leurs idées, qu'ils ne songent plus guère qu'à se féliciter mutuellement; qu'à faire entre eux le partage éventuel du fruit de leurs heureuses conceptions, et qu'à jouir, en esprit, du chagrin et de l'humiliation future de leurs rivaux. Pour obtenir, enfin, une réussite complète dans l'une ou dans l'autre supposition, il ne s'agissoit, pour eux, que de me *perdre*. J'ai déjà dit l'idée qu'ils attachent à ce mot. J'étois loin de me croire d'une si haute importance; mais par un entêtement qui ne les quitera qu'avec la vie, ils

ne veulent jamais séparer les personnes d'avec les choses. Ce sont de ces hommes dont la raison comme la foi ne s'exercent point en l'absence de signes sensibles. Ce qui n'est que le produit des combinaisons variées des circonstances, le résultat de la nature des choses, ou l'effet de la volonté de celui qui se joue des vains efforts de la prudence humaine, et qui, d'un mot, renverse ou relève les trônes; enfin, tout ce qui leur nuit comme tout ce qui leur plaît, ils se hâtent de l'attribuer à un ou à plusieurs individus; et ils placent le sort du monde entier sur la tête d'un être foible, périssable et borné, avec la même légèreté, qu'on les voyoit, autrefois, hasarder leurs fortunes sur l'agilité de leurs coureurs, ou sur les jarrets de leurs chevaux.

C'est cette manie qui, en détournant, sans cesse, les regards de dessus le principal, pour les fixer uniquement sur les accessoires, a fait négliger, à toutes les époques, les seules mesures raisonnables que l'on devoit opposer à la marche de la révolution, ainsi que les nombreuses occasions qui se sont offertes d'en faire usage.

Je me souviens, qu'en 1789, à leur dire, Necker étoit le seul auteur de tous les troubles: il falloit

le *perdre;* et tout seroit fini. Bientôt après, ce furent Mirabeau, la Fayette, le Duc d'Orléans; successivement, Danton, Marat, Robespierre; plus tard, le Directoire, et surtout Barras! Necker fut renvoyé; Mirabeau a péri; et cette suite de monstres qui ont semblé ne s'être saisis du pouvoir, que pour être écrasés, tour à tour, sous son poids, a cessé d'être redoutable. Qu'y a-t-on gagné? Qu'avoit-on à mettre immédiatement à la place de ce qui venoit d'être détruit? Quelles dispositions avoit-on faites pour se saisir de ces intervalles favorables? Quel plan conciliateur avoit-on formé pour réunir les esprits, faire cesser les mécontentemens, dissiper les soupçons, calmer les inquiétudes, rassurer les craintes, fermer toutes les plaies? Et quelle guarantie avoit-on préparée au gage qu'il falloit offrir à la confiance? Rien de tout cela n'a jamais été prévu. Que *Robespierre périsse,* ai-je entendu répéter mille fois, *et le Roi remontera sur le trône!* L'événement n'a que trop prouvé l'intervalle effrayant qui étoit entre la conséquence et les prémisses! Il en sera de même à l'égard de tous ceux qui se succéderont dans l'exercice de l'autorité suprême en France, tant qu'on ne saura

pas opposer des choses aux choses, et substituer des realités à des noms.

Et quand ils seroient parvenus à me perdre, quand même j'aurois fini par succomber aux atteintes multipliées qui ont été dirigées contre mon honneur et contre ma vie, la connoissance seule de ce qu'ils ont mis à la place des projets dont j'avois la direction, suffira, sans doute, pour donner une idée du fruit qu'ils en auroient recueilli.

Les premières insinuations contre mon caractère, contre mes principes, et contre ma conduite, n'avoient pas, comme on l'a vu, fait fortune auprès du Gouvernement Anglois, non plus qu'auprès de M. le Comte d'Artois; elles n'avoient été propres qu'à me rendre plus cher à mes compagnons d'armes, dont la confiance envers qui que ce fut, j'ose le dire, a toujours été précédée par l'estime. Ainsi, sans renoncer à ce triple moyen, auquel on se flattoit, au contraire, de revenir bientôt, avec plus de succès, par la réaction de ceux qu'on emploieroit ailleurs, tous les efforts se réunirent pour faire naître contre moi, dans l'esprit de M. le Régent, qui, vu son éloignement, étoit dans l'impossibilité de découvrir la vérité, une prévention

qu'ils étoient d'autant plus assurés que je ne chercherois pas à détruire, qu'ils savoient mieux, qu'agissant avec confiance, en vertu des pouvoirs que j'avois reçus de M. le Comte d'Artois, au nom de ce Prince, il n'étoit pas naturel que je pusse concevoir le moindre soupçon de tout ce qui se tramoit.

C'est ici que commence ce système organisé de déception qui, pendant plus de dix années consécutives, a été pratiqué envers M. le Régent (aujourd'hui Louis XVIII), envers les Princes de son Sang, le Gouvernement Britannique, les émigrés, les royalistes de l'intérieur, et envers les personnes de toutes les opinions et de toutes les classes que les circonstances ont mises, successivement, dans la disposition, ou quelquefois même dans la necessité de s'unir au parti du Roi, ou de rechercher son appui.

Comme les principaux acteurs de cette longue scène de fourberies, ont jugé à propos de se tenir derrière la toile, je les y laisserai, toutes les fois que leur présence ne sera pas absolument nécessaire au soutien de la vérité. Et je ne produirai que les machines qu'ils ont mises en action, et qui,

par leur docilité à suivre l'impulsion qui leur étoit donnée, se sont montrées dignes, en tout, du choix, comme de l'esprit de leurs directeurs.

Je parle des hommes qui ont été connus sous le nom *d'Agens du Roi à Paris*, et de leur correspondans subalternes dans les pays étrangers ; j'ai déjà publié les noms de quelques-uns d'entre eux : il est bon maintenant de donner un aperçu de leurs principes et de leur conduite.

Pour tromper, diviser, brouiller, et détruire, et pour nouer et filer de basses et de petites intrigues, il eût été difficile de jeter les yeux sur des hommes plus propres. Car, ils avoient, collectivement et individuellement, toutes les dispositions de l'esprit et du cœur à qui le mot de *petit* peut s'attacher.

Rusés et philosophes de cette ruse et de cette philosophie qui sont l'esprit et la sagesse des sots ; vains, présomptueux, menteurs, ignorans, et cruels autant que lâches ; ne respectant plus rien, du moment qu'ils eurent cessé de respecter quelque chose, et se croyant tout permis pour parvenir à leurs fins ; sans prevoyance comme sans talens ; méfians et crédules tout à la fois ; occupés, sans

cesse, à tendre des piéges, et ne sachant en éviter aucun; il ne faudra rien moins que les preuves que j'ai à produire de ce que j'avancerai, à leur égard, pour rendre vraisemblables leurs nombreuses bévues, leurs sottises, et les crimes que l'histoire leur reprochera.

Leur principe favori, et qui, en vérité, a été la base unique de leurs spéculations et de leurs intrigues, étoit cette étrange proposition : qu'*une erreur cesse d'en être une, si elle devient générale;* et ils prétendoient opérer la contre-révolution par des fictions. Jusqu'à quel point cet axiôme si commode peut s'appliquer aux objets de pure convention, je dois laisser cette question aux professeurs de théories abstraites; mais ils l'appliquoient indistinctement à tout, et plus spécialement encore aux matières de fait. Quelque publique qu'ils aient pris soin de rendre cette sottise, je ne me hasarderois pas à la répéter, s'ils ne m'en avoient eux-mêmes fourni la preuve en me l'écrivant *.

C'étoit à l'occasion du reproche que je leur faisois, de ce que, n'étant pas à portée de connoître

* Voyez Pièces Justificatives, Lettre de Brothier, et la Ville Heurnois, 15 Octobre, 1796.

les choses, et d'en juger sainement, ils ne pouvoient faire parvenir aux Princes François, et à leurs Conseils, que des renseignemens propres à les induire en erreur. Ce passage qui peut donner une suffisante idée de leur présomption, de leur aveuglement, et des mensonges qu'ils adressoient au Roi, puisqu'ils avoient l'effronterie de me les faire à moi-même, quoiqu'ils sussent très-bien que je connoissois le contraire, doit trouver sa place ici.

" Pour notre compte, au moins," me disent-ils, " nous soutenons hardiment qu'aucun motif " indigne de notre cause ne nous a jamais fait " prendre la plume, et n'a influencé nos exposés. " Nous pouvons, d'ailleurs, nous flatter d'être à " même de transmettre à S. M. les détails les plus " exacts, à raison de notre position, qui nous " permet de voir, et par nos propres yeux, *et par* " *ceux du gouvernement* (républicain), *dont nous* " *partageons nécessairement les moyens* *. Tout

* Il étoit difficile que les Conseils du Roi ne donnâssent pas leur confiance à des hommes qui avoient des moyens aussi prodigieux! Ce qui prouve, en même temps, combien peu ces Conseils étoient à portée de juger des choses: car, il n'étoit pas un enfant de dix ans, en France, qui n'eût connu l'imposture de cette assertion.

« ce que nous disons sur ce qui est relatif aux
« objets étrangers à notre agence, est puisé dans
« la correspondance de ceux qui y sont préposés,
« et nous ne nous permettons d'y ajouter que les
« réflexions ou les faits que l'isolation des agences
« éloignées, *l'incognito forcé auquel elles se trou-*
« *vent réduites, enfin la nécessité de ne voir que*
« *du fonds d'une retraite presqu'impénétrable aux*
« *plus fidèles, que par les yeux d'un tiers pris de*
« *côté et d'autre, les empêche de saisir* *. Nous
« transmettons au Roi *les pièces originales*, telles
« qu'on nous les adresse †. Ce n'est pas là une
« marche qui puisse l'induire à erreur; ou alors
« *ce seroit une erreur générale, et cesseroit, par-*
« *là même, d'en être une.* Aussi nous félicitons-
« nous *de n'avoir jamais, ou presque jamais, été*
« *trompés*..................................
....

* Ce tableau de la position des *agens éloignés*, c'est-à-dire, des correspondans de provinces, est la peinture exacte de la leur propre, jusqu'à l'époque de la paix de la Prevalaye. Le lecteur n'a, peut-être, pas encore perdu de vue l'armée de cinquante mille hommes de la Ville Heurnois.—Voyez Vol. III. liv. xiii.

† On connoîtra bientôt le talent de ces messieurs pour se procurer *des pièces originales*, et en fabriquer au besoin.

"Il n'est personne, nous en défions tout le "monde, qui puisse nous reprocher, à juste titre, "d'avoir écarté le moindre avis, le moindre con-"seil, le moindre plan, la moindre idée, *de quelque* "*part qu'ils vinssent*. C'est par la connoissance "des hommes qui font notre principale étude, et "par l'habitude d'en voir à toutes les heures, et "sous toutes sortes de masques, que nous avons "appris à discerner l'homme vertueux et vrai de "l'intrigant," &c.

Ce léger échantillon d'une correspondance qui sera donnée en entier au public, n'a pas besoin de commentaire, pour lui faire connoître autant qu'il est nécessaire à présent, des hommes que leur sotte crédulité, leur mensonges, et leurs orgueil, ont entraînés, à la suite de milliers de victimes, dans la ruine d'un parti qui ne pouvoit pas manquer de succomber avec de tels guides.

Attachés exclusivement au principe que je viens d'indiquer, leur conduite entière n'a eu pour objet, que de créer des erreurs, et de tâcher de les faire *cesser d'être telles*, en les généralisant : ce en quoi ils ont été parfaitement secondés par leurs correspondans dans les pays étrangers, avec qui ils con-

certoient tant ce qu'ils devoient écrire à ceux-ci, pour tromper les gouvernemens des pays où ils résidoient, et le Roi de France lui-même, que ce qu'il étoit à propos qu'on leur répondît, pour favoriser les déceptions qu'ils pratiquoient envers les royalistes de l'intérieur et leurs partisans secrets.

La preuve de cette connivance, dont j'ai acquis plus d'une fois la conviction, se trouve dans une lettre d'un agent de Londres, saisie sur Brothier, et rendue publique lors de son jugement.

" L'opinion du Roi," lui mandoit cet agent, " et des Princes dans l'intérieur, &c. tout cela, " *comme vous sentez bien*, doit être tu*; *sur toutes* " *choses, ne parlons pas de la perfidie* Angloise†,

* Il étoit malheureusement vrai que la conduite de ceux qui prétendoient diriger les affaires des Princes, n'avoit que trop réussi à égarer l'opinion publique; mais comme on s'efforçoit de leur persuader le contraire, et que j'ai toujours été le seul à leur dire la vérité, il n'est pas difficile de *bien sentir* aussi, pourquoi cela devoit être tu.

† On concevra avec la même facilité pourquoi cette *perfidie* supposée qui pouvoit être la matière des lettres des agens de Londres, pour tromper les royalistes de l'intérieur, devoit être supprimée dans celles des agens de Paris, qui, sans cela, n'auroient pas été très-propres à séduire la confiance du Gouvernement

" *de celle de Pitt*, &c.; mais seulement quelques " légères improbations ou conseils; tout le reste de " la politique pourra être mis à découvert; in- " trigues de Vienne, celle de Doulcet, &c. Tout " peut se dire."—Page 32.

Bornés, dans le principe, à recueillir des renseignemens vagues, composés d'extraits de leurs correspondances avec quelques *royalistes modérés*, qui étoient cachés dans des caves, ou qui, se livrant au cours de la révolution, pour conserver leurs propriétés, cherchoient, par ce moyen, à se ménager une chance, dans la cas où la monarchie seroit rétablie, ces services furent leur premier titre à une commencement de confiance de la part du Roi: et il paroît, à la manière aussi injuste qu'indécente et qu'audacieuse dont s'exprimoient, à l'égard de ce Prince, tant leurs correspondans qu'eux-mêmes,

Britannique, encore moins à délier les cordons de sa bourse; car c'étoit là le grand point.

Faites établir une caisse à Paris par Pitt . . . .
. . . .
que l'on se garde bien de se livrer à cet homme (M. Pitt): *je crois qu'il désireroit voir le Roi en Hanovre ou en Angleterre.*—Recueil de Correspondance, &c. Tom. I. page 4.

qu'ils n'en ont jamais obtenu une aussi entière, qu'ils jugeoient à propos de l'afficher, pour propager L'ERREUR dans l'esprit des royalistes.

" Vous avez raison, "disoient-ils dans une lettre qui se trouve imprimée au Recueil de Correspondance que j'ai plusieurs fois cité, Tom. i. p. 3. " Il vaudroit mieux être en enfer, que d'être Mi-" nistre d'un Roi qui, lorsqu'il a bien écouté, ne " finit que par faire ce qu'il veut, et qui en outre, " est dépourvu de moyens" !!!

Voilà donc un échantillon du respect qu'avoient pour le Roi ces hommes dont la principale étude étoit de me noircir dans l'esprit de ce Prince, lorsque toutes mes actions, mes discours et mes écrits, ne tendoient qu'à fixer sur lui l'opinion que ses vertus, ses lumières, et toutes les qualités de son cœur et de son esprit lui auroient généralement acquise, si tout le monde, ainsi que moi, se fut empressé de les faire connoître.

Dès qu'ils furent parvenus à obtenir un premier témoignage d'approbation de la part du Roi, il se flattèrent d'en recevoir bientôt des pouvoirs plus étendus; leur orgueil et leurs spéculations n'eurent plus de bornes. Ils se constituèrent, suivant leur

expression, *l'œil et la sentinelle de la contre-révolution* *. A les en croire, presque tous les François étoient à leurs ordres; ils avoient des armées organisées dans la plupart des provinces †; et ces armées étoient commandées par des chefs de leur choix, aussi distingués par leur expérience que par leur zèle; leur *principale attention étoit de mettre dans leurs intérêts tous les agens de la République; ils pouvoient se flatter d'avoir réussi au-delà de leurs espérances. Ceux qu'elle envoyoit en Bretagne leur étoient autant dévoués que dans les autres provinces. Ils étoient soudoyés par la République, et ils les chargeoient de leur rendre compte de la République et des Républicains; et à cet égard, ajoutent-ils, ils ont comblé nos vœux!* ‡

Ce degré inoui d'assurance, ou plutôt d'effronterie, trop bien secondé par les agens du dehors, ne tarda pas à leur procurer ces pouvoirs dont l'effet fut de porter leur démence à son comble.

* Voyez Pièces Justificatives, Lettre de Brothier et de la Ville Heurnois, 17 Novembre, 1796.

† Lettre des mêmes, 5 Septembre, 1796.

‡ Idem. 14 Novembre, 1796.

Ils en étoient venus au point de ne plus vouloir d'intermédiaires (autres sans doute que leurs associés), entre eux et le Roi, à l'exclusion, bien entendu, de M. le Comte d'Artois. " Nous avons " prévenu," m'écrivoient-ils, le 2 Janvier, 1797, " Son Altesse Royale et Sa Majesté de la nscessité " de n'avoir qu'un seul et unique mode de nous " donner des ordres qui, vu la disposition actuelle " des esprits, ne seront vraiment sacrés et obli- " gatoires, pour la plupart des gens, qu'autant " qu'ils émaneront *directement* du Roi. S. A. R. " est entièrement pénétrée de la nécessité de cette " mesure *.

* Ceci étoit relatif aux armées de Bretagne qui, depuis mes premiers Rapports avec M. le Comte d'Artois, étoient dans l'usage de recevoir les ordres du Roi, par l'intermédiaire de ce Prince, ce qui déplaisoit fort à ces Messieurs qui, n'ayant que leurs armées sur le papier, cherchoient à réaliser leurs fictions, en obtenant la direction exclusive de celles qui existoient effectivement. Voilà par quels moyens ils sont parvenus à tout diviser, à tout dissoudre.

Pour prévenir toute fausse interprétation que l'on pourroit s'efforcer de donner à ce passage, dans la vue d'en pallier l'impudence, j'ajouterai qu'en 1795, dans un temps où ils se croyoient certains que Charette consentiroit à agir sous leur direction, ils écrivirent, en Bretagne, que lorsque M. le Comte d'Artois seroit entré en France, l'intention du Roi étoit que ce Prince y servît sous les ordres de Charette ! !

Ce mensonge, aussi injurieux pour les fidèles royalistes, que pour le Prince qui en étoit plus particulièrement l'objet, leur avoit été dicté, dans la vue de provoquer entre les augustes frères une désunion que tous les efforts des méchans ne sont heureusement pas parvenus à opérer.

Aussi indiscrets que vains, leurs forfanteries et leurs jactances avoient rendu presque public, dans Paris, que le Roi y entretenoit une agence, et qu'ils en étoient les chefs. Heureusement pour eux, le système de terreur qui avoit désolé la France, commençoit à se ralentir; le Gouvernement inquiet de l'orage qui se grossissoit, chaque jour, dans les provinces de l'Ouest, venoit de se déterminer à user pour l'écarter, de mesures de conciliation, qui étoient les seules efficaces; et ne voyant, dans ces agens, que des ennemis méprisables, dont il lui seroit facile de se servir pour connoître les desseins des Princes, et pour pacifier la Bretagne et la

Ce fait est trop invraisemblable, pour être cité sans preuves: or, cette preuve est entre les mains de Son Altesse Royale elle-même. Je la lui ai fait remettre à l'Ile-Dieu par le Comte *de Vauban;* et elle a bien voulu m'assurer verbalement, depuis, qu'elle l'avoit reçue: il en sera question plus tard. — *Voyez aux Pièces Justificatives, les Procès-Verbaux du Conseil Général.*

Vendée, il prit le parti de les laisser subsister, et les environna d'espions. A ce moyen il savoit tout ce qui se passoit: car ces espions n'étoient autres que les employés de la République, dont ils s'étoient flattés de s'être fait des amis, et qui, comme on vient de le voir, les servoient si bien!

Chargés de se présenter à eux sous tous les masques, et sous toutes les formes, ces émissaires ne tardèrent pas à acquérir une connoissance entière de leurs desseins, de leur fourbe, et de leurs moyens.

Aux uns ils prêchoient le massacre des constitutionnels*. Avec ceux-ci, ils s'épuisoient en pro-

* "L'Abbé Brothier plaignoit de tout son cœur nous autres "*constitutionnels*, de ce que nous serions fort mal reçus; et "peut-être *hachés*, par les Vendéens." (Journal de l'Adjndant Général Ramel, page 33.) "La conduite de ce prêtre nous "indignoit chaque jour davantage. Il ne parloit que de "vengeance, de sang, et de nouvelle terreur qui devoit, selon "lui, opérer la contre-révolution. Lui faisoit-on quelques "observations sur ces cris de vengeance, il répondoit (comme "le fameux docteur révolutionnaire), *et qu'importe le nombre "d'hommes, pourvu que l'espèce reste?* Il inventoit d'horribles "calomnies, et vomissoit des injures contre tout le monde." (Ibid, 110 et 111.)

Ces sentimens, ces principes et cette fertilité d'invention dont l'adversité, et les horreurs de l'exil et de la prison n'avoient

messes de clémence, d'oubli du passé, de gratitude, et de récompenses éclatantes.

Avec les *modérés*, ils faisoient le procès des insurgés; il ne falloit ni armées, ni combats: l'opinion seule remettroit le Roi sur le trône et rétabliroit tout avec le temps.

Pour les royalistes qu'ils appeloient *purs*, parce qu'ils étoient forcenés, ils n'employoient que cette formule: *le Roi pardonnera, mais les parlemens feront justice**. La guerre ne tarderoit pas à éclater; tous leurs chefs étoient à leur postes; l'ex-

pas été capables de corriger l'Abbé Brothier, et dont les faits qui suivront, amèneront de nouvelles preuves, ne l'ont pas quitté, un instant, durant le cours de son agence.

* Ce propos si répété, et beaucoup d'autres semblables, que Brothier avoit sans cesse à la bouche, produisoient des effets d'autant plus funestes, que, pour se donner plus d'importance, il avoit l'audace de les attribuer au Roi. Mes amis savent tout ce que j'ai fait pour en démontrer la fausseté; et je suis le seul jusqu'ici qui m'y sois appliqué.

On dira, tant qu'on le voudra, qu'une calomnie aussi grossière ne doit être repoussée que par le silence et par le mépris; vu que la chose est impossible. A cela je réponds que, dans les révolutions, surtout dans celles qui sont le résultat de l'opinion, il ne faut rien mépriser; et que ceux qui ont connu la disposition des esprits, à différentes époques, savent qu'il n'en étoit que trop à qui tout paroissoit possible.

plosion seroit d'autant plus terrible qu'ils auroient mis plus d'ensemble, &c. &c. &c.

Tous ces propos étoient recueillis, rapportés, et confrontés; on jugera facilement de l'effet qu'ils devoient produire.

Peu difficiles sur le choix des moyens, ils en avoient conçu un horrible, qu'ils ont mis plus d'une fois en œuvre pour retenir ceux des honnêtes gens qui, trompés par l'exhibition de leurs pouvoirs, s'étoient ouverts à eux sur leur attachement à la royauté; mais qui, dégoûtés de leur conduite, avoient rompu, ou témoigné le désir de rompre toute communication avec eux: c'étoit de les livrer à la guillotine, en les faisant dénoncer au gouvernement. C'a été, surtout, dans les conseils du corps législatif, que ce moyen a fait le plus de victimes.

« Il falloit engager, compromettre davantage, « ceux qui pouvoient et qui vouloient nous ser- « vir» écrivoit l'un deux au sujet de la chute d'une des factions qui avoit succombé à la Convention. « Pardon, mille fois pardon: mais « il faut arriver là, ou jamais nous ne ferons rien:

" C'est là l'art, le grand art de la politique."* (Correspondance Secrète, &c. &c. Tom. I. p. 2.)

Aussi, depuis ce temps, cet affreux principe a-t-il été suivi à la lettre; comme l'ont attesté les nombreuses proscriptions lancées sur les membres des assemblées subséquentes qui s'étoient dévoués à la cause du Roi.

Je dirai, plus tard, comment il a été mis en pratique envers moi-même, lorsqu'on eut désespéré de pouvoir me faire assassiner au milieu de mes compagnons d'armes, ou par quelques uns d'entre eux.

Il est bon d'observer aussi que c'a été par suite de la confiance accordée à ces misérables, que les pays étrangers, et l'Angleterre surtout, ont été peuplés d'espions, sous le masque de royalistes, et porteurs de certificats de services dans ces armées imaginaires, qui n'ont existé que sur les registres de Brothier et de ses collégues.

* Le refus constant que j'ai fait de donner les noms des hommes généreux qui s'étoient livrés à moi, et qui rendoient au parti royaliste des services secrets, devoit effectivement, d'après de tels principes, devenir un titre d'accusasion contre moi. Que ceux donc qui auroient pu me justifier d'avoir agi autrement que je ne l'ai fait, sachent bien que je redoutois moins leur haine que leur estime.

On ne doit plus s'étonner si le gouvernement de la république étoit instruit de tout; il ne s'est pas formé un projet qui ne lui ait été connu. Et depuis ma retraite des affaires, je sais qu'il est parti peu de personnes de Londres, chargées d'une mission secrète pour la France, que la police de Paris n'ait été prévenue du jour de leur départ, de l'objet de leur voyage, du point de la côte sur lequel elles devoient débarquer, et qu'elle n'ait reçu leur signalement, jusque dans les plus petits détails*.

* Un officier qui a servi avec distinction, pendant tout le cours de la guerre civile, dans le parti royaliste, et qui est retiré à Londres, m'a assuré, qu'étant venu en Angleterre, à la paix, il en étoit reparti secrètement, dans l'unique objet d'aller chercher sa femme en France. Son projet n'avoit été confié qu'aux personnes à qui, comme officier royaliste, il avoit cru devoir s'adresser pour lui obtenir un passeport. A peine fut-il débarqué en France, et rendu chez un officier de gendarmerie qui lui donnoit asile, cet officier lui montra son signalement, que le ministre de la police avoit envoyé à toutes les brigades. Ce signalement contenoit tous les détails dont je parle, et jusqu'au nombre, à la couleur, et à l'arrangement des boutons de son habit.

Je n'entends pas conclure de là que l'agent auquel il s'étoit adressé fût son dénonciateur; mais on ne niera pas qu'il n'eût des espions autour de lui. Ce que, d'ailleurs, le désastre récent de Pichegru, de Georges, et de leurs compagnons d'infortune, n'a que trop prouvé. On ne dira pas qu'il en ait été ainsi parmi

Leur grand art et leur science principale étoient ceux des contrefactions; ils y excelloient. Il étoit peu d'écritures qu'ils ne parvinssent à imiter; et ils ne se sont servis que trop souvent de ce moyen pour *compromettre*, *engager*, et tromper. Je n'ai aucun doute qu'ils ne l'aient fréquemment mis en usage pour me nuire. Au moment où j'écris, j'ai sous les yeux une lettre supposée être de moi, qui étoit adressée à M. Windham, en 1796, et que ce ministre a eu la bonté de me remettre apostillée de sa main. J'en parlerai quand j'en serai aux circonstances qui ont donné lieu à cette indignité. Mais je ne veux pas tarder plus long-temps à déclarer solennellement à tous ceux qu'on a pu parvenir à tromper sur mon compte, par des écrits qu'on m'auroit attribués (car celui dont je parle contient des choses extrêmement offensantes pour des personnes respectables qui y sont nommées). Je déclare, dis-je, que je nie formellement toute lettre et tout écrit qui seroient en opposition

les insurgés, et dans le temps, j'ai le droit de le dire, que j'ai été chargé de leurs intérêts en Angleterre: mais il est inutile de chercher à prouver le contraire, puisque c'est cette observation désespérante du secret qui m'a fait tant d'ennemis.

aux principes que j'ai manifestés, depuis le commencement de ces Mémoires, et dans lesquels on pourroit rencontrer un seul mot qui puisse être jugé répréhensible pour les opinions, ou choquant pour les personnes, hors ce que j'ai publié, et hautement professé. Je déclare que toutes les pièces de ce genre, n'importe entre les mains de qui elles puissent être, ne sont que des contrefactions de mon écriture; et je prends l'engagement de le prouver. C'est un défi que je fais, à la face de mes contemporains; un moyen que je fournis aux hommes honnêtes qui auroient été trompés, de découvrir les coupables, et de revenir d'une erreur qui, s'ils y persistoient sans examen après cette déclaration, mériteroit, sans doute, un autre nom.

Je produirai successivement plusieurs exemples de ces falsifications.

Je savois, depuis longtemps, que leur procédé étoit de faire disparoître les lettres, ou les mots entiers dont ils croyoient pouvoir faire usage; ils remplaçoient ces mots par d'autres, imités tant bien que mal, et conservoient les signatures. J'avois cru, cependant, que cette manœuvre se bornoit à forger des passeports, à changer des signale-

mens, ou autres objets semblables; mais ils ont pris le soin de me convaincre qu'ils étoient capables de tout.

La composition des encres sympathiques, l'arrangement de signes de reconnoissance, de mots du guet et autres jeux d'écoliers, dont Brothier avoit, sans doute, reçu l'idée des enfans qui avoient eu le malheur d'être sous sa férule, étoient leurs occupations principales. C'étoit avec ces niaiseries qu'ils amusoient la crédulité des vieilles femmes et des royalistes neutres qui trouvoient cette manière de faire la contre-révolution fort gaie et surtout fort commode. On a imprimé un catéchisme entier de ces sottises*, qui suffit pour mettre à découvert la petitesse d'esprit de ses auteurs, comme le désœuvrement et le vide qui donnoient place à ces puériles conceptions, au milieu des relations multipliées, et sous le fardeau d'affaires d'une si haute importance dont ils se prétendoient accablés.

S'il est permis, cependant, de les en croire, en ce qui me concerne spécialement (ce dont je ne fais au-

* Voyez les déclarations de Duverne de Presle, dit Dunant, page 41 et suivantes.

cune difficulté, car j'en ai acquis assez de preuves), ce n'a été qu'à force de provocations étrangères, qu'ils se sont déterminés à me nuire; et ils ne se sont familiarisés avec le crime, que par degrés. On leur avoit mandé, de Londres, que j'étois *l'homme de M. Pitt!* Ils avoient hésité à le croire. Ne me connoissant, alors, que sur la réputation que m'avoit faite ma vie entière, et ne sachant pas bien encore tout l'intérêt que leurs correspondans mettoient à m'en prêter une analogue à leurs sentimens et à leurs vues, ils engageoient ceux-ci à ne pas donner une confiance implicite à mes calomniateurs.

" Vous reconnoîtrez, à Londres," écrivoit l'un d'eux, " que Puisaye est *l'homme de Pitt.* J'en " suis fâché, mais cela est à *craindre.* Cependant, mettez-vous en garde contre ses ennemis. " Ils outrent ses torts; il a du mérite, beaucoup " de talens; nous en avons besoin; et *malgré* " *son fédéralisme,* je le crois pur royaliste," &c. 23 Novembre 1794*.

* Voyez Correspondance Secrète, &c. Tom. I. page 5.

Et le 5 Décembre, 1796, ils m'écrivoient à moi-même*, en me parlant de moi:

" Nous étions accablés de lettres de l'intérieur†,
" *et de l'extérieur même*, pour nous engager à nous
" mettre sur nos gardes; *à prévenir contre ce*
" *général*, les fidèles sujets qui seroient disposés à
" lui donner une confiance trop absolue. De plus,
" M. de Puisaye ne doit pas ignorer que *son asso-*
" *ciation avec Wimpffen* et autres *fédéralistes*,
" éleva contre lui des soupçons, sans doute in-
" justes, mais tellement graves, qu'il en reste en-
" core des impressions très-fâcheuses," &c. &c.

Je dois remarquer que ces deux passages développent, d'un même trait, l'opinion barbare dont j'ai parlé dans le second volume de ces Mémoires, et qui a été entretenue par un petit nombre d'hommes bornés, pour ne pas leur donner un

* Voyez Pièces Justificatives, : Lettres de Brothier et la Ville Heurnois.

† Je ferai connoître par la suite quelles étoient ces lettres *de l'intérieur*, et comment on les mettoit en circulation. Le lecteur peut, dès à présent, être assuré que cette manœuvre étoit uniquement dirigée par *l'extérieur*, et ce que ces Messieurs appeloient une réaction.

autre nom, qui pensoient que, plus la somme des maux qui pesoient sur la France seroit accablante, et plutôt elle reviendroit à ses anciennes habitudes, et à cet *ancien régime*, dont les abus les plus crians ne seroient plus que des fleurs, après la cruelle épreuve qu'elle auroit faite de tous les genres de tyrannie à la fois. Ainsi, la presqu'universalité des citoyens honnêtes demeurés en France, qui avoit pris part à l'insurrection des départemens, étoit mille fois plus coupable, à leurs yeux, que les monstres que le ciel avoit envoyés, dans sa colère, pour administrer ces salutaires leçons, et pour conduire le peuple à une comparaison qui ne pouvoit pas tarder à être suivie de regrets, de repentirs, et de retour.

On auroit pu leur demander : de quelle manière ce retour pouvoit-il donc s'opérer, même dans leur opinion, si le peuple ne s'armoit pas contre ses bourreaux ; et de quelle utilité leur seroit une insurrection, toute générale qu'ils la supposâssent, si les hommes capables de la diriger n'en prenoient pas la conduite? Mais ces hommes n'étoient pas eux! Voilà le secret. Eh! pourquoi n'y étoient-ils pas eux-mêmes? C'est depuis quinze ans la

réponse qu'on leur fait. Car enfin, il falloit ou faire, ou laisser faire les autres.

Cette opinion, quoique reléguée à quelques individus méprisés aujourd'hui par les gens honnêtes et sensés de tous les partis, a été l'un des obstacles les plus puissans qui se soient opposés à la restauration de la monarchie. Il est malheureusement des individus chez qui toutes les facultés de l'esprit se bornent à la mémoire, et qui sont privés d'un des dons les plus doux de la nature: celui d'oublier! Auprès d'eux, les services les plus importans, quinze années de dévoûment, de zèle, de privations, de dangers, et de peines, tous les sacrifices, enfin, ne sont pas capables d'effacer une pensée, une ligne, un mot écrit ou proféré en 1789, en faveur d'une liberté bien ordonnée, ou contre les abus de l'autorité arbitraire. Un homme *impartial*, à cette époque, étoit pire, à leurs yeux, que le *buveur de sang* le plus altéré; celui-là révoltoit par sa férocité; l'autre pouvoit séduire par sa modération!

Et c'est ainsi qu'on espère de ramener les esprits.

Je me hâte donc de répéter pour que les enfans

des mes enfans n'aient pas à reprocher à ma mémoire que j'aie pu me laisser infecter par la contagion, que je m'honorerai, jusqu'au dernier soupir, de l'amitié qu'a eue pour moi le respectable Wimpffen, et des marques d'estime que j'ai reçues de tant d'hommes aussi braves qu'humains, qui n'ont pas hésité de se dévouer pour délivrer leur patrie et pour faire cesser l'effusion du sang de nos parens, de nos amis, de nos enfans. Je ne suis plus leur compatriote, et je ne le serai jamais; mais je suis, à l'égard de la France, ce qu'un fils est à l'égard d'une marâtre pour qui la nature lui parle encore quelquefois, et qui, quoique déterminé à ne plus la revoir, n'en conserve pas moins un tendre souvenir de ses frères.

Néanmoins, aussitôt que leurs amis du dehors furent parvenus à lever leurs scrupules et à les convaincre qu'une cause juste peut être servie par des moyens iniques, ils ne connurent plus de mesures. L'expérience ne montre que trop que celui qui cesse aujourd'hui pour la première fois, de respecter un principe, ne verra demain que des préjugés dans tous les autres; et ces hommes qui craignoient d'attenter à mon honneur, en 1794,

n'ont pas hésité, plus tard, à conspirer contre ma vie, par des moyens aussi atroces que perfides. Je ne dois pas anticiper sur ces affreux détails. Il me suffira d'observer à quel point une fausse idée des droits de l'autorité peut égarer ceux qui s'en laissent circonvenir. Comme s'il étoit une puissance, au ciel ou sur la terre, à qui il fut donné de légitimer le crime!

Je leur avois fait entrevoir, en 1796, que je n'ignorois pas la part qu'ils avoient prise aux intrigues qui ont produit le désastre de Quibéron. Ils s'en excusèrent en ces termes *:

" Les intrigues qui ont dû influencer, suivant
" vous, Monsieur, ces terribles époques, &c. nous
" sont totalement inconnues et étrangeres : *elles*
" *cesseroient même de mériter une qualification*
" *aussi odieuse, si nous y avions eu quelque part;*
" *car nous ne faisons rien que par ordre*" !!!

Cette dénégation qui étoit pour moi un aveu formel, et qui le sera de même pour mes lecteurs, lorsque je les aurai mis en possession des preuves que j'ai acquises à ce sujet, prouve assez,

* Voyez Pièces Justificatives, Lettre de Brothier et de la Ville Heurnois, 13 Octobre, 1796.

sans doute, que ces misérables n'étoient, comme je l'ai dit, que les machines qui étoient mises en action par les intrigans du dehors. Après être parvenus à tromper la religion du Roi, ceux-ci n'eurent plus qu'à transmettre, au nom de Sa Majesté, des ordres de détail, qu'Elle ne connoissoit pas, et qu'on ne peut pas douter qu'Elle n'eût reprouvés.

Mais je dois répéter qu'il leur auroit été difficile de mieux choisir; et je terminerai cet aperçu de leur caractère, de leurs principes, et de leur conduite, en engageant le lecteur à suivre l'Abbé Brothier, à son exil à Cayenne, dans le journal intéressant qu'a publié l'Adjudant Général *Ramel*, l'un des proscrits qui se sont échappés de ce séjour d'horreurs. *Pichegru* et *Villot** étoient aussi de ce nombre; et ces derniers ayant été accueillis par le Gouvernement Britannique, et par les Princes François, n'auroient, sans doute, pas manqué de démentir son récit, s'il eût dit autre chose que la plus éxacte vérité†.

* On m'assure que *Villot* vit encore, et qu'au moment où j'écris, il habite Londres.

† Voyez le journal de l'Adjudant Général *Ramel*, imprimé à Londres, 1799.

Dans le malhcur, dont le propre, lorsqu'il est à son comble, est d'imposer silence au ressentiment et à la haine, pour faire place à des épanchemens mutuels, Brothier n'a obtenu ni l'amitié, ni l'estime d'aucun des déportés. Sa conduite et ses discours ajoutoient à leur supplice de toutes les heures. Il étoit leur tourment, leur espion; et ils en étoient venus au point de redouter sa surveillance au-delà de celle de leurs géoliers. Lorsque l'espoir d'une libération prochaine vint à leur luire, ils furent forcés d'user de toutes les précautions possibles pour soustraire leurs préparatifs à la connoissance de ce misérable. " On se cache de " moi," répétoit-il souvent, " on trame quelque " chose que je sais fort bien; et je ferai prendre " les gens sur le fait *."

Fidèle à ses principes de terreur et de sang, le fort de *Synamary* ne renfermoit qu'un scélérat, et ce scélérat y fut le seul ami de *Brothier:* c'étoit *Billaud-Varennes;* il suffit de le nommer!

" Je ne puis passer sous silence," dit l'Adjudant Général Ramel, " la conduite, les propos infâmes " de Brothier, dont j'ai déjà fait remarquer la liai-

* Page 120.

" son avec Billaud-Varennes; il faut séparer ici " de notre mémoire celui que notre mépris sépa- " roit de notre société. Je peindrai, d'un seul " trait, ce méchant prêtre, et de la main de son " collégue la Ville Heurnois. Celui-ci, à la suite " d'une dispute, pendant laquelle les injures les " plus grossières ne furent point épargnées, battoit " et souffletoit l'Abbé. Nous accourûmes à la " case.... Laissez, Messieurs, laissez-moi corri- " ger ce drôle-là," nous dit la Ville Heurnois; " ce traitement lui est nécessaire, et quand vous " le connoîtrez, vous me remercierez; c'est un dé- " mon de discorde; et l'Abbé Maury avoit bien " raison, quand il écrivoit aux Princes: *s'il ne s'a-* " *git que de tout brouiller, on ne pouvoit mieux* " *faire que d'employer l'Abbé Brothier, il désuni-* " *roit les légions célestes* *."

* Je ne doute pas que les lettres que l'Abbé Maury adressoit à M. le Régent, n'aient été interceptées, comme toutes celles que j'ai eu l'honneur d'écrire à ce Prince, depuis la fin de 1794 jusqu'à 1797. La vérité est un mauvais passeport auprès des courtisans. J'observe aussi, que lorsque j'ai dit que j'avois été le seul qui me fusse efforcé de la faire connoître, à l'égard de ces agens, je n'avois pas sous les yeux l'écrit que je cite: mais je doute fort qu'on puisse en nommer un troisième.

Ce passage doit faire présumer que le cœur de la Ville Heurnois n'a pas été fermé au repentir: et je ne crois pas que Dupresle Duverne et lui aient été jamais coupables au même degré; mais ils agissoient collectivement à l'instigation de Brothier qui lui-même n'étoit qu'un instrument (très-dangereux à la vérité) dans les mains des agens du dehors.

La première partie du plan dont il est ici question avoit pour objet d'opérer la contre-révolution, au moyen des provinces insurgées, à l'aide de l'Espagne.

" L'Espagne," lit-on dans une lettre déjà citée, *Correspondance secrète, &c. Tome I. p.* 3, " m'avoit fait assurer, sur parole d'honneur, que Monsieur" (Louis XVII vivoit encore) " seroit reçu " en Espagne par la Méditerranée, *viendroit par " terre,* et qu'on le conduiroit sur les côtes de " France; j'envoyois ce plan à Cha....; j'avois " établi cette correspondance par Paris et Rennes " ou j'étois. L'infâme Espagne, informée, nous " a trahi sans pudeur, *lors même qu'elle me recom" mandoit de me méfier de l'Anglois,*" &c.

N'importe à qui cette idée fut venue le premier;

le Duc de la Vauguyon qui faisoit alors les fonctions de premier ministre auprès de M. le Régent, l'avoit chaudement embrassée, et la considéroit comme sa propriété*. Car, le malheur a toujours été, que chacun ayant son petit projet de contre-révolution à part, vouloit en avoir exclusivement la direction, comme il en espéroit les avantages; ce qui ne pouvoit pas manquer de priver la cause commune de ceux qu'elle eût, peut-être, recueilli, du concours, au moins passif, de la plupart des intéressés, sinon des efforts simultanés de tous.

Il est manifeste, d'après la teneur de la lettre de M. de Castries, que M. de la Vauguyon avoit jugé

* " Il existe un parti extérieur qui compte sur l'appui de " l'Espagne; à la tête de ce parti sont MM. de la Vauguyon et " d'Antraigues. . . . .

. . . .

" Ce parti croit avoir pour lui le Roi d'Espagne, et entre au-" tres particuliers, le Marquis de Las Casas."—*Déclaration de Duverne de Presle, dit Dunant, page* 24.

" De Venise les détails vont à M. de la Vauguyon, et en " Espagne; car, l'Espagne veut toujours savoir où en sont les " royalistes."—*Seconde Déclaration du même, annexée au registre secret du Directoire, &c. ibid, page* 25.

Je ferai connoître plus tard que cette curiosité de l'Espagne a toujours été la même, jusqu'à l'époque de ma retraite des affaires. Voyez Pièces Justificatives, Lettres de l'Abbé Bernier, &c.

à propos de lui faire un secret de ce dessein. Car, l'opinion que le Maréchal y énonce sur la position politique et militaire de l'Espagne, ne permet pas de douter qu'il ne l'eût fortement désapprouvée: d'où il résulte une nouvelle preuve que la confiance et l'ensemble qu'il étoit si nécessaire de maintenir dans toutes les branches du parti royaliste, n'existoient même pas entre les plus intimes conseillers des Princes.

Il ne faut que se reporter à l'époque à laquelle le Ministre Espagnol avoit jugé à propos de faire de telles promesses (qu'il n'étoit pas plus en son pouvoir qu'en sa volonté de tenir), pour apprécier les motifs secrets qui le portoient à détourner le parti du Roi de France de rechercher les secours de l'Angleterre.

Et c'est en quoi il est difficile de disculper ceux qui, ayant reçu du Roi la charge de discuter ses intérêts les plus chers, et de diriger ses conseils dans une circonstance de laquelle dépendoient sa couronne et le sort de tout ce qui lui étoit demeuré fidèle, n'avoient pas hésité de lui représenter ce projet comme le moyen *le plus sûr, le plus noble et le plus favorable.* Ce qui, cependant,

est constaté par la lettre déjà citée de M. d'Avaray au Chevalier Charette (Vérone, 13 Août, 1795), où on lit ce qui suit:

" Il" (le Roi*) " se voit privé du moyen le " plus noble, le plus sûr et le plus favorable à ses " intérêts, d'aller vous rejoindre. L'Espagne, le " descendant de Louis XIV et de Philippe V, a " fait sa paix; et désormais les sollicitations pour " transporter le Roi à la Vendée par la Méditer- " ranée, sont vaines. Il ne nous reste donc plus " que les Anglois; c'est eux qui nous porteront " en France, si, comme il y a tout à parier, nous " ne pouvons obtenir des vaisseaux Russes de se " charger de cette noble entreprise," &c.

Le Maître et ses collégues, à l'imagination fougueuse et retrécie de qui toute conception paroissoit d'autant plus brillante, qu'elle étoit plus bisarre, n'eurent pas plutôt reçu des ordres, relatifs à ce plan qu'il prît, dans leurs mains, une forme et une extension que leur goût pour les fictions et leur sotte crédulité les portoient à donner à tout.

* Monsieur Régent de France, devenu Louis XVIII.

Ils avoient de fréquentes communications avec un agent Espagnol qui résidoit à Paris, sous le titre de commissaire à l'échange des prisonniers de guerre; et il paroît que cet homme, plus adroit qu'eux, les a fait donner, tête baissée, dans tous les piéges qu'ils prétendoient tendre aux autres.

Quoique ce soit anticiper, de quelque temps, sur l'ordre des événemens, je dois donner ici leur plan, tel qu'ils le firent parvenir en Bretagne, pour y être notifié, en mon absence, aux chefs royalistes de cette province, aussitôt que des circonstances que je ne tarderai pas à exposer leur eurent enfin donné la facilité de communiquer avec eux.

Ce plan m'a été développé par ceux mêmes à qui il fut adressé. C'étoient des personnes d'une grande considération, qui, sur le vu des pouvoirs dont les agens de Paris étoient porteurs, se sont dévouées, pendant deux ans, à être leurs correspondans immédiats en Bretagne. Ceux-là étoient parvenus à les aliéner de moi, en contrefaisant mon écriture, et en leur faisant remettre un ordre, prétendu être de moi, pour faire fusiller l'une

d'entre elles *. Mais comme la vérité se fait jour, tôt ou tard, et qu'il étoit difficile d'être long-temps en relation avec de tels hommes, sans connoître et sans mépriser leur caractère et leurs principes, ces mêmes personnes † prirent le parti de s'adresser franchement à moi, sur la fin de 1796, pour faire parvenir au Roi et à Son Altesse Royale Monsieur, leur opinion sur le compte de ces agens. Ils y joignirent les avis qu'ils jugeoient être de leur devoir de soumettre à Sa Majesté et à Son Altesse Royale pour réparer, s'il en étoit encore temps, le mal qu'ils avoient fait à la cause de la monarchie; et pour prévenir ceux qu'eux et leurs semblables ne pouvoient pas manquer de provoquer.

* La Bretagne et le Maine ont été inondés de semblables contrefactions. J'ai vu, et j'ai même été très-lié depuis avec plusieurs personnes dont on étoit parvenu à faire mes ennemis, en leur exhibant de tels ordres. C'a été là une des mesures les plus ordinaires des agens, tant à Paris qu'au dehors du royaume.

† Comme j'ignore quelle est la situation actuelle de ces gentilshommes, et quels peuvent être leurs intérêts ou leurs craintes, je dois m'abstenir de les nommer. Mais pour que cette précaution ne puisse donner lieu à aucuns doutes, je déclare que leurs noms sont connus du Roi et de Son Altesse Royale Monsieur. Il se présentera encore plusieurs occasions d'en parler.

Mes avis réitérés avoient, depuis long-temps, précédé les leurs: mais les précautions étoient si bien prises, qu'aucune de mes lettres ne parvenoit au Roi; et je n'ai pu m'acquitter de cette commission, que le 1er Avril, 1797. C'est de la lettre même que j'ai eu l'honneur d'écrire à Sa Majesté, à cette époque, qu'est extrait ce qui suit.

Le début de ce plan étoit que le Gouvernement Anglois trompoit les Princes François et les émigrés. D'où on concluoit que les insurgés royalistes ne devoient donner aucune confiance, ni aux promesses qui leur étoient faites, ni à celui qui les leur faisoit en son nom; car, par une conséquence naturelle, comme on me faisoit l'honneur de croire que je ne me serois pas laissé facilement tromper, mes compagnons d'armes ne devoient plus me considérer que comme un traître!

Secondement, la Cour d'Espagne étoit de toutes les Puissances de l'Europe, la seule qui eût l'intension désintéressée de replacer le Roi légitime sur le trône de France; ce qui, aux yeux d'hommes simples qui étoient aussi étrangers à la politique qu'aux intrigues, et qui éprouvoient, dans toute sa force, le pouvoir des sentimens de la nature et

des liens du sang, devoit paroître assez plausible. Elle étoit décidée à fournir tous les moyens, et à faire tous les frais, si les royalistes, de leur côté, se montroient disposés à la seconder.

Ce qu'on exigeoit d'eux étoit qu'ils se prêtâssent à un rapprochement avec le Gouvernement Républicain, et à des négociations, à l'ombre desquelles le général Hoche (qui, assuroit-on, s'y étoit engagé) feroit toutes les dispositions nécessaires pour incorporer les troupes royalistes et républicaines en une seule armée dont on lui promettoit le commandement général.

Pour opérer cet amalgame, sans éveiller les soupçons de la Convention, on insisteroit pour qu'une des principales clauses du traité à intervenir, entre elle et les insurgés, fût que ceux-ci conserveroient leurs armes et leur formation militaire à sa solde, et sous les ordres de leurs chefs (on devinera facilement que je ne devois être compté pour rien dans tout ceci.) A ce compte, Cormatin, à qui j'avois confié l'autorité, en mon absence, auroit le commandement général des Bretons ; Charette celui des Poitevins, Stofflet des Angevins, et ainsi des chefs de division et des officiers inférieurs qui

seroient maintenus dans leurs grades respectifs; le tout, cependant, en dernier ressort, aux ordres du général en chef Hoche.

On annonçoit d'avance le plan de la campagne prochaine, au-dehors, qui étoit de faire pénétrer l'armée de Rhin et Moselle, et celle de Sambre et Meuse, aussi avant qu'il seroit possible en Allemagne, tandis que celles du Midi s'enfonceroient en Italie; de manière que les unes et les autres fussent hors de portée de se mêler des affaires de l'intérieur.

Indépendamment des sommes immenses que l'on faisoit espérer, on avoit tellement compté sur la crédulité des Bretons, qu'on leur promettoit un renfort de quarante mille Espagnols, qui seroient amenés dans la Baie de Quibéron, pour débarquer sur la côte du Morbihan; c'étoit là que Louis XVII devoit être proclamé; on parloit bien de conduire Monsieur, de Vérone en Espagne, par la Méditerranée, mais comme ce Prince devoit faire le voyage par terre, pour se rendre à la Vendée*, et que la question de la régence étoit

* Cette idée bisarre d'amener M. le Régent par terre à la Vendée, n'étoit-elle donc pas suffisante pour ouvrir les yeux de

encore présente à la mémoire de ceux qui n'avoient pas perdu le souvenir de Toulon, on ne se servoit guère du nom des Princes, qu'autant qu'il le falloit pour convaincre que ce projet avoit reçu leur approbation. Quoiqu'il en soit, les armées républicaine, Espagnole, et royaliste, ainsi réunies, se mettroient en marche pour aller combattre celle de l'intérieur, trop foible pour protéger Paris, et hors d'état de recevoir des renforts, vu l'éloignement des troupes Conventionnelles, qui auroient, d'ailleurs, assez d'occupation au Nord et au Midi.

Pendant ces entrefaites, une armée aux ordres des officiers dont Hoche et ceux qui lui étoient devoués redoutoient la surveillance et les principes, et composée des mutins, des pillards, et des scélérats qui avoient porté le fer et le feu dans les propriétés, et le déshonneur et la mort dans les familles des royalistes, et dont l'amalgame avec eux eût été une monstruosité impraticable, devoit être organisée, tant bien que mal, et jetée sur les côtes d'Angleterre ou d'Irlande, pour détourner

quiconque n'ignoroit pas combien de temps se seroit écoulé, dans la supposition même du succès le plus complet, avant de pouvoir abréger la lenteur, et lever les difficultés de ce trajet.

l'attention des Anglois, et pour prévenir tout obstacle et toute intervention de leur part.

Les evénemens qui ont suivi ont eu une coïncidence assez frappante avec plusieurs parties de ce plan, pour qu'on puisse se permettre de croire qu'elles ont été séparément adoptées par ceux qu'on annonçoit devoir participer à son exécution. Mais il est également sensible que ceux-ci n'ont pu prendre l'engagement d'y concourir, que dans la vue de fins respectivement contraires, et aussi opposées entre elles, que l'étoient les opinions, les principes, et les intérêts de chacun ; et que les principaux moteurs n'avoient confié leurs intentions secrètes qu'à ceux qui pouvoient espérer des avantages réels, en faisant cause commune avec eux.

On conviendra que le projet de faire agir et de diriger vers un but unique des intérêts aussi contrastans, étoit une conception plus spécieuse que facile à réaliser ; et comme chacun n'avoit en vue que de tromper les autres et d'obtenir son objet particulier à leurs dépens, tous les effets de ces artifices devoient se réduire, comme ils l'ont fait, à assurer les succès de l'ennemi commun.

Cependant, le parti du Roi de France étant le seul qui, dans tous les cas, ne pouvoit rien gagner à une telle association, il étoit celui qui devoit y perdre davantage.

Que le Gouvernement Espagnol ait eu assez d'influence sur le Governement Républicain pour diriger indirectement ses conseils vers des mesures qu'il étoit d'ailleurs de l'intérêt de celui-ci d'adopter, c'est ce que ses liaisons avec *Tallien*, qui, depuis la mort de Robespierre, avoit commencé a jouir de quelque crédit, et qui étoit en outre l'agent secret du parti constitutionnel, peuvent rendre vraisemblable.

Que la Convention ait saisi le moyen le plus efficace qui se fût encore offert de supprimer la guerre intestine, ce en quoi elle trouvoit le triple avantage de détruire ce foyer d'insurrections contre lequel elle avoit, jusqu'alors, fait tant d'efforts inutiles, de conjurer l'orage qui se formoit contre elle, en Angleterre, et d'avoir à sa disposition cent mille hommes de plus, pour pousser la guerre avec vigueur au dehors; c'est ce qu'on pourra croire sans peine.

Que Hoche se soit laissé aller aux vues d'un parti, qui lui garantissoit, dans l'usurpation de la régence ou du trône par un Prince Espagnol, la stabilité de son élévation; ou que, plaçant sa gloire à achever l'œuvre que le Comité de Salut Public lui avoit confiée, il ait jugé que les mesures qu'on lui proposoit étoient les plus propres à détruire le parti royaliste dans les provinces insurgées; cela est encore possible.

Qu'enfin, on se soit joué de la crédulité et de l'ineptie des hommes qui agissoient au nom du Roi légitime, soit pour anéantir son parti, soit même pour le faire servir à seconder des desseins dont le succès devoit exclure à jamais les Princes ses oncles de leurs droits, et les priver, sans retour, de l'assistance de la Grande Bretagne, pour qui la découverte même de ce nouveau projet de l'ambition Espagnole ne pouvoit pas manquer d'être un motif de plus de les servir; toutes ces choses se conçoivent et s'expliquent.

Mais que les constitutionnels dont plusieurs à peine rappelés de leur exil, et d'autres dispersés encore sur tous les points de l'Europe, n'y avoient

entendu que des paroles de haine et éprouvé que des procédés de vengeance*; que Hoche qui avoit donné l'exemple de la révolte, dans le palais du souverain qui étoit confié à sa garde; que les meneurs de la Convention, assis encore sur les bancs d'où ils avoient envoyé leur Roi à l'échafaud, se soient réunis de bonne foi, pour faire ce que les agens des Princes appeloient la contre-révolution, c'est à dire, pour remettre entre leurs mains leurs vies et leurs fortunes, sans conditions, sans traité, sans garantie; c'est ce que personne, pour peu qu'il ait la plus légère idée de l'état des choses et de la disposition générale des esprits, ne se persuadera jamais.

Je dois déclarer que je suis certain, autant qu'on peut l'être, que jamais les agens de Paris n'ont eu la moindre communication, ni directe, ni indirecte, avec aucun des gouvernemens républicains, qui se sont succédés, ni même avec aucun de leurs mem-

* Personne malheureusment n'ignore les persécutions qu'ont éprouvées plusieurs des émigrés, d'une époque postérieure au commencement de 1793, dans les pays étrangers, à l'instigation et de la part même de quelques-uns de ceux de leurs compatriotes qui avoient quitté la France, dès la manifestation des premiers troubles: et il est inutile d'en citer des exemples.

bres, quoiqu'ils aient souvent assuré le contraire. Toutes leurs intelligences se sont bornées à quelques membres des corps législatifs, et en très-petit nombre. Car, la plupart de ceux qui ont été proscrits, en différens temps, sous ce prétexte, n'avoient eu avec eux aucune relation, non-seulement de personnes, mais pas même d'opinions ou de principes.*

Il en a été de même à l'égard du Général Hoche†. Il est très-probable, sans doute, que le

* Voyez le Journal de l'Adjudant Genéral Ramel, où il traite de calomnie, le projet qu'on leur supposoit *de faire une révolution en faveur de Louis* XVIII, page 17 ; les expressions de Marbois, page 108 ; les dernières paroles de Tronçon du Coudray, page 114, &c. Pichegru peut faire une exception, quoique je doute fort qu'il les ait jamais vus ailleurs qu'à Cayenne. Aussi ne parlai-je que de la plupart d'entre eux.

† En 1796, Hoche étant à Rennes, fut manqué d'un coup de pistolet, que lui tira un homme à qui les agens de Paris avoient fait offrir *le choix d'une somme de douze cents livres ou de la croix de St. Louis* pour commettre cet assassinat !!! Ils firent répandre ensuite que c'étoit moi qui en étois l'auteur. Sur le reproche qu'en fit un des officiers de mon armée à un des émissaires qu'ils avoient envoyé parcourir la province pour y répandre des calomnies contre moi, cet émissaire lui avoua le fait, et chercha à le justifier par le prétendu manque de foi, dont ils accusoient Hoche. Hoche ne leur avoit rien promis ; car ils n'ont jamais eu, dans tout ceci, de communication directe qu'avec le Commissaire Espagnol. Mais il étoit né-

Commissaire Espagnol les avoit assurés de la concurrence de toutes les parties, en faveur du Roi légitime ; mais il n'est pas moins surprenant qu'on ait pu donner la moindre confiance à un artifice aussi grossier ; et la conduite subséquente de l'Espagne elle-même, celle de Tallien, de Hoche, et de leurs prétendus amis dans la Convention, ont clairement démontré dans quel esprit cette chimère étoit offerte à la simplicité des royalistes, et à l'aveugle présomption de ceux qui prétendoient les diriger.

C'étoit, cependant, à cette pitoyable intrigue, qu'étoient sacrifiés, sans hésitation, les avantages que l'on pouvoit, enfin, se promettre du concours de l'Angleterre en agissant loyalement avec elle. Mais comme ceux qui croyoient avoir engagé cette affaire avec l'Espagne s'en étoient exclusivement réservé la direction et les honneurs, on

cessaire de généraliser cette erreur, pour donner quelque consistence aux mensonges qu'ils avoient adressés au Roi.

Il y a, dans ce trait, une complication de lâcheté, de bassesse, et d'infamie, qui suffit pour faire connoître l'esprit des hommes à qui j'avois affaire.

Comme cette aventure se représentera plus tard, j'en renvoie les détails et les preuves à un autre moment.

ne s'en occupa pas avec moins d'activité de la partie subsidiaire du plan, qui, pour beaucoup de gens d'ailleurs, étoit la principale, et qui a fini par devenir telle pour tous, aussitôt que les événemens eurent prouvé la futilité de la première.

On ne négligea donc rien de ce qui pouvoit, dans l'opinion des meneurs, les conduire à s'emparer de la direction des moyens que cette Puissance étoit disposée à fournir au parti du Roi, dans le cas où ils seroient réduits à la nécessité de se servir d'elle.

Il n'étoit pas difficile de concevoir que le crédit dont je paroissois jouir à Londres, je le devois uniquement à la confiance des insurgés Bretons, et à l'autorité que cette confiance m'avoit donnée sur eux. Or, puisque je ne me montrois pas plus disposé à les faire servir d'instrumens à l'ambition de quelques individus, qu'à m'écarter de la ligne de conduite que l'honneur et l'intérêt de la cause royaliste m'avoient tracée à l'égard de l'Angleterre, tous les efforts se réunirent pour faire passer cette confiance et cette autorité entre les mains d'un chef quelconque, qui, moins instruit que je l'étois de ce qui se passoit au-dehors, croiroit, peut-

être, qu'il seroit de son devoir de se laisser aller à toutes les impulsions qu'on jugeroit à propos de lui donner.

Ce n'étoit pas une chose facile de me priver des sentimens que mes compagnons d'armes avoient conçus pour moi, et qui étoient, en quelque façon, le premier anneau de la chaîne qui nous unissoit tous les uns aux autres: on se flatta d'y réussir, en faisant secrètement intervenir un ordre du Roi: c'étoit se montrer bien ignorant de la nature et de l'état des choses.

Mais je dois remettre à un autre moment ce que j'ai à dire à ce sujet, afin de ne pas détourner l'attention du lecteur de dessus cette partie de mon récit, qui est véritablement la clef de tous les événemens qui ont suivi.

Le temps n'étoit pas encore venu où l'aveuglement a été porté au point de croire que l'on pouvoit, sans danger pour l'existence du parti royaliste armé, lui donner des chefs aussi étrangers aux habitans, aux officiers et aux soldats, qu'ils l'étoient aux principes, aux progrès, à l'esprit de cette insurrection, et à la vicissitude des circonstances dans lesquelles elle s'étoit formée et avoit continué

d'agir ; et puisqu'il étoit impossible de me donner un successeur en Bretagne, on s'arrêta au dessein de faire en sorte que l'expédition que l'Angleterre méditoit contre les côtes de cette province, y rencontrât tant d'obstacles, qu'elle fût enfin contrainte de la diriger sur un pays qui seroit aux ordres d'un autre chef.

Ce chef et ce pays étoient le Chevalier Charette et la partie du Poitou qu'occupoit son armée.

C'est ici que l'ignorance des choses cesse, en quelque façon, de servir d'excuse à des reproches plus graves. Car, il n'est pas un homme, quelque étranger, d'ailleurs, qu'il puisse être à l'histoire de la révolution Françoise, qui, par l'inspection seule de la carte, ne soit en état de prononcer sur la question de préférence entre la Bretagne et le Poitou pour une opération aussi importante que devoit l'être celle dont il est ici question, puisqu'il est vrai de dire que de son issue pouvoit dépendre le sort du monde entier. Plus il étoit glorieux pour Charette de se maintenir, depuis deux ans, contre toutes les forces qui lui étoient opposées, sur une surface de quelques lieues, coupée par des marais, des bois, des ravins, et presque entièrement

dévastée, sans autres ressources que celles qu'il trouvoit dans son esprit et dans son courage; plus on devoit se convaincre de l'impossibilité d'y faire agir et subsister une armée régulière. Et il n'étoit personne qui ne sût parfaitement que, si cet intrépide chef avoit eu quelques milliers d'hommes de plus, cette longue et mémorable défensive, qui a consacré son nom à la postérité, lui eût été impraticable; car tout a une mesure; et les choses n'ont de solidité, d'effet, et de durée, que par leur proportion entre elles.

Mais l'animosité, la sordide ambition et l'envie ne sont pas susceptibles de réflexions. Aussi les plans divers qui, depuis dix ans, ont succédé à celui-ci, provenus des memes têtes, et confiés aux mêmes mains, ont-ils eu le même sort.

La Vendée avoit laissé une grande renommée; et quoique sa gloire, si justement acquise, fût au-dessus de ce qui lui restoit de forces réelles, elle étoit loin encore d'en être dépourvue. Son territoire, épuisé d'hommes et des choses nécessaires à la vie, séparé de la mer par un intervalle de douze lieues qui étoient au pouvoir de l'ennemi, cerné, d'un côté, par un cordon de places et de camps

fortifiés, et, de l'autre, par un fleuve * qu'une première et trop fatale épreuve avoit fait désormais considérer à ses habitans comme la limite naturelle au-delà de laquelle ils ne devoient pas porter leurs efforts †, renfermoit, cependant, assez de défenseurs, pour conserver cette conquête à la royauté, et pour favoriser, par une diversion importante, toute expédition qui seroit faite ailleurs. C'étoit sous ce point de vue, que M. de la Roberie, Aide de camp de Charette, en avoit parlé lui-même au Ministre Britannique; et ce fut dans l'objet de

* La Loire.

† Il n'est pas un officier ou soldat, de ceux qui ont fait *réellement* la guerre de la Vendée—(Je dis *réellement*, parce que je sais qu'il est dans les pays étrangers une foule d'aventuriers qui se donnent pour l'avoir faite, quoiqu'ils n'y aient jamais mis les pieds); il n'est pas, dis-je, un Vendéen qui ne convienne que les suites funestes du passage de la Loire, en 1793, avoient laissé une telle impression sur l'esprit des habitans, qu'il n'étoit au pouvoir de qui que ce fût de les engager à traverser, une seconde fois, ce fleuve. Cependant, la première opération que l'armée de débarquement, une fois dans la Vendée, auroit eu à faire, eût été d'effectuer ce passage, pour se porter en avant. Il étoit donc beaucoup plus simple d'aborder directement en Bretagne, pour éviter des difficultés qui, en supposant même toutes les chances favorables pour nous, ne pouvoient, cependant, être levées, qu'au prix de plusieurs combats, et par une perte aussi inutile qu'irréparable d'hommes et de temps.

tout préparer pour cette diversion, que je le fis partir d'Angleterre, pour aller prévenir ses compagnons d'armes, et son général. Malheureusement cette côte, qui n'est abordable que quinze jours ou trois semaines dans le cours de l'année, et qu'on représentoit comme étant si propre à un débarquement considérable de troupes, a été son tombeau, comme celui de deux autres que j'envoyai successivement dans le même dessein.

La Roberie étoit animé de l'esprit qui distinguoit généralement les principaux chefs des royalistes insurgés; leurs travaux, leurs sacrifices, les dangers de leur position, et le sentiment vrai de leurs services, les mettoient au-dessus de l'envie; peu leur importoit comment et où les secours de l'Angleterre arriveroient, pourvu qu'ils arrivâssent; ils ne faisoient pas de distinction de cantons, de provinces. Ils n'avoient tous qu'un but unique, la restauration de la monarchie. Et ils pensoient généralement, que plus les moyens de faire triompher la cause pour laquelle ils avoient versé tant de sang, pourroient se multiplier et s'étendre, plutôt ils atteindroient le terme de leurs travaux, et en recueilleroient le fruit.

Le lecteur voudra bien ne pas perdre de vue, qu'à l'époque dont je parle, j'étois loin de deviner tout ce qui se tramoit, et que ce n'a été que long-temps après l'affaire de Quibéron que j'en ai acquis la connoissance et les preuves. On m'a bien communiqué, pendant mon séjour à Londres, quelques-uns des mémoires dont le Gouvernement étoit assailli, relativement aux insurgés, par des hommes dont chaque ligne trahissoit l'ignorance d'un sujet qui leur étoit absolument étranger. Tantôt c'étoit un plan de descente sur la côte de St. Jean de Mons ; tantôt la prise de Norimoutier, ou la conquête de l'Ile Dieu, &c. Je prenois cela pour ce que cela valoit ; et comme les rapports que faisoient, depuis le commencement de la guerre, les commandans des escadres en station dans ces parages, étoient des réponses plus que suffisantes à ces oisives spéculations, je n'ai jamais eu à les discuter sérieusement.

Si la Vendée eût offert les mêmes avantages pour une opération de cette nature que ceux que présentoit la Bretagne, ce pays vaste, riche en subsistances, parfaitement situé pour recevoir des secours, pour communiquer sur tous les points, avec les flottes amies, pour se défendre, pour se porter

au-dehors; qui renfermoit trois cent mille hommes en état de porter les armes, dont plus d'un tiers étoit déjà soumis à une organisation qui pouvoit s'établir facilement partout en moins de quinze jours, et s'étendre sur les autres provinces, à mesure qu'on se porteroit en avant: si, dis-je, la Vendée eût offert tous ces avantages, il m'eût été, certes, fort indifférent, sur laquelle de ces deux contrées l'Angleterre eût porté son expédition. – Quel intérêt personnel, en effet, pouvois-je avoir à ce que la Bretagne fût préférée? Quelqu'avide que l'on suppose mon ambition, le succès ne la plaçoit-il pas au-dessus des localités? Et n'eût-ce pas été à la négociation que j'avois achevée, à l'alliance que j'avois procurée au parti royaliste, et à la détermination à laquelle j'avois porté le Gouvernement Britannique de reconnoître le Roi de France et d'embrasser ouvertement sa cause, que mes compatriotes proscrits auroient dû l'avantage de retrouver une patrie, le monarque des sujets, les François le repos et leur Roi, et l'Europe une paix durable? Ceux qui ne croient pas que cela puisse suffire à l'ambition d'un homme, attachent assurément à ce mot d'autres idées que moi.

Cependant, les auteurs et exécuteurs du plan dont il s'agit, c'est-à-dire, les hommes qui ont volontairement provoqué le désastre de Quibéron, dans la poursuite aveugle de leurs idées favorites, n'ont pas cessé, depuis cette épouvantable catastrophe, de répéter que si la descente se fût faite à la Vendée, elle auroit obtenu le succès le plus complet. Et ceux, dont le nombre n'est pas petit, qui sont dans l'usage de croire, de penser et de dire sur la parole des autres, l'ont si souvent répeté depuis, qu'il en est beaucoup encore qui en sont réellement persuadés.

Les agens du Roi à Paris m'ont écrit à moi-même, qu'ils regrettoient, *avec toute la France royaliste, que la descente se fût effectuée à Quibéron, et ne l'eût pas été à l'Ile Dieu, &c.**

Je ne sais pas trop ce que ces Messieurs entendoient par *la France royaliste.* Ce ne pouvoit assurément pas être les royalistes en armes; mais ceci prouve encore l'habitude où ils étoient de donner au Conseil des Princes pour l'opinion générale de leur partisans celle de ces royalistes

* Voyez Pièces Justificatives, Lettre de Brothier et de la Ville Heurnois, 15 Octobre, 1796.

neutres ou mixtes, qui, s'ils eussent été capables d'avoir une opinion à eux, dans le cours de cette révolution, auroient, il n'en faut pas douter, adopté une conduite plus droite et moins pusillanime, et qui marquoient, par cela même, la mesure de la confiance qu'on devoit leur accorder.

A la guerre on n'a pas de meilleur instructeur que son ennemi; et en oposition à cette France royaliste, je pourrois, avec plus de raison, invoquer l'opinion de la *France républicaine*. Car, on supposera, sans doute, que les chefs républicains, surtout ceux qui faisoient la guerre contre nous, étoient plus instruits de ce qui pouvoit leur nuire, et du fort et du foible de l'attaque et de la défense des pays où ils combattoient, que des hommes dont la politique comme le courage étoient mesurés sur l'étendue des greniers et des caves qui leur servoient de retraite.

Ainsi, pour éviter au lecteur les réflexions que me suggère ce passage de la lettre des agens de Paris, dans lequel il verra, sans doute, comme moi, une atteinte indirecte de justification, je vais mettre sous ses yeux, l'opinion qu'a consignée à cet égard un général républicain qui a fait toute

la guerre de la Bretagne et de la Vendée, et qui a occupé successivement des commandemens particuliers sur presque tous les points des pays qui en ont été le théâtre.

Cet officier est le Général *Danican*, de qui je ne suis pas personnellement connu, et avec qui je n'ai jamais eu aucune relation, ni directe ni indirecte. Son ouvrage a été imprimé à Londres, en 1798*; il contient grand nombre de faits qui sont à ma connoissance, et indique, en son auteur, un fonds peu ordinaire d'esprit d'observation. Voici comme il s'explique sur l'objet dont il s'agit. Page 181 et suivantes:

« Les hommes sur la rapport desquels Mon-
« sieur a mis pied à terre dans une chétive isle,"
(l'Isle Dieu) « pour aller, de là, aborder dans la
« Vendée, connoissoient, sans doute, bien peu
« la position de Charette et les forces immenses
« de la république. Où étoit donc l'avantage d'al-
« ler conquérir un désert, d'où il étoit presque
« impossible de sortir, tant à cause de la Loire,
« que des places fortifiées qui environnent *cette*

* De l'imprimerie de Baylis, Greville Street, Holborn; et se trouve chez J. Deboffe, Debrett, Dulau, Boosey, &c.

“ *Vendée détruite?* ¿Combien Charette avoit-il “ de monde à sa disposition? Pas dix mille com- “ battans.

“ Les Princes doivent savoir, par expérience, “ qu'il y a fort peu de gens *capables de bien ob-* “ *server;* et ils peuvent attribuer *de très-grands* “ *malheurs* aux idées de certaines personnes qui “ ont grand soin de voir ce qui n'existe pas, et de “ ne point apercevoir ce qui existe réellement.

“ Si on n'eût pas tant menti sur les Chouans “ et sur la Vendée, l'ordre seroit rétabli en “ France: on trouvera difficilement une occasion “ aussi avantageuse que celle qu'on a manquée “ à Quibéron.

“ Là les moyens de réussir se présentoient de “ toutes parts: munitions abondantes, armes, ar- “ gent, soldats, dévoûment bien connu des Bre- “ tons, révoltes à Paris, famine terrible dans l'in- “ térieur, m'épris général pour le gouvernement: “ tout sembloit se réunir pour assurer des succès “ aux royalistes. Et si, à cette époque, ils eus- “ sent remporté un avantage éclatant, *ils entraî-* “ *noient toute la France dans leur parti.*

“ A l'instant de la descente, pour quoi les Chou-

" ans, *si nombreux alors*, n'exécutèrent-ils pas
" des mouvemens simultanés, sur toute la sur-
" face du pays insurgé? Les chefs royalistes de-
" voient sentir combien ces sortes de diversions
" pouvoient favoriser leurs entreprises*; et au
" lieu d'agir méthodiquement, et suivant les lois
" de la guerre, il convenoit d'opposer aux répub-
" licains les moyens que ceux-ci employoient
" toujours, c'est à dire, se porter en masse sur un
" point, et intimider à vingt lieues à la ronde.
" Il falloit, *au lieu de commencer par où on de-
" voit finir, conduire les royalistes au milieu de
" la Bretagne*, propagander, en tous lieux, des
" maximes de clémence, l'amour de l'ordre et de
" la patrie, et prêcher d'exemple des gens déjà
" convertis. Tout cela devoit s'exécuter, une
" heure après le debarquement. En pareil cas,
" il faut saisir à propos la moindre circonstance,
" et employer, autant que possible, les armes et
" la persuasion.

* Ces questions qui se présentent, si naturellement, à l'esprit de tout homme éclairé et honête qui connoissoit l'état des choses, et qui n'a pas pénétré cet affreux mystère, recevront leurs réponses lorsque j'en serai là.

“ *Une marche prompte, et des hommes fervens,*
“ *grossissoient l'armée royaliste de toute la po-*
“ *pulation du pays.* Les cantonnemens républi-
“ cains, disséminés sur un territoire immense,
“ n'avoient pas le temps de se rassembler, et plu-
“ sieurs d'entre eux se joignoient au vainqueur :
“ c'est de cette manière que trois mille hommes
“ débarqués pouvoient, en huit jours, changer
“ les destinées de la France. Quelques livres de
“ pain et des souliers dans les havresacs, beau-
“ coup d'ordre et du secret, suffisoient pour faire
“ réussir une semblable expédition ; et les im-
“ menses magasins qu'on devoit laisser en rade ne
“ devenoient point la proie des républicains.

“ En faisant ces réflexions, je ne prétends pas
“ blâmer la conduite des infortunés qui ont péri
“ à Quibéron ; et je déclare à leurs bourreaux
“ que, si j'eûsse encore commandé à *Vannes,* je
“ me serois joint franchement aux royalistes.
“ Réunir des François à des François, quel beau
“ crime à commettre,” &c.

Le Général Danican n'étoit pas le seul qui fût dans cette disposition : il s'y est conformé plus

tard ; mais l'occasion avoit fui, pour ne plus se représenter.

Je prie instamment le lecteur de ne pas perdre de vue cette importante citation ; car, si la première partie s'applique naturellement à la question actuelle, celle qui a rapport aux détails d'exécution relatifs à l'affaire de Quibéron, ne contient pas une pensée qui n'ait été la mienne, pas un mot que je n'aie exprimé aux Ministres Anglois sur la manière d'ont je n'ai pas cessé de déclarer que cette expédition devoit être conduite. Mes Mémoires au Gouvernement Britannique, que j'ai donnés dans le volume précédent, fournissent déjà la preuve que je ne lui ai pas laissé ignorer que ce ne seroit qu'avec de la promptitude et de l'audace, et qu'en faisant pénétrer les troupes dans l'intérieur de la Bretagne et jusqu'aux portes de Rennes, qu'on pouvoit s'assurer du succès ; et mes ennemis eux-mêmes ont eu la maladresse de m'en faire un reproche*.

* L'auteur du *Political State of Europe for the year* 1795, prétend, d'après le pamphlet anonime qu'il s'est approprié (*Lettre d'un Officier à bord de la Pomone*), *qu'on faisoit continuellement des plaintes contre moi, qui, n'étant pas du tout militaire, et pensant que j'avois plus de ressources du côté de Rennes,*

En voilà assez, sans doute, pour faire apprécier ce projet, sous les rapports généraux; mais il étoit encore des rapports circonstanciels qui, si l'on n'eût pas été dans l'ignorance absolue de tout ce qui se passoit, auroient seuls dû suffire pour en démontrer *l'impraticabilité* et le danger.

On a vu, dans le second volume de ces Mémoires, que l'armée de la Vendée, proprement dite, qui, pendant les derniers mois de 1793, avoit rempli la France du bruit de ses victoires, et qui

parlois toujours de marcher en avant, et de me jeter sur cette ville.

Complaints were continually made against M. de Puisaye, who, not being at all a military man, and thinking that he had more resources on the side of Rennes, spoke always of advancing and flinging himself on that town.

J'aurai plus d'une fois à remercier ce compilateur des preuves qu'il m'a réservées.

J'ignore, au surplus, ce qu'il entend par être militaire; si c'est sous le rapport professionnel qu'il me refuse ce titre, il a tort: puisqu'au moment de la révolution j'étois à peu près de pair avec presque tous les officiers de mon grade, qui, après une longue paix, n'avoient guère de leur état que les connoissances théoriques que donnoient la lecture et les manœuvres d'esplanades; si c'est sous celui de la guerre que je faisois, depuis deux ans, et à cause de l'empressement que je mettois à marcher en avant, et à arracher à une mort certaine les malheureuses victimes (qu'une conduite différente a sacrifiées), pour les mener à des succès presque certains, on conviendra, du moins, que ce motif et cette preuve ne sont pas heureusement choisis.

avoit mis la République à deux doigts de sa perte, n'étoit pas celle de Charette ; et que ce général, demeuré sur son petit territoire avec la division qu'il commandoit, quoiqu'il s'y fût conduit avec habileté et valeur, n'avoit pris aucune part à ces mémorables combats qui ont justement acquis au nom Vendéen le plus fort de sa renommée. Stofflet, compagnon de la gloire de Bonchamps, de l'Escure, de la Roche Jacquelin, &c. avoit survecu à ces héros, et les avoit remplacés dans le commandement général, par le droit d'ancienneté et par le choix de tous. Ces restes précieux, ralliés par ses soins, retranchés derrière la Loire qu'ils avoient, comme miraculeusement, repassée, y formèrent une armée à part, parce que Charette préféra d'être indépendant*. De ce moment, il s'établit entre les chefs une rivalité qui, comme

* Après la mort de la Roche Jaquelin, Charette continua encore quelques temps de servir sous les ordres de Stofflet, comme il est prouvé par le brevet de commandant général de l'artillerie donné par le Conseil au Général Beauvais, que celui-ci à publié dans l'extrait de ses Mémoires imprimés à Londres, 1798.

On y voit que, dans cette délibération du Conseil Général, qui est du 7 Juin, 1794, le Chevalier Charette ne prenoit encore que le troisième rang, et Stofflet le premier. L'ordre des

toutes les rivalités de cette nature, ne pouvoit pas se restreindre long-temps dans les bornes de l'émulation, et qui ne devoit être productive que d'effets très-funestes, si l'on n'employoit pas des mesures propres à opérer un rapprochement. Mais le projet en question ne pouvoit tendre qu'à rendre ce rapprochement impossible, en multipliant les sujets de mécontentement, et en les aggravant par l'injure qui est la plus sensible à des hommes dévoués, le mépris ou l'oubli affecté de leurs sacrifices et de leurs services; et l'armée de la Vendée, l'armée de Stofflet ne pouvoit pas considérer sous un autre point de vue la préférence gratuite qui seroit donnée sur elle à la division de Charette. Car, dans cet arrangement, Charette de-

signatures étant ainsi qu'il suit: "Fait en Conseil Général, le 7 Juin, 1794, l'an 2me du Règne de Louis XVII. Signé, *Stofflet*, *Sapinaud*, le *Chevalier Charette*, le *Chevalier de Fleuriot*, *Général; de Vaugiraud*, *Chef de Division; de la Roberie*, *de Couetus*, *de Rostaing*, *Brin*, *Cazeau*, *de la Bouère*, *Guerin*, *de Bruc*, *Chenier du Chesne*, *du Lac*," &c. &c.

M. de Sapinaud a commandé plus tard la division qui a été connue sous le nom d'Armée du Centre. Si la célébrité s'attachoit toujours au mérite, ce général, aussi modeste que brave, ne l'auroit pas plus cédé, sous ce rapport, à aucun de ses collégues, qu'il ne l'a fait, depuis le commencement de la guerre, sous ceux du dévoûment, du zèle, et des services.

devoit être investi du commandement suprême, aveo le brevet de Lieutenant Général et on ne donnoit à Stofflet, que celui de Maréchal de Camp.

Il m'étoit bien impossible, ignorant, comme je le faisois, cette déplorable intrigue, de faire parvenir à M. le Régent la vérité que l'on sembloit mettre d'autant plus de prix à écarter de lui, qu'il lui étoit plus important de la connoître. Cependant, pour prouver que je n'ai pas à me reprocher d'avoir négligé un seul des devoirs que m'imposoit le soin de ses intérêts, je dois dire qu'aussitôt que j'ai été mis en possession du fil qui m'a conduit dans ce labyrinthe de perfidie et de ruses sordides, j'ai pris la liberté d'en faire part à ce Prince.

Après lui avoir donné un aperçu de la formation de la Vendée, et avoir rétabli les faits qui avoient été jusqu'alors si grossièrement dénaturés dans les rapports qui étoient parvenus à son Conseil, j'ajoutois (Avril 1797) :

« C'est à cette époque que la division du Chevalier Charette commença à faire un corps d'armée particulier : cette première désunion annonça lès malheurs qui devoient la suivre ; un seul mot de la part des Princes eût pu les pré-

" venir ; on donna des ordres en leur nom, qui " durent nécessairement les aggraver et y mettre " le comble.

" Il n'en est pas des armées insurgées comme " des troupes de ligne, qu'une ordonnance, un " commandement font mouvoir au premier signal. " Parmi des hommes qui font la guerre volon- " tairement et à leurs frais, qui, pour la plupart " du temps, manquent de tout, et qui ont le sen- " timent de leurs sacrifices journaliers, le dévoû- " ment seul tient lieu du discipline, et la con- " fiance donne l'autorité. Sans doute, les roya- " listes de la Bretagne et de la Vendée reçoivent " avec respect et soumission les ordres d'un " maître pour qui ils ont versé tant de sang, et " pour qui ils sont encore disposés à périr ; mais " lorsque ces ordres ne leur sont pas transmis par " ceux en qui ils ont placé leur confiance, ils " sont d'autant plus portés à douter de leur au- " thenticité, qu'ils ont été souvent les victimes " des piéges que leur ont tendus les républicains, " en supposant des envoyés porteurs de dépêches " des Princes, ou prétendus revêtus de leurs pou-

" voirs. Et cette méfiance acquiert un degré de " plus, lorsqu'on leur présente des dispositions " qui auroient été, très-certainement, reprouvées " par Sa Majesté, si ceux qui les ont sollicitées " lui avoient fait un exposé fidèle de l'état des " choses.

" Ce fut le sort qu'éprouva l'ordre donné par " les agens du Roi, de reconnoître le Chevalier " Charette, pour général en chef des armées roya- " listes, en annonçant à celui-ci le brevet d'un " grade supérieur à celui que l'on promettoit au " Général Stofflet. De ce moment, la division, " qui n'avoit existé qu'entre les deux chefs, se " manifesta entre les deux armées, et ne tarda pas " à les réduire à un état d'impuissance, qui a été " l'avant-coureur de leur entière destruction," &c.

Je ne crois pas que, relativement à cette disposition du commandement général, il doive s'attacher aux principaux conseillers de M. le Régent d'autres reproches que celui d'avoir été trompés les premiers. Car, la Vendée, et, en vérité, le reste de la France, étoient devenus, à leur égard, comme des pays fabuleux dont ils ne connoissoient que ce

que les agens subalternes de Londres et de Paris se figuroient eux-mêmes, ou jugeoient utile à leurs vues de leur faire croire.

On ne sait trop si c'est de l'indignation ou de la pitié qu'on éprouve en réfléchissant aux petites manœuvres qui ont été employées, depuis les premiers jours de l'émigration jusqu'au moment où j'écris, pour donner une apparence de réalité à des chimères, et pour rendre la délusion irrésistible. Tous les bruits populaires, tous les propos que faisoient circuler dans les rues et dans les cafés de Paris l'intrigue ou l'intérêt de parti, et qui prenoient des formes d'autant plus variées qu'ils passoient par plus de bouches avant de parvenir aux agens, étoient recueillis avec avidité. Toutes ces choses amalgamées avec les fables que l'on croyoit propres à leur donner un air de vérité ou à flatter l'espérance et le désir de ceux dont il importoit de gagner et de tromper la confiance, étoient rédigées en notes *confidentielles*, que l'on assuroit s'être procurées dans les bureaux, et dans les dépôts les plus secrets ; ce qui devoit non-seulement faire supposer autant de talens et d'adresse que de courage dans les préposés, mais encore décider les

intéressés à payer généreusement des renseignemens qui, s'ils eussent été vrais, étoient de nature à n'être obtenus qu'à un très-grand prix. Dans le même temps, quelques journaux soudoyés, les seuls qui eussent accès dans le Cabinet des Princes, répétoient hardiment ces mensonges. J'ai eu entre les mains plusieurs de ces rapports; je ne dissimulerai pas que leur ton, leur ensemble, les détails et l'ordre méthodique qu'ils présentoient, m'en auroient imposé à moi-même, si je n'avois pas connu précisément le contraire de ce qu'ils contenoient; et je dois convenir que ces Messieurs ont fait de la déception un art dans lequel il est difficile qu'ils soient, de long-temps, surpassés.

C'étoit, pour me servir des termes de l'Abbé Brothier, *au fonds d'une retraite impénétrable aux yeux des plus fidèles*, que se composoient, tantôt de petites notes convenues avec les correspondans de l'extérieur, pour être communiquées, en original, soit aux Princes François, soit aux gouvernemens étrangers; tantôt des mémoires détaillés, et divisés en autant de chapitres qu'il existoit d'objets, sur lesquels il paroîssoit que l'on devoit désirer d'être instruit. *Convention*, *Comité de Salut Public*,

Gardes nationales, Armées, Police, Tribunaux, Finances, Esprit public, Départemens, Administrations, Clergé, Royalistes, Vendéens, Chouans, &c. &c. faisoient autant de titres d'articles, ou de paragraphes séparés. On s'attend bién que ces différens sujets y étoient traités avec l'assurance d'hommes qui s'étoient donnés, comme *voyant nécessairement par les yeux du Gouvernement Républicain, et qui partageoient tous ses moyens* * !!

A mesure que ces compositions parvenoient à Londres, où les correspondans n'avoient pas les mêmes précautions à prendre pour leur sureté personnelle, c'étoit là qu'elles prenoient une forme vraiment ministérielle, et que les matériaux de déception recevoient le fini d'une main moins tremblante et sans crainte d'interruption. Les dépouillemens, les déchifremens, les opérations pour faire revivre les encres sympathiques, les extraits, les copies, &c. &c. y occupoient un nombre non peu considérable de scribes. La gravité que l'on mettoit à ces niaiseries, et la bouffissure que se don-

* Lettres de Brothier et la Ville Heurnois, citées plus haut.

noient les directeurs, n'ont pas laissé d'en imposer à beaucoup de gens honnêtes. Car, ce sont là de ces choses qui ne se devinent pas.

De tels moyens, sans doute, n'eussent pas encore suffi pour tromper les membres du Conseil de M. le Régent, qui possédoient quelques lumières, et qui étoient de bonne foi; mais ces mesures réunies à d'autres plus perfides, telles que les suppositions de lettres, et les contrefactions d'écriture, dont j'ai parlé, et dont la suite de ces mémoires fournira de nouvelles preuves, en étoient assez pour rendre l'illusion complète, et pour les justifier d'avoir porté Son Altesse Royale à sanctionner de son autorité le projet que je viens de rapporter.

Il eût été une marche plus simple pour le mettre à exécution que celle qui a été suivie. C'étoit de me signifier cette détermination; car, je n'aurois pas hésité à abandonner la partie. Mais les premiers moteurs savoient trop combien le cœur et l'esprit de ce Prince étoient ouverts à la vérité et à la justice; et toute leur crainte étoit que je n'obtinsse l'une en faisant connoître l'autre.

D'ailleurs, qui leur répondoit que les préparatifs auxquels j'étois occupé seroient continués si je

me désistois de les poursuivre? Et comme il étoit nécessaire à leur vues que l'expédition quittât les ports de l'Angleterre, et qu'elle se présentât, sans succès, à la côte de Bretagne, il leur convenoit de me laisser dans l'obscurité, jusqu'au moment où ils espéroient qu'il seroit en leur pouvoir de la diriger à leur gré.

Aussi, quelque temps même encore après l'affaire de Quibéron, étois-je loin de soupçonner que, pour prix de mes sacrifices et de ma constance, je n'avois recueilli que l'indignation de mon Souverain! Et je n'attribuois qu'aux causes secondaires les maux que j'étois occupé à réparer dans le silence, tandis que la calomnie m'accabloit de toutes parts, et que ma vie étoit environnée de piéges; lorsque j'eus connoissance d'une lettre de Sa Majesté au Duc d'Harcourt, dont les expressions, à mon égard, furent pour moi le premier indice, comme l'affligeante preuve de cette prévention *.

Plus tard, en 1796, le Comte de Serent qui a

* Cette lettre fut saisie parmi les papiers du Duc de Choiseul et du Comte Charles de Damas, qui revenoient du Continent en Angleterre sur un paquebot qui tomba au pouvoir des républicains.

péri en Bretagne avec son frère, comme je le raconterai, y avoit apporté un recueil manuscrit de lettres écrites et reçues par M. le Comte d'Artois. Le Vicomte de Serent, qui survécut, de quelques jours, à son aîné, et qui avoit recouvré ses papiers, me donna ce recueil à parcourir ; je jetai les yeux sur une lettre du Roi à Son Altesse Royale (d'une date correspondante à l'époque de mon séjour à Londres), et j'y lus la phrase suivante à l'occasion de Charette:

Quant à celui-là, je suis sûr qu'il est pour nous !!

J'invoque aujourd'hui le témoignage de tous ceux qui m'ont vu alors, et depuis que cette triste vérité fut devenue publique dans l'armée, toutes les fois que les réflexions auxquelles elle donnoit lieu étoient de nature à provoquer le découragement, et même le désespoir ! Il n'en sera pas un seul qui puisse dire que je n'aie pas mis tout en œuvre pour calmer les esprits et pour faire renaître la confiance.

Le Roi est trompé (tel a été constamment mon langage), *mais il est juste et bon : il suffira de lui faire connoître la vérité. Nous en avons un moyen contre lequel l'intrigue et le mensonge n'au-*

ront aucun pouvoir ; c'est de redoubler d'efforts pour faire triompher sa cause. Son intérêt est de remonter sur le trône : sa confiance appartiendra, de droit, à ceux qui serviront le mieux cet intérêt. Le temps prononcera entre l'hypocrisie et le courage ; entre de vils courtisans et des guerriers fidèles.

J'ai mené plusieurs fois mes amis au combat, après cette courte harangue ; et le succès a presque aussi souvent répondu à mon attente.

Ce ne sont pas ici des témoignages épars ; j'en somme des milliers ; et je défie qu'il s'élève une voix pour prouver le contraire.

Il ne faut que connoître les piéges qui ont été tendus à la religion du Monarque pour se convaincre qu'il lui étoit impossible de résister à l'erreur. Il n'avoit pas suffi de calomnier les chefs des autres armées, ou de faire en sorte qu'ils fussent comptés pour rien, il fut jugé nécessaire encore d'exagérer les forces et les moyens de Charette à un point tellement extraordinaire, qu'on ne fit pas réflexion, qu'en lui supposant un pouvoir qui le mettoit à même d'opérer, seul, de si grandes choses, c'étoit lui ôter toute la gloire que sa longue

résistance, dans le dénûment général de toutes les ressources, lui avoit si justement acquise.

Ce général fut donc représenté au Roi, comme *le second fondateur de la Monarchie;* Sa Majesté daigna lui en confirmer le titre (1er Février, 1795), et le nomma général de l'Armée Catholique et Royale, avec brevet de lieutenant général (8 Janvier de la même année).

Enfin, l'exagération avoit été telle, que M. d'Avaray engageoit Charette (4 Septembre 1796), à aplanir les difficultés qui pourroient s'opposer au passage de M. le Duc de Bourbon à la Vendée, dans le cas où ce Prince, qui étoit alors en Allemagne, fût obligé d'y venir par terre! On n'attendoit, pour cela, qu'un plan qui avoit eté annoncé par les agens de Paris, *à cet égard* *. Car

* "S'il arrivoit que M. le Duc de Bourbon restât sur le "Continent, il seroit bien essentiel de lui aplanir les difficultés "par l'intérieur. M. de Rivière devoit, selon l'avis donné par "nos amis de Paris, apporter un plan à cet égard."—M. d'Avaray au Chevalier Charette, 4 Septembre, 1796.

L'authenticité de ces lettres ne peut pas être révoquée en doute; elles étoient connues de presque tous les officiers royalistes, ainsi que toutes les pièces qui ont été saisies sur l'infortuné Charette, long-temps avant que le Directoire en eût ordonné l'impression.

ces Messieurs levoient tous les obstacles, et rapprochoient, comme par magie, les distances avec des plans !

Ces fourberies avoient acquis une consistence si étonnante en Allemagne, que la plupart des émigrés y regardoient la contre-révolution comme faite ; la division de Charette étoit pour eux une armée organisée à un tel degré, que le Duc de Polignac, Ministre du Roi auprès du Cabinet de Vienne, prioit ce chef (18 Août, 1795), *d'avoir la complaisance de faire faire dans ses bureaux, un bulletin des opérations qui auroient lieu ; et de les lui faire adresser à Vienne, par la voie de l'Angleterre. Ce que vous feriez à ce sujet,* ajoute le Duc, *seroit extrêmement agréable au gouvernement auprès duquel je suis,* &c.

Les bureaux de Charette !! Qu'ils sachent donc bien que les bureaux des insurgés étoient la terre sur laquelle ils couchoient ; que leurs bulletins étoient leurs cicatrices ; et que si ç'a été avec des scribes intrigans, et des bureaux d'impostures, qu'on a détruit le parti royaliste, ce n'étoit que par des privations, des sacrifices, du courage et de la confiance en la protection du Ciel, et en la

sainteté de la cause pour laquelle ils s'étoient armés, qu'ils étoient parvenus à se rendre formidables à l'ennemi; et qu'ils avoient lieu d'espérer de faire triompher cette cause, si l'on ne se fût pas efforcé, avec trop de succès, de détruire tout ce qui faisoit leur force.

Quoique le Roi eût enfin sanctionné de son autorité la base du projet dont il s'agit*, on s'étoit bien gardé de lui en faire connoître les détails, encore moins, les moyens qu'on se proposoit d'employer pour son exécution. On la lui avoit, au contraire, représentée comme si facile et si simple, que,

* Il est certain que Sa Majesté étoit dans la persuasion que l'Angleterre porteroit, volontairement et d'abord, l'expédition sur le pays de Charette, et qu'on n'a jamais osé lui faire part des mesures que l'on se proposoit de mettre en œuvre pour parvenir à cette fin. Voilà pourquoi elle nomma Charette Commandant Général, afin qu'il fût revêtu de toute l'autorité nécessaire pour recevoir l'armée de débarquement et pour diriger ses opérations subséquentes. C'en étoit assez pour les auteurs du projet. Une fois munis de cette autorisation, ils se chargeoient du reste.

"Je me flattois," écrivoit le Roi à ce Général, 8 Juillet, 1795, "que l'Angleterre alloit, enfin, vous amener mon frère," &c.

J'insiste sur ce point parce qu'on ne sauroit pas trop séparer, dans tout ceci, comme dans toute autre chose, ceux que les coupables ont tant d'intérêt de confondre.

le 4 Septembre, 1795, quoiqu'on fut instruit à Vérone du désastre de Quibéron, M. d'Avaray écrivoit à Charette :

Le Roi ne paroît pas douter que Monsieur et M. le Duc de Bourbon ne parviennent à vous rejoindre.

Et le 18 du même mois, le Roi mandoit, lui-même, à ce Général, qu'il espéroit qu'*en ce moment son frère, plus heureux que lui, jouissoit de la gloire de combattre à ses côtés.*

Le 16 Octobre suivant, Brothier, qui avoit été en prison à la suite de l'affaire de le Maître, et qui croyoit Monsieur à la Vendée, envoyoit à Charette une lettre qu'il avoit reçue du Roi, pour Son Altesse Royale ; et le chargeoit de la lui remettre*.

Ainsi lorsque je me disposois à braver de nouveaux dangers, pour replacer mon Roi sur le trône de ses pères, et pour délivrer ma patrie, le coup

* « M. B. porteur de cette lettre, vous remettra, en même « temps, une lettre du Roi pour Monsieur; cette lettre est « arrivée pendant ma captivité, et en la cachant avec les « autres papiers, elle a toute *parue*, comme vous le voyez," (faisant, sans doute, allusion à l'encre sympathique.) « Ditesen, s'il vous plaît, la raison à ce Prince." Brothier au Chevalier Charette, 16 Novembre, 1795.

étoit porté ! et les efforts auxquels je me livrois, avec autant de sécurité que d'espoir, ne pouvoient plus tendre qu'à accélérer le moment où mes braves compagnons et les milliers d'émigrés qui se devouoient avec eux, devoient être sacrifiés à la jalousie, et à la lâche ambition de quelques individus.

Ce n'étoit pas encore assez, cependant, d'être venu à bout de faire adopter ce projet au-dehors ; il étoit indispensable, pour opérer une réaction, et pour donner une apparence de consistence aux promesses pompeuses qu'on avoit faites, de se procurer l'assentiment des insurgés, et surtout celui de Charette. Le système de terreur qui commençoit à se relâcher dans les autres parties du royaume, n'avoit pas encore cessé de tenir toutes communications fermées avec les provinces de l'Ouest ; les agens de Paris et leur troupeau de royalistes neutres n'étoient pas gens à s'exposer au danger qu'il y avoit d'y pénétrer ; il eût fallu, peut-être, attendre du temps une occasion favorable, et ce délai nous auroit donné celui de réussir en dépit des intrigues : mais cette occasion se présenta plutôt qu'il n'y avoit lieu de la craindre.

FIN DU LIVRE XIV.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE QUINZIÈME.

LES instructions que j'avois laissées, à mon départ de Bretagne, au conseil civil et militaire chargé de diriger le parti du Roi en mon absence, avoient été suivies avec autant de ponctualité que de zèle. L'activité de mes coopérateurs, si bien secondée par les assurances que leur portoient toutes mes depêches d'un secours puissant et prochain, avoit tout préparé pour le dévéloppement des moyens immenses qu'offroient pour la restauration de la monarchie les ressources de cette province et les dispositions de ses habitans. Les communications entre les différens partis de mé-

contens qui en couvroient la surface, s'étoient établies d'une manière plus sûre et plus régulière. Cet ensemble, une fois connu de ceux qui s'étoient bornés jusque-là à faire de stériles vœux pour nos succès, et l'approche d'une crise dont l'issue, vu l'état actuel de la république, paroissoit devoir être toute en notre faveur, avoient mis un terme aux irrésolutions. Les plus timides s'empressoient d'offrir ou de promettre leurs services pour l'instant auquel ils seroient reclamés. D'autres qui, par nécessité, par circonstances, par opinion, ou par intérêt, s'étoient rangés avec nos ennemis, soit qu'ils fûssent ramenés par les principes de modération que nous professions, soit qu'ils cédâssent à la crainte de la honte, des reproches, ou des vengeances, dont ils considéroient le jour comme peu éloigné, croyant qu'il n'y avoit pas un instant à perdre pour donner à leur retour les apparences du zèle et du désintéressement, cherchoient à se faire des amis parmi les royalistes. Déjà plusieurs nous avoient adressé des justifications et des excuses, et sollicitoient la faveur d'être admis à se joindre à nous.

De quelques talens, de quelque génie même

qu'un homme soit doué, ce ne sera jamais que par la pratique, qu'il pourra bien connoître les élémens dont se forme un parti, et surtout les moyens de l'accroître ou de le maintenir. C'est là que toutes les théories viennent échouer. Si chacun pouvoit rendre compte des motifs et des circonstances qui ont influé sur sa conduite dans le cours de la révolution, le résultat de ces aveux fourniroit un recueil d'instructions utiles à ceux qui sont faits ou qui se croient faits pour diriger leurs semblables. Il apprendroit, peut-être, aux individus qui ont voulu l'ignorer, jusqu'à ce jour, qu'on ne mène point les hommes dans les temps de troubles comme on les contient dans les temps ordinaires ; que recomposer une société, et la gouverner, sont deux choses absolument différentes ; que si l'un se fonde sur le droit ou sur la force d'une volonté générale, fictive ou réelle, l'autre n'est encore que le produit immédiat de la confiance, et des volontés individuelles ; que tout ce qui peut alarmer cette confiance, ou inquiéter ces volontés, doit être soigneusement évité ; que, loin de repousser, ou d'accueillir avec froideur celui qui vient à vous avec une justification ou une ex-

cuse, c'est à vous à en tenir toujours de prêtes pour celui qui n'en auroit aucunes, si vous n'avez pas le talent de faire croire aux uns et aux autres, qu'ils n'en ont pas besoin ; que prétendre ressaisir les forces physiques de l'état, sans le concours de ceux à qui vous en avez abandonné les forces morales, est une chimère ; qu'en fait de parti, jusqu'à ce que la querelle soit irrévocablement décidée, celui-là perd qui n'acquierrt pas ; et qu'enfin, il est aussi impolitique de laisser entrevoir que vous ne savez pas oublier, qu'il seroit stupide et barbare de le prouver.

D'un autre côté, la cessation absolue des hostilités de notre part, et l'observation scrupuleuse de l'ordre que j'avois donné, et que je réitérois dans toutes mes lettres, de ne pas se permettre la moindre démarche qui auroit pu exciter la surveillance, ou éveiller les soupçons *, avoit produit,

* *Surtout ne tirez pas un coup de pistolet ; vous gâteriez tout, &c. &c.* Lettre de moi, saisie sur Cormatin, et imprimée au Recueil de Correspondance Secrète.

J'ai déjà annoncé que, pour ne pas grossir cet ouvrage, toutes les fois que mes ennemis, de quelque parti qu'ils se disent, auront pris le soin de me fournir des preuves publiques de ce que j'avance, je m'abstiendrai d'en produire d'autres.

dans l'esprit de nos ennemis, cette securité si favorable à la suite de mes desseins, à laquelle je m'étois promis de les amener. Hoche, que la Convention avoit envoyé prendre le commandement de l'armée qui nous étoit opposée, eut à peine passé quelques semaines en Bretagne, qu'il en vint à douter, pour ainsi dire, de l'existence d'un parti pour le Roi, dans cette province. *Je fais,* écrivoit-il au Citoyen Grigny, le 23 Brumaire (Novembre, 1794), *ce qu'on appelle la guerre aux Chouans. Les drôles de gens! On ne les voit jamais! J'espère en faire, sous peu, disparoître ce qui en reste.* Hoche fut trop tôt détrompé, et ne tarda pas à changer de langage.*

* Il écrivoit au Cit. Langier, 6 Floréal (Avril, 1795): " *La paix vient enfin d'être conclue avec nos plus cruels ennemis, les Chouans,*" &c.

Et, le 17 Brumaire suivant (Octobre), au Comité de Salut Public: " Non-seulement la guerre de la Vendée, mais encore " celle des Chouans, *que je regarde comme infiniment plus dan-* " *gereuse pour l'Etat,* seroient bientôt terminées," &c. &c. —Vie de Lazare Hoche, imprimée à Paris, chez T. Buisson, rue Haute-Feuille, an VI de la République.

Il est à craindre que l'Europe n'ait long-temps à souffrir des effets des doutes que l'on s'est forcé d'entretenir dans l'esprit des gouvernemens étrangers, sur l'importance du parti du Roi dans les provinces de l'Ouest. Si l'on avoit bien su, au dehors,

Cependant, il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, que cet état de choses se prolongeât long-temps. Les dangers, bien plus multipliés que ceux de la guerre, auxquels il exposoit les royalistes ; les fatigues, les anxiétés, et les dégoûts inséparables d'une vie errante et cachée, dans une saison rigoureuse ; les persécutions et l'insolence de l'ennemi qui devenoit plus audacieux en proportion de ce qu'il nous croyoit plus foible, ne pouvoient pas manquer d'y mettre bientôt un terme. Celui que j'avois marqué pour mon absence étoit expiré depuis long-temps. Deux mois s'étoient écoulés, pendant lesquels, avec une constance plus admirable, peut-être, que tous leurs sacrifices précédens, mes braves compagnons avoient fait céder leur courage à l'espoir d'avoir bientôt à l'exercer d'une manière plus décisive ; et

que, long-temps après l'affaire de Quibéron, ce parti étoit plus redouté des républicains que les armées des puissances coalisées, il est à croire que cette lutte, dont l'issue a été le bouleversement de la balance politique, se seroit terminée différemment. A cet égard, comme en tout le reste, je n'ai pas cessé de faire parler la vérité ; mais sa voix étoit étouffée sous les cris de la calomnie. Et certes, je suis peu disposé à goûter la triste satisfaction que peut m'offrir son triomphe, lorsqu'il n'en est plus temps.

l'intérêt de leur sûreté personnelle à celui de la cause qu'ils avoient si long-temps défendue. Un grand nombre de soldats, à la vérité, et particulièrement ceux de nouvelle levée, pouvoient, avec quelques précautions, confondus dans leurs familles, se livrer aux travaux de l'agriculture, et attendre plus patiemment l'instant auquel ils seroient appelés ; mais il n'en étoit pas ainsi des principaux officiers, des capitaines de paroisses, ni d'aucun de ceux qui étoient connus pour avoir quelque influence sur l'esprit de leurs camarades, ou pour s'être fait remarquer par leur activité ou par quelque action d'éclat. Les déserteurs, surtout, dont le nombre s'étoit considérablement accru, et que je regardois comme nos plus utiles troupes, en ce qu'ils ne m'ont jamais manqué dans une seule rencontre, en ce qu'on pouvoit les mener partout où on vouloit, et que je voyois en eux, et en ceux qui les suivroient, le noyau et la matière de l'armée de ligne que j'avois projeté de former ; errans, les uns dans les campagnes, et les autres entassés dans des retraites que leur ménageoient les habitans des villes, y traînoient la plus déplorable existence. Si notre foiblesse apparente,

jointe au besoin de renforts qu'éprouvoient les armées des frontières, avoit fait successivement diminuer les forces qui nous étoient opposées, elle n'en avoit pas moins livré les campagnes à la merci de ce qui restoit; et les dangers individuels s'étoient accrus dans une proportion incalculable. Ce que, trois mois plutôt, un détachement de quinze cents à deux mille hommes n'auroit pas osé entreprendre, quelques brigades de gendarmerie l'achevoient sans coup férir. Les Jacobins forcenés, les délateurs et les espions que la guerre avoit forcés d'aller chercher leur sûreté sous la protection des garnisons des villes, commençoient de nouveau à infester les campagnes. Tout ce que le ressentiment et la crainte peuvent suggérer, ils le mettoient en œuvre pour satisfaire des haines ou exercer des vengeances particulières. Bientôt il ne fut pas un village, pas un hameau qui ne fût transformé en un poste de guerre. La petite armée républicaine, répartie en cantonnemens de dix, vingt, ou trente hommes, forma comme un filet sur la surface de la province. Cette disposition, si favorable pour une reprise d'armes de notre part, étoit bien celle où je désirois la trouver à

mon retour; mais on se figurera facilement les vexations et les crimes de tout genre auxquels pouvoit se livrer une soldatesque sans discipline, ainsi distribuée, qui n'avoit pour solde que les produits du pillage sur un pays sans défense*. Mes officiers qui employoient d'ordinaire le temps de la nuit, à parcourir les habitations, et à rassembler les royalistes, sur des places écartées et désertes, pour les maintenir dans l'habitude d'être ensemble, veiller à ce qu'ils prîssent soin de leurs armes, et soutenir leur espoir, en leur faisant part des nouvelles qu'ils recevoient de moi, ne pouvoient plus sortir de leurs retraites, sans courir le risque imminent d'être surpris dans le trajet, et fusillés sur l'heure; déjà, cinq ou six d'entre eux avoient été massa-

* "Les troupes envoyées d'abord pour réprimer les premiers excès, au lieu de calmer les habitans, ont beaucoup contribué au mécontentement. Le pillage, le viol, l'incendie semblèrent être long-temps à l'ordre du jour. *Ces abus se sont continués jusqu'au moment où j'écris*," &c.—Lettre de Hoche au représentant *Bollet*, 9 Brumaire (Novembre, 1794.)

"Le plus cruel ennemi est le défaut de subsistances. Souvent nous sommes contraints d'aller enlever, à main armée, aux cultivateurs, ce qui leur reste pour attendre la moisson." —Le même, à Aubert du Bayet, 9 Floréal (Mai, 1795.)

"Nos soldats sont sans souliers, et avec très-peu de pain." —Id. aux représentans L. V. D. 10 Floréal (Mai, 1795.)

crés†. Les plus humbles chaumières n'étoient pas exemptes de perquisitions, à tous les instans

* De ce nombre étoient MM. *Oleron*, *d'Argentières*, et *la Palme*, trois officiers précieux. Le Comte de *Bellevue* eut la cuisse cassée d'un coup de fusil, et n'a dû la vie qu'à l'ouverture des négociations pour la première trève.

Ces différentes pertes étoient le résultat d'une trahison, la première qu'eût encore éprouvée le parti royaliste en Bretagne, et malheureusement cette trahison venoit du dehors. Un prêtre émigré (le Recteur de la Mézière, près Rennes) du nombre de ceux que M. l'Evêque de Dol, à qui je laissois exclusivement ce soin, avoit autorisé à passer en France, et qui étoit parvenu à l'âge de soixante ans, sans avoir cessé d'être aussi recommandable par sa piété que par son zèle, s'étant écarté des guides que les officiers de la correspondance lui avoient donnés pour le conduire du point du débarquement à sa paroisse, tomba entre les mains de l'ennemi, et fut amené devant les députés de la Convention auprès de l'armée de l'Ouest. Ce foible vieillard, pour sauver sa vie, n'hésita pas à déclarer ce qu'il savoit, et même ce qu'il ne savoit pas. Il se donna pour être le confident de tous mes projets, assura qu'il ne m'avoit pas quitté pendant mon séjour à Londres (quoique je ne l'eusse jamais vu qu'une seule fois), et construisit là-dessus toutes les histoires qu'il crut propres à se faire considérer comme un personnage utile à conserver. Passe encore, s'il s'en fût tenu là ; mais pour donner plus de poids à ses fables, il dénonça les maisons qui lui avoient donné asile sur la route, et désigna le point où étoit abordé le bateau sur lequel il étoit venu de Jersey. C'en fut assez pour faire surprendre les officiers qui étoient placés dans ces maisons, pour le service de la correspondance, et pour faire surveiller le lieu du débarquement, ce qui occasionna, quelques jours plus tard, la prise de

du jour! A mesure que la confiance s'accroissoit d'un côté, il devenoit plus difficile qu'elle se maintînt long-temps, de l'autre. Les biens de l'Eglise et de la Noblesse dont l'aliénation étoit, à mes yeux, l'obstacle le plus puissant au rapprochement de tous les partis, des mains des Royalistes qui les avoient préservés jusqu'alors, passoient insensiblement dans celles des spéculateurs enhardis par notre trop longue inaction. Enfin, la durée de mon absence qui se prolongeoit si fort au-delà de ce que j'avois promis, donnant un certain degré

M. Prigent, et de trois de ses officiers: heureusement, après avoir été quelque temps dans les prisons, ils obtinrent leur liberté par la paix de la Prévalaye.

Quelque barbare et quelque stupide qu'il soit, d'imputer aux classes entières, et aux nations même, les crimes ou les vices des individus, on ne peut cependant nier que cette injustice ne soit très-commune dans tous les pays et chez tous les peuples. L'aventure du Recteur de la Mézière a laissé, long-temps, parmi les insurgés, des impressions très-défavorables aux émigrés, tant prêtres que laïcs; et la conduite d'un nombre (infiniment petit à la vérité) de ces derniers n'étoit pas toujours de nature à les détruire. Le comité central m'en portoit souvent des plaintes. De-là les mécontentemens, les jalousies, les prétextes, et cette multiplicité de difficultés de détails qui s'opposoient continuellement à la fusion, que j'avois si fort à cœur, de toutes les prétentions, comme de tous les intérêts dans l'intérêt commun.

de plausibilité aux soupçons que les républicains s'efforçoient publiquement de faire naître sur la sincérité de l'Angleterre, soupçons que les agens du Roi, tant à Londres qu'à Paris, aveugles et imbécilles instrumens du parti constitutionnel et de l'Espagne, ne manquoient aucune occasion de faire confirmer par leurs correspondans secrets*, l'esprit de méfiance étoit sur le point de faire des progrès que bientôt il n'eût plus été au pouvoir de mes amis de contenir.

Le comité central faisoit tout ce qui lui étoit possible pour m'instruire régulièrement de ce qui se passoit. Je n'avois d'autres remèdes à y apporter, que de tâcher de calmer les esprits par de nouvelles promesses, et de redoubler de sollicitations pour en accélérer l'accomplissement. Mais, d'un côté, les lenteurs et les inconvéniens d'une correspondance secrète outre mer, ajoutoient encore à l'inefficacité si naturelle à des remontrances

* L'Espagne . . . *nous a trahi sans pudeur, lors même qu'elle me recommandoit de me méfier de l'Anglois. Faites établir une caisse à Paris, par Pitt. . . . . L'Anglois adroitement trompé, il est temps de le jouer à son tour, &c.*—Lettre des agens de Paris, 23 Novembre, 1794.—Voyez le livre précédent.

et à des exhortations écrites, sur des hommes qui ne pouvoient concevoir que ce qu'ils sentoient, et qui ne pouvoient sentir que les horreurs de leur position ; et de l'autre, il étoit déraisonnable encore de demander trop vivement que le. Ministère Anglois, qui ne devoit considérer nos opérations que comme partie du plan général de la campagne prochaine, fît céder les motifs des délais auxquels il nous soumettoit à des considérations particulières.

Je peux, cependant, déclarer (et je ne crains pas d'invoquer le témoignage des personnes qui étoient alors à la tête de l'administration) que je n'ai pas à me reprocher d'avoir négligé de faire, moralement, tout ce qui étoit en mon pouvoir pour les y déterminer.

Néanmoins, quoique je ne fasse nul doute que, si le Gouvernement Britannique eût entrepris, à cette époque, l'expédition qu'il a faite plus tard, elle n'eût eu tout le succès qu'on devoit s'en promettre, je prends l'engagement de prouver que c'est bien moins au changement qu'a produit ce délai dans la situation respective du parti royaliste et du parti républicain qu'on peut attribuer les malheurs qui ont suivi, qu'à la facilité qu'il a donnée aux agens

du Roi, de s'immiscer dans les affaires des provinces de l'Ouest, de contre-carrer nos projets par des intrigues, et de les faire échouer par des ordres positifs et formels, en vertu de l'autorité dont ils furent malheureusement revêtus.

Dans la position que je viens de décrire, les Royalistes de Bretagne ne pouvoient pas rester plus long-temps spectateurs oisifs des dévastations auxquelles leur inaction laissoit les campagnes exposées. Menacés d'être égorgés, en détail, les uns après les autres, la nécessité de résister, plus forte que les calculs de la politique, dut l'emporter sur tout autre considération ; et après trois mois d'une inertie que je n'hésite pas à consacrer comme le trait de l'histoire de cette guerre qui doit réfléchir le plus d'honneur sur leur conduite et sur leurs noms, chacun prit individuellement la résolution de repousser la force par la force.

Si cette détermination eût été uniforme pour l'attaque, comme elle le fut pour la défense, il n'est pas douteux qu'un mouvement général et bien combiné sur l'armée républicaine, foible et dispersée comme je l'ai représenté, n'eût opéré son entière destruction ou la réunion de ses soldats aux nôtres ; mais le résultat d'attaques

partielles sans plan et sans accord avec le tout, ne pouvoit être que de donner aux cantonnemens ennemis le temps de se réunir, et la facilité de se porter en force contre les pays qui se seroient déclarés les premiers.

Je n'en dois pas moins observer que, quoique cette résolution puisse être considérée comme une des causes matérielles de tous les désastres subséquens, il seroit aussi injuste que cruel d'en imputer la faute à personne ; que la situation des Royalistes, à cet époque, les met à l'abri de tout blâme, et que c'est encore ici une de ces circonstances irrésistibles, si communes dans les révolutions, qui confondent tous les calculs de la prudence humaine.

Le premier qui recommença les hostilités fut le Chevalier de Boishardy. On a vu, plus haut, que j'avois désigné cet officier pour commander dans le département des Côtes du Nord, et que, jusqu'à cet instant, il n'avoit pris aucune part à la guerre ; mais depuis qu'on étoit parvenu à le décider à se joindre à nous, il avoit montré une telle activité, et avoit obtenu un tel succès sur l'esprit des habitans de ce pays, qu'il en avoit disposé, pour ainsi

dire, toute la population à le suivre. Boishardy, comme je l'ai rapporté, avoit été secondé dans ce travail par MM. de Jouette et de Solihac, deux excellens officiers, par M. Bernard de Villeneuve, premier chef, avant lui, de toute cette partie, et par d'autres qui, moins connus alors, ont fait preuve, depuis, d'autant de dévouement que de courage. Ils m'avoient informé que, lorsque le moment seroit venu, ils croyoient pouvoir compter sur un rassemblement de quinze mille hommes, pour le premier jour.

Le département des Côtes du Nord, n'ayant pas encore été le théâtre de la guerre, étoit loin de donner à l'ennemi les mêmes inquiétudes que ceux de la Mayenne, de l'Isle et Villaine, et du Morbihan ; et comme il s'y faisoit moins de recherches et qu'il étoit exposé à moins de vexations, il étoit devenu, plus que tout autre, le refuge des proscrits de toutes les classes, et receloit un nombre très-considérable de matelots, de réquisitionnaires, et de déserteurs. J'ai connu une paroisse peu étendue, qui servoit d'asile à plus de quatre cents malheureux qui n'y étoient que très-rarement soumis à la gêne et aux précautions auxquelles étoient journel-

lement forcés ceux qui s'étoient retirés ailleurs. J'ai lieu de croire qu'il en étoit de même, en proportion, dans les autres paroissses ; et je dois répéter que tout cela subsistoit de la générosité des bons paysans qui, non contens de prodiguer leurs fortunes et les fruits de leurs travaux journaliers, pour exercer cette hospitalité, exposoient gaiement leur vie, toutes les fois qu'il s'agissoit de partager les périls de ceux qu'ils prenoient sous leur sauvegarde, et n'ont jamais hésité à en faire le sacrifice, plutôt que de découvrir leurs retraites ou de livrer leurs secrets.

Ces considérations devoient être propres, sans doute, à faire supporter là, plus patiemment qu'ailleurs, les inconvéniens résultans d'une inaction trop prolongée; mais le sentiment de la supériorité de ses forces, s'accorde mal avec les conseils de la sagesse ; et le pouvoir actuel de repousser l'injure, parle plus haut que l'espoir éloigné d'en prévenir le retour. L'émigration avoit privé les habitans des campagnes des hommes mûrs et réfléchis qui étoient leurs guides et leurs chefs naturels ; la plupart de ceux qui s'étoient donnés, étoient donc des jeunes gens pleins de zèle et d'ardeur, à la vérité, mais

en qui le courage ne pouvoit remplacer ni l'expérience, ni l'instruction qui y supplée. Quelques-uns ne voyoient la France entière que dans leur canton; la Convention, que dans les députés ou dans les administrateurs qui l'opprimoient; les armées, dans les détachemens qui les vexoient; enfin, la contre-révolution dans leurs succès particuliers, et la ruine de la monarchie dans leurs défaites. Boishardy attaqua les républicains, il les battit; ils réunirent contre lui des forces plus considérables, il les battit encore; et, en quinze jours, le département des Côtes du Nord et son jeune chef acquirent et méritèrent une célébrité qui prouva à l'ennemi avec quelle rapidité la flamme pouvoit s'étendre sur toute la surface des pays qui, jusqu'alors, lui avoient donné le moins d'inquiétudes, s'il ne se hâtoit de mettre en œuvre d'autres moyens que ceux qu'il avoit encore employés pour l'éteindre *.

* Un auteur respectable, qui a rendu compte au public des deux premiers volumes de ces Mémoires, avec l'impartialité d'un honnête homme, déclare qu'il ne pense pas, comme moi, que si l'émigration n'eût pas eu lieu, les Nobles et les Seigneurs auroient obtenu, dans les autres provinces, les mêmes succès qui avoient suivi les chefs des provinces de l'Ouest. Je sens

Dans cet état de choses, le Conseil Général craignant, avec raison, que s'il ne prenoit pas des mesures promptes pour prévenir la réunion de toutes les forces conventionnelles, elles ne se portâssent, en masse, contre Boishardy, adopta la résolution, très-sage, d'ordonner à tous les cantons de faire, chacun sur son territoire, des mouvemens simultanés, assez importans pour retenir les troupes qui leur étoient opposées, mais non pas assez considérables pour effrayer la Convention, et pour la décider à détacher, des armées des frontières, une force dont l'introduction dans la province auroit été de nature à alarmer le Gouvernement Britannique, et à retarder, si non à faire avorter l'expédition que je leur promettois de sa part. Il fut donc ordonné de faire parcourir les campagnes par des détachemens de quinze, vingt, ou cinquante

que cette opinion peut être fondée sur d'excellentes raisons ; mais les meilleures raisons doivent céder aux faits. Le Languedoc, la Provence, la Franche Comté, &c. n'ont manqué que de chefs ; l'organisation des provinces de l'Ouest s'est étendue, un moment, jusqu'aux portes de Paris ; et je doute qu'il soit un François, de ceux qui n'avoient pas quitté la France, à cette époque, qui ne se soit pas formé la même idée de l'état des choses, s'il a été à même de l'observer.

hommes au plus; de harceler les cantonnemens, et d'attaquer les convois sur toutes les routes; de ne plus souffrir qu'il fût enlevé ni grains, ni bestiaux des fermes; de couper, en quelques endroits, les ponts, pour rendre les communications plus difficiles; mais de ne jamais se permettre un rassemblement nombreux; en un mot, de prendre toutes les précautions propres à dissimuler encore, aussi long-temps qu'il seroit possible, l'ensemble et l'étendue de nos forces. Comartin m'apprit qu'il avoit donné les ordres de détail relatifs à cette résolution, vers les premiers jours de Novembre, 1794.

Quelques-unes des lettres, par lesquelles cet officier me rendoit un compte suivi de la situation des affaires, avoient été perdues avec le malheureux Perchais, mon aide-de-camp. Ce ne fut qu'au commencement du mois de Janvier suivant, que M. Dufour, l'un des officiers les plus actifs, employés à ce service, m'en apporta des extraits.

Cette correspondance, en me donnant les détails de la position cruelle dans laquelle la prolongation de mon absence tenoit mes amis, ne m'apprenoit que ce que la connoissance de la nature des choses m'avoit fait conjecturer depuis long-temps. J'é-

tois tellement persuadé de la solidité de ces conjectures, que je n'avois pas cessé de les donner pour des certitudes, dans toutes mes conférences avec les Ministres Anglois ; et que je n'avois pas perdu une occasion de solliciter, soit le prompt départ de l'expédition qui m'étoit promise, soit leur assentiment à mon retour en France : mais elle m'ouvrit les yeux sur la faute que j'avois commise (si c'en étoit une) de remettre à Cormatin la conduite du parti royaliste, et sur son inaptitude, au moins relative, à remplir, n'eût-ce été que momentanément, cet emploi.

On a vu, dans le second volume de ces Mémoires, que lorsque Cormatin arriva en Bretagne, cet officier m'étoit absolument étranger. Muni d'une recommandation du Conseil des Princes François, et d'un certificat très-honorable du Marquis de Bouillé, dont il avoit été l'Adjudant Général, je ne proposai à mes compagnons de le mettre, pour quelque temps, à ma place, que dans la conviction que les éloges que faisoient de lui les titres dont il étoit porteur, étoient véritablement mérités ; dans la double vue de donner à nos Princes une nouvelle preuve de notre respect, et

aux émigrés, en général, celle du désir que nous éprouvions de les voir parmi nous, comme de notre disposition à les accueillir et à les placer selon leur rang et leur mérite ; en un mot, dans l'intention de préparer les voies à une union cordiale des Royalistes de l'intérieur avec ceux du dehors, et de détruire le germe de mécontentemens et de jalousies, produits de l'exagération de prétentions respectives qui commençoient à se manifester, et qui, malgré mes précautions dès le principe, et mes efforts depuis, n'ont pas laissé de contribuer pour quelque chose aux désastres dont les uns et les autres ont été indistinctement les victimes.

Lorsque mon séjour en Angleterre fut devenu public, le Comte de Contades, frère du gendre du Marquis de Bouillé, fut chargé, par ce Général, de me donner, sur le compte de M. de Cormatin, quelques notions qui s'accordoient mal avec les expressions du certificat qu'il lui avoit remis. Il n'étoit plus temps ; et je ne puis pas m'empêcher d'offrir cette circonstance, comme une leçon, à tous ceux qui, se laissant aller à un usage, trop malheureusement et trop généralement reçu, ne savent pas résister à de petites considérations d'égards et

de ménagemens mal entendus ; et qui, sans s'apercevoir qu'ils en imposent à la société, et qu'ils se rendent d'autant plus coupables qu'ils ont attaché plus de confiance et plus de respect à leurs noms, lâchent sur elle des individus munis de recommandations qu'ils n'accordent le plus souvent qu'à des importunités, ou même au désir de se débarrasser d'eux.

On pouvoit, sans hésiter, donner à M. de Cormatin un certificat de fidélité, de bonne conduite, et même de zèle.

C'en étoit assez pour qu'il fût accueilli parmi nous ; et je ne doute pas que dans un rang inférieur, il ne se fût rendu très-utile. Car, quelques graves qu'aient été ses fautes, dans une situation plus élevée, et quelques funestes qu'en aient été les suites, je ne crains pas d'affirmer qu'elles ont eu pour principe le sentiment de ses devoirs et la persuasion qu'il agissoit pour l'intérêt de son Souverain et en conformité de ses ordres.

Cormatin n'étoit pas dépourvu de ce qu'on est convenu d'appeler de l'esprit naturel ; on ne pouvoit guère non plus lui refuser ce genre d'instruction qui s'acquiert si facilement dans le commerce

d'hommes superficiels ; et qui, n'étant le fruit ni de l'observation ni de l'étude, encombre la mémoire, sans exercer la raison, et se réduit, d'ordinaire, à une connoissance matérielle des mots, et à un léger aperçu des caractères extérieurs des choses. Joignez à cela cet excès d'ambition et de petite vanité qui ôte l'usage du jugement ; cette présomption commune à ceux qui ont eu le malheur de ne vivre le plus souvent qu'avec des êtres plus ignorans qu'eux ; une assurance peu commune, la manie de parler de tout à tort et à travers, l'obstination pour ses propres décisions, la propension à ruser, et la conviction de sa supériorité, que lui donnoient, sans doute, les succès qu'il avoit pu obtenir sur des auditoires d'esplanade, ou dans les cafés de l'armée de Coblentz ; une agitation continuelle de corps et d'esprit, un défaut d'aplomb dans l'un et dans l'autre, qui le forçoit de changer à tout moment de postures comme d'idées, une verbosité, un déportement, et des manières *mimiques* qui le rendoient aussi peu propre à traiter des affaires graves qu'à commander le respect et à inspirer la confiance.

Tel est le portrait que ceux qui ont suivi Cor-

matin, pendant le peu de temps qu'il m'a remplacé, et, surtout, durant les négociations qui ont amené la paix de la Prévalaye, m'ont uniformément fait de lui.

Prévenu en sa faveur par les témoignages dont il étoit muni, je n'ai pas passé avec lui un temps suffisant pour l'observer. S'il est des individus que l'on croit pouvoir juger au premier coup d'œil, l'expérience prouve qu'il est souvent injuste, et presque toujours dangereux, de faire de ce jugement la règle de sa conduite. Les premières entrevues sont celles où les hommes se tiennent le plus sur leurs gardes; et celui-là doit avoir un fonds bien léger d'instruction et de connoissance de lui-même et des autres, qui ne parvient pas à éviter, du moins de donner, de prime abord, des impressions défavorables, et à faire durer l'illusion au-delà d'une semaine. Or, je n'ai vu, de ma vie, M. de Cormatin, que deux jours. Durant ces deux jours, la multiplicité des affaires que j'avois à expédier, avant mon départ, et les instructions qu'il me falloit lui donner à lui-même, ont fait qu'il a eu plus à m'écouter qu'à me parler; de manière qu'il m'est permis de dire que la confiance

que j'ai paru mettre en lui, fut toute donnée à ses certificats, à son âge*, et peut-être à la contrainte qu'il se fit pour se taire.

Cette confiance, d'ailleurs, n'étoit pas aussi étendue que l'on pourroit le croire. Il est facile d'en juger par les restrictions que je jugeai utile d'y mettre. Quoique la durée de mon absence ne dût pas excéder un mois, et que, durant une époque aussi limitée, il ne parût pas vraisemblable qu'il se présentât quelque occurence qui fût de nature à nécessiter une détermination extraordinaire, les instructions que je laissai à M. de Cormartin, l'astreignirent à ne rien entreprendre, dans cette supposition, sans les ordres du Conseil Général, et à n'agir, dans les cas ordinaires, que d'après l'avis du Comité Central. Et comme, par une délibération qui avoit immédiatement précédé mon départ, j'avois obtenu de tous l'engagement formel qu'on ne se permettroit aucunes hostilités avant mon retour, les fonctions du chef qui devoit me remplacer, se bornoient à maintenir et à

* Il paroissoit avoir quarante ans; et je crois que le plus âgé de mes compagnons en comptoit à peine trente.

étendre notre organisation, à entretenir une correspondance suivie avec les villes, avec mes partisans secrets, avec les chefs des différens cantons, avec moi-même; à faciliter les débarquemens, et à faire la répartition des secours de tous genres et des officiers que je n'enverrois que clandestinement; à suivre les négociations qui étoient commencées pour préparer la reddition de quelques places; à en entamer de nouvelles; enfin, à veiller aux objets de détail, et à mettre en œuvre toutes les mesures que les circonstances pourroient fournir pour accroître nos moyens, et pour grossir le parti du Roi, sans compromettre le secret.

Le Conseil Général devoit être composé des chefs de division et de canton, ou au moins de la majorité d'entre eux.

Quatre chefs de division, présidés par Cormatin, formoient le Comité Central, dont le Chevalier de Boishardy et le Chevalier de Chantereau étoient membres nécessaires ; les deux autres pouvoient être pris indifféremment parmi les chefs des pays où les trois premiers jugeroient utile de se transporter. Tout chef principal, néanmoins,

que ses affaires conduiroient auprès de ce comité, y avoit voix délibérative.

Le Chevalier de Chantereau étoit encore très-jeune ; comme la plupart des gentilshommes François, il avoit passé du collége au service, et étoit entré dans un régiment d'infanterie, peu de temps avant la révolution. Né dans un des départemens de la Vendée, ou dans un département voisin, il se joignit à ses compatriotes, dès les premiers jours de l'insurrection. Après avoir pris une part aussi distinguée qu'active aux combats qui se livrèrent successivement sur l'une et l'autre rive de la Loire ; il étoit du nombre de ceux que la défaite de *Savenay* avoit épargnés, et qui, comme on l'a vu ailleurs, vinrent me joindre sur la fin de 1793.

Au courage commun à tous les chefs de la Vendée, Chantereau joignoit un grand fonds de candeur et de franchise, un esprit aimable, une gaité naturelle, qui m'avoient singulièrement attaché à lui. Capable de réfléchir, et plein de sentimens d'honneur, s'il aimoit les plaisirs de son âge, il savoit les sacrifier à ses devoirs, et quelqu'impatient qu'il fût de sa position, il s'y soumettoit sans murmure.

Depuis mon départ de France, il se réunissoit à Boishardy pour m'écrire, de manière qu'étant instruit, par une double voie, de l'état des affaires, j'étois plus à portée d'en juger sainement. Cette correspondance me confirma, sur le compte de Cormatin, ce que lui-même m'avoit appris.

Je ne saurois trop répéter, cependant, que, dans tout le cours de son administration jusqu'à l'époque à laquelle il a commencé à avoir quelques relations avec *le Maître* et *Brothier*, on ne peut rien imputer à cet officier, qu'on puisse qualifier de fautes volontaires. Le manque de moyens personnels, et le malheur de n'avoir pas pu considérer les choses sous le seul point de vue sous lequel elles devoient l'être, sont son excuse pour cette première époque; comme la persuasion dans laquelle il a dû être, qu'il obéissoit à des ordres émanés de son Roi, seront sa justification pour la seconde.

Jusque-là il ne m'avoit pas écrit une fois, sans me répéter que je lui avois *laissé un fardeau au-dessus de ses forces*, et sans me faire les plus vives instances et les représentations les plus sérieuses, pour hâter mon retour. Mais comme il est trop ordinaire de chercher plutôt chez les autres les

causes de son manque de succès, que de les apercevoir en soi-même, Cormatin attribuoit principalement les difficultés qu'il rencontroit, au défaut de subordination de la part de ses compagnons d'armes. Inhabile à se servir des moyens de persuasion, il regrettoit qu'il ne fût pas en son pouvoir d'y substituer la contrainte. *Sans la plus stricte sévérité*, m'écrivoit-il (Décembre 1794), *nous ne ferons jamais rien !* Cette doctrine, qui lui a été commune avec tous ceux qui n'ont pas pu, ou qui n'ont pas voulu, connoître la révolution, et qui ont pensé, jusqu'au dernier moment, qu'avec des ordres et des brevets, on pouvoit mettre en mouvement tous les François mécontens, avec la même facilité qu'on fait agir une armée de ligne, étoit loin d'être la mienne. Ce n'étoit pas par de telles mesures que j'etois parvenu à rallier autour de moi les fidèles Royalistes, que je considérois comme une famille unie par un sentiment et par un intérêt communs. Et comme, parmi nous, les mots de subordination et de confiance n'exprimoient que la même idée, j'en dus conclure que celui qui ne pouvoit pas commander l'une, n'avoit pas obtenu l'autre.

Quoiqu'il en soit, les comités de la Convention, instruits, tant par les espions qu'ils entretenoient auprès des agens de Paris, que par ceux qui surveilloient leurs correspondans à Londres, de mon séjour auprès du Gouvernement Britannique, et des rapports exagérés qui circuloient parmi eux, de la confiance *exclusive et mystérieuse* qui paroissoit m'être accordée, ouvrirent les yeux sur le danger qui les menaçoit. Depuis sa fondation, la prétendue république ne s'étoit pas encore trouvée dans une situation aussi alarmante. Tout sembloit pronostiquer sa ruine prochaine; car, tout se réunissoit pour y concourir. Depuis la tyrannie de Robespierre, durant laquelle l'unité de conseil avoit donné du moins de l'ensemble et de la vigueur à l'exécution, le Gouvernement divisé, et miné sourdement par des factions, avoit perdu cette énergie, source première et nécessaire de ses succès au dehors, comme au dedans. Les restes de la Convention, troupeau féroce mais servile, incapables de se passer d'un maître, et tremblans de s'en donner un, plus occupés de mettre en sureté les dépouilles de leurs victimes, et de se préserver du châtiment, que capables ou désireux de rétablir la

chose publique; naguère satellites et bourreaux de Robespeirre, aujourd'hui apôtres d'humanité et de modération, étoient devenus les objets du mépris, et de l'exécration de tous. Ceux de leurs *meneurs* qui, les premiers, avoient frappé le tyran renversé, se donnant le mérite de l'avoir abattu, cherchoient à faire, de leurs prétendus services, les échelons de leur élévation; mais trop éffrayés encore pour oser, trop lâches pour entreprendre, ils se bornoient à prouver qu'il y a loin de la frenésie qui surmonte l'horreur du crime pour se baigner dans le sang innocent, au courage que donnent l'ambition du bien et le retour à la vertu. Leur hypochrisie n'avoit point fait de dupes, et la masse du peuple, menacée d'être encore en proie à de nouveaux déchiremens, à la suite de nouvelles intrigues, honteuse enfin de ce renversement de tous principes et de toutes choses, qui avoit placé, depuis deux ans, la lie de l'état au rang suprême, commençoit à s'indigner d'obéir à une poignée de scélérats. Les murmures, long-temps comprimés, éclatoient de toutes parts; il ne se passoit pas un jour qui ne fût marqué par quelques tumultes à Paris et dans les provinces; un désordre effrayant

prévaloit dans toutes les parties de l'administration; le numéraire étoit enfoui, les assignats sans valeur, les armées sans vêtemens, sans solde, et sans pain, les hôpitaux militaires encombrés de malades, et la désertion à son comble. Les généraux mécontens, fatigués d'être les instrumens de l'ambition des orateurs des clubs, et les valets de ces représentans qui les traitoient avec autant de brutalité que de morgue *; trop frappés encore du régime de terreur pour avoir perdu l'instinct de se soumettre, trop voisins de leur obscurité première pour oser se livrer à de hautes conceptions, et pour espérer de pouvoir se rallier un parti, environnés de jaloux, de délateurs et d'espions, ne voyant parmi eux personne que l'éclat de services et de

* Le Général Danican parle, dans son ouvrage déjà cité, page 174, d'un Général *Moulin*, que Carrier *assomma de coups de plat de sabre;* et il assure qu'il a vu cet officier *se battre avec courage et sang froid.*

Ces contradictions apparentes, qui ne sont que trop dans la nature, sont plus caractéristiques de l'état des choses, et de la disposition des esprits, que tous les détails qu'on pourroit en faire. Pourquoi ce Général Moulin, et tant d'autres, continuoient-ils de se soumettre à un joug qu'ils avoient en horreur! Ils ne craignoient pas la mort; ils croyoient donc avoir à redouter quelque chose de pire!

qualités incontestablement supérieurs pût désigner pour chef; à travers la contrainte qu'ils se faisoient pour dissimuler leurs incertitudes, leurs anxiétés, et leur dépit, laissoient assez entrevoir qu'il se manquoit en France, qu'un homme revêtu de titres respectés à l'aurorité, mais surtout doué des qualités propres à faire revivre l'amour et la confiance, pour entraîner toute la force publique à sa suite.

Ajoutez à cela une disette factice, produit et preuve à la fois de la méfiance et de la perte du crédit, que les lois révolutionnaires n'avoient plus le pouvoir de suppléer. Car, quoique, par une sorte de prodige, au milieu des désastres de la révolution, les terres n'aient pas cessé d'être cultivées avec le même succès que durant la plus profonde paix; et que l'œil étonné contemplât les plus riches moissons s'élever autour des débris fumans des fermes et des chaumières, en apparence désertes, la capitale et la plupart des départemens commençoient à éprouver les horreurs de la famine.

Dans cet état de choses, il étoit bien démontré aux successeurs de Robespierre, que, si les royalistes insurgés parvenoient à se faire un allié

de l'Angleterre; que si cette Puissance se déterminoit à faire un effort vigoureux en faveur du Roi, et qu'un Prince de son Sang vint prendre, à leur tête, l'engagement de vaincre et de pardonner, toutes les parties du royaume pouvoient, en moins d'un mois, se couvrir d'insurrections formidables; et que, tandis que la campagne prochaine, au dehors, ne seroit, par une réaction nécessaire, qu'une suite de revers et de désastres, leur pouvoir, ébranlé dans son centre, alloit recevoir le coup le plus terrible, comme le seul décisif, qu'ils eussent à redouter.

Ainsi, ne pouvant pas disposer d'une partie de leurs armées, sans les affoiblir et sans compromettre le sort de la guerre extérieure; poussés, d'ailleurs, par ceux d'entre eux qui favorisoient le parti constitutionnel et les vues de l'Espagne, et dans l'objet de détacher cette Puissance de la coalition, plutôt qu'elle n'eût osé décemment l'abandonner, ils prirent secrètement la résolution de désarmer les provinces de l'Ouest, par toutes les concessions qui seroient compatibles avec le maintien de leur autorité, sauf à révoquer ces concessions, lorsqu'ils en auroient l'occasion et les moyens, et d'a-

mener les royalistes à un traité de paix dont l'effet seroit de faire avorter cette partie du plan que les alliés, éclairés enfin, après trois ans d'efforts inutiles, sur la seule manière dont ils étoient vulnérables, paroissoient avoir adopté.

Un changement aussi extraordinaire dans les maximes et dans la conduite de la Convention, et le passage subit de la brutalité à la douceur, et des égorgemens à la fraternité, ne pouvoient être propres qu'à trahir ses appréhensions et sa foiblesse. Pour parer, tant bien que mal, à cet inconvénient, il fut décidé qu'on ne se relâcheroit que par degrés.

D'abord, le Comité de Salut Public chargea ceux des députés qui résidoient, comme plénipotentiaires, dans les départemens en insurrection, de mettre tout en œuvre pour détacher les soldats de leurs chefs.

Ceux-ci publièrent une proclamation, dans laquelle ils faisoient de moi et de mes collaborateurs, des portraits auxquels nos amis furent loin de nous reconnoître; et cette démarche n'eut d'autre effet que de découvrir le piége et de resserrer les liens qui nous attachoient la population du pays.

Ce seroit bien ici le lieu de faire quelques réflexions sur la sottise des hommes de tous les partis qui, s'obstinant à confondre les révolutions avec les tumultes, et les guerres civiles avec les émeutes, ne veulent pas se persuader que les mesures qui dispersent ou compriment les unes sont précisément celles qui exaspèrent, ou prolongent les autres; mais je me suis promis d'éviter les réflexions; et ceux, d'ailleurs, à qui j'adresserois celles-ci ont assez prouvé, depuis seize ans, qu'on ne persuade point celui qui ne veut pas l'être.

Les promesses que les députés avoient faites aux habitans des campagnes, pour les engager à nous quitter, n'avoient pas été autorisées officiellement par la Convention; et toute la suite de cette affaire laissera voir le soin qu'elle prenoit de se ménager des prétextes de désavouer ses délégués au besoin. Mais comme, dans cette circonstance, il n'y avoit pas un instant à perdre, et que toute autre considération cédoit à l'inquiétude qu'inspiroit la détermination supposée de l'Angleterre; attribuant le manque de succès de ses envoyés au défaut de garantie de sa part, elle se hâta d'émettre le dé-

cret suivant (12 Frimaire, an 3; 3 Decembre, 1794):

" Art. I. Toutes les personnes connues dans " les arrondissemens des armées de l'Ouest, des " Côtes de Brest, et des Côtes de Cherbourg, " sous le nom de rebelles de *la Vendée*, et de " *Chouans*, qui déposeront leurs armes dans le " mois qui suivra le jour de la publication du pré- " sent décret, ne seront ni inquiétées, ni recher- " chées, dans la suite, pour le fait de leur révolte.

" II. Les armes seront déposées aux munici- " palités des communes que les représentans du " peuple indiqueront.

" III. Pour l'exécution du présent décret, les " Répresentans du Peuple, *Menuau*, *de Launay*, " *Gaudin*, *Lofficial*, *Morisson*, et *Chaillon*, se " rendront dans les départemens qui composent " l'arrondissement de l'armée de l'Ouest, et les " répresentans *Guezno* et *Guermeur*, dans les de- " partemens des armées des Côtes de Brest et de " Cherbourg. Ces représentans sont investis des " mêmes pouvoirs que les autres représentans près " les dites armées, et les départemens."

Il est à remarquer que, lorsque le projet de ce décret fut discuté, plusieurs membres proposèrent d'ajouter des conditions à l'amnistie; et particulièrement d'en excepter les chefs de l'insurrection. Ces membres, comme je l'avois trop vu à l'Assemblée Constituante, étoient quelques imbécilles, qui ne se levoient que pour dire une sottise, pour avoir le plaisir de lire leurs noms dans le procès-verbal et dans les journaux; et qu'on se gardoit bien de mettre dans le secret. Le Comité de Salut Public, qui étoit alors le Gouvernement, et qui en imposoit encore à la foule, les fit taire; et l'Assemblée se contenta de laisser aux députés qui seroient envoyés sur les lieux, le soin d'*exécuter le décret avec la sagesse convenable, d'après les principes de la proclamation* qui fut décrétée en même temps, et que je vais copier ici, parce que la lecture de cette pièce, si l'on apprécie les exagérations et les expressions de parti à leur juste valeur, me semble devoir donner une idée suffisante de l'état des choses, comme de la frayeur, pour ainsi dire, exclusive, dont le projet attribué aux Ministres Anglois, et la confiance qu'ils parroissoient m'accorder, avoient frappé ses auteurs.

PROCLAMATION.

« *La Convention Nationale à tous* ceux qui*
« *ont pris part aux révoltes qui ont éclaté dans les*
« *arrondissemens des armées de l'Ouest, des Côtes*
« *de Brest, et des Côtes de Cherbourg.*

« Depuis deux ans, vos contrées fertiles sont
« en proie aux horreurs de la guerre. Ces climats
« fertiles, que la nature sembloit avoir destinés
« pour être le séjour du bonheur, sont devenus
« des lieux de proscription et de carnage; *le cou-*
« *rage des enfans de la patrie s'est tourné contre*
« *elle-même;* la flamme a dévoré les habitations;
« et la terre, couverte de ruines et de cyprès, re-
« fuse à ceux qui survivent les subsistances dont
« elle étoit prodigue †.

* On voit, par ce titre, que personne n'étoit excepté et que c'étoit un pas retrogade de plus. Il indique aussi l'immense étendue du pays qui étoit en insurrection.

† On ne peut pas s'empêcher de remarquer ce style amphigourique et boursoufflé qui a été la manie des orateurs de la Convention et de son Gouvernement, en traitant les affaires les plus sérieuses, et jusque dans la confection des lois; comme il étoit le mérite qui tenoit lieu de tous les autres à ceux qui aspiroient au pouvoir et à l'exercice des fonctions publiques. Les bons habitans des campagnes ne comprenoient rien à ce *gali-*

« Telles sont, ô François! les plaies doulou-
« reuses qu'ont faites à la patrie l'orgueil et l'im-
« posture. Des fourbes ont abusé de votre inex-
« périence; c'est au nom du Ciel juste, qu'ils
« armoient vos mains du fer parricide; c'est au
« nom de l'humanité, qu'ils devouoient à la mort
« des milliers de victimes; c'est au nom de la
« vertu, qu'ils attiroient chez vous des scélérats de
« toutes les parties de la France; qu'ils faisoient
« de votre pays le receptacle de tous les monstres
« vomis du sein des nations étrangères.

« Oh! que de sang répandu pour quelques
« hommes qui vouloient dominer! et vous, qu'ils
« ont entraînés, pourquoi faut-il que vous ayez re-

mathias; ils ne savoient pas trop comment les *climats* devenoient des *lieux*. S'ils fouloient aux pieds la terre dans laquelle étoient amoncelés les cadavres des vainqueurs et des vaincus, ils ne voyoient point autour d'eux de cyprès. Les ruines qui les environnoient n'étoient propres qu'à leur rappeler les désastres dont ils étoient les victimes, qu'à exciter leurs ressentimens contre les auteurs de leurs maux, contre ces hypocrites qui, après les avoir nommés long-temps des *brigands*, étoient forcés de rendre hommage à leur *courage*, et de reconnoître en eux *les enfans de la patrie*. Et ils avoient l'expérience que la terre ne refuse pas de subsistances à ceux qui savent la cultiver d'une main, et la défendre de l'autre.

" jeté la lumière qui vous étoit offerte, pour ne " saisir qu'un fantôme cruel? Pourquoi faut-il que " vous ayez préféré des maîtres à des frères, et les " torches du fanatisme au flambeau de la rai- " son *.

" Que vos yeux se dessillent enfin. N'est-il " pas temps de mettre un terme à tant de cala- " mités? Affoiblis par des pertes multipliées; " désunis, errans par bandes éparses †; sans au- " tres ressources que celles du désespoir, il vous " reste encore un asile dans la générosité nationale. " Oui, vos frères, le peuple François tout entier ‡,

* L'application de ce paragraphe et de celui qui le précède, se faisoit si naturellement, presque mot à mot, aux crimes de la Convention, que le royaliste le plus simple ne pouvoit y voir qu'une dérision sanglante.

† On a vu, plus haut, le motif qui avoit engagé les royalistes à n'agir que par troupes peu nombreuses et dispersées. Ceci prouve, en même temps, que cette précaution avoit, en partie, produit l'effet qu'on s'en étoit promis.

‡ Après avoir fait la sottise de faire connoître, par le texte de la proclamation, que les insurrections s'étendoient sur cinq ou six provinces contigues, qui occupent près de cinq cents lieues de côtes, il n'étoit pas adroit de parler au nom du peuple François *tout entier*. Si cette Convention, si insolente quelques mois plutôt, si audacieuse et si barbare, avoit pu compter encore avec quelque confiance sur une moitié seulement, il n'étoit pas douteux qu'elle n'eût tenu un autre langage. Aussi, à peine le

" veut vous croire plus égarés que coupables;
" ses bras vous sont tendus, et la Convention Nationale vous pardonne en son nom, si vous posez les armes; si *le repentir,* si *l'amitié sincère* vous ramènent à lui. Sa parole est sacrée. Si d'infidèles délégués ont abusé de sa confiance et de la vôtre, il en sera fait justice*.

" Ainsi la république, terrible envers ses ennemis du dedans, comme elle l'est envers ceux du dehors, se plaît à rallier ses enfans égarés. Profitez de sa clémence; hâtez-vous de rentrer au sein de la patrie. Les auteurs de tous vos maux sont ceux qui vous ont séduits. Il est temps que les ennemis de la France cessent de repaître leurs yeux du spectacle de nos dissensions intestines: eux seuls sourient à vos malheurs; eux seuls en

mot de *repentir* lui est échappé, que pour corriger ce qu'elle craint qu'il puisse avoir d'offensant, elle se hâte de le faire suivre par ceux d'*amitié sincère.* Ce trait seul suffit pour donner une juste idée de ses frayeurs et de sa détresse.

* Il étoit ici question de Carrier, de Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère, &c. Comme si le sang de quelques misérables pouvoit entrer en compensation de tout celui qui avoit été versé, et en absoudre leurs complices. Mais il n'étoit pas un d'eux qui n'eût donné sa voix pour sacrifier tous les autres, dans la vue de se préserver lui-même.

“ profitèrent: *il faut déjouer leur politique impie;*
“ *il faut tourner contre eux ces armes, qu'ils*
“ *ont apportées chez vous pour notre destruction.*

“ François! n'appartenez-vous donc plus à ce
“ peuple sensible er généreux? Les liens de la
“ nature sont-ils brisés entre nous, et le sang des
“ Anglois a-t-il passé dans vos veines? Massa-
“ crerez-vous les familles de vos frères, vainqueurs
“ de l'Europe, plutôt que de vous unir à eux pour
“ partager leur gloire? Non; l'éclair de la vérité
“ a frappé vos regards. Déjà plusieurs d'entre
“ eux sont rentrés*, et la sécurité a été le prix de
“ leur confiance. Revenez tous, que les foyers
“ de chacun de vous deviennent sûrs et paisibles;
“ que l'abondance renaisse; que les champs se
“ cultivent; que les communications se rétablis-
“ sent; *ne songeons plus qu'à nous venger ensem-*
“ *ble de l'ennemi commun, de cette nation impla-*

* Ils étoient cinq, dont trois députés de la Convention, refugiés en Bretagne, après l'insurrection *départementale.* Ces députés furent accueillis, et rétablis dans leurs places. Leur conduite, depuis leur rentrée, a été telle qu'ils n'ont rien perdu de la bonne idée qu'ils ont laissée parmi nous de leur probité et de leur honneur.

" *cable et jalouse qui a lancé parmi nous les bran-*
" *dons de la discorde; que l'énergie républicaine*
" *se dirige toute entière contre ces violateurs des*
" *droits de tous les peuples; que tout s'anime dans*
" *nos ports*; que l'Océan se couvre de corsaires;*
" *et qu'une guerre à mort passe, enfin, avec tous*
" *ses fléaux, des bords de la Loire aux bords de*
" *la Tamise.*"

Il est inutile de faire remarquer la tendance de ces deux derniers paragraphes, et, en verité, celle de la pièce toute entière, dont l'objet unique étoit visiblement de déconcerter les Conseils de l'Angleterre, et de prévenir ou de rompre le traité que l'on supposoit devoir se faire, ou être déjà fait avec moi.

Cette proclamation fut l'ouvrage de Carnot et de Tallien. Le second étoit dans les intérêts de l'Espagne; et, d'après la part que le premier a prise depuis à la conspiration qui eut lieu contre le Directoire, en 1797, on ne sauroit guère douter qu'il y fut étranger†. Ainsi, tandis que

* Parmi les royalistes Bretons, ou comptoit plus de vint-cinq mille matelots.

† Il est bon d'observer que Carnot, après avoir long-temps persécuté Hoche, avoit jugé à propos de se réconcilier avec lui,

celle-ci avertissoit les agens du Roi à Paris, *de se méfier des Anglois*, ceux-là cherchoient, de leur côté, à irriter les Bretons contre eux, et jetoient d'avance des insinuations relatives au projet de descente dont j'ai parlé, qui, en livrant les pays insurgés au parti constitutionnel et à l'Espagne, devoit donner à l'Angleterre, assez d'occupation chez elle, pour lui ôter l'envie et les moyens de contrarier l'exécution de leur plan, en lui opposant les droits du Roi légitime.

S'il étoit quelqu'un qui cherchât encore des réponses aux reproches qui ont été faits aux Ministres Britanniques, de la part qu'ils ont jugé à propos de prendre à la guerre de l'intérieur à cette époque, il est à croire que ceci lui en fournira de satisfaisantes : et en comparant l'aspect des choses, au moment auquel j'écris*, avec celui qu'elles présentoient alors, on pensera, sans doute, que si l'Angleterre a quelque chose à regretter, à cet égard, c'est que les revers qui ont suivi ses premiers efforts, l'ont, peut-être, trop facilement

dans cette circonstance, et venoit de le faire nommer au commandement de l'armée de Bretagne. Voyez la Vie de Lazarre Hoche, page 201.

* Juin, 1805.

détournée de les poursuivre avec la vigueur qu'il étoit autant de son intérêt, qu'en son pouvoir, d'y mettre.

Le décret et la proclamation de la Convention furent publiés à Rennes, le 23 Frimaire (Décembre, 1794), suivis d'une adresse et d'un arrêté de *Représentans* qui s'y disoient chargés *d'en faire fructifier les exhortations énergiques ;* il n'y a aucun inconvénient de laisser cette pitoyable paraphrase dans la même obscurité que les noms de ses auteurs. La seule chose remarquable est l'énumération qu'ils y faisoient des départemens auxquels leur mission s'étendoit, par l'article premier ainsi conçu :

" La loi d'amnistie du 12 Frimaire, la pro-
" clamation de la Convention Nationale du même
" jour, et la nôtre d'aujourd'hui, seront im-
" primées au nombre, de *huit mille exemplaires,*
" et envoyées *aux administrations de district* des
" départemens de *la Seine Inférieure,* de *l'Eure,*
" du *Calvados,* de *l'Orne,* de *la Sarthe,* de *la*
" *Manche ;* dans ceux du *Finistère,* des *Côtes du*
" *Nord,* du *Morbihan,* de *l'Ille et Villaine,* de
" *la Mayenne,* de *Maine* et *Loire,* et dans les

" districts du département de *la Loire Inférieure*,
" qui font partie de l'armée des Côtes de Brest."

L'article III ordonne aux administrations de district de faire réimprimer ces pièces, et d'en adresser les exemplaires aux communes de leur arrondissement.

Il est à observer qu'il n'étoit ici question ni des districts de la Vendée, ni de ceux des autres pays compris dans l'arrondissement de l'armée des Côtes de l'Ouest; la Convention ayant chargé, comme on vient de le voir, d'autres délégués de cette partie.

A ce moyen, chaque canton insurgé, qui avoit ignoré, jusqu'alors, la force du parti royaliste, apprit officiellement que près d'un quart de la France étoit sur le point d'embrasser ouvertement la même cause. Et ces offres hypocrites n'eurent sur l'esprit des insurgés d'autre effet, que de produire en eux ce surcroît de confiance que devoit leur donner la connoissance de ses forces, et de leur fournir un motif de plus de persévérer.

Les députés faisoient sonner bien haut, dans leur proclamation, comme la Convention l'avoit fait dans la sienne, la rentrée de quelques

royalistes, et la cordialité avec laquelle ceux-ci avoient été accueillis. J'ai déjà dit qu'ils étoient cinq ; trois membres de la Convention, et Messieurs *Botidoux* et *Bréchard*; j'ai parlé de l'un et de l'autre, dans le second volume de ces Mémoires.

J'ignore encore la cause qui détermina M. Bréchard à cette démarche; je présume que ce ne put être que quelque mécontentement particulier ; et je n'hésite pas à croire que, si je n'eusse pas été absent, il m'auroit consulté avant de s'y déterminer, et ne l'auroit pas fait.

M. Botidoux, ainsi que les trois membres de la Convention, étoit du nombre incalculable de ceux qui, ayant désiré sérieusement, dès le principe, la réforme des abus, et manifesté la disposition d'y concourir de tous leurs moyens, quoiqu'ils fussent loin de la chercher dans le renversement de la monarchie, s'étoient, ou croyoient s'être désignés au ressentiment et à la vengeance des ennemis de cette réforme. Et je ne puis pas m'empêcher de remarquer qu'il se présente encore ici une de ces leçons que la révolution Françoise a données, dans tous ses écarts, aux personnes intéressées à la com-

battre et dont elles ont aussi souvent refusé de profiter. A peine la France fut-elle livrée aux horreurs de l'anarchie, que tout ce qu'elle renfermoit encore d'honnête, se trouva placé entre les exagérations d'un parti, et les monstruosités de l'autre. Dans cette position terrible, le hasard et les circonstances locales ou personnelles décidèrent la conduite et le sort des individus, sans altérer les opinions; mais chacun songea à son salut, et le chercha où il crut pouvoir le trouver. Lorsque l'homme n'a à choisir qu'entre deux maux, il est indubitable qu'il se décidera pour celui qui lui paroît le moindre. Mais si après que son choix est fixé, il se présente ce qui lui paroît un mieux, il saisira ce mieux avec autant d'empressement qu'il en aura mis à éviter le pire. Voilà l'histoire de tous ceux que le système de terreur, ou même le renversement du système monarchique, ont forcés de se jeter dans le parti royaliste, ou de faire des vœux pour ses succès, tant que l'anarchie a duré; et je ne crains pas d'être contredit, si j'affirme que, pendant près de trois années consécutives, et même à quelques époques postérieures, l'immense majorité des François a été dans cette disposition. C'étoit alors qu'il fal-

loit leur présenter le mieux qu'ils désiroient, et leur donner toutes les garanties nécessaires de sa stabilité. Car, dès qu'ils ont vu que l'opinion publique revenoit par degrés, ils ont pu espérer qu'elle s'arrêteroit au point duquel elle avoit commencé à s'égarer, mais qu'elle ne feroit pas un pas retrograde de plus. Il falloit connoître le prix de l'occasion, et leur offrir leur Roi légitime à ce point: le choix n'eût pas été douteux.

Le succès des proclamations, des adresses, et des arrêtés, &c. s'étant borné à ces cinq personnes, les députés alarmés se persuadèrent qu'ils seroient plus heureux, en s'adressant aux chefs; et quoique par un placard insolent, du 10 Frimaire (2 Décembre), ils se fussent bornés à publier qu'ils *pensoient pouvoir autoriser le Général en Chef à accorder la vie à Messieurs de Boisguy, de Boishardy, la Branche, et à tous ceux qui se rendroient*, ils se déterminèrent presqu'aussitôt à employer tous les moyens qu'ils pourroient imaginer, non plus de les intimider, mais de les séduire.

Les députés dont ce placard portoit les noms, étoient *Boursault* et *Bollet*. Je ne sais pas ce qu'étoit ce Bollet avant la révolution; on me l'a

représenté comme un homme médiocre, mais avec des dispositions pacifiques : il détestoit *Boursault :* celui-ci le lui rendoit cordialement. De comédien de campagne devenu membre de la Convention, il ne s'y étoit fait remarquer ni par ses talens, ni par des crimes personnels. A un esprit assez délié, il joignoit l'emphase de sa profession, l'orgueil d'un parvenu, et l'obstination d'un ignorant. Bollet l'appeloit un *fripon ;* il traitoit Bollet de *grosse bête* *. Peut-être avoient-ils raison l'un et l'autre ; et je ne me permets de rapporter ceci, que parce que ces deux hommes ayant pris une part principale aux négociations et à la paix qui ont suivi, il est, sans doute, utile de faire connoître l'opinion qu'ils donnoient alors d'eux-mêmes.

Quoiqu'il en soit, ce fut Boursault qui fit la première démarche pour engager les chefs de la Haute Bretagne à une *explication.*

C'étoit sur sa parole que Botidoux et Bréchard s'étoient rendus à Rennes ; il les avoit reçus avec la cordialité que lui inspiroient la joie d'un premier succès, et, surtout, l'espoir de se servir utilement d'eux pour en obtenir bientôt de plus décisifs.

* Ouvrage du Général Danican, page 176.

Il connoissoit mal les Royalistes, pour qui l'abandon de leur cause étoit une trahison, et la trahison un crime irrémissible. Néanmoins, Bréchard, à sa sollicitation, ou à son ordre, rédigea une adresse, dont la tournure et le style déceloient la contrainte qu'il s'étoit faite pour l'écrire. Cette adresse fut répandue parmi les insurgés ; le nom de son auteur fut un préservatif suffisant contre la tentation de la lire. Enfin, Boursault, convaincu qu'il ne lui restoit plus d'autre moyen que de traiter avec les principaux chefs, dicta une lettre qu'il engagea Botidoux à signer, et à adresser, comme de son propre mouvement, au Chevalier de Boishardy, que celui-là avoit connu plus particulièrement que les autres membres du Comité Central.

J'ai maintenant sous les yeux cette lettre, écrite par le secrétaire de Boursault ; la date seule et le postscriptum sont de la main de Botidoux. Le lecteur y trouvera, sans doute, quelque motif de plus de se convaincre de la réalité des frayeurs qui agitoient la Convention, et de leur cause principale, dans les efforts de leurs agens, pour exciter des soupçons sur la sincérité de l'Angletere, et

pour ébranler la confiance que les royalistes avoient en moi.

" Bizoin, 16 Frimaire, An 3, Rép.
(6 Décembre, 1794, V. S.)

" Le changement politique, fruit de la mort de " Robespierre, et la nouvelle détention de ma " sœur*, dont j'étois l'unique cause, m'ont dé- " terminé, Monsieur, à me rendre à Rennes, " vers le milieu du dernier mois, *sur la parole du* " *représentant Boursault*. Il m'a accordé beau- " coup plus que je ne lui demandois, beau- " coup plus qu'il ne m'avoit promis. Qui vous " empêche de suivre mon exemple? Ma tête " étoit à prix comme la vôtre. Je croyois con- " noître Boursault. Je ne m'étois pas trompé, et " vous ne le serez pas plus que moi.

" Quelles sont vos espérances actuelles? Les " troupes républicaines dominent tout le cours du " Rhin, si l'on en excepte Mayence. Cinq Elec- " teurs, dont un est le Roi de Prusse, et la ma-

* Le fait étoit vrai; sa sœur, à peine délivrée de prison, après la chute de Robespierre, y avoit été jetée de nouveau, pour forcer son frère à quitter le parti royaliste; et c'etoit là ce qu'on appeloit le retour à la justice et à l'humanité!

« jorité des Princes de l'Empire, ont publiquement, « dans la Diète, opiné pour la paix, sous la médiation « de la Suède et du Dannemark : la Frise menace « hautement de se séparer des autres Provinces « Unies ; et quatre autres provinces partagent ses « sentimens ; la Hollande et la Gueldre, seules, « adhèrent encore à la coalition. L'Empereur « lui-même chancelle, et la paix ne semble pas « très-éloignée. Nulle espérance raisonnable ne « vous reste donc. *Car, vous ne pouvez compter* « *sur la parole de l'Angleterre, promettant tou-* « *jours, et ne tenant jamais.* Vous ne pouvez pas « compter non plus *sur des chefs qui ne vous* « *écrivent que d'outre-mer, ou qui vous ont aban-* « *donnés, sous prétexte d'aller chercher des secours;* « *c'est à dire, qui ont excité, à tout hasard, une* « *fermentation dont vous avez tous les périls, et* « *dont ils auront tous les fruits.*

« Je crois vous connoître trop bien, pour vous « supposer complices des assassinats * qui se

* Botidoux avoit assez long-temps vécut parmi les royalistes, pour connoître leurs principes et leur conduite; il savoit très-bien qu'ils ne commettoient point d'assassinats, qu'ils n'étoient pas assez stupides pour s'entre-égorger, et que la plupart

" commettent indistinctement, sur les amis et sur
" les ennemis. Tout espoir de faire l'espèce de
" guerre convenable à des gens d'honneur, vous
" est ôté. Dans des momens plus favorables, vous
" avez vu échouer les mesures qui sembloient les
" mieux combinées. Que sera-ce aujourd'hui
" que les troupes refluent de toutes parts * vers
" ces cantons; aujourd'hui que l'indulgence as-

d'entre eux plus spécialement, peut-être encore, ceux du pays qu'il avoit habité, ne s'étoient insurgés que par des motifs religieux. Il n'en étoit pas ainsi des troupes conventionnelles, en qui on n'avoit que trop bien réussi à étouffer jusqu'au germe de toutes les idées, de tous les sentimens moraux, et qui, dégagées du seul frein capable de contenir l'impétuosité des passions, se livroient, de sang froid, à tous les excès; mais toutes les fois qu'elles commettoient quelques barbaries qu'il étoit impossible de cacher, ce qui arriva fréquemment, et *indistinctement sur les amis et sur les ennemis*, les chefs ne manquoient pas de les imputer aux royalistes. Ce stratagème faisoit quelques dupes dans les villes, et étoit propre à nourrir l'animosité des réfugiés contre nous; mais il ne pouvoit avoir aucun succès dans les campagnes, encore moins dans l'occasion présente, surtout auprès des personnes qui connoissoient le contraire.

* Toute cette lettre est un tissu de faussetés et de ruses grossières. S'il eût été au pouvoir de la Convention de faire *refluer des troupes de toutes parts*, on savoit fort bien qu'elle auroit pris une autre attitude et tenu un autre langage. Sa conduite, dans cette occasion, déceloit assez son impuissance.

" surée aux habitans des campagnes, ne vous per-
" met pas de compter sur eux avec quelque degré
" de certitude ; aujourd'hui, et je ne vous trompe
" pas, que les Chouans s'empressent de se ren-
" dre *, et que leurs chefs même invoquent,
" pour eux, l'amnistie garantie aux subalternes.
" Quelle existence avons nous partagée; et
" qu'elle est celle qui vous attend, *au milieu des*
" *neiges et des orages;* au milieu des troupes qui
" vont vous environner et vous poursuivre, en
" supposant même que vous puissiez leur èchap-
" per, et que l'avarice et le désir de la sûreté per-
" sonnelle ne vous livrent pas à la vengeance de
" la république."

* Cela étoit tout aussi faux; mais il étoit utile de faire courir ce bruit, pour semer des méfiances et répandre des alarmes. Le placard, dont j'ai parlé plus haut, qui autorisoit Hoche à accorder la vie à MM. *de Bosguy* et *de Boishardy*, avoit été publié dans cette vue. La division commandée par le premier de ces officiers étoit éloignée de trente lieues de celle qui étoit aux ordres de l'autre. *Boisguy* crut un moment que *Boishardy* avoit comme sollicité sa grâce; celui-ci, de son côté, crut quelque temps *Boisguy* coupable; ils se connoissoient mal l'un et l'autre. Tout cela vint bientôt à s'éclaircir; et le piége, une fois découvert, personne ne s'y laissa prendre.

Ici se termine la composition de Boursault. Ce qui suit est le postcriptum de Botidoux:

" Je vous engage donc, au nom de l'intérêt que " vous m'avez inspiré, et par la confiance que " vous m'avez témoignée, à suivre mon exemple. " La représentant sait que je vous écris, et l'ap- " prouve. Le Général *, muni de pleins pouvoirs, " m'autorise à vous donner sa parole. *Si vous* " désirez des sûretés, ou des *explications*, je me " ferai un plaisir, comme un devoir, de vous les " faire parvenir, et de la manière que vous m'in- " diquerez. Vous pouvez m'adresser votre ré- " ponse à Bizoin, près Urel, où on me la fera " passer sur-le-chmp."

(Signé) " JEAN LE DEIST BOTIDOUX."

L'objet prochain de cette lettre étoit de provoquer une défection générale, ou au moins partielle, parmi les principaux officiers, auprès de qui les envoyés de la Convention, répartis dans les différens départemens, firent simultanément des tentatives semblables. Cet objet fut compléte-

* Hoche.

ment manqué; et quoique ces premières sollicitations aient été suivies des offres les plus séduisantes * pour l'ambition et la cupidité, les unes et les autres furent rejetées uniformément par tous. Mais la coincidence des soupçons qui étoient jetés sur la bonne foi de l'Angleterre, avec l'opinion conforme que les agens de Paris et de Londres faisoient circuler là où ils pouvoient trouver accès, produisit, dans une partie du département des Côtes du Nord, un premier effet qui n'a pas laissé d'avoir quelque influence sur la tournure que les choses ne tardèrent pas à prendre.

Je me suis plaint, au second volume de ces Mémoires †, *d'un système d'indécision qui avoit*

* *Si nous voulions du service chez eux, nous obtiendrions les places que nous voudriens.*—Lettre du Chev. de Chantreau à moi, 28 Décembre, 1794.

Le Général (républicain) *Humbert nous sollicite vivement d'abandonner notre parti, et de nous ranger sous les drapeaux de la république.*—Idem de Cormartin, 2 Janvier, 1795.

Le Général en Chef (Hoche) *vous dit mille choses honnêtes; il désireroit bien vous voir déployer vos talens militaires contre les scélérats Autrichiens qui ont tendu des piéges aux émigrés François, et qui les voient aujourd'hui avec horreur,* &c.—Lettre du Général Humbert au Chev. Boishardy, 25 Nivôse (15 Janvier, 1795.

† Page 556.

prévalu dans ce département, et qui, même depuis qu'il fut régulièrement armé et insurgé, s'y est reproduit, à différentes époques. La suite de mon récit fournira les preuves de cette assertion ; c'est ici le lieu d'en faire connoître la cause.

Le département des Côtes du Nord étant moins agité, et par conséquent moins surveillé que les autres, cette circonstance avoit fait que les royalistes secrets qui devoient à leur zèle feint pour la république, et à leur soumission aux caprices des tyrans conventionnels, le maintien de leurs propriétés, étoient, en quelque façon, moins retenus là qu'ailleurs par la crainte de se compromettre. C'étoit avec ce pays, comme c'a été toujours exclusivement avec cette classe, que le *Maître* et *Brothier* entretenoient plus librement quelques correspondances ; je tiens ce fait, de gentilshommes qui avoient un certain crédit sur les royalistes *passifs* de cette partie ; et qui ont contribué à cette correspondance, aussi long-temps qu'ils ont pu croire que les agens du Roi servoient utilement sa cause. J'ai déjà rapporté comment, après s'être détrompés eux-mêmes, ils se sont réunis plus tard à moi pour éclairer Sa Majesté, dont ils ont l'hon-

neur d'être connus par leurs services et par leurs noms. D'un autre côté, quelqu'active que fût la surveillance du Prince de Bouillon, à Jersey, pour rendre vains les efforts que l'on opposoit aux siens, et pour empêcher que l'on n'introduisît en Bretagne d'autres dépêches que les miennes ; à peine avoit-il réussi à faire cesser la correspondance rivale dont il se plaignoit *, que l'on parvint à remplir trop efficacement le même objet, en se servant secrètement de la nôtre. Et je dois ajouter que, depuis cette époque, on a fait une pratique constante de se saisir des propres moyens du Gouvernement Britannique, pour épier ses desseins, et pour diriger ses mesures vers des fins particulières, ou les faire échouer. Jersey étoit l'asile d'un grand nombre d'émigrés respectables dont les familles habitoient les côtes du Nord de la Bretagne. La plupart des officiers de la correspondance étant dans ce cas, ou étant les parens ou les amis des premiers, il étoit difficile que, sourds aux sollicitations des compagnons de leur malheur, ils se refusâssent au plaisir de leur procurer la conso-

* Voyez Vol. III. la note qui est à la page 203.

lation de correspondre avec leurs proches, et l'avantage d'en recevoir des secours. Peu à la vérité, abusèrent de cette indulgence; mais il s'en trouva assez qui devinrent, de cette manière, les intermédiaires des agens de Londres; et qui tinrent, ainsi, la voie ouverte aux insinuations que ceux-ci avoient tant à cœur de propager *.

A ce moyen, quelques personnes à qui l'âge, ou les liens du sang, ou ceux de l'amitié, donnoient du crédit sur quelques officiers royalistes, et d'autres dont la coopération active auroit pu être d'une grande utilité par le fait, ou par l'exemple, incertaines entre les instructions que j'adressois au nom de M. le Régent, et celles diamétralement contraires, qui étoient colportés de la part d'hommes qui se disoient aussi revêtus de l'autorité de ce Prince, il étoit assez naturel que beaucoup préférâssent le parti le plus sûr, et le plus conforme à

* Le lecteur se rappellera d'avoir vu dans le livre précédent, que *Brothier* et *la Villeheurnois* m'écrivoient (5 Décembre, 1796), qu'à l'époque dont il est ici question, *ils étoient accablés de lettres de l'intérieur et de l'extérieur, pour les engager à se mettre en garde, à prévenir contre ce général* (c'est à dire, contre moi) *les fidèles sujets qui seroient disposés à lui donner une confiance trop absolue, &c.*

leurs inclinations comme à leurs craintes, qui étoit de rester dans l'inaction, jusqu'à ce qu'ils pussent savoir à qui ils devoient obéir.

On connoîtra sucessivement les funestes effets de cette opposition d'autorités, l'une agissant ostensiblement, et l'autre secrètement *, au même nom. Le lecteur peut s'en faire, d'avance, une idée, en apprenant qu'elle a duré depuis la première intervention des agens du Roi, jusqu'à la fin de la guerre.

La reprise d'armes avoit comprimé, pour un temps, le jeu de ces intrigues. Car, il est à remarquer que ce n'a jamais été que dans les momens d'inaction, qu'elles se sont agitées parmi les royalistes. Les dangers de la guerre n'étoient pas plus du goût de ceux qui les colportoient, que de celui de leurs auteurs. Aussi, tant qu'il se tiroit un coup de fusil, le lieu de la scène étoit toujours garanti de leurs approches; Mais à peine étoit-il question

* On verra plus tard que ce n'a été que vers le milieu de 1796, à la seconde pacification, que les agens de Paris m'ont communiqué leurs pouvoirs, et cela sous des noms supposés; car, cette opposition n'a jamais agi que dans le mystère; et ces agens avoient la prudence de ne se mêler jamais de nos affaires, tant que la guerre duroit.

de rapprochement, et de *pourparlers*, qu'on les voyoit sortir, par essaims, de leurs asiles secrets; d'autres, qui avoient véeu publiquement parmi les républicains, parcouroient les campagnes, sous l'habit royaliste, vantoient leur influence, et leurs prétendus services, obsédoient les conseils, ourdissoient des trames, et mettoient le désordre partout où ils se trouvoient. A les entendre, eux seuls étoient capables d'amener les choses à bien; devenus éloquens dans les clubs, et libres d'aller et de venir sous les livrées de la neutralité, et de ce qu'ils appeloient la *modération*, ils se faisoient un mérite de s'être ménagés, à force de bassesses, les moyens de trahir un parti dont ils prenoient le mépris pour de la confiance. Les affaires prenoient-elles un aspect un peu sombre; un propos échappé à un député ivre, une menace, un bruit public, vrai ou faux, un mouvement de troupes, le son d'un tambour, &c. c'en étoit assez pour les faire rentrer dans leurs caves, ou leur faire reprendre le costume Jacobin. Alors ils se bornoient à leurs occupations premières qui étoient de rédiger des mémoires, des avis, et des compilations de ouï-dires et de fables pour

l'usage des âgens de tous les pays: et les royalistes insurgés qu'ils n'aimoient pas, parce que la conduite de ceux-ci étoit un reproche trop amer de la leur, délivrés de leurs importunités et de leurs intrigues, s'applaudissoient, du moins, de ce qu'ils n'alloient plus avoir à combattre que contre des baïonnettes.

La proclamation de l'amnistie, et les discours pacifiques que les républicains faisoient tenir, à dessein, dans toutes les conversations, avoient produit sur cette espèce d'hommes l'effet qu'ont les rayons du soleil de printemps sur les insectes et sur les reptiles. Les villes et les campagnes en furent bientôt infestées; et comme le désir de leur repos prévaloit en eux sur toute autre considération, leurs opinions, comme leurs conseils, ne pouvoient tendre qu'à faire adopter les mesures qui leur paroissoient les plus propres à l'assurer.

Ce fut à cette réunion de circonstances, que le *Maître* et *Brothier* durent la facilité de communiquer avec les chefs des provinces insurgées.

Leurs succès, cependant, ne furent pas aussi rapides qu'ils avoient pu l'espérer. Et quand on considère, d'un côté, la complication d'intrigues,

de dangers, de dégoûts et de séductions qui environnoient ces chefs de toutes parts, avec l'âge et le défaut d'expérience de la plupart d'entre eux ; et de l'autre, la résistance qu'ils ont opposée et la ligne de conduite qu'ils adoptèrent, on sera forcé de convenir qu'un sens droit et une juste idée de l'honneur et du devoir sont souvent des guides plus sûrs que toutes les lumières que peuvent donner l'habitude du maniement des affaires et du commerce des hommes.

Boishardy jugea la lettre de Botidoux assez importante pour se croire obligé de la communiquer à ses officiers. Si cette lecture ébranla leur confiance aux promesses du Gouvernement Anglois, elles les fixa aux seules mesures que cette circonstance sembloit leur laisser ; et, dans la persuasion que le parti royaliste étoit strictement assez fort, pour se passer de secours étrangers, ils prirent la détermination de ne plus se soumettre à de nouveaux délais, et adressèrent la lettre suivante au Comité Central*.

* Je ne saurois mieux remplir l'engagement que j'ai pris avec moi-même, d'éviter tout ce qui pourroit influer sur le jugement de mes lecteurs, qu'en leur fournissant les moyens de

Lettre des Officiers de la Division des Côtes du Nord, au Comité Central (Décembre, 1799).

" L'expérience, Messieurs, doit nous apprendre " que nous ne devons compter sur les secours de " l'Angleterre que comme sur une ressource très-" secondaire. Occupons-nous de l'intérieur ; il " en est temps, plus que jamais ; et n'exposons " point nos secrets à être interceptés en les en-" voyant outre-mer. Ce pays-ci, comme le Mor-" bihan, semble destiné à être le théâtre de l'ex-" plosion. Venez-y donc, Messieurs : concer-" tons nos projets ; nous serons toujours très-dis-" posés à les voir diriger par le Général ; mais, du " Cabinet de M. Pitt, il ne peut connoître les " dispositions de l'intérieur, et ne peut nous pro-" poser que des mesures tardives.

" Nous vous engageons donc, Messieurs, à ve-" nir dans ce pays-ci, et à y convoquer une assem-

l'éclairer par les pièces originales ; et quoique cette méthode ait l'inconvénient de rendre cet ouvrage plus volumineux que je ne l'aurois voulu, je préviens que je m'y conformerai désormais, autant qu'il me sera possible.

" blée générale de tous les chefs de cantons, afin " d'agir incessamment. Si vous ne prenez ce der- " nier parti, nous sommes déterminés à nous en- " fermer dans nos greniers, et à jeter le manche " après la coignée.

" Nous vous faisons passer une lettre du repré- " sentant Boursault, écrite par la main du traître " Botidoux : envoyez-la au Général ; c'est, nous " croyons, le meilleur parti de lui faire sentir que " sa place est ici.

(Signés) " DE BOISHARDY*.
" DE JOUETTE.
" DE SOLIHAC."

A cette lettre étoit jointe celle qui suit, à mon adresse :

" Il faut que les Puissances étrangères soient " mal instruites, ou qu'elles nous trompent ; car " les papiers-nouvelles même s'expliquent as- " sez sur notre position. Fort heureusement que " nous sommes assez forts pour nous soutenir. Il

* Quoique M. de Boishardy fût membre du Comité Central, la situation dans laquelle la reprise d'armes avoit placé sa division ne lui permettoit plus d'y être présent.

" ne nous manque que l'ordre d'agir; il est à " craindre qu'avant peu, les circonstances ne nous " forcent de le prendre sur nous, et alors tout ira " comme ç'a pourra.

" Si, cependant, d'après les promesses qu'on a " faites, dont, jusqu'ici, nous ne voyons nul ef- " fet, le dégoût s'alloit mettre parmi les nôtres, " les Puissances se trouveroient, au moins, trois " cent mille hommes de plus sur les bras. Vous " trouverez, ci-joint, une proclamation* qui vous " fera voir les avantages qu'ont ceux qui se rendent. " On ne peut pas dire que ce sont des promesses " seulement; nous avons des preuves qu'ils tiennent " leurs promesses†. Nous serions désespérés que " les circonstances nous forçâssent, en votre ab- " sence, de proclamer un chef‡. Car, vous le " savez, lorsqu'on se bat, il en faut un. Peut-être

* La proclamation des délégués de la Convention.

† Dans la personne des trois députés, et de MM. Botidoux et Bréchard.

‡ C'étoit là ce que les agens désiroient. Le résultat de l'assemblée qui suivit, dut leur prouver, ainsi qu'à leurs correspondans, que la confiance qui s'acquiert au milieu de combats et de dangers communs, ne s'ébranle pas aussi facilement qu'ils l'ont toujours pensé.

“ ne seroit-il pas d'humeur, ensuite, de céder son
“ commandement, et ce seroit très-fâcheux; notre
“ confiance est en vous, mais venez au plutôt.”

(Suivent les mêmes signatures.)

Dans l'état actuel des affaires, la réunion de tous les chefs de canton étant impraticable, le Comité Central suppléa à cette mesure, en convoquant une assemblée de députés revêtus des pouvoirs des arrondissemens qui composoient l'armée. Cette assemblée, s'étant formée le 22 Décembre, 1794, m'adressa le procès-verbal de sa délibération, dont voici l'extrait :

“ Ce jourd'hui, &c. Le Comité militaire, &c.
“ ayant pris en considération les différens rapports
“ et renseignemens qui sont venus à sa connois-
“ sance, sur la position de tous les cantons roya-
“ listes de Bretagne, et, en général, sur l'ensemble
“ du parti, dans l'étendue de cette province, a
“ arrêté :

“ Que M. le Comte Joseph de Puisaye, Géné-
“ ral en Chef de l'armée Catholique et Royale de
“ Bretagne, seroit invité, par une lettre particu-
“ lière, revêtue de la signature de tous les
“ membres du Comité, de se rendre à la

" tête de son parti, dans le plus court délai pos-
" sible.

" Qu'une lettre, pareillement signée de tous
" les membres du Comité, accompagneroit la co-
" pie du présent arrêté, par laquelle lettre le
" Général seroit prié d'en communiquer tous les
" articles aux Ministres de Sa Majesté Britan-
" nique.

" L'armée Catholique et Royale de Bretagne,
" pénétrée de la plus vive reconnoissance pour
" les offres généreuses qui lui sont faites de la
" part du Gouvernement Anglois, se sert de
" l'organe du Comité, pour exprimer ses senti-
" mens ; et engage M. le Comte Joseph de Pui-
" saye, son général en chef, d'observer qu'un
" plus long délai dans l'envoi de ses secours,
" rendroit insuffisans tous les efforts que l'on
" voudroit faire plus tard.

" Il est arrêté pareillement, que les débarque-
" mens partiels doivent cesser *; car la surveil-
" lance, les dénonciateurs, les amnisties récidi-

* Cette précaution étoit dictée par les alarmes qu'avoient excitées les suites funestes des dénonciations du Recteur de la Mezière.

" vées, rendent les démarches plus difficiles ; et
" le point de la côte qui nous est favorable *,
" peut cesser de l'être, pour une opération ma-
" jeure, et un débarquement général.

....

" Jusqu'à la fin de Janvier, le Comité ne de-
" mande, et n'attend qu'un seul bateau, qui vien-
" dra porter seulement les dépêches du Gou-
" vernement. Il seroit à désirer que M. le Comte
" Joseph pût arriver par ce bateau, pour pouvoir
" agir, avec plus de conformité, avec les efforts
" du dehors : le papier, et surtout le numéraire
" promis, doivent arriver avec ce même bateau.
" Il est impossible de parer aux malheurs qu'en-
" traîneroit un plus long délai, en secours pé-
" cuniaires †. On trouvera à la côte les paquets du
" Comité.

* La côte du Nord.

† Quoique j'aie toujours été très-modéré sur ces sortes de demandes, le Gouvernement leur avoit déjà fait passer quelques sommes modiques en or, et ne tarda pas à leur en envoyer d'autres. Cependant, comme il est beaucoup de gens qui croient que j'ai eu des sommes immenses à ma disposition, je puis leur dire ici, que la suite de ces Mémoires les détrompera, et pourra leur prouver que je n'ai jamais voulu en avoir. Sans doute, on pouvoit beaucoup, on pouvoit tout faire avec de l'argent ; et si l'expédition avoit réussi, nous n'en aurions pas manqué. Mais il eût été placé au trésor de l'armée, et je n'ai jamais consenti à me charger d'aucune comptabilité.

" Le Comité observe que le sort du parti roya-
" liste dépend des secours qu'on se décidera à lui
" envoyer, pour la fin de Janvier; et que, si l'on
" est décidé à secourir ce parti, M. le Comte
" Joseph de Puisaye engagera le Gouvernement à

Ceci me conduit à démentir une assertion qui a circulé, lors de mon départ pour le Canada, et que j'aurois passée sous silence, si je n'avois pas eu la preuve que plusieurs personnes respectables y ont ajouté foi. On repandit à cette époque, et on répète encore aujourd'hui, que j'ai reçu du Gouvernement Britannique une somme considérable pour former, dans ce pays, l'établissement des personnes qui m'y ont suivi; on ajoute, même, charitablement, que j'en ai disposé d'une autre manière, et que j'ai abandonné à leur malheureux sort ceux à qui elle étoit destinée. J'ai eu entre les mains une lettre écrite en 1798, par un évêque François résidant à Londres (l'Evêque de St. Pol de Léon), à un ecclésiastique de Québec, dans laquelle la somme précise étoit articulée. Il n'est donc pas inutile, pour le soulagement des consciences timorées, et pour que les incrédules volontaires ne communiquent pas plus long-temps leurs scrupules, même aux plus idiots, de déclarer solennellement, et cela sous les yeux du Gouvernement Britannique, que je ne lui ai pas demandé un shilling, et qu'en conséquence, il ne ma pas donné un shilling, pour cet objet; que ceux de mes compagnons d'armes qui m'ont suivi, ont reçu de lui des vêtemens, des vivres, et des instrumens d'agriculture; et que, comme tout cela étoit loin d'être suffisant, ce que j'ai fait pour eux, n'a été que le résultat du sacrifice de mes très-foibles moyens, qui ne m'a jamais rien coûté, quant il s'est agi de venir au secours de mes amis, et que j'ai fait plus d'une fois, pour donner du pain à ceux que je savois être mes ennemis.

J'écris en Angleterre; on peut me démentir.

" s'exécuter sur les moyens annoncés ; et les de-
" vancera pour, à la tête des braves Chouans, avi-
" ser au parti à prendre.

. . . .

" D'après les promesses généreuses du Gou-
" vernement Anglois, faites à la dite armée, tant
" par l'organe de M. le Comte Joseph de Pui-
" saye, &c. que par Monsieur le Prince de
" Bouillon, au nom du Roi son maître, &c.
" L'armée Catholique et Royale de Bretagne, par
" l'organe de son Comité demande :

" 1°. Un Prince du Sang François.

" 2°. Le retour de M. le Comte Joseph de
" Puisaye, général en chef.

" 3°. Les emigrés en masse, sans distinction
" de rang, détat, &c. et la suppression des secours
" accordés par le Gouvernement Anglois, aux
" emigrés laïcs, qui refuseroient de rejoindre
" l'armée après que le premier débarquement seroit
" effectué.

" Les corps François à la solde de l'Angleterre.

" Les armes, munitions, et secours en numé-
" raire, proportionnés à cette expédition, et aux
" besoins de l'intérieur.

" Les circonstances imposant la nécessité de ne " pas différer plus long-temps, le Comité de- " mande, pour la fin de Janvier, un premier dé- " barquement, composé rigoureusement de douze " mille hommes. Ce débarquement se fera de vive " force, aux points convenus entre le général en " chef et le Gouvernement Anglois; depuis *Saint* " *Lunaire* jusqu'à *Saint Brieux*. On pourra facile- " ment aider toutes les entreprises.

. . . .

" La présence de Monsieur le Vicaire Apos- " tolique * au milieu des soldats de la religion et du " Roi en France, devient de plus en plus nécessaire " ainsi que la communication du Bref du Saint " Père †. *En France il n'y a pas un Evêque !*

" N'entend le Comité déroger, en rien, à l'ar- " rêté du Conseil, du 26 Août dernier, par lequel " M. le Comte Joseph est revêtu de pouvoirs illi- " mités pour traiter avec le Gouvernement An- " glois, de tous les intérêts relatifs à l'armée Ca-

* M. l'Evêque de Dol : ceci prouve qu'on a eu tort de me faire un crime de la préférence que j'avois donnée à ce prélat.

† Ils avoient, sans doute, perdu la copie que je leur avois laissée de ce Bref.

" tholique et Royale de Bretagne; réitérant, au
" contraire, par cet article, l'authenticité de ces
" pouvoirs illimités. Les circonstances urgentes
" nécessitant seulement, dans ce moment, le re-
" tour du général," &c. &c.

(Signés) " LE BARON DE CORMARTIN.
" LE CHEVALIER DE CHANTREAU.
" DE BOISHARDY.
" BOULLAINVILLIERS.
" DE JOUETTE.
" DE SOLIHAC.
" VILLENEUVE-BERNARD.
" MANDET," &c.

Lettre annexée à cet Arrêté, pour être communiquée au Gouvernement, le 22 Decembre, 1794, l'An 2 du Règne de Louis XVII.

" Monsieur le Comte,

" Le Comité Militaire et Central de l'armée
" Catholique et Royale de Bretagne, composé des
" membres dont les signatures se trouvent au bas

« de cette lettre, s'étant assemblé, a discuté « mûrement, et à différentes fois, les motifs qui « l'ont engagé à prendre l'Arrêté que nous avons « l'honneur de vous envoyer. Les articles de « cet Arrêté sont nécessités par la position dans « laquelle se trouve actuellement la province de « Bretagne, et les différens cantons qui composent « le parti royaliste de cette province.

« Nous vous prions instamment, Général, de « mettre sous les yeux du Ministre de Sa Ma- « jesté Britannique, le dit Arrêté, afin que le « Gouvernement soit enfin convaincu de la néces- « sité de ne pas vous retenir plus long-temps*, « et de nous faire passer les secours promis, si « l'on veut conserver les moyens qui sont entre « nos mains, de renverser, d'une manière vic-

* On avoit faire courir, parmi eux, le bruit que le Gouvernement Anglois me retenoit, pour empêcher les royalistes de profiter de l'occasion qui se présentoit de rendre la paix à la France, en lui rendant son Roi. Il faut avoir connu toute cette complication d'intrigues, pour pouvoir y croire. Cependant, ces mêmes hommes, et leur semblables, n'ont pas cessé d'obséder les bureaux, et d'accabler les Ministres Anglois de projets, et d'offres de service, pour en tirer de l'argent. Quoique, depuis les plans de *Brothier*, jusqu'à ceux de *Méhée de la Touche*, et de ses successeurs, il soit vrai de dire, que tout cela est sorti de la même fabrique.

" torieuse, un parti destructeur qui est conduit
" par des chefs qui commencent à s'intimider.

" Recevez l'hommage de nos respects, et nos
" vœux ardens pour votre retour, aux époques
" indiquées et indispensables, pour sauver notre
" parti."

(Suivent les mêmes signatures.)

Lettre particulière, même Date.

" Général,

" L'impatience que nous avons de vous voir
" parmi nous, doit vous être un garant de la con-
" fiance et de l'attachement que vous méritez à
" si juste titre, de la part de tous ceux qui
" servent sous vos ordres. La rapidité avec la-
" quelle se succèdent les événemens ; les mal-
" heurs qu'il est impossible de parer dans l'in-
" action à laquelle votre absence nous condamne ;
" la trahison que les républicains accueillent et
" soudoient ; nous perdroient infailliblement, si
" nous n'opposions des baïonnettes aux voies de
" douceur de nos ennemis. *La province est ab-*
" *solument dégarnie de troupes ; toutes les cam-*
" *pagnes sont à nous ; les villes nous favorisent ;*
" *tout le monde demande à commencer, et nous*

" *sommes coupables, vis à vis des braves gens qui* " *nous servent, de tous les dangers auxquels les* " *exposent nos retards.*

" Voilà, Général, les motifs qui nous forcent " à vous solliciter instamment de hâter votre " retour ; revenez à notre tête, Général ; venez " rallier vos Chouans autour de vous, et les con- " duire à la victoire. Depuis assez long-temps, " nous vivons errans au milieu des proscrip- " tions et des recherches de nos ennemis. Nos " camarades en sont tous les jours les victimes. Il " est temps que les couleurs de Louis XVII " flottent en Bretagne ; nous vous prévenons " qu'une plus longue absence entraîneroit les " plus grands malheurs. *Nous connoissons la* " *loyauté de la nation généreuse qui nous tend* " *aujourd'hui une main secourable, et nous espé-* " *rons que ses promesses ne seront ni vaines ni* " *infructueuses**. Nous annonçons à nos gens

* En observant que cette lettre étoit signée par les trois officiers auteurs de celle qui avoit donné lieu à cette assemblée, il sera facile de se convaincre que les insinuations contre l'Angleterre, et contre moi, n'avoient pas fait une impression bien profonde.

" votre retour pour le déclin de la lune de Jan-
" vier. L'espoir de vous revoir bientôt ranime
" leur ardeur, et tous s'écrient : Vive Louis
" XVII ! Vive notre Général !"

(Mêmes Signatures.)

Le paquet qui contenoit ces dépêches, renfermoit, en outre, plusieurs lettres particulières de Cormatin, et des chefs de différens cantons, avec l'Arrêté du Comité Central, du 16 Novembre précédent, à la suite duquel, avoit été ordonnée la marche des petits détachemens dont j'ai parlé plus haut. Cette pièce, contenant quelques dispositions relatives aux moyens que les royalistes se proposoient d'employer pour seconder les efforts de l'Angleterre, l'extrait que j'en ferai, ne pourra qu'être d'une grande utilité, pour éclairer le jugement des lecteurs.

L'article Ier admet à prendre part à la délibération, MM. *de Lantivy*, *Berthelot*, et de *Lesseigues*, députés par l'arrondissement du Morbihan ; ce qui donne toute l'authenticité nécessaire à ce qui est avancé, relativement aux forces des royalistes de cette partie.

Art. II. " Il est prouvé, d'après l'opinion et les " dispositions de la province, l'impossibilité, ou " du moins, le danger de retarder, et la néces- " sité de ne plus reculer, le moment de prendre " les armes : le rapport de MM. les officiers " du Morbihan étant, à cet égard, le même que " celui des autres cantons. On surprend les ha- " bitans ; on dépeuple la province ; et, dans peu " de mois, on n'en trouveroit plus. Les hommes " utiles qui y sont encore, attendent, en soupi- " rant, l'instant de servir la cause de la religion " et du Roi. Les grains, fourages, et bestiaux " s'enlevent, ou s'accaparent.

Art. III. " Le genre de guerre que l'armée " Catholique et Royale de Bretagne croit avoir " sagement et politiquement adopté, est de ne " former aucun grand rassemblement, que les " Anglois ne paroissent, ne fussent-ils que dix à " douze mille hommes. On les joindra, on se réu- " nira à eux, et on assurera leur débarquement.

Art. IV. " Pour cela, il faut former trois points " d'attaque: un sur *Vannes*, un autre sur *Saint-* " *Brieux*, et l'autre sur *Saint-Malo*.

« La fausse attaque doit se faire sur *Vannes*, « avec un débarquement de deux mille hommes.

« Dans les cas où les Anglois se présenteroient « vers les côtes de la Basse Bretagne, l'on peut « compter sur un rassemblement de douze à « quinze mille hommes. Il n'est porté ici qu'à « sept mille, pour prouver combien l'on veut se « mettre en garde contre l'exagération.

« Sur les côtes du Morbihan : royalistes, huit « mille hommes.

« La véritable descente se fera avec huit mille « hommes de débarquement, au port de *la fosse* « proche de *Saint-Brieux*. C'est là le port où « les Anglois débarquèrent, lors de la bataille de « *Saint-Cast*. Le terrain sur lequel il se dé- « ployèrent, est auprès du fort de *la fosse*. *Ils* « *auront tout le pays pour eux*. L'on pourra « réunir à eux, pour le moment (les premières « vingt-quatre heures), six mille hommes. Car, « l'opération exécutée, le monde arrivera en « foule. Il n'y a aucunes troupes dans ce pays.

« Une autre attaque sur *Saint-Malo*, avec deux « mille émigrés. *Il se peut que la ville se sou-* « *mette le jour même que les Anglois paroîtront*

“ *devant son port*. Mais, dans tous les cas, l'opé-
“ ration manquant, on se jetera sur le débarque-
“ ment de huit mille hommes, entre *Saint-*
“ *Brieux* et *Dinant*. Vers Saint-Malo, on trou-
“ vera (pour les premières vingt-quatre heures)
“ deux ou trois mille hommes. Mais, sûre-
“ ment, *Câuteauneuf sera au pouvoir des roya-*
“ *listes pour l'époque de l'arrivée des secours**.

Art. V. “ Pendant les différens mouvemens,
“ les royalistes de l'intérieur de la Bretagne oc-
“ cuperont le peu de troupes qui se trouvent
“ dans cette province ; en multipliant ainsi ces
“ insurrections, sur dix ou douze points, l'on as-
“ surera l'opération de la côte.

“ Tels sont les projets et les moyens que le
“ Conseil propose,” &c.

(Signés) “ Le Baron de Cormatin, le Che-
“ valier de Chantreau, de Boishardy,
“ de Lantivy de K'veno, Berthelot,
“ de Lesseigues, Officiers du Morbihan”.

* Toutes les mesures étoient prises pour s'assurer de cette place, dout la possession garantissoit aux royalistes celle du *Clos Poület* et la reddition de *Saint-Malo*, en peu de jours.

Ce plan, comme on peut en juger, étoit à peu près le même que celui que j'avois proposé à M. Pitt, avec plus de détails; et je prie le lecteur d'observer que l'opinion uniforme des chefs de la Bretagne, comme la mienne, étoit que le Morbihan, ne devoit être l'objet que d'une fausse attaque; et qu'il étoit désirable que la véritable ne se fît qu'avec des troupes Angloises seulement, par les raisons que j'ai développées ailleurs.

Sur ces entrefaites, le Comité de Salut Public, mieux instruit que ne l'étoient mes amis, de l'intérêt de la Grande Bretagne, et plus à portée qu'eux, de juger de la réalité de ses desseins; pressoit vivement ses délégués d'en finir. Ceux-ci, libres de se relâcher, et de tout céder, plutôt que de manquer le but de leur mission, se déterminèrent à faire les premières avances. Le Chevalier de Boishardy, étant celui des chefs qui, dans cette occasion, s'étoit montré le plus actif, ils crurent ne pouvoir mieux faire que de s'adresser directement à lui; et ils chargèrent de cette négociation le commandant républicain qui lui étoit opposé.

Cet officier étoit un Général Humbert* qui, quelque temps auparavant, étoit marchand de fromage et maquignon†. A l'extérieur simple, et aux manières triviales de cette dernière profession, il en joignoit la ruse‡ ; et cette ruse pouvoit être d'autant plus à craindre pour des hommes de peu d'expérience, qu'elle étoit voilée par l'ignorance et par le manque absolu d'éducation. Car, en politique comme en guerre, l'ennemi, souvent le plus dangereux, est celui qu'on méprise. J'ignore si cette considération eut quelque part à la préférence qui fut donnée à Humbert, pour cette mission; mais le Général Danican, qui étoit sur les lieux, et qui connoissoit les acteurs, nous assure que : " *On* " *en fit un diplomate, afin d'avoir la faculté de dé-* " *savouer sa conduite, en se rabattant sur son igno-* " *rance.*"

* Le même que le Directoire jeta, il y a quelques années, sur les côtes d'Irlande, avec douze ou quinze cents hommes.

† Un maquignon, en France, est un petit marchand de chevaux qui court les campagnes et les foires.

‡ " Je dois rendre justice à l'activité, au courage, à l'espèce " d'intelligence que le Général Humbert a déployés dans cette " affaire. Sans avoir reçu une éducation brillante, il l'a traitée " avec activité."—Lettre de Hoche au Comité de Salut Public, 23 Niôvse (Janvier, 1795).

Je dois, cependant, déclarer qu'il n'est rien venu à ma connoissance, qui ait pu m'induire à penser que Humbert n'ait pas agi de bonne foi, tant qu'il a pu croire qu'on agissoit de même à son égard. J'ajouterai qu'il s'est montré, depuis, en plusieurs rencontres, ennemi des mesures de *terreur* et de l'effusion du sang. Il étoit jeune et brave, et du nombre de ceux qui n'ont que trop prouvé qu'une année de pratique à la guerre supplée avantageusement à tous les apprentissages d'esplanade ; et qu'une des erreurs les plus grossières qu'on ait à reprocher aux faiseurs de contre-révolution, a été de s'être aussi légèrement persuadés qu'ils l'ont fait, qu'ils rendroient les efforts de l'armée inutiles, en la désorganisant par l'émigration de ses officiers. Les révolutions ne font pas les hommes, elles les montrent ; et, peut-être encore aujourd'hui, est-il tel caporal obscur, ou méprisé, dans quelque coin du monde, à qui le Ciel réserve d'achever la ruine de l'Europe ou d'en changer les destinées.

Quoiqu'il en soit, Humbert ne négligea rien pour inspirer de la confiance au Chevalier de Boishardy, et il y réussit. Cormatin et Chantreau s'étoient rapprochés de ce dernier. Les uns et les

autres ne virent, dans les avances qui leur étoient faites, qu'un moyen de gagner du temps, et d'accroître les forces des royalistes, en rendant plus faciles leurs communications entre eux. D'après cette idée, et uniquement dans cette vue, il fut décidé que Boishardy répondroit au Général Humbert, et que MM. de Solihac et de Chantreau seroient les porteurs de sa lettre.

" Les circonstances sont telles," m'écrivoit le Chevalier de Chantreau (28 Décembre, 1794), " qu'il est bien malheureux que vous soyez éloi-" gné de nous ; car, je crois qu'avec vos moyens " on tireroit un plus grand parti des républicains " que vous ne ferez de ceux avec qui vous êtes. " Après plusieurs invitations que Boishardy a re-" çues des Représentans et des Commandans de la " république, le Chevalier de Solihac et moi, " nous sommes décidés à porter à ces derniers une " lettre de Boishardy, dans la ville de Montcon-" tour."

Après m'avoir rendu compte de l'accueil et des caresses qui leur furent prodigués, il m'apprenoit que Cormatin et Boishardy étoient, au moment auquel il m'écrivoit, en conférence avec le Général Hum-

bert, ce qui prouvoit que celui-ci n'avoit pas perdu de temps.

"Ceci," poursuivoit Chantreau, "doit vous "paroître très-étonnant; mais cela doit vous "faire voir qu'il ne faut pas perdre un seul ins-"tant pour venir nous joindre, et pour presser les "secours des Anglois. Tout est bien disposé; "mais ne perdons pas un jour; car, peut-être "que, dans un mois, les esprits ne seront plus les "mêmes. On se bat un peu, tous les jours, pour "tenir tout le monde en haleine*. Tout, jus-"ques ici, nous réussit fort bien; nous avons tou-"jours des succès."

Durant les vingt-quatre heures qu'ils passèrent à Montcontour, les officiers républicains les assurèrent, uniformément, qu'eux et leurs soldats étoient fatigués de la guerre; que le vœu de tous étoit de rendre enfin le repos à la France, par une réunion générale des braves gens de tous les partis contre les *terroristes*; que telle étoit l'intention du Comité de Salut Public; que, pour preuve de

* "Je dois vous dire que pendant les conférences même, "nous nous sommes battus pour avoir des subsistances."—Lettre de Hoche à Aubert du Bayet, 9 Floréal (Mai, 1795).

sa sincérité, il venoit de faire guillotiner Carrier, avec un certain Grandmaison, et un autre membre du Comité de Nantes, dont ils ignoroient le nom ; et que les Nantois qui avoient été emprisonnés par ces misérables, venoient d'être rendus à la liberté. Vinrent ensuite la reddition des trois députés et de MM. Bréchard et Botidoux—celle supposée de M. du Boisguy et de beaucoup d'autres qu'on leur dît avoir obtenu de la Convention tout ce qu'ils avoient désiré, pour eux et pour leurs familles : et on leur donna, pour certain, que le Gouvernement Anglois, fatigué de tendre une main secourable aux émigrés, ayant perdu l'espoir de s'en indemniser avec usure, venoit de leur retirer les moyens de subsistance qu'il leur avoit donnés jusque-là.

Tout ceci n'avoit pas produit beaucoup d'effet. "Nos correspondances," ajoutoit-il, "sont un peu "dérangées, mais nous les rétablirons. Nous "savons que tous les hommes sont disposés à re-"cevoir des armes et des cartouches : apportez-"nous-en, et les correspondances seront bientôt "rétablies ; rien n'est plus facile ; nous avons "presque dissipé tous les orages.

"Le Prince de Bouillon a l'attention de nous

" faire demander jusqu'à nos petits caprices. Le " seul que j'aie pour le moment, est celui de vous " voir parmi nous, avec grande compagnie, s'il " est possible.

" Nous n'avons plus le sol. On nous en a déjà " beaucoup pris chez les trois officiers qui ont été " tués. *Cette guerre d'assignats seule est capa-" ble de détruire la république.* Tout est, ici, à " un prix fou. Dans tous les cantons de *Vannes*, " *Ploermel*, *Josselin*, *Pontivy*, *St. Brieuc*, *Lam-" balle*, jusqu'à *Dinant*, l'argent monnoyé a cours. " Un pot de cidre se vend 30 et 40 sols, en assi-" gnats, ou bien 3 et 4 sols en argent*.

" J'espère que voici la dernière lettre que vous " recevrez de moi, dans le pays où vous êtes. Je " vous assure que le vœu général est de vous voir " revenir de suite. Il y en a déjà qui commencent " à murmurer de votre séjour à Londres, parce " que vous nous aviez annoncé que vous ne seriez " absent qu'un mois. Ah! il faut pardonner à " ceux-là. Pensez à la misère que nous avons,

* Ces détails, quelques petits qu'ils puissent paroître, caractérisent trop bien la situation des affaires, pour que je me permette de les supprimer.

" aux chagrins que nous éprouvons tous les jours, " en voyant périr nos camarades *, et ces mur- " mures ne vous étonneront plus.

" Nous sommes venus, Cormatin et moi, nous " établir chez Boishardy. Nous y sommes bien; " tout le pays est bon; on en peut tirer *quinze* " *mille bons combattans*: Il y a plus de quinze " cents jeunes gens de réquisition: *mais quand* " *il faut marcher, les hommes mariés leur dis-* " *putent le pas*," &c.

Cormatin m'avoit écrit, le 20 Decembre, pour me donner un extrait de plusieurs de ses lettres précédentes, qui avoient été perdues. *Tel est*, me disoit-il, *cet extrait: de secours prompts; mais surtout, votre retour plus prompt encore.* Il me rendoit compte de la perte qu'ils avoient faite d'une certaine quantité de poudre nouvellement débarquée, que les républicains avoient surprise, dans un de nos dépôts sur la côte. Cormatin étoit alors dans cette maison, lui sixième; ils s'étoient fait jour, le pistolet au poing; et étoient

* Ce sont là les hommes qne des imbécilles qui ont employé tout le temps de leur émigration à des intrigues, osoient calomnier au coin de leur feu, et dans leurs cotteries à Londres.

parvenus à sauver le Chevalier *de Busnel*, l'un d'eux, qu'un coup de fusil dans les reins avoit mis hors d'état de se mouvoir.

" Cette aventure," ajoutoit-il, " feroit naturelle-
" ment supposer que la côte est garnie de troupes.
" Eh bien! ce ne fut que huit jours après, qu'il
" fut question d'envoyer de la troupe. Mais *la*
" *république en manque. La stupeur est des plus*
" *grandes;* nos petites expéditions s'entretiennent;
" mais si vous reculez votre retour, voyez à quoi
" vous exposez le parti, et les chefs de canton.
" La trahison du Recteur de la Mézière nous
" coûte trois braves officiers qui nous étoient
" bien utiles. Si l'on n'y fait attention, tous les
" officiers seront égorgés en détail; que devien-
" dra alors votre parti? Car, le métier que nous
" faisons ne s'apprend pas d'un jour à l'autre; et
" ceux qui viennent, sont comme des enfans per-
" dus, à moins qu'on ne leur serve de tuteur; et
" en vérité, nous avons terriblement à travailler
" nous-mêmes, pour échapper à la surveillance des
" scélérats.

" Nous nous sommes réunis pour aviser au
" parti à prendre, dans les circonstances ur-

" gentes qui nous maîtrisent vraiment dans ce " moment, plus encore que jamais. J'ignore donc " ce qui sera définitivement arrêté ; car, les " idées ne sont pas encore réunies."

Ce fut à la suite de cette réunion que fut prise, le surlendemain, la délibération dont j'ai donné l'extrait.

Cormatin, qui ne doutoit de rien, et qui avoit une confiance inébranlable en lui-même, avoit demandé que le Comité Central le députât en Angleterre. Il avoit donné, pour motifs de cette demande, *la nécessité d'emporter de vive force, de la part du Gouvernement, et les secours promis, et mon retour ;* et il avoit prétendu que son *arrivée auprès de moi devenoit nécessaire,* parce qu'il étoit *connu* en Angleterre ; et que le Capitaine d'Auvergne, Prince de Bouillon, *désiroit une entrevue avec lui**, à Jersey. Il s'étoit figuré tout cela

* Il pouvoit bien se faire que quelqu'officier de la correspondance eût pris sur lui de dire à Cormatin que M. de Bouillon seroit fort aise de le voir: mais il étoit sensible que cet officier, dont la sagesse est connue, n'auroit pas pris sur lui d'adresser une invitation formelle, dans un tel moment, sans les ordres de son Gouvernement, et sans ma participation. Cependant, comme mes compagnons n'avoient pas des idées bien

très-sérieusement, puisqu'il me le rapportoit à moi-même. Le Comité n'en avoit pas jugé comme lui, et cette circonstance ne laissa pas d'accroître de petits mécontentemens, et une méfiance qui, je crois, eût été très-injuste, si, au lieu du défaut de moyens personnels, elle avoit eu les intentions de Cormatin pour objet.

" Je m'étois chargé," poursuivoit-il, " d'après

exactes des choses, et qu'ils croyoient que le titre de Prince devoit donner un grand pouvoir en Angleterre, ils crurent que cela étoit vrai; et je retrouve la lettre qu'ils adressèrent à M. de Bouillon à cette occasion; et qu'il eut la bonté de me faire passer à Londres.

" Les circonstances dont le porteur de la présente vous fera " part," lui disoient-ils, " nous imposent la dure nécessité de " ne pouvoir, pour le moment, quitter nos postes; et, malgré " le vif désir de M. le Baron de Cormatin, et le nôtre en par- " ticulier, d'avoir l'honneur de conférer avec vous, nous n'o- " sons pas quitter des places aussi honorables et aussi essen- " tielles à maintenir, que celles d'officiers dans cette armée. Re- " cevez, mon Prince, nos excuses, et nos regrets; et veuillez " avoir la bonté d'expédier nos paquets pour Londres, aussi- " tôt son arrivée auprès de vous. Les détails qu'il vous don- " nera de notre position, et la copie de l'arrêté qu'il vous re- " mettra, vous convaincront de la nécessité de venir à notre " secours, dans la plus grande diligence," &c.

(Signés) " Le Baron de Cormatin, le Chevalier " de Chantreau, de Boishardy, de Jouette, Vil- " leneuve-Bernard, de Solihac, Maudet," &c.

" une première décision verbale, de vous joindre " et de vous témoigner, de la part des officiers de " votre armée, l'indispensabilité de vous réunir " auprès d'eux, et de repartir à la fin de la lune " de Janvier*, *avec vous, ou sans vous;* votre ar- " rivée ici étant sérieusement indispensable, si " vous ne voulez pas exposer le parti à une désor- " ganisation générale. Telle est la position ter- " rible, mais véritable, des choses.

" Mes camarades, après avoir réfléchi sur cette " démarche, ont objecté qu'il falloit qu'un chef " restât à l'armée; qu'il falloit que le Comité sub- " sistât comme il étoit composé; qu'enfin, il fal- " loit que je reste. *Malgré les avantages qui de- " voient resulter de ce voyage,* j'ai cessé d'y pen- " ser plus long-temps; surtout, d'après le risque " que je cours d'être soupçonné, si malheureuse- " ment une maladie, ou un accident quelconque " me retenoit loin de mes camarades. Vous ver- " rez, d'ailleurs, par la lettre de Botidoux, com- " bien il est facile de répandre le venin contre

* Les débarquemens clandestins se faisoient le plus souvent durant le décours de la lune, pour profiter de l'obscurité de la nuit.

" l'homme le plus pur, contre vous enfin. *Cette* " *lettre n'a fait et ne fera, sur ceux qui vous con-* " *noissent, aucune impression*; mais je vous ré- " pète, avec cette loyale franchise, que je m'étois " chargé de vous ramener *ou de partir sans vous*."

Si les royalistes calculoient le cours des lunes, les républicains connoissoient le prix des minutes. L'exprès qui devoit m'apporter ces dépêches n'étoit pas encore parti, que les choses n'étoient plus les mêmes; mais la tournure qu'elles sembloient prendre, présentoit tant de chances favorables, que mon retour n'en fut que plus vivement désiré.

" Général, arrivez, il est plus que temps," m'écrivoit Cormatin, le 31 Décembre, 1794; " nous " sommes dans la position la plus extraordinaire; " nous avons eu, Charles Boishardy et moi, une " entrevue avec le Général Humbert, comman- " dant la seconde division de l'armée du Nord. " *Il n'y a pas d'avantages qu'il ne nous propose* " *pour nous engager de nous rendre*. Nous le " verrons encore, avant de rien décider. Mais, " venez auprès de nous; vous connoissez ma ma- " nière de penser et d'agir. Je souffre beaucoup. " Le porteur (M. Dufour) vous dira plus que je

" ne puis écrire ; mais déterminez-vous, sur-le-" champ, à ce que je lui ai dit de vous communi-" quer. *Nous touchons, peut-être, au moment* " *où l'ordre et le calme vont renaître. Songez* " *seulement, que le fardeau est trop pesant pour* " *moi, parce que les esprits ne sont pas assez* " *subordonnés.* Il y a, à Nantes, une pareille en-" trevue, entre Canclaux et Charette. J'y vais, " avec un sauf-conduit, pour voir et savoir sur " quel pied ils traitent, afin de régler notre con-" duite et nos conditions sur celles qu'ils auront " faites. Venez et dépêchez-vous. Prenez le " chemin le plus court ; Dufour vous l'indiquera. " Je n'ai pas le temps de vous écrire plus long. " Peu de mots doivent vous suffire. Humbert " est, comme nous, franc, loyal ; je lui demande " un sauf-conduit, qu'il va m'accorder ; et la Ven-" dée et le Morbihan, la Bretagne, la Normandie, " suivront la même marche, et les mêmes condi-" tions," &c.

Cette lettre étoit écrite sous les yeux d'Humbert ; ce fut la première communication que nous eussions encore eue, *à mots couverts,* et le premier inconvénient qui résulta de la facilité avec

laquelle Cormatin se livra à des ennemis plus fins que lui, dans le dessein de les tromper. Ce qui prouve, en passant, la différence qu'il y a d'un parti à une conspiration, et la sottise qu'ont faite les agens du Roi à toutes les époques subséquentes comme à celle-ci, de s'efforcer de substituer l'une à l'autre.

Cependant, indépendamment des instructions particulières qui avoient été confiées verbalement à M. Dufour, Cormatin avoit trouvé le moyen d'ajouter quatre lignes de chiffres, que Mylord Grenville déchiffra lui-même, ainsi qu'il suit:

Jamais nous ne nous rendrons ; nous allons amuser ; et malgré les difficultés réitérées des officiers qui m'entourent, je vais porter la lettre à Canclaux, et lier correspondance avec Charette.*

Ces lignes occupoient un espace qui paroissoit avoir été ménagé à dessein, entre le corps de la lettre, et le postcriptum suivant :

De l'argent, de l'argent, et de l'argent : nous dépenserions le Pérou.

Humbert passoit aussi pour aimer beaucoup l'ar-

* Voyez le Vol. III, p. 440.

gent ; et je ne doute pas que les deux négociateurs, au sortir de cette entrevue, n'aient été fort satisfaits, chacun de lui-même.

Si le Comité, qui pensoit avec raison que, vu les circonstances, il étoit plus convenable de charger de ma lettre à M. de Canclaux tout autre officier que le chef provisoire de l'armée, s'opposa de tout son pouvoir au voyage que Cormatin avoit en vue ; il n'y eut pas un royaliste qui n'éprouvât plus ou moins d'indignation, en apprenant les démarches qu'il se permit pour obtenir la facilité de le faire. Mais n'ayant pas tardé à avoir des communications avec les agens du Roi à Paris, il crut trouver, dans leur autorité, un substitut à cette subordination dont il déploroit le défaut ; et il ne rougit même pas de faire usage, en plus d'une occasion, de celle que lui donnoit, en quelque sorte, l'ascendant qu'il se flattoit d'avoir acquis sur l'esprit des républicains, pour rendre désormais les représentations de ses collaborateurs inutiles.

Il est des hommes (et il ne s'en est montré que trop, parmi ceux qui ont prétendu diriger le parti royaliste) qui savent se soumettre à tout,

pour parvenir à leurs fins ; et qui se font un mérite de tous les sacrifices, quelques répugnans qu'ils soient à l'honneur ; comme si, indépendamment de ce que cette conduite a de hideux, il étoit quelqu'avantage au monde, qui pût fermer les stigmates que laissent après elles l'abjection et la perfidie.

Je ne puis pas mieux faire connoître la politique de Cormatin et de ses nouveaux instructeurs, dans cette circonstance, qu'en trancrivant l'arrêté qu'il obtint du Député Bollet*, le 20 Nivôse (Janvier, 1794).

* Il paroît qu'après le peu de succès de la démarche que Boursault avoit faite par l'entremise de Botidoux, celui-là avoit cessé d'être partisan des mesures pacifiques. C'en étoit assez pour que Bollet les adoptât. C'étoit lui qui avoit spécialement chargé Humbert d'entamer les négociations. Aussi, tant qu'elles durèrent, les plénipotentiaires conventionnels, qui parcourroient les départemens, au nombre de vingt-quatre, ou plus, et qui représentoient la république à ce burlesque congrès, furent-ils divisés en deux partis, très-animés l'un contre l'autre. Le Général Danican nomme ces partis le parti *Bollet*, et le parti *Boursault*.

Arrêté, &c.

" PATRIE.

" AU NOM DU PEUPLE FRANÇOIS."

" Nous, représentans du peuple près les ar-
" mées des côtes de Brest, et de Cherbourg,
" et départemens environnans,

" D'après le compte que nous a rendu le Gé-
" néral de Brigade *Humbert*, des conférences
" qu'il a eues avec Cormatin, Boishardy, et au-
" tres personnes, à la tête du parti *qui dirige*
" *les habitans de ces départemens* *, et d'après

* Bollet donne ici une réponse satisfaisante, sans doute, à ceux qui ont prétendu, ou qui ont feint de croire, que les royalistes de la Bretagne, &c. n'étoient que des mécontens isolés, ou des *brigands* désavoués par *les habitans des départemens, qui égorgeoient amis comme ennemis, et qui ne vivoient que de pillage.* Que ceux qui se sont obstinés à demeurer aussi longtemps aveugles, sur un état de choses qui a duré six ans, et dont on auroit pu se servir si efficacement pour changer, en un mois, les destinées de l'Europe, apprennent, des chefs de la république eux-mêmes, que la population entière d'un quart de la France a été prête à se dévouer pour rendre la paix au monde, et pour rétablir son Roi légitime. Qu'ils ouvrent l'histoire de toutes les nations; qu'ils y cherchent une telle réunion de circonstances; et qu'ils se demandent à eux-mêmes, comment il se fait que l'Europe asservie, tremble aujourd'hui devant ce colosse de pouvoir et de force, dont quelques années plutôt il étoit si facile de prévenir l'accroissement.

" l'assurance qu'il nous a donnée que les chefs
" étoient dans l'intention de faire cesser les hos-
" tilités, de concourir de tous leurs moyens à
" ramener le calme et la tranquillité, et à réunir
" tous les François de ces départemens, pour ne
" faire qu'un peuple de frères et d'amis, *soumis*
" *aux lois*, et dont la conduite et les mœurs ne se-
" ront, dorénavant, dirigées que par la vertu,
" l'humanité, la justice, et la probité.

" Nous ayant, en conséquence, *amené Cor-*
" *matin*, l'un des chefs de ce parti, qui, *au nom*
" *de ses partisans*, est venu nous certifier, de vive
" voix, le désir qu'ils avoient de coopérer à rame-
" ner dans ces départemens la paix et la tran-
" quillité, et qu'ils étoient *tous* disposés à faire ce
" que l'on jugeroit de plus convenable pour y par-
" venir; et que, pour ne laisser aucun doute sur
" leurs intentions, ils venoient, de leur part, de faire
" cesser toutes hostilités, et assurer les habitans
" qui étoient dans leur parti, que leur bonheur
" dépendoit de leur tranquillité, si désirée par
" tous les François, et arrêter les mouvemens des
" habitans de ce pays, leur faire connoître les in-
" tentions de la Convention, son décret et sa

“ proclamation sur la cessation des hostilités, et
“ sur la réunion de tous les François à la mère
“ patrie, *il étoit chargé** de parcourir les dé-
“ partements de la ci-devant Bretagne, de se con-
“ certer avec les chefs de leur parti, et avec tout in-
“ dividu qui en faisoit partie, pour les engager
“ à la tranquillité, et à cesser toutes démarches qui
“ pourroient troubler celle des habitans et des voya-
“ geurs, et attenter à leur propriétes, comme aussi
“ de se concerter avec les généraux, sur les moyens
“ de rendre tous les François à la patrie, et de les
“ réunir, pour jamais, à leurs frères ; de commu-
“ niquer avec les chefs de parti, dans la Vendée,
“ pour leur faire part de leurs intentions, et de
“ leur désir de coopérer à la tranquillité, et de
“ cesser toutes hostilités; mais que pour assurer
“ sa marche, et ne donner aucun soupçon sur
“ cette démarche, dont peut dépendre le salut
“ de ce pays, et la cessation de tous les événe-
“ mens malheureux qui l'ont jusqu'à ce jour, af-
“ fligé, *il désiroit être accompagné d'un officier*

* On verra plus tard que Cormatin s'étoit fabriqué une autorisation, supposée être de moi, au bas de laquelle il avoit contrefait ma signature.

" *républicain qui seroit témoin de toutes ses con-*
" *versations et des entrevues qu'il auroit avec les*
" *chefs de parti, et les généraux ;* et à cet effet
" qu'il lui fut donné, ainsi qu'à cet officier, un
" ordre de passe.

" En conséquence, désirant prendre tous les
" moyens qui peuvent assurer la tranquillité,
" faire cesser les hostilités, garantir le libre passage
" des voyageurs, rendre aux habitans de ces dé-
" partemens la tranquillité et la sûreté *si désirée*,
" et qui peuvent concourir à leur bonheur, et à
" les réunir dans les mêmes principes, et les
" mêmes sentimens, et les attacher à la mère
" patrie, *par leur soumission aux lois ;*

" Chargeons le Général Humbert, comman-
" dant une des divisions de l'armée de Brest, d'ac-
" compagner *Cormatin*, de le suivre dans tous les
" lieux où l'exécution des mesures ci-indiquées,
" le nécessitera, assister à toutes les conférences
" qu'il pourra avoir avec tous les chefs de parti,
" généraux républicains, et autres personnes.

" Arrêtons, en conséquence, que pour l'exécu-
" tion de la mission du Général Humbert, il lui
" sera délivré, ainsi qu'à Cormatin, un ordre de
" passe.

" Fait à Lamballe, le 20 Nivose, 3me année ré-
" publicaine.

(Signé) " BOLLET."

Certifié conforme à l'original,

(Signés) " HUMBERT, L. B. DE CORMATIN*."

Je n'aurois pas pu croire à l'authenticité de cette pièce, si je n'y avois pas reconnu la signature de Cormatin. J'ai donc jugé utile de la transcrire, non-seulement parce qu'en même temps qu'elle expose les faits, elle les prouve; mais aussi, pour laisser un échantillon du style, et pour donner la mesure de la capacité de ces hommes, sor-

* Cormatin, en m'adressant cette copie signée de lui, me prouvoit assez, par le fait même, qu'il étoit loin de penser qu'il pût s'attacher aucun blâme à sa conduite. Ayant la conscience de sa duplicité envers l'ennemi, il n'ignoroit pas, en se livrant entre ses mains, le sort qui l'attendoit, si ses desseins venoient à être découverts; il faut donc convenir que cette démarche n'étoit pas sans courage; et voilà comme des qualités louables ne servent, le plus souvent, qu'à égarer ceux qui les possèdent, si elles ne sont pas dirigées par un cœur droit, et par un jugement sain.

On pouvoit assurément tirer un meilleur parti des républicains, en leur inspirant de l'estime, et en se montrant avec la dignité et avec la loyauté qui convenoient à la cause royaliste, qu'en se dégradant, dès le premier instant, par une soumission que la feinte rendoit encore plus ignoble, que si elle eut été sincère.

tis de la classe la plus ignorante du peuple, à qui les fautes et la sotte obstination de ceux qui, si récemment encore, étoient les dépositaires des forces morales de l'état, avoient laissé saisir et exercer un pouvoir égal à celui des despotes les plus absolus.

Il est donc vrai de dire qu'en révolution, si quelque chose a le droit d'étonner, c'est qu'il y ait des gens qui s'étonnent.

L'ordre, de la part des royalistes, non pas de faire cesser les hostilités, mais seulement de les suspendre, n'avoit pas été aussi général que Cormatin en avoit assuré Bollet. Cette mesure qui avoit été proposée par Humbert au Chevalier de Boishardy, ne devoit avoir lieu, d'abord, que pour la division des côtes du Nord. Boishardy en référa au Comité Central. Outre que le mot seul de trêve entre un parti que, dix-huit mois plutôt, j'avois commencé moi troisième, et une puissance monstrueuse qui avoit déjà subjugué la moitié de l'Europe, sembloit mettre les deux parties sur un pied plus égal, et devoir faire prendre à cette guerre, un caractère moins farouche et plus régulier, la chose présentoit encore l'avantage de ga-

gner du temps, sans compromettre la bonne foi. La proposition de Humbert fut donc accueillie; et, le 3 Janvier, 1795, le Comité avoit pris l'arrêté suivant, dont les dispositions, ayant été plus tard ratifiées par Bollet, se sont successivement étendues à tout le territoire occupé par les deux armées.

Arrêté, &c.

" N'ayant d'autre but que de rétablir l'ordre, la " paix et la tranquillité, parmi les François, le " Comité de l'armée Catholique et Royale de " Bretagne, saisit avec empressement l'occasion " de prouver à la France entière, que l'armée Ca- " tholique et Royale répugne à verser le sang de ses " compatriotes, et que ce n'est que lorsqu'on la " réduit à cette extrémité, qu'elle est forcée de " s'y livrer. En conséquence des entrevues qui " ont eu lieu avec le Général Humbert, com- " mandant pour la république, et M. Charles de " Boishardy, chef de division de l'armée Catho- " lique, le Comité arrête:

" I. Qu'il sera expédié à tous les chefs de divi- " sion, de canton, officiers, &c. de la dite ar- " mée Catholique, ordre de suspendre l'exécu-

" tion de ceux qui avoient été expédiés, concer
" nant les hostilités à commettre, contre les
" troupes de la république.

" II. Il sera pareillement ordonné de n'abattre
" aucun arbre de la liberté, ni de commettre
" aucune hostilité contre les autorités civiles dé-
" pendantes de la république, dans l'étendue de
" la division aux ordres du Général Humbert.

" III. Les chefs de division, de canton, et autres
" officiers de l'armée Catholique et Royale de
" Bretagne, seront avertis que les troupes de la ré-
" publique, sous les ordres du Général Hum-
" bert, suspendent pareillement toutes les hosti-
" lités qu'elles exerçoient dans les campagnes,
" tant contre les réquisitionnaires, déserteurs, que
" les familles particulières, qu'elles enlevoient
" pour les conduire en prison.

" IV. Cette suspension aura lieu, à commencer
" le 3 Janvier, et durera jusqu'à ce que des ordres
" particuliers avertissent que les hostilités vont re-
" commencer. L'on se donne réciproquement
" parole d'honneur que l'on s'avertira huit jours
" d'avance, tant du côté des royalistes, que du
" côté des républicains.

V. « Toutes les fois que les républicains seront « obligés de se porter dans les campagnes pour « avoir du blé*, nous prions les comman- « dans de la force armée d'en prévenir, la veille, « les commandans de nos cantons. Nous les « prions également, de n'envoyer, pour chercher « les blés, que cinq hommes. Les républicains « auront attention de ne pas profiter de cette « trêve, pour alarmer les campagnes en privant « les habitans de leurs subsistances.

« Fait et arrêté," &c.

(Suivent les Signatures des Membres du Comité.)

Il ne m'est jamais parvenu de copie de l'accession de Humbert à ces articles, non plus que de la ratification de Bollet : mais l'une et l'autre

* Ceci prouve dans quelle pénurie étoient les magasins de l'armée républicaine, et c'est, peut-être, la seule faute qu'on ait eue à reprocher au Comité. Aussi Hoche eût-il à peine conçu quelque méfiance de la bonne foi de Cormatin, qu'il adressa à ses généraux l'ordre suivant. (2 Pluviôse. Février).

« Tu voudras bien, Citoyen Général, profiter de l'armistice « pour faire approvisionner les chefs-lieux de district qui sont « dans ta division, et borner les services militaires à la garde, « et aux patrouilles de cantonnemens," &c.

étoient publiques; et je retrouve une lettre du commandant républicain de Lamballe, par laquelle cet officier en accuse la réception à M. de Boishardy. On y verra, en même temps, quels étoient à cet égard, les sentimens des officiers inférieurs par leurs dispositions à s'y conformer.

" Liberté, Egalité."

" *Lamballe*, 21 Nivôse, 3me année républicaine.

" *Le Citoyen Demont au Citoyen Boishardy.*

" Je viens de recevoir votre arrêté, fait entre " vous, le Général Humbert et Bollet. Je vous " remercie de votre attention. J'en donnerai con- " noissance aux autorités constituées; et je vous " donne ma parole que nous l'observerons avec le " plus grand plaisir, et la plus grande rigueur. " Mais j'ose espérer qu'il en sera de même à " votre égard. J'ai rendu compte de tout au " Général Rey; j'attends sa réponse avec impa- " tience.

" Salut et amitié.

(Signé) " Demont."

FIN DU LIVRE QUINZIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE SEIZIÈME.

QUAND je repasse dans mon esprit le nombre trop considérable des chefs qui, n'ayant été admis dans le parti royaliste insurgé que depuis la mort de Robespierre, ont succombé, les uns après les autres, et que j'ai vus se précipiter, tête baissée, dans tous les piéges que l'intrigue a tendus à leur inexpérience, je ne puis pas me dispenser d'observer que la petite vanité et le défaut d'une connoissance exacte de ses propres forces, ont plus fait, parmi eux, de victimes que les hasards de la guerre. Combien n'en ai-je pas connus, et de plusieurs desquels la mémoire me sera toujours présente et

chère, à qui j'ai pronostiqué, en vain, leur fin déplorable ; qui, doués de toutes les qualités qui pouvoient les rendre des instrumens précieux du triomphe de la cause pour laquelle ils ont versé leur sang (si on les eût laissés au rang qu'ils étoient propres à occuper, assez long-temps, du moins, pour mûrir leurs talens, et pour acquérir l'instruction qui leur manquoit), subitement élevés à des fonctions au-dessus de leurs facultés, ou de leur expérience, ont péri misérablement, sans que leur patrie et leur Roi aient recueilli de leur sacrifice, le fruit qu'ils avoient le droit d'en attendre.

D'où vient cette différence qui a été si remarquable entre un certain nombre des chefs qui sont venus du dehors, et ceux qui, n'ayant pas quitté la France, ou qui y étant rentrés à l'époque des premières insurrectious, en avoient partagé tous les dangers ? Elle a eu une influence trop marquée sur les destinées du parti royaliste, pour que je croie encourir le reproche de me livrer encore à une disgression inutile, en en exposant les causes.

Le lecteur n'a pas, sans doute, perdu de vue que les royalistes qui étoient en état de porter les armes (ce sont les seuls dont je parle) se parta-

gèrent, dès la première année de la révolution, en ce qu'on a appelé les *émigrans* et les *non émigrans*. Si les premiers se décidèrent à quitter le royaume, par honneur et par devoir, on ne peut néanmoins pas disconvenir que cette démarche n'ait eu un caractère d'enthousiasme (enthousiasme noble et grand, à la vérité, et dont l'histoire, sous le rapport des causes, n'offre pas un autre exemple); mais le motif de la détermination des seconds, en qui les mêmes sentimens n'agissoient pas avec moins de force, fut donc la réflexion. Ils connoissoient assez, sans doute, le double danger de la position critique dans laquelle cette détermination les plaçoit, pour qu'on puisse supposer qu'ils eussent choisi de le braver, s'ils n'avoient pas mis plus de confiance dans les ressources qu'offroit l'intérieur de la France pour la restauration de la monarchie, que dans celles que les autres s'étoient trop légèrement flattés de trouver dans le concours incertain et toujours intéressé de Puissances rivales; et que si le trône renversé devoit un jour être rétabli, ce dont ils ne faisoient nul doute, ce ne pourroit être que sur les lieux qui étoient couverts de ses débris, et par des mains qui ne seroient

pas mises hors de portée de les recueillir. Ainsi le but des uns étant de conquérir leur patrie, en se faisant les auxiliaires subordonnés d'une force étrangère; celui des autres, de la délivrer par ses propres forces, de manière que, si quelque secours du dehors leur devenoit, cependant, nécessaire, la cause royaliste pût en recueillir l'avantage, sans que la Franc eût à en craindre le danger; la différence de ces idées marque assez celle du caractère et des dispositions de ceux qui les entretenoient.

Ce contraste ne fit qu'acquérir plus de force par celui des scènes sur lesquelles ces deux classes eurent bientôt à agir. Les non-émigrans, au milieu des horreurs dont ils ne tardèrent pas à être les victimes ou les témoins; ne voyant, autour d'eux, que des prisons, des échafauds, des massacres, et du sang; continuellement agités par des sentimens douloureux, et obsédés par des images sombres; acquirent insensiblement un caractère plus grave. Avertis, par les exécutions journalières de leurs proches, de la nécessité de se défendre, leur âme retrempée, si j'ose m'exprimer ainsi, par l'adversité et par le désespoir, n'en devint que plus pro-

pre à nourrir de fortes conceptions et des desseins sérieux. Il est des situations qui imposent silence à toutes les passions de l'homme; la vanité s'éloigne aux approches de la douleur; et l'ambition, qui ne maîtrise le cœur qu'après avoir égaré l'imagination, n'a rien de propre à la séduire, quand le malheur est à son comble. Le besoin de se réunir indiquoit assez celui de se soumettre à des chefs de son choix; et la connoissance des difficultés qu'on avoit à surmonter, comme celle du pouvoir monstrueux qu'il falloit attaquer, faisoit que chacun se montroit plus empressé d'obéir, que désireux de commander. Ceux à qui la confiance imposa ce fardeau, qui ne pouvoit être long-temps soutenu que par elle, surent, par leur propre expérience, que les honneurs d'une situation élevée quelconque, dont on remplit, *soi-même*, tous les devoirs, sont un foible dédommagement des peines qui en sont inséparables. Dans une pénurie extrême de moyens, obligés de créer des ressources, et de pourvoir à tout, quoiqu'ils fussent animés de l'amour de la vraie gloire, il en a été peu qui n'aient prouvé qu'on peut la trouver dans tous les rangs, et qui n'aient été disposés à céder les pre-

mières places à ceux qui auroient été jugés véritablement capables de les remplir avec plus de succès qu'eux-mêmes.

De l'autre part, le faste et les plaisirs de la Cour de Coblentz; la légèreté avec laquelle on y envisageoit la plus terrible des circonstances (produit du défaut d'observation, et d'une ignorance absolue des causes générales de la révolution, de ses progrès effrayans, de ses moyens immenses) avoient monté les esprits sur un ton tout à fait opposé. Un mélange, à la vérité difficile à éviter, de tous les degrés de la hiérarchie noble, ou militaire, et l'observation, trop à découvert, d'hommes, jusqu'alors, machinalement respectés, ayant détruit l'effet heureux de ces fictions utiles qui ont souvent plus de force pour maintenir l'organisation sociale, que toute l'action des lois, et donnant la triste preuve, qu'il est plus facile de se faire faire une réputation que de la faire soi-même, ouvroient une vaste carrière aux suggestions de la vanité et aux séductions de l'ambition. Des hommes qui entendoient répéter sans cesse, et qui se l'étoient persuadés, que la contre-révolution ne seroit l'ouvrage que de trois mois, devoient

naturellement être plus occupés de la part qu'ils retireroient de ses avantages, que des difficultés qu'il leur faudroit surmonter pour l'opérer. Des jeunes gens, dont l'éducation étoit à peine commencée, lorsque la révolution les avoit enlevés aux caresses de leurs *bonnes*, ne repaissoient leurs petits esprits, que de chimères brillantes; ils se croyoient propres à tout, parce qu'ils n'avoient pas même eu le temps d'apprendre qu'ils n'étoient encore propres à rien; impatiens, déjà, d'écouter et de se soumettre, ils n'aspiroient qu'à se faire entendre dans les Conseils, ou à commander dans les armées, et jouissoient, en idée, de leur importance actuelle et de leurs grandeurs futures.

Il est incontestable que si, seulement après la première année de l'émigration, les Princes François, rentrés dans leurs droits, eussent eu à leur disposition, le double des places d'honneur ou de profit, qui avoient plus que suffi à la France, avant cette époque, il leur auroit été impossible de satisfaire à toutes les prétentions; et en les distribuant uniquement à ceux qui avoient suivi ostensiblement leur cause, ils auroient fait, dans cette classe seule, plus de mécontens que d'heureux.

Les avis des sages, tournés en ridicule, étoient pris pour de la tiédeur, ou pour de la foiblesse ; et les gens sensés et désintéressés n'avoient plus qu'à gémir sur l'aveuglement qui voiloit aux autres la perspective déchirante dont leurs yeux étoient frappés, lorsque le rideau funèbre qui se déroula sur cette scène d'irréflexion, donna le signal de la séparation de ce qui étoit pur et utile, d'avec ce qui l'étoit moins.

Le rassemblement quon a appelé la campagne de 1792, fut dissous. M. le Prince de Condé avoit arboré l'étendard de l'honneur ; il le tint d'une main ferme. Placé entre son fils et son petit-fils, le malheur ne sembloit planer sur ce groupe de héros, que pour donner plus d'éclat aux rayons de la gloire qui, jusqu'à la fin, leur a été fidèle. Elle attira, comme par sympathie, tous ceux qui sentoient encore le sang des anciens Chevaliers François bouillir dans leurs veines, ou qui se crurent dignes de marcher sur leurs traces. Mais le Prince, réduit à des moyens aussi peu proportionnés à la grandeur de ses desseins qu'à l'élévation de son âme, malgré les sacrifices personnels auxquels il se soumit, eut la douleur de se voir

forcé de limiter considérablement le nombre de ceux auxquels il permit de le suivre. Les autres se jetèrent dans les corps* qui furent successivement formés à la solde des différentes Puissances, et là, ces illustres victimes, sous l'habit et dans le rang de simple soldat, ont péri, pour la plupart, obscures, après une suite de faits qui auroient suffi pour immortaliser, peut-être, chacune d'elles, si, fixées à la place qu'elles n'auroient jamais dû quitter, elles avoient eu à combattre dans leur patrie, et à la tête de leurs concitoyens.

Ce ne sont pas toujours les actions qui donnent la célébrité; ce ne sont, le plus souvent, que le rôle et le théâtre.

Ces régimens, comme l'armée de Condé, ne pouvoient être introduits en France qu'en corps. J'ai le droit de dire que j'étois parvenu à leur en ouvrir les voies. Si l'intrigue, qui a achevé le dé-

* Les régimens de *Rohan*, *Béon*, *Damas*, *Salm*, *Loyal Emigrant*, aux ordres du Comte de *la Châtre*, et autres. Il est à espérer qu'il se trouvera, par la suite, quelque écrivain capable de transmettre à la postérité la mémoire de ces corps, dont les noms suffisent, aujourd'hui, pour rappeler à l'esprit de quiconque a connu leur conduite, tout ce que le dévoûment, l'honneur et le courage ont de sublime.

sastre de Quibéron, n'avoit pas eu cet épouvantable succès, la bannière des Condés ne devoit pas tarder à flotter en France *. Et je le demande aux soldats, aux officiers, aux François de toutes les opinions dont ils avoient conquis l'admiration et forcé l'estime, à ceux qui ont encore cette époque présente à la mémoire, et en qui les sentimens qu'ils éprouvoient alors ont laissé quelque impression, si, pour la plupart, ils ne fussent pas accourus s'y ranger. Tous ceux avec qui j'ai eu des relations (et j'en ai eu avec un nombre suffisant pour décider le triomphe du parti royaliste, s'il avoit enfin, eu un Prince du Sang à sa tête) me l'ont uniformément assuré.

Mais, par la même raison qui faisoit que ces corps devoient conserver leur formation et leur en-

* Cette circonstance sera, je l'espère, la meilleure réponse aux projets d'ambition criminelle que l'on s'est efforcé de me supposer. On ne croira pas sérieusement, sans doute, que j'eusse formé le dessein de commander M. le Prince de Condé, comme les agens du Roi plaçoient S. A. R. Monsieur sous les ordres de Charette !!! J'ai déjà dit, mais je puis le répéter encore (car il seroit fâcheux qu'on l'oubliât) que j'ai adressé, moi-même, à S. A. R. la lettre de *Brothier* et de *la Villeheurnois* qui contient cette extravagance.

semble, et par d'autres, telles que la distance des lieux, les difficultés, les hasards du voyage, le défaut de moyens de l'entreprendre, &c. il étoit impossible qu'ils fournîssent aux insurgés les officiers dont ceux-ci avoient tant de besoin; et j'ai eu d'autant plus à déplorer cette circonstance, que ceux qui, en trop petit nombre, sont parvenus à nous joindre, se sont généralement plus faits distinguer par leur désintéressemnt, par leur modestie, leur capacité et leur valeur.

Nous fumes donc, à quelques exceptions près, bornés à choisir parmi ceux qui, las enfin de spéculations oisives et d'espérances si constamment déçues, quoique sans assez de dévoûment pour se soumettre à servir comme simples soldats, avec assez de résolution, néanmoins, pour braver tous les hasards dans un rang qui flattoit leur vanité, devoient avoir d'autant plus de déférence pour leur propre mérite, qu'accoutumés, depuis la dissolution du rassemblement de Coblentz, à ne fréquenter guère que des hommes d'une trempe inférieure à la leur, ils ne comptoient pas pour peu la supériorité que leur donnoit encore sur cette classe, l'avantage de la laisser en arrière.

Tel étoit M. de Cormatin, le premier de ces royalistes du dehors, qui fût venu se joindre à nous. Dans tout le cours de la guerre, son épée n'a été tirée qu'une fois du fourreau, et cela pour tomber aux pieds des bourreaux de son roi. Il se flattoit de la ressaisir, et de les en frapper, lorsque cette feinte les auroit mis hors de leurs gardes; il n'étoit pas difficile de prévoir qu'elle seroit bientôt tournée contre lui.

L'excessive présomption qui a caractérisé toute la conduite de cet officier, rend assez compte de la facilité avec laquelle il se persuadoit que tout le monde étoit sa dupe. Convaincu que Bollet et Humbert avoient donné une foi implicite à tout ce qu'il lui avoit plu de leur débiter, il considéroit beaucoup moins ce dernier comme un surveillant incommode, que comme un compagnon de voyage, plus propre à couvrir le jeu de ses petites manœuvres, que capable d'en pénétrer l'intention. Mais il ne suffisoit pas de s'être assuré de la crédulité supposée de Bollet et de Humbert. Le Général en Chef Hoche, que beaucoup d'esprit naturel, des talens connus, son influence sur une partie de l'armée qu'il commandoit, et des pouvoirs spé-

ciaux du Comité de Salut Public, avec qui il correspondoit directement, paroissoient devoir rendre le personnage prépondérant dans toute cette affaire, étoit l'homme qu'il étoit le plus intéressant de faire donner dans le piége: Cormatin ne fit nul doute du succès. Hoche, deux ou trois ans plutôt, n'étoit que sergent des Gardes Françoises; et le Baron de Cormatin * n'avoit pas encore pensé à se défaire de cette manie (dont la révolution n'a peut-être pas corrigé tout le monde) qui étoit de,

* Cormatin étoit né de parens respectables, mais non-nobles. Quoique dans le parti qu'il avoit embrassé, cela dût être un titre de plus au respect, il cherchoit à le cacher. Le nom de sa famille est *Désoteau:* son nom de baptême, *Pierre* ou *Paul*, peu importe. Il avoit epousé la propriétaire de la baronnie de *Cormatin*, et en avoit pris le nom et le titre. On pourra remarquer que, dans tous les actes qui ont précédé sa première entrevue avec Bollet, il n'a jamais manqué de signer, *le Baron de Cormatin:* mais, depuis cette époque, il ne faisoit plus précéder son nom, que des initiales L. B.; donnant ainsi à entendre aux républicains qu'il se *soumettoit aux lois*, en ne faisant usage que de noms de baptême, et aux royalistes, qu'il n'étoit pas homme à sacrifier son titre, et qu'il sauroit en dérouter toutes les lettres quand il le faudroit!

Tout cela est bien petit; mais ce sont de ces traits qui font juger les hommes. Est-il quelque chose qui soit plus ignoble et plus petit que la ruse? Encore, si cette vérité pouvoit dégoûter tant *d'honnetes gens* de la manie d'être fins!

croire qu'un homme titré devoit avoir plus de talens et plus d'esprit qu'un sergent. Cependant, dès son début, il prouva le contraire ; car, semblable à ces médecins qui n'ont qu'un remède pour tous les maux, il aborda Hoche, comme il avoit abordé Bollet, sans autre préambule qu'une déclaration du désir *sincère* dont il étoit animé, de faire cesser la guerre civile, *en se soumettant aux lois.*

C'étoit commencer par où lesComités de la Convention pouvoient, tout au plus, espérer de finir.

En admettant que Hoche ne fût pas d'intelligence avec Tallien pour seconder les vues du Ministre Epagnol, ce sur quoi je n'ai eu à son égard que des notions que je ne me crois pas fondé à donner pour autre chose que pour des conjectures ; et, même, quand cette intelligence eût existé entre eux, il ne pouvoit pas s'offrir une occasion plus favorable d'essayer, du moins de ramener ce chef aux intérêts de l'héritier de Louis Seize, en faisant briller, devant cette âme dévorée d'ambition et de soif de gloire (car, n'importe comment, et où il l'ait cherchée, on ne niera pas combien il en étoit avide,) toute celle dont, dans cette circonstance, il pouvoit se couvrir. Ne lui eût-on

donné, pour garant des promesses qu'on lui auroit faites, que l'importance du service extraordinaire qu'il auroit rendu à son Roi, et pour gage, que le pouvoir que l'on se seroit montré disposé à remettre entre ses mains. J'ai lieu de croire que c'en eût été assez, si, avec cela, il eût trouvé dans l'exposition des plans, dans le développement des moyens, et, surtout, dans la gravité, dans la bonne foi, et dans l'élévation des sentimens du négociateur, tout ce qui auroit pu être propre à dissiper ses doutes, et à provoquer sa détermination, en décidant sa confiance.

Je regretterai, toute ma vie, que les circonstances m'aient mis alors dans l'impossibilité d'avoir une conférence avec Hoche. On appelera cela, si l'on veut, de l'orgueil; mais je ne fais qu'indiquer historiquement ce qui a été l'opinion uniforme des royalistes qui combattoient en France à cette époque; et je l'ai partagée. Je dirai, cependant, que je ne m'en serois pas attribué plus de mérite. Je n'y aurois mis que de la franchise et de la loyauté; et j'ai eu autant de preuves que qui que ce soit, peut-être, du pouvoir de la franchise et de la loyauté en affaires. Ce qui a perdu le parti

royaliste, a été le manque continuel de bonne foi, depuis que les agens de Paris et de Londres s'y sont introduits.

L'armistice, dont la nouvelle fut presqu'aussitôt répandue en Angleterre qu'elle l'avoit été à Paris, leur ayant donné le courage, en même temps que l'occasion, de le tenter, ils ne tardèrent pas à se faire des relations avec Cormatin ; et, de ce moment, la conduite et les fautes particulières de cet officier leur appartiennent exclusivement ; car, il ne doit plus être considéré, désormais, que comme un instrument de cette agence, pour qui le *grand art de la politique étoit d'engager, de compromettre, et de tromper* *.

Si les agens du dedans, ou ceux du dehors, ont, dans quelque circonstance que ce soit, assuré les Princes François, comme ils ont eu le front de m'en assurer moi-même, qu'ils avoient eu avec les chefs des royalistes des rapports antérieurs au mois de Janvier, 1795, ils leur en ont imposé en

* Voyez le livre précédent.

La partie politique dans l'intérieur est ce à quoi on devoit le plus s'attacher.—Lettre des Agens, Correspondance secrète, page 2.

cela, comme en tout le reste. Je certifie cette assertion, quant à la Bretagne; et j'en appelle aux officiers qui ont survécu dans les autres parties *.

Le centre de cette correspondance †, ainsi que de celle avec la Vendée, fut Rennes. J'ai déjà rapporté mes liaisons subséquentes avec quelques personnes respectables qui s'étoient dévouées à en être les intermédiaires. Les dépêches s'expédioient par des couriers, qui alloient et venoient de Paris à Rennes, et de Rennes à Paris, sous des prétextes quelconques. Ces couriers étoient des royalistes secrets, peu ou point soupçonnés; et quand ils l'eussent été, les comités de la Convention étoient trop désireux de parer le

* Le Vicomte de Scépeaux, pour la rive droite de la Loire; l'Abbé Bernier (aujourd'hui Evêque d'Orléans), le Général Beauvais, &c. pour l'armée de Stofflet, et tous les chefs de division de celle de Charette, sont dans le cas de constater ce que je dis à cet égard. Ce sont les seuls témoins qui puissent être invoqués; et, depuis huit ans, je n'ai aucunes relations avec eux. Je ne m'arrête à ceci que pour faire connoître que, soit qu'ils prétendissent servir, soit qu'ils eussent le dessein de nuire, ces hommes n'ont jamais su mettre en œuvre un seul moyen autre que l'imposture. Où cela devoit-il les mener?—Où ils sont. ais que de victimes ils ont faites!

† "J'envoyois ce plan à Charette (le plan Espagnol); j'avois "établi cette correspondance par Paris et Rennes," &c.—Lettre des Agens, Correspondance secrète, page 3.

coup dont ils étoient menacés, de la part de l'Angleterre, pour ne pas affecter de fermer les yeux sur tout. Les routes de Paris en Bretagne devinrent donc aussi libres que dans les temps les plus heureux ; et pour plus de sûreté, les généraux républicains étoient autorisés à délivrer des passeports aux royalistes qui en demanderoient*. Parmi ceux qui adoptèrent ce genre de service, il en est un, vivant encore, que je ne puis pas éviter de faire connoître, parce qu'il sera bientôt indispensable, pour la preuve du fait le plus essentiel, peut-être, de ceux que doivent contenir ces mémoires, que son nom soit révélé.

Ce gentilhomme est M. le Marquis *de Talhouet de Bon Amour*, beau frère du Chevalier de la Vieuville, l'un de mes chefs de division, et mari (m'a-t-on assuré) de Madame *de Talhouet*, aujourd'hui dame d'honneur au palais des Thuilleries. Je ne donne, cependant, cette dernière particularité que comme je l'ai reçue. Quoiqu'il en soit, je ne crois pas courir le risque d'exposer à rien M. de

* *Nous avons presque tous, nous chefs, des passeports des généraux républicains.*—Lettre du Chevalier de Chantreau à moi, 11 Janvier, 1795.

Talhouet, en le nommant ; puisqu'il est des milliers de royalistes connus, qui, ayant cru pouvoir prendre le même parti que lui, vivent aujourd'hui en France, sans inquiétude et sans trouble. Je n'en rendrai pas moins justice à leur conduite passée, lorsque l'occasion s'en présentera, soit en bien, soit en mal, et sans égard à ce qui est étranger à l'objet de cet écrit ; car, sous tout autre rapport, je ne prétends me faire, ni le juge, ni encore moins, l'accusateur de personne.

Dans cette circonstance, M. de Talhouet a servi le Roi avec zèle. Quelque mal qu'il m'ait fait, sans le savoir, je ne doute pas que ses intentions ne fussent pures ; et à l'exception des premiers instigateurs, il est trop certain que presque tous ceux qui ont contribué de tout leur pouvoir, de tous leurs moyens et de toute leur activité, à mettre en pièces la cause du Roi, avec un acharnement sans exemple, ne l'ont fait, que dans la persuasion intime qu'ils servoient ce Prince, comme on avoit l'impudence de les assurer qu'il vouloit l'être.

Je reviens à l'entrevue de Cormatin avec Hoche. J'ai maintenant sous les yeux le compte que ce dernier en rendit au comité de salut public (23 Ni-

vôse; Janvier, 1795). La conduite de Cormatin avec Bollet, certifiée, comme on l'a vu, par lui-même, ne m'ayant pas permis de douter de l'exactitude de quelques-uns des détails que cette pièce contient, je me conformerai à la méthode que j'ai adoptée, et transcrirai ici.

Hoche au Comité de Salut Public.

" 23 Nivôse, An 3.

" J'attendois, avec impatience, la réponse que " le Général Humbert feroit à la lettre par la-" quelle je lui traçois la conduite qu'il devoit te-" nir avec les chefs des *brigands* *, depuis la pre-

* *Brigand* étoit le nom qui avoit été donné aux royalistes par les *sans-culottes* de Robespierre. Ceux-là ne désignoient leurs ennemis que par le nom de *bleus*, de la couleur de leur habit. Les *bleus* massacroient de sang froid les prisonniers qu'ils faisoient sur nous; les royalistes, au contraire, s'étoient long-temps bornés à couper les cheveux des leurs, lorsqu'ils ne prenoient pas parti avec eux, et à en exiger le serment de ne plus porter les armes. Ce ne fut que lorsque ceux-ci eurent reparu plusieurs fois dans les rangs ennemis, qu'il fut résolu de ne plus les recevoir à quartier; et cette résolution, comme Hoche lui-même va bientôt en rendre le témoignage, n'a été que bien rarement mise à exécution. On voit donc, même jusque dans les dénominations de parti, de quel côté étoient la modération ou les atrocités.

" mière entrevue qu'il avoit eue avec eux, lorsque,
" hier au matin, je vis arriver chez moi cet offi-
" cier général, qui, en m'abordant, m'instruisit
" qu'en vertu des pouvoirs que lui avoit donnés le
" Représentant du Peuple Bollet, il accompa-
" gnoit le Major Général de l'armée Catholique,
" Cormatin, qui parcouroit les différens départe-
" mens affectés à l'armée que je commande, pour
" renouveler les défenses déjà faites, de ne com-
" mettre aucune hostilité. *Les hostilités sont des*
" *assassinats jusqu'à nouvel ordre* *. Humbert,

* Des hommes pour qui (d'après Hoche lui-même, par sa lettre du 9 Brumaire, à Bollet), *le pillage, le viol, l'incendie, semblèrent long-temps être à l'ordre du jour,* avoient bonne grâce d'appeler des *assassinats* les efforts qu'un peuple entier opposoit à leurs barbaries! (*Un peuple entier est insurgé,* écrivoit Hoche au Comité de Salut Public, 23 Vendémiaire, an 4.) Je laisse à d'autres à décrire les scènes d'horreurs dont la Bretagne et la Vendée ont été, durant six ans, le théâtre; ces danses d'antropophages dont les hurlemens étouffoient les cris de centaines de malheureux, périssant au milieu des flammes, dans les bâtimens incendiés où ils avoient été surpris pendant leur sommeil; ces enfans, arrachés du sein de leurs mères, portés en triomphe à la pointe des baïonnettes, &c.; ces *fusillades*, ces *noyades*, et ces *mitraillades* qui faisoient voler les membres palpitans des vieillards, des femmes et des enfans confondus, à travers lesquels, le blâsphème à la bouche et les bras dégouttans de sang, une sol-

" après le court récit de ses opérations, depuis
" treize jours, qui se bornent à des entrèvues

datesque ivre se faisoit jour, pour égorger les victimes que le canon avoit épargnées, ou pour achever celles que les secours de l'humanité auroient encore pu rendre à la vie, tandis que, la joie dans les yeux et le sourire sur les lèvres, des monstres qui ont osé, depuis, se dire des hommes, contemploient en triomphe ces épouvantables spectacles. Et c'étoit être des assassins que de se précipiter avec la rage du désespoir sur ces hordes déchaînées contre l'espèce humaine, et que de faire subir la juste peine de leurs crimes aux délateurs et aux espions qui alloient à la quête des asiles secrets qui réceloient des blessés, des malades ou des infortunés sans défense, pour livrer chaque jour quelque nouvelle proie à leur férocité!!

Je ne cacherai pas que, dans cette abominable guerre, il a péri plus de François sous le fer des royalistes que sous celui des républicains. Hoche a porté à six cents mille le nombre des victimes qu'elle avoit faites dans les deux partis. (Lettre de ce chef au Ministre de l'Intérieur, 13 Pluviôse, an 4.) En cela, il n'a point exagéré; et, d'après les comptes qu'il a rendus lui-même, en diverses circonstances, tant de la manière dont les royalistes combattoient, que de l'avantage que leur donnoit la connoissance du local, la facilité avec laquelle ils pouvoient se soustraire à la poursuite, lorsqu'ils avoient le dessous, à travers les chemins détournés, les hayes, et les bois qui couvrent ces pays, et à la faveur des ruses qu'employoient les habitans de tout âge et de tout sexe pour tromper l'ennemi, et pour le faire tomber dans les piéges qu'ils ne cessoient pas de lui tendre, toutes circonstances qui opéroient contre lui, alors qu'il étoit battu; ce ne sera pas faire monter trop haut le calcul de ses pertes, que de les porter à plus des deux tiers de ce nombre.

Mais ces républicains n'étoient-ils pas armés, ne venoient-ils

“ avec Boishardy et autres chefs, me dit que Cor-
“ matin étoit envoyé par le Comité Militaire *et le*

pas porter le fer et la flamme dans ces contrées paisibles, et inonder de tous les crimes, une terre à laquelle ils étoient étrangers.

Il est certes plus que probable que, dans le bouillonnement des passions et dans le désordre inséparable d'un tel état de choses, il a dû s'exercer des vengeances particulières. Et loin d'en disconvenir, et de sacrifier la vérité à l'esprit de parti, j'aurai la douleur de rapporter, plus tard, que tous les royalistes n'ont pas toujours été exempts de crimes, en même temps que j'en exposerai les causes. Mais à l'époque dont il est ici question, je garantis, sans crainte d'être démenti, que la religion et l'honneur ont été les principaux mobiles de l'insurrection, qui, en quelques lieux seulement, n'a changé de caractère, que parce qu'on est parvenu à obtenir le déplorable succès d'y substituer d'autres principes.

Quelque temps après la paix de la Prévalaye (17 Floréal, 1795) le même Hoche écrivoit *aux représentans du peuple*, pour se plaindre que les Chouans n'en exécutoient pas les conditions, *Comme auparavant*, leur disoit-il, *l'on désarme, l'on tond, et les Chouans ont encore ajouté aux désordres qu'ils commettoient, en parcourant les campagnes pour défendre, sous peine de mort, de rien vendre pour des assignats* (républicains), *de rien livrer à la république, en achetant tout, en formant, pour leur propre compte, des magasins immenses, &c.*

Faut-il d'autres réponses aux accusations de Hoche lui-même? Supposera-t-on que des hommes qui se bornoient à *désarmer* et à *tondre* des ennemis pris les armes à la main, assassinâssent les habitans sans défense? Mais ces calomnies étoient un moyen utile de diminuer la considération d'un parti qui étoit assez maître du pays pour affamer l'ennemi par

" *général en chef de l'armée Royale,* pour confé-
" rer avec moi sur les moyens de faire cesser les
" troubles, *faire rentrer non-seulement les chefs,*
" *mais encore tout le parti.*

" Le Général Humbert fut chercher Cormatin.

la seule émission d'une défense ou d'un ordre, et qui avoit le pouvoir d'y *former des magasins immenses,* tandis que les soldats républicains n'y trouvoient pas un morceau de pain.

" Nous ne pouvons pas douter," continue Hoche (*ibid*), "qu'ils " n'aient réussi à pervertir l'esprit des campagnes, lorsque tous " les jours, on dit à nos soldats : *Nous n'avons rien pour les* " *bleus ; nous gardons nos grains et nos denrées pour nos bons* " *Chouans qui rétabliront la religion et le Roi.* Et il est de fait " que les campagnes regorgent de grains, alors que nos mal-" heureux soldats se passent de pain. Toute la première di-" vision en a manqué totalement pendant cinq jours ; aussi *les* " *désertions et les murmures ont-ils lieu plus que jamais.*"—Correspondance de Lazarre Hoche, imprimée, à la suite de sa vie, à Paris, chez F. Buisson, pages 162 et 163.

C'en est assez pour prouver la vérité des assertions que je faisois alors au Gouvernement Britannique, et pour justifier la confiance qu'il a cru pouvoir y mettre. Le lecteur trouvera, sans doute aussi, dans ce témoignage secret du Chef de l'armée qui nous étoit opposée, une réfutation suffisante de tous les mensonges qu'on a fait circuler pour déprécier la conduite et le pouvoir des royalistes connus sous le nom de Chouans, ainsi qu'une preuve de l'avantage qu'il y avoit de donner, pour une expédition du dehors, la préférence à un pays pourvu aussi abondamment des moyens de faire subsister l'armée auxiliaire, et de seconder les efforts d'une Puissance alliée.

" Voici, en substance, notre conversation : elle
" dura cinq heures.

" Lorque les complimens que Cormatin crut
" devoir me faire, furent débités, cet homme
" m'exhiba *ses pouvoirs, signés de tous les chefs* de
" sa prétendue armée. Ils portoient en substance
" de traiter avec tous les Généraux républicains,
" de ne négliger aucuns moyens de faire la paix ;
" que les intentions de l'armée royale étoient de
" travailler dorénavant, et de concert, au respect
" des personnes et des propriétés ; et *qu'en se sou-*
" *mettant aux lois*, l'intention de ses chefs étoit
" de concourir, de tout leur pouvoir, au bien de
" la chose publique ; qu'au surplus, l'on s'en rap-
" porteroit à ce que feroit Cormatin ; qu'il con-
" noissoit les intentions du Comité et devoit agir
" en conséquence.

Quoique Cormatin (soit qu'il fût séduit par les promesses que les agens du Roi lui firent de le mettre à ma place, ou que, convaincu que les ordres qu'il recevoit d'eux émanoient directement du Roi) eût pensé qu'il ne devoit plus avoir recours à mon autorit, il ne crut pas qu'il lui seroit aussi facile de se passer de mon nom. Les répu-

blicains avoient fortement manifesté le désir de traiter personnellement avec moi ; et M. Dufour, qui étoit chargé de me presser de revenir, m'avoit dit, de leur part, que si les Ministres Anglois y consentoient, ils expédieroient une frégate de Saint Malo, pour venir me chercher. M. Dufour étoit parti avant que Cormatin eût encore reçu la première ouverture des agens ; et il étoit aussi chargé, de la part de cet officier, de me faire les plus vives sollicitations pour hâter mon départ *. (Il est assez sensible que les Comités de la Convention auroient cru avoir rempli plus directement et plus promptement leur objet final, qui étoit de détourner l'Angleterre d'embrasser la cause du Roi, s'ils

* Cormatin changea bientôt d'opinion et de langage. Dès l'instant qu'il fut dans le secret des agens, il termina sa correspondance avec moi, par ces deux lignes :

" *Mon Général, ne venez pas : ces scélérats vous feroient as-*
" *sassiner.*"

Quoiqu'il y eût d'autres scélérats, plus dangereux pour moi que ceux qu'il entendoit désigner, je n'en insistai pas moins vivement, pour obtenir l'agrément des Ministres à mon départ, parce que j'étois persuadé que ma présence contribueroit plus à faire prendre aux affaires une tournure différente, que tous les envoyés et tous les écrits que je me hâtai de faire partir pour y suppléer ; mais l'expédition étant décidée, je n'en fus pas le maître.

étoient parvenus à me faire quitter la négociation que je suivois dans ce dessein, pour venir en entamer avec eux une d'un tout autre genre.) M. de Cormatin qui, d'une autre côté, savoit fort bien que la confiance d'un parti *n'est pas un emploi qui se donne,* et que tous les brevets, tous les ordres des agens ne seroient pas capables de faire mouvoir un seul soldat dans une direction contraire à celle que la nature et les mobiles de l'insurrection à la tête de laquelle les circonstances m'avoient placé lui avoient donnée, avoit donc pris la précaution de se munir de pouvoirs, supposés être de moi, au bas desquels, ma signature fut contrefaite, assez maladroitement, comme on le verra plus tard. Que Cormatin ait agi en cela de son propre mouvement, ou qu'il ait reçu cette contrefaction des agens, qui se sont montrés depuis fort experts en ce genre, je dois dire que ç'a été le premier exemple des imitations de mon écriture, qui se sont si fort multipliées depuis : et comme je n'ai pas moins à cœur de forcer l'estime des François que j'ai combattus, que de me montrer digne de celle des hommes que j'aime ou que j'honore, je me fais un devoir de répéter que, non-

seulement les négociations qui eurent lieu, à cette époque, n'ont jamais eu mon assentiment; mais encore, que je me suis opposé, de tout mon pouvoir, à celles qui ont suivi; et que j'ai constamment refusé de participer à aucunes.

Vous ne vouliez donc pas que la paix fût rétablie dans votre patrie? pourroit-on me dire. Je n'ai jamais eu que cet objet en vue, répondrai-je, dans toute la sincérité de mon cœur: Mais je ne la voulois pas aux conditions que je savois être les seules auxquelles nos ennemis pourroient y consentir. L'honneur, plus cher pour moi que toutes les considérations humaines, et pour qui, j'ose dire, j'ai bravé les calomnies, les persécutions et les vengeances, ne m'auroit pas permis de promettre ce qu'il m'auroit défendu de tenir. Si j'avois signé un traité, j'y serois resté fidèle; et je serois aujourd'hui tranquille dans de nouvelles propriétés *, au sein de ma famille. Ceux qui connoissent ma façon de penser, savent que je n'y serois pas heureux. Je le suis dans mon

* On verra que les Comités se montrèrent très-peu difficiles, sur toutes les demandes pécuniaires qui leur furent faites, sous le nom d'indemnités.

modeste asile, où, si j'ai à gémir sur le sort de mon Roi, et à regretter l'inutilité des sacrifices que j'ai faits à sa cause, j'ai du moins la conscience de n'avoir rien négligé pour la préserver des effets funestes d'une confiance malheureusement placée, et de n'avoir trompé, ni cherché à tromper celle de personne.

Je laisse Hoche continuer.

" Après avoir fait parade des moyens immenses, " suivant Cormatin, qu'avoient les *brigands* pour " faire la guerre; après avoir fait le tableau le " plus étendu des ressources qu'offroit le pays, " ses habitans, et leur fanatisme; cet envoyé " m'assura, *les larmes aux yeux* *, que les pro-

* Je suis porté à croire qu'ici Hoche exagère, mais cela me rappelle ce que me dit l'Evêque d'Arras, en 1797, lorsque j'étois à Edinbourg, au sujet de *Dunant*, l'un des agens de Paris. Sur ce que je m'écriois contre la facilité avec laquelle les Conseils des Princes se livroient à des hommes qui ne s'étoient recommandés par aucune sorte de mérite, ni par aucun service public d'un genre tel que ce fût du moins un obstacle à leur rapprochement avec les ennemis du Roi: *Vous y auriez été pris comme nous*, me répondit-il; *il avoit l'air si honnête; il ne parloit pas de la situation des Princes sans avoir les larmes aux yeux; et quand il est parti d'ici, il pleuroit à sanglots!*

C'est toujours une leçon, reparti-je (en riant), *qui doit nous*

" positions *de ses chefs* et les siennes étoient sin-
" cères, et qu'il ne tiendroit qu'au Gouverne-
" ment de rendre à la patrie *des hommes que les*
" *préjugés avoient égarés.* Depuis dix jours, m'a-
" t-il dit, les ordres de faire cesser les *assassinats* *
" sont donnés; et afin qu'il n'arrive aucun mal-
" heur, je vais les renouveler, en passant dans
" les différens départemens que je vais parcourir,
" *avec l'officier republicain qui m'a été donné ; il*
" *assistera à toutes nos conférences, et vous ren-*
" *dra compte de la manière loyale dont nous agis-*
" *sons. Nous voulons la paix à tout prix.*

" Mes instructions m'ordonnent de me rendre
" près de Charette pour lui faire part de nos in-
" tentions ; et de le déterminer, par tous les
" moyens possibles, *à faire rentrer son parti.*
" Mais, lui dis-je, dans le cas où Charette ne se

apprendre qu'on ne fait pas de contre-révolution avec des pleureurs.

Est-il donc si difficile de distinguer la sensibilité d'avec les grimaces? Il me semble qu'il ne faut pour celà qu'être sensible soi-même. Je ne sais si *M. Mehée de la Touche* avoit aussi le don des larmes? Il auroit bien dû nous en instruire.

* Quelque servilement complaisant que Cormatin fût disposé à se montrer à Hoche, il n'est pas vraisemblable qu'il se soit dégradé au point de se servir de cette expression.

" rendroit pas, les scènes d'horreurs dont je suis
" le témoin, depuis quatre mois, recommence-
" roient donc; et nous verrions encore les Fran-
" çois s'entre-déchirer!—Non, dit Cormatin, *vive-
" ment affecté;* mais Charette nous a servi; nous
" devons naturellement lui faire *part de nos dé-
" marches;* nous le devons pour lui, pour nous,
" et pour la France: s'il ne se rend pas, nous
" renoncons à toute espèce de correspondance et
" de liaison avec lui. Sans doute, la diversion
" que, jusqu'à ce moment, nous avons faite en
" sa faveur, le déterminera à nous écouter; et,
" s'il ne le fait pas, en *l'abandonnant, vous sentez
" qu'il se trouvera écrasé par vos forces réunies à
" celles du Général Canclaux.*

" Je pense, citoyens," poursuit Hoche, " que
" la seule condition que mettent les *chefs* du par-
" ti, à leur rentrée, sera acceptée. *Les habitans
" des campagnes,"* disent-ils, " *veulent des prê-
" tres: donnez-leur-en pour avoir la paix. La Con-
" vention Nationale a proclamé les droits impres-
" criptibles de l'homme; ils consistent principale-
" ment dans le respect des personnes et des pro-
" priétés, et dans la liberté des cultes. Maintenez*

" *cette loi dans son intégrité : il n'existe plus de*
" *parti contre vous ; nous n'abandonnerons ce peu-*
" *ple qui nous a tant servis, qu'à cette condition ;*
" *et nous l'attendons d'un Gouvernement sage et*
" *éclairé**.

" De cet article, nous passâmes à celui du
" Gouvernement. D'abord Cormatin me mani-
" festa quelques craintes sur son instabilité, sur le
" retour de la terreur ; et me demanda quel étoit
" le degré de confiance que j'avois, moi-même,

* Il est indubitable que, si le Gouvernement républicain avoit été composé d'hommes capables d'inspirer quelque confiance en leurs promesses ; et qu'il n'eût pas, comme il l'a fait, par un manque continuel de foi, si bien secondé nos efforts pour garantir le peuple des piéges qui lui étoient tendus, cette liberté de culte auroit désarmé les trois quarts, pour ne pas dire plus, des habitans des campagnes. Ceci est une réponse additionnelle à ceux qui ont menti aux Princes François, en leur persuadant que tous les mécontens se leveroient au premier ordre qu'ils en donneroient ; ainsi qu'une preuve de la sottise criminelle des hommes qui avoient trompé la confiance du Roi, au point de charger de la direction du parti *Catholique*, un ministre de cette religion qui s'intituloit *ex-prêtre*.

(Voyez les réponses de Brottier aux interrogatoires du Bureau Central de Paris, page 60.)

Q. —*Vos noms, prénoms, âge, pays de naissance, profession, et demeure ?*

R. *André-Charles-Brottier, Mathématicien, ex-prêtre, âgé de 46 ans, &c.*

" dans les hommes qui sont à la tête des affaires.
" Ma réponse fut, à peu près, le récit de mes " aventures ; et que si je n'eusse connu la probité " des auteurs de la révolution du 9 Thermidor, " je me serois tenu à l'écart, ; et qu'enfin je ne " connoissois d'autres factions, que celles des " hommes sages auxquels se réunissent tous les " honnêtes gens de la république, contre celle des " fripons, qui alloient être terrassés *.

" Vint le tour de puissances étrangères, et ce- " lui des émigrés. Je n'eus pas de peine à con- " vaincre le major général, que les Vendéens, les " Chouans, et les émigrés, avoient été joués " par la coalition, *et notamment par l'Angleterre.*

* Il est de notoriété publique, que Hoche, durant le cours de cette négociation, a répété plusieurs fois, qu'il n'oublieroit jamais que la Convention Nationale l'avoit jeté dans les fers, et qu'il s'en souviendroit quand il en seroit temps ; Il n'est pas moins connu qu'aussitôt après la mort de Robespierre, le pouvoir fut contesté par deux factions; celle des *modérés* et celle des *terroristes*. Les constitutionnels s'étant réunis à la première, elle se fondit insensiblement dans ce parti qui devint assez puissant pour pouvoir se flatter de *terrasser* bientôt ses adversaires : en quoi il ne pouvoit pas manquer d'être secondé par les crédules royalistes, qui pensoient, de bonne foi, que tout cela n'avoit d'autre objet, que de préparer les voies à la restauration du Roi légitime.

" Il m'avoua, qu'étant François, il se réjouis-
" soit de nos victoires au Nord, aux Pyrennées,
" et sur le Rhin ; *qu'il savoit que son parti n'avoit*
" *aucuns secours à attendre ;* que ce parti étoit
" formé par l'opinion, et par le désespoir," (je
crois, sans peine, à cette assertion), " et que les
" secours que lui envoie l'Angleterre, consis-
" tent en faux assignats, et très-peu d'argent. La
" cause des émigrés a été plaidée, avec chaleur,
" par Cormatin ; il sembloit désirer que l'am-
" nistie s'étendît jusqu'à eux. Il les peignit
" comme des êtres malheureux et foibles ; comme
" des François à charge à l'Europe, et en butte à
" toutes les vexations, et humiliations possibles*,

* L'histoire aura à recueillir une vérité qui n'est pas encore bien connue : c'est que le traitement, je ne dirai pas barbare, parce que l'humanité est une foible considération pour certains hommes d'état, mais grossièrement impolitique, qu'ont éprouvé les émigrés, de la part des puissances étrangères, à l'exception de la Grande Bretagne, a été amplement vengé sur elles, par les ennemis même de ces émigrés, dont il n'a pas laissé d'exciter le ressentiment et le mépris ; et que, d'un autre côté, des milliers qui étoient disposés à se dévouer pour le salut de leur pays et pour la cause de la Monarchie, ont été retenus de le faire par la perspective du sort qui les attendoit chez l'étranger, dans le cas où ils se trouveroient forcés d'aller lui demander un asile.

" Cependant, lorsque je lui rappelai*......

....

....

" Il m'a donné sa parole d'honneur qu'il n'en par-
" leroit pas à Charette. Je soupçonne que la
" conférence qu'il devoit avoir avec cet autre

* Cet intervalle est rempli par des calomnies aussi atroces, qu'injurieuses, sur le compte de personnages augustes; mais qui étoient de nature à convaincre que, s'il étoit vrai que Hoche conspirât avec Tallien et Carnot pour relever le trône de France, il étoit aussi éloigné qu'eux, du dessein d'y faire asseoir celui que sa naissance y appeloit.

Je me garderai bien de copier ces indignités. Le moment approche, où j'en démontrerai la fausseté. Dans quelles mains, Grands Dieux! étoit tombée la cause des Princes, si ceux qui étoient dirigés par leurs agens, croyoient pouvoir acheter leurs succès, aux dépens de leur dignité! On verra, cependant, que telle a été la conduite de ces misérables, jusqu'à la fin; et on n'oubliera pas que Cormatin, à cette époque, n'étoit que leur organe; mais de qui tenoit-il la mission d'avilir les émigrés, en intercédant pour leur pardon? Ce n'est pas ainsi qu'un parti se montre. La ruse peut être utile à une conspiration; un parti quelquefois peut aussi l'employer, mais jamais la fausseté, encore moins la bassesse, parce que la première a quelque chose qui tient de la lâcheté, et la seconde n'est propre qu'à provoquer le mépris. Les premiers, les indispensables ressorts d'un parti, sont la dignité, le courage et l'audace. Ce ne sont pas les ruses des républicains qui ont détruit celui du Roi: ce n'ont été que celles de ses prétendus directeurs.

" chef, n'avoit pour but que de demander la
" rentrée des émigrés et la liberté de conscience.

" Le premier objet ne devant pas être discuté,
" je pense que le second, conforme à nos prin-
" cipes, ne fera pas de pierre d'achoppement.

" Une question me restoit à lui faire : c'étoit
" le parti que prendroient *les bandits, déserteurs,*
" *forçats, et autres échappés aux galères de*
" *Brest, et assassins de profession** : il convint
" que ces hommes se résoudroient difficilement
" à abandonner leurs armes, pour rentrer dans
" leurs foyers. D'abord il me proposa de les ren-
" voyer dans leurs communes, et de les mettre
" sous la surveillance des autorités civiles. *C'eût*
" *été lâcher des bêtes féroces dans la société.* Je

* Il est nécessaire d'observer ici que la révolution, ayant ouvert les prisons, brisé les fers des *galériens,* des *forçats,* et des *assassins de profession,* tout ce qui étoit connu sous ce nom, avant la dissolution de la monarchie, siégeoit alors dans les Conseils d'Etat, dans ceux d'administration, dans les quarante-quatre mille comités de surveillance, et dans les municipalités. Ceux donc qu'il plaît à Hoche de désigner ainsi, étoient ou des nobles, ou des jeunes gens nés de familles respectables, que leur devoûment à leur religion et à leur Roi avoient traînés dans les cachots réservés jusqu'alors au crime, et que les insurgés en avoient délivrés.

“ crus donc devoir lui laisser entrevoir un projet
“ que je mûris, depuis long-temps; ce seroit de
“ former une ou *plusieurs* légions de tous ces
“ hommes qui se sont créés des besoins, et qui
“ n'ont d'autre profession que celle qu'ils exercent.
“ Je lui citai les bandes de Duguesclin, allant dé-
“ trôner *Pierre le Cruel*, et le régiment levé
“ par Villars, dans les Cevennes: cette idée le
“ frappa*. Il y applaudit, et m'assura que, si

* Cette idée devoit effectivement le frapper, par sa coïncidence avec le plan du commissaire Espagnol, communiqué par *le Maître* et *Brottier*: mais elle ne pouvoit aussi que contribuer à tromper, de plus en plus, sa présomptueuse crédulité.

Ce passage pourra éclairer le lecteur sur le degré de confiance qu'il doit donner aux conjectures qui me portent à croire que Hoche n'étoit pas étranger aux desseins de Tallien.

Tallien et Carnot étoient membres du Comité de Salut Public, à qui cette lettre est adressée. Ils y étoient les coriphées du parti constitutionnel; mais la faction des *terroristes* y avoit aussi ses adhérens: tous étoient bien d'accord qu'il falloit *déjouer* les projets de l'Angleterre en *pacifiant* les provinces de l'Ouest; mais cette unanimité étoit loin d'exister quant aux mesures à employer. Bollet étoit, en Bretagne, l'homme des modérés; Boursault, celui des autres. L'un vouloit soumettre et désarmer; l'autre, au contraire, prétendoit traiter et conserver. Les rapports qu'ils faisoient au Comité, devoient être conformes à cette différence d'opinion et de principes; ceux de Hoche, qui étoit sur les lieux, qui étoit supposé connoître, mieux que qui que ce fût, l'état des choses, parce qu'il avoit été plus à portée

" l'on donnoit aux *Brigands*, la perspective d'a-
" voir du pain *sous la condition de défendre l'Etat,*

de les observer, et que les deux partis ne faisoient pas de difficulté de lui accorder plus de talens et plus de génie, qu'à leurs deux mannequins, devoient naturellement faire pencher la balance. Il ne seroit donc pas surprenant que Tallien et Carnot, qui étoient les deux hommes les plus déliés du Comité, se fussent assurés de cet auxiliaire, aussi utile pour provoquer une décision favorable à leurs projets, qu'il devoit être important pour leur exécution. Le soin que Hoche prend de recueillir tous les argumens propres à engager son gouvernement à ordonner cette formation de légions royalistes ; l'adresse qu'il met à faire valoir tous les motifs capables d'y déterminer les amis de la faction contraire (car, on ne disconviendra pas que, sous le point de vue de l'intérêt purement républicain, ce ne fût, de toutes le mesures, la plus impolitique et la plus extravagante) ; tout cela ne laisse pas de donner quelque plausibilité à l'idée qu'il ne cherchoit qu'à fournir à ceux avec qui il auroit été d'intelligence, des armes pour combattre l'opposition de leurs collègues, et pour enlever l'assentiment de la majorité. Tous ceux qui n'ont pas été membres *sourds et muets* d'un Comité ou d'une assemblée délibérante quelconque savent assez par quels moyens ces majorités s'obtiennent souvent.

A travers les injures que Hoche se plaît à distribuer à ces *brigands* qu'il appelle partout ailleurs, *un peuple entier*, on voit, cependant, qu'il rend justice à leur courage, et qu'il ne dissimule pas leur nombre. Les terroristes du Comité n'étoient pas naturellement les plus braves ; car, la révolution a prouvé, que la plupart des hommes qui deviennent barbares et atroces, ne le deviennent que par lâcheté. Quelque loin qu'ils fussent de la Bretagne et de la Vendée, toute la France a su que les

« beaucoup en seroient charmés. Il me dit même
« que Stofflet, dans la Vendée, et une *infinité* d'au-
« tres, ne pouvoient se rendre, sans qu'on em-
« ployât ce moyen ; la majeure partie n'ayant ni
« propriété ni état*. Je laisse au Comité de Sa-
« lut Public à réfléchir sur ce projet, en lui obser-
« vant que je ne me suis pas encore engagé.
« Toujours est-il certain que les *rebelles*, ne pou-
« vant exister qu'aux dépens de la France, con-
« vertis, ils pourront lui être utiles dans les entre-
« prises difficiles, dans les avant-gardes, &c.
« *L'expérience a prouvé qu'ils savoient affronter*
« *les dangers*, reste à savoir si, *pour éviter les*
« *inconvéniens de la multitude*, on ne devroit pas
« les diviser. Je n'ajouterai qu'un mot ; étant
« François, peut-être méritent-ils la pitié du gou-
« vernement. *La haine qu'ils portent aux Puis-*

noms seuls de *brigands*, ou de *Chouans* les faisoient trembler dans leur repaire. Or, cette phrase de *bêtes féroces, lâchées dans la société*, paroissoit calculée pour fixer bien des irrésolutions ; et la précaution de *diviser, pour éviter les inconvéniens de la multitude*, jointe au projet de diriger le courage de ces hommes, qui *savoient affronter les dangers*, contre les armées de la coalition, devoit rassurer toutes les craintes.

* La révolution les en avoit dépouillés.

" *sances coalisées**, prémunit contre leur déser-
" tion. Dans le cas où le Gouvernement approu-
" veroit le projet, je crois qu'il seroit utile de ne
" pas le publier, mais bien de charger un officier
" général, bien intelligent, du recrutement et de
" l'organisation de ces corps.

" Sans doute, les intentions du Comité sont de
" laisser aux campagnes, et pour la culture des

* Je ne nierai pas que les insurgés n'eussent généralement conçu une sorte de haine contre la plupart des Puissances coalisées. Le souvenir des garnisons de Valenciennes et de Mayence leur étoit encore trop présent, pour qu'ils ne fussent pas exaspérés contre l'Empereur et contre le Roi de Prusse; et il est vrai de dire qu'ils n'aimoient pas l'Espagne, qui ne s'étoit décidée à prendre les armes, qu'après que le parti constitutionnel avoit été forcé de céder aux bourreaux de Robespierre. Mais si Hoche ignoroit qu'ils aimâssent l'Angleterre, de qui, seule, ils attendoient une coopération utile, il en fut bientôt instruit; et cette ignorance ne peut être imputée qu'à l'opinion très-sincère que les agens du Roi manifestoient à l'égard de cette Puissance, opinion que Hoche connoissoit, par les espions qui étoient entretenus auprès d'eux; ce qui lui donnoit lieu, sans doute, de confondre les sentimens de ces agens, avec ceux du parti insurgé.

Les prisonniers Anglois qui, en grand nombre, ont combattu parmi nous, ont été à portée de juger quelles étoient les idées des habitans des provinces de l'Ouest, à l'ègard de leur nation. Les rapports qu'ils ont faits en Angleterre, à leur retour, ont été uniformes.

" terres, les hommes de réquisition. L'état de nos " armées semble l'annoncer ; et je ne puis dissi- " muler que le besoin de bras existe*.

" Hier au soir, nous allâmes chez les représen- " tans du peuple ; sans doute, ils connoîtront, " au retour de Cormatin, les intentions du Gou- " vernement, la marche à suivre. J'attendrai *des* " *ordres particuliers*, s'il en a à donner.

" J'ai demandé un congé de santé ; mais dût " la mienne devenir plus mauvaise, j'attendrai le " résultat de cette affaire ; je crois devoir ne pas

* Il est de fait que la Bretagne et le Maine, dont il est ici question, seulement, étoient les deux provinces de la France où *le besoin de bras existoit le moins*, puisque la république n'avoit jamais pu, jusqu'alors, y faire de réquisitions d'hommes. On a vu, plus haut, quel nombre de réquisitionnaires contenoient les différens cantons ; et la vérité est que la masse de l'armée royaliste étoit formée de cette classe. Ce devoit donc être dans une intention différente de celle de ne pas nuire à la culture des terres, que Hoche demandoit qu'ils y fussent *laissés*. Tout ceci, par conséquent, ne pouvoit avoir d'autre objet que de se ménager les ressources immenses de ce pays, de s'en emparer, et de les faire servir à tout autre dessein qu'à celui que des chefs trop crédules, et des agens stupides, se flattoient puérilement de faire réussir, en dépouillant le Roi de ce qui lui donnoit encore un poids réel dans la balance politique de l'Europe.

" m'absenter en ce moment ; mon départ, suivant " ce que m'a dit l'envoyé, pouvant faire penser " que le Gouvernement désapprouveroit les moyens " que j'ai employés *pour opérer un rapprochement* " *utile**.

" Je dois rendre justice à l'activité, au courage, " *à l'espèce d'intelligence* que le Général Humbert " (*dénoncé au Comité*) a déployés dans cette affaire. " Sans avoir reçu une éducation brillante, il l'a " traitée avec activité.

" Puisse la paix renaître au sein de ma patrie, " l'abondance venir essuyer les larmes de mes " malheureux concitoyens ! mon bonheur sera

* On voit avec quel art Hoche cherche à voiler son empressement, sous les apparences du désintéressement. Il en est de même, lorsqu'il insinue la nécessité de charger, *secrètement*, un officier général, *bien intelligent*, du soin de recruter et d'organiser les légions royalistes.

Ceci me rappelle les mille et mille plans ou projets qui m'ont été adressés, tant en Angleterre qu'en France, par tant de personnes qui prenoient toujours le soin de déclarer, d'abord, qu'elles étoient sans ambition, et n'avoient en vue que de concourir, de tous leurs moyens et dans quelque rang qu'il me plût de les placer, au bien de leur pays, et à la restauration de leur Roi ; mais où les choses étoient toujours disposées de manière que l'exécution devoit nécessairement être confiée aux modestes auteurs.

" bien grand ; et après avoir contribué à faire re-
" connoître la puissance de la république à ses
" ennemis, je saurai faire taire les miens par une
" conduite toujours égale."

Quelles que fussent les intentions secrètes et les vues ultérieures de Hoche, on ne peut pas raisonnablement douter qu'il ne fût alors sincèrement incliné à la paix ; mais il vouloit que cette paix fût son ouvrage ; ce qui rend compte du petit chagrin qu'il laissoit entrevoir, de ce que Bollet avoit, à son insu, confié des pouvoirs particuliers au Général Humbert, à qui, lui-même, avoit donné précédemment des instructions à cet égard. Mais, si Hoche emporta quelque satisfaction de cette conférence, Cormatin en sortit en triomphe, et avec des espérances dont son irréflexion et son impétuosité ne lui permirent pas de maîtriser l'effet.

" Le Général Hoche est brave, franc, loyal," écrivoit-il au Comité, le 13 Janvier " il vous
" inspireroit, ainsi qu'à nos bons amis, de la con-
" fiance," &c.

Et pour que ses compagnons ne doutâssent pas du crédit qu'il avoit acquis en si peu de temps, il

adressoit à l'un d'eux un passeport qu'il venoit d'obtenir pour lui*.

* J'ai lieu de croire qu'il n'y aura que ceux qui ne connoissent pas l'utilité qu'ont les petits détails pour éclairer le jugement des hommes sur les faits les plus importans, qui pourront trouver ceux-ci minutieux. Je n'écris pas l'histoire de la révolution, et je ne crois pas, quelques titres pompeux que les écrivains de ce siècle se plaisent à donner à des compilations, d'ailleurs très-utiles, que cette histoire puisse être écrite d'ici à cinquante ans. Je n'écris que des Mémoires, et je n'ai en vue que de laisser des matériaux. Lorsque j'ai à rapporter des événemens dont je n'ai pas été témoin oculaire, (et ceux que je consigne ici, sont de ce nombre, puisque j'étois alors en Angleterre), je ne mettrai point mon jugement à la place de celui du lecteur; mais je lui dois tout ce sur quoi je l'ai assis, afin de faciliter son examen, sans en gêner la liberté. Voilà pourquoi les histoires sont courtes, et les mémoires sont longs. Il ne sera peut-être pas conservé cent pages de ceux-ci, et la postérité n'en sera pas moins instruite de ce qu'ils contiennent d'intéressant pour elle. C'est en quoi consiste l'avantage qu'ont ceux qui sont à portée de considérer les objets en masse, et à une distance proportionnée à leur volume, d'avec ceux qui en sont trop rapprochés, et qui n'en voient que confusément l'ensemble. Sous un autre rapport, il est difficile de faire le récit d'événemens auxquels on a pris part, sans écrire un peu pour soi-même; et loin de disconvenir que je ne sois dans ce cas, je déclare sincèrement que, si l'on ne m'avoit pas mis dans la nécessité de parler de moi, jamais je n'aurois eu le courage de me livrer à un travail de ce genre. Il faut donc que ceux qui sont aussi empressés de lire ce que j'écris, qu'ils seroient désireux que je n'écrivisse pas du tout, se

" Voici la passe, mon bon ami, que vous dési-
" rirez," lui écrivoit-il ; " vous n'avez qu'à former
" un vœu pour obtenir ce que vous demandez,"&c.

A peine la trêve avoit-elle été signée, que Bollet et les Généraux républicains donnèrent des ordres précis pour qu'elle fût scrupuleusement observée. Les prisons où étoient entassés les nobles, les prêtres, et tout ce qui étoit désigné sous le nom de *suspects*, furent ouvertes. Lorsqu'il s'élevoit quelque querelle entre nos soldats et les soldats républicains qui commençoient à se mêler avec eux, les chefs n'hésitoient pas de donner tort aux leurs, et de les punir. Une patrouille, auprès de Lamballe, avoit rencontré quelques royalistes sans armes : le sergent qui, comme la plupart des soldats, ignoroit que je fusse en Angleterre (car on avoit grand soin d'éviter qu'ils ne sussent que nous pouvions bientôt être à même de les payer mieux qu'ils ne l'étoient ; et leurs chefs étoient, ainsi que mes officiers, dans la persuasion que j'allois bientôt rentrer en France par cette côte), ce sergent, dis-je,

soumettent à la bien légère pénitence de lire un peu plus qu'ils ne voudroient. Quant aux lecteurs dont je recherche l'estime, je ne fais nul doute de leur indulgence.

essaya de les séduire, et leur offrit une somme d'argent pour la tête de M. de Boishardy et pour la mienne. (Il n'est pas *imprésumable* que cet homme n'eût, à cet égard, une mission secrète). C'étoit mal connoître ces *brigands*, qu'on a peints si *avides de pillage !* L'offre fut repoussée avec indignation ; une rixe s'en suivit ; quelques-uns des nôtres furent blessés , Cormatin en demanda satisfaction, et je retrouve la lettre par laquelle il instruisoit Boishardy de la suite de cette affaire.

" Je viens," lui mandoit-il, " mon cher et brave " camarade, d'être témoin de l'acte de justice que " le *représentant* vient d'exercer envers ceux qui " ont, hier au soir, méchamment, arrêté et " blessé de nos hommes. Le sergent est cassé, " et les autres mis en prison, pour être traduits au " Comité Militaire, pour y être jugés comme vo- " leurs et assassins. Ils ont tout avoué, *si ce n'est* " *l'offre de* 8,000 *livres, et le propos d'égorger* " *vous et le Général.* Mais vous concevez qu'on " n'est pas leurs dupes. Le *représentant* nous a " donné, devant moi, la plus grande réparation. " Dites-le à tout notre monde, afin que l'on voie " que cet accident est dû au cidre de la troupe.

“ Ainsi recommandez que, de notre côté, l'on
“ évite le cidre ; car, la justice que ces messieurs
“ rendent a devancé ce que nous eussions fait et
“ ce que nous devons faire en pareil cas. J'espère
“ que, de notre côté, nous serons exempts
“ d'avoir recours à aucune extrémité.

“ Que nos prêtres laissent conduire le blé
“ *dans les magasins civils des villes ;* que les Com-
“ munes, d'après l'arrêté de notre Comité, en
“ portent aux marchés. Il faut que cet article
“ soit connu des Communes. Nommez une per-
“ sonne, avec une autorisation de notre part,
“ pour aller dans les Communes, dire aux habi-
“ tans d'en conduire, pour éviter les soldats ; faites
“ passer cela dans vos alentours : que mon second
“ vous aide ; ayez, avec vous, quelqu'un pour
“ écrire sous vos ordres ; *car, vous allez avoir*
“ *encore plus de besogne que jamais, et il faut être*
“ *en règle.*

“ *Votre sœur, votre nièce, sont libres.* Soixante
“ et sept personnes viennent d'être remises en
“ liberté, ici, de la maison d'arrêt où elles étoient.
“ *Vous voyez que la douceur, la justice, sont en-*
“ *core sur cette malheureuse terre. Dieu veuille*

" *qu'il n'y ait aucun pas rétrograde!* Ces Mes-
" sieurs paroissent être de bonne foi. *Je crois*
" *leurs promesses, je vois des effets.*

" Il faut aussi prévenir que les mouvemens des
" troupes, lors des changemens dans les canton-
" nemens, ne doivent point *inquiéter* les habitans.
" *Les troupes ne poursuivront pas les requis, ni ne*
" *feront aucunes fouilles pour les blés;* les auto-
" rités constituées sont prévenues de ne plus re-
" quérir cinquante ou soixante hommes, mais
" seulement cinq, ou dix au plus.

" Je vous ferai passer la copie du sauf-conduit
" que je vais avoir, en conséquence de ce que *je*
" *me rends responsable de tout;* et que ces dames
" sont dehors de la maison d'arrêt. Tout va
" bien."

Les malheureux à qui on avoit ouvert les prisons, et qui pouvoient y être rejetés d'un moment à l'autre, n'étoient considérés que comme des ôtages de l'exécution de l'article de la trêve que les républicains avoient le plus à cœur; l'enlèvement des blés. Cormatin, en se livrant lui-même, et en se *rendant responsable de tout,* montroit un dévoûment et un courage auxquels il convient de

rendre justice. Il n'ignoroit pas le peu d'autorité personnelle qu'il pouvoit avoir sur les habitans des campagnes; et il savoit que des hommes dont cette négociation avoit commencé à éveiller les soupçons, et à exciter les murmures, s'ils venoient à être forcés d'opter entre le sacrifice d'un chef provisoire qu'ils ne connoissoient pas, et celui du moyen le plus puissant qui fût en leur pouvoir, de poursuivre la guerre avec avantage, et de mettre la Convention dans l'impossibilité d'envoyer de nouvelles troupes, par celle de les faire subsister, leur choix ne seroit pas douteux. Aussi Hoche déclaroit-il que, pendant les négociations même, il leur avoit fallu *se battre pour avoir des subsistances*. Personne ne pouvoit être la dupe de la distinction insidieuse qu'on s'efforçoit d'établir entre les *magasins civils*, et les magasins militaires. Car, il n'étoit pas naturel de penser que les soldats consentissent à mourir de faim, lorsque l'abondance viendroit à renaître pour les habitans des villes. Et, d'ailleurs, il étoit manifeste que ceux-ci seroient forcés de prendre, enfin, la détermination de s'armer contre leurs tyrans, lorsqu'ils

seroient bien convaincus qu'ils n'obtiendroient de subsistances qu'à ce prix.

Cormatin n'avoit pas fait ces réflexions ; il n'en faisoit aucune. Enflé du rôle inattendu qu'il avoit à jouer, aucune concession ne lui coûtoit ; et, soit que ses ordres fussent exécutés ou non, son imagination satisfaite de la parade de pouvoir qu'il faisoit en les donnant, n'alloit pas au-delà. Perdu dans une région de chimères, ses moyens comme son objet, n'étoient que des fictions.

Enfin, Cormatin, muni du sauf-conduit* qui

* Cette pièce étant non-seulement une preuve du fait, mais aussi de l'empressement de Bollet, par les mesures qu'il y prend pour éviter tout ce qui auroit pu occasionner le moindre délai, il n'est pas inutile de la transcrire.

" PATRIE.

(*Nota.*—On voudra bien remarquer que les actes publics républicains cessèrent, à cette époque, pour les pays insurgés seulement, de s'intituler des mots *liberté*, *égalité*, &c. qui, depuis deux ans, avoient précédé tant d'arrêts de mort et d'ordres de massacre, et avec lesquels il étoit difficile de réconcilier les royalistes. On leur substitua donc celui de *patrie.*)

" AU NOM DU PEUPLE FRANÇOIS,

" Nous, Représentans du Peuple près les armées des Côtes de Brest et de Cherbourg, et départemens environnans,

" Ordonnons aux autorités civiles et militaires des dé-

est annoncé dans cette lettre, suivi de Humbert, son surveillant pour le compte de la république, et accompagné du Chevalier de Solihac, que le comité royaliste avoit chargé de contenir sa fougue, et de s'opposer à ce qu'il outrepassât ce qu'il avoit

partemens des Côtes du Nord, Morbihan, Ille et Villaine, l'Orne, la Sarthe, Mayenne et Loire, la Mayenne, Loire Inférieure, et la Vendée, de laisser passer librement le Citoyen Humbert, Général de Brigade, employé à l'armée de Brest; le Citoyen *Pierre Marie* Cormatin, et le Citoyen Solihac, tous trois porteurs du présent.

" Enjoignons aux autorités civiles et militaires, de donner aide et assistance, en cas qu'ils le requièrent, aux dits Citoyens Humbert, Cormatin et Solihac, *et même de leur faire procurer des chevaux par les maîtres de poste, ou tous autres particuliers chez lesquels on pourroit en requérir*, en cas que ceux des maîtres de poste soient employés pour le service de la république.

" *Rendons les autorités civiles et militaires responsables du retard qu'elles pourroient faire éprouver aux dits Citoyens* Humbert, Cormatin, et Solihac, dans leurs courses et chemins qu'ils doivent parcourir.

" Fait à Lamballe," &c.

(Signé) " BOLLET.

Pour copie conforme,

(Signés) " HUMBERT,

" L. B. CORMATIN."

C'est ici une des pièces au bas desquelles le Baron *Pierre-Marie* de Cormatin, transformé en Citoyen, désigne ses noms de baptême par les initiales L. B.

" Je vais causer avec vous, comme avec des
" amis, des camarades, des compagnons, et vous
" faire, en même temps, part des ordres du
" Conseil.

" Les François, las du joug tyrannique sous
" lequel ils gémissent depuis cinq ans, se sont
" expliqués en Bretagne, d'une manière plus
" énergique que dans aucune autre partie de la
" France, si ce n'est la Vendée, *qui n'offre plus*
" *actuellement qu'une terre couverte de cadavres et*
" *de sang**. Nos braves et immortels royalistes
" prouvent, depuis deux ans, l'impuissance des
" baïonnettes contre l'opinion. Ici le même
" sentiment se déploie. *Notre général en chef*
" *l'ayant préparé avec sagesse et patience, a bien-*
" *tôt vu tous les Bretons se réunir à lui pour, ainsi*
" *que les Vendéens, mourir ou triompher.*

* Cormatin ignoroit encore que la partie de la Vendée qu'occupoit Charette, fut désignée par les agens de Londres et de Paris, pour être le centre des opérations qu'ils projetoient. Ce ne fut qu'à Nantes, qu'il l'apprit positivement; et que, malgré la conviction dans laquelle ce passage prouve qu'il étoit, du peu de moyens que pouvoit fournir ce pays dévasté, il se prêta si facilement à toutes leurs chimères.

" On est venu nous trouver dans nos bois. Au
" milieu de nous, s'est présenté un seul homme,
" un général*, jeune, sensible et généreux. Sa
" douceur et sa franchise ont attiré notre con-
" fiance. Ce général républicain, au milieu des
" royalistes, a parlé de paix ; a dit qu'il pourroit
" se faire qu'en se parlant, on éviteroit bien des
" malheurs. Nous savions que, de son côté, l'armée
" de Charette † étoit en pourparler ; nous avons
" arrêté que les royalistes de la Bretagne se réu-
" niroient ensemble pour coopérer avec Charette,
" à ramener la paix, et la tranquillité. *Le Comte*
" *de Puisaye, en conséquence, m'a fait expédier*
" *ses pouvoirs, dont je vous envoie copie*‡, pour
" aller auprès de Charette. Attendez donc mon

* Humbert, qui étoit présent à la rédaction de cette pièce.

† On verra bientôt que Stofflet avoit repoussé toutes les propositions qui lui avoient été faites ; voilà, sans doute, pourquoi, il n'étoit pas nommé ; car un grand nombre de ceux à qui cet écrit étoit adressé, avoient combattu sous ses ordres, après que l'armée de la Vendée eut passé la Loire ; et ils ne connoissoient que de nom Charette qui n'y étoit pas.

‡ Ces pouvoirs ne pouvoient être qu'une nouvelle contrefaction de mon écriture. Cette partie du pays insurgé a été celle où on a fait un plus fréquent usage de cette mesure. L'arrondissement du Bas Maine en a été inondé.

« retour, renfermez-vous dans *l'esprit* des ar-
« rêtés que je vous envoie. *Les bleus*, de leur
« côté, tiendront leur parole. Ils n'iront plus
« fouiller dans les campagnes. Déjà les prisons
« se vident. Prudence, patience, Dieu nous ai-
« dera. Cessez, *un instant*, ces hostilités; at-
« tendez mon retour ici. Vous pouvez m'écrire
« à cette adresse.

A Monsieur Cormatin, chez le Commandant de la force armée à Nantes.

« J'y serai, le 27 *Nivôse*, et j'y resterai huit
« jours; écrivez moi *tout ce que vous pensez*. Que
« ceux de la Normandie * se joignent à vous,
« pour m'écrire. *Je vais défendre vos droits, vo-*
« *tre religion*. Enfin, écrivez moi; mais arrêtez
« le sang, *faites en sorte de forcer les bleus de ne*
« *pas s'ecarter de leurs promesses*.

« Le général qui commande en Bretagne, dé-
« ploie un grand caractère d'humanité. Il pa-

* Il étoit ici question des quarante paroisses dont j'ai parlé, dans le volume précédent, et qui étoient limitrophes de la division de Fougères, aux ordres du Chevalier de Boisguy.

« roît que la France veut se régénérer par le gou-
« vernement de justice, de paix, et d'humanité,
« que l'on professe," &c.

Les pauvres Chouans de ces contrées, qui, quoique pour la plupart ils eussent vécu sous l'ancien régime, comme tout le reste de la population, des profits de la *contrebande** du sel, n'en étoient pas, pour cela, de moins honnêtes gens, joignoient au courage que donne cette dangereuse profession, la droiture naturelle à l'homme dont le cœur n'est pas corrompu, et à une extrême simplicité, la méfiance, quelquefois excessive, qui en est comme l'inséparable préservatif. Ils ne concevoient pas comment des chefs qui, depuis deux ans, mettoient tout en œuvre pour exaspérer leurs ressentimens, et pour attiser leurs haines, devenus, tout à coup, les panégyristes de leurs bourreaux,

* Voilà pourquoi Hoche les appeloit un ramas de *contrebandiers*; mais cette contrebande se faisoit publiquement, longtemps même avant le contract d'union de la Bretagne a la France. Ce n'étoit pas la faute des habitans: c'étoit celle des lois fiscales: et tout le monde sait que la France, qui en avoit de si bonnes, en toute autre matière, si leur action n'avoit pas été comprimée par l'autorité arbitraire, avoit, sous ce rapport les plus mauvaises de l'Europe. Et de là la revolution et ses suites

pouvoient s'efforcer de les transformer en modèles *de sensibilité, de franchise, de générosité, de douceur*. Leur bon sens, aussi juste que grossier, ne se prêtoit point à croire à une telle métamorphose. Le sentiment droit du bien et du mal, de l'honnête, et du des-honnête, si non inné en eux, produit du moins des principes d'une éducation religieuse, et considérablement exalté par celui de l'honneur militaire qui, pour le bonheur de l'espèce humaine, né dans les dangers de la guerre, met un frein à sa férocité, et s'électrise et s'acquiert par la pratique du métier des armes, ne pouvoit pas leur permettre de retenir leur indignation, à l'idée d'une bassesse, et à la suggestion d'une perfidie.

Tous ceux qui ont combattu avec eux, savent, que, hors d'une ligne de conduite franche et loyale, il étoit impossible de gagner leur confiance, et de la conserver : et que dans tout ce qui passoit leur conception, ou blessoit leurs sentimens, ils ne voyoient que supercherie ou trahison. Là, les détours, les intrigues, et les petites ruses venoient blanchir contre le bon sens naturel; et j'ai connu tels gens *d'esprit*, et à prétentions, venus de

Londres, en se promettant des merveilles, qui se trouvoient fort heureux, après trois jours de développement de leurs talens politiques et militaires, d'apprendre que le bateau qui les avoit amenés de Jersey, étoit encore à la côte, prêt à les reconduire d'où ils étoient partis*. Tel à été généralement l'esprit des paysans qui se sont insurgés en France; et tel sera celui de tous les hommes de cette classe qu'un intérêt pressant réunira, sans gêner la liberté de leur jugement, ni l'exercise de leur volonté. On ne fera jamais rien d'eux que par la confiance ; et on n'obtiendra la confiance que par des moyens simples. Cet esprit n'étoit alors plus remarquable qu'ailleurs sur

* Ces retours en Angleterre ont été très-frequens, et ne laissoient pas de produire un mauvais effet; en ce qu'ils donnoient lieu à inventer et à propager toujours quelques calomnies nouvelles, sur le compte des insurgés. Un déserteur dit rarement du bien du corps qu'il a quitté; et celui qui n'a point d'excuse, en lui-même, s'en fabrique, d'ordinaire, aux dépens des autres. Les Chouans avoient trop à faire ailleurs, pour s'occuper à repousser des mensonges dont les auteurs ne leur avoient inspiré que du mépris. Ils n'avoient pas d'avocats dans les cotteries, ni dans les caffés de Londres; et les injures des ennemis qu'ils combattoient, les dédommageoient suffisamment de celles d'hommes qui ne montroient de courage que pour braver la honte.

les frontières de la Bretagne et du Maine, que parce que les habitans étoient, depuis plus long-temps que les autres, dans cette situation ; et que l'énergie commune à tous les hommes se fortifie en se développant, et s'accroît en proportion de la durée de la résistance et de l'habitude des difficultés et des dangers.

Cormatin laissa donc, parmi eux une opinion peu favorable à son caractère. Ils trouvèrent mauvais, qu'après avoir daté son écrit, du mois de *Janvier*, il se fût servi plus bas, du mot de *Nivôse ;* et ils ne lui pardonnoient pas d'avoir comme voulu composer avec les deux partis, en affectant de ne pas faire usage du titre de *Baron*, non plus que de celui de *Citoyen* ; et en leur substituant celui de *Monsieur*.

Il est bon d'observer que, parmi ces bons paysans, le mot de *Citoyen* étoit devenu l'appellation la plus injurieuse. Tout ce qui leur rappelloit une institution républicaine, les irritoit ; enfin, jusqu'à la couleur *bleue* leur étoit en horreur.

Les Chouans de le Gravelle, et ceux de Fougères et de Vitré, m'ont dit, depuis, qu'ils n'a-

voient jamais cru que les prétendus pouvoirs dont ils reçurent la copie, fussent réellement de moi. Et la suite laissera voir que, de quelques intrigues qu'on les ait circonvenus, plus tard, jamais on n'a pu parvenir à me priver de leur confiance. Ils n'adoptèrent donc, de toute cette exhortation, que le dernier article, qui étoit *de faire en sorte de forcer les Bleus de ne pas s'écarter de leurs promesses;* mais cela dans un sens très-différent de celui qu'entendoit son auteur.

Je laisse le major général continuer son voyage, pour achever d'extraire les dépêches que m'apporta M. Dufour.

Cet officier avoit quitté M. de Cormatin, le 2 de Janvier, veille de la signature de la trêve; mais il n'avoit pas pu s'embarquer pour Jersey, avant le 25; il étoit à Londres le 20, avec M. d'Allegre, qui m'avoit été député par une assemblée générale des chefs de l'arrondissement de Vannes.

Le Morbihan avoit cet avantage sur les autres arrondissemens, que presque toute la population s'y étant ouvertement déclarée pour la cause royaliste, quoique les mécontentemens s'y fussent

d'abord manifestés moins vivement, l'espèce d'hommes qui se montroient ailleurs plus lent à se déterminer, n'avoit pas pu se dispenser de prendre part à l'insurrecsion. Les officiers, étant pour la plupart nés dans le pays, à la confiance des jeunes gens propres à faire des soldats joignirent bientôt celle des personnes dont la profesion, le caractère, l'âge, et les lumières devoient rendre les avis utiles. Et il est juste de dire qu'ils avoient pour elles, cette déférence que l'on n'a pas toujours été également disposé à leur montrer partout. Le nombre des ecclésiastiques qui avoient refusé d'émigrer, ou qui s'étoient soustraits à la déportation, étoit plus considérable dans le diocèse de Vannes, que dans les autres. Ils y étoient comme l'âme du parti; et y exerçoient, sans abus, l'empire que donne la religion, à des ministres vertueux, sur des esprits pieux et dociles. A ce moyen, si les insurgés du Morbihan n'avoient pas encore acquis, à un certain degré, l'audace indispensable aux succès d'un parti; ce défaut étoit, en quelque façon, compensé par plus de sagesse dans les conseils.

Les premiers *pourparlers* de M. de Cormatin avec les chefs républicains y avoient été pris en

mauvaise part, et la légèreté avec laquelle cet officier se mettoit en avant, sans consulter personne, et prenoit, au nom des royalistes, des engagemens que le plus grand nombre désavouoit, leur donna de lui, une idée différente de celle qu'ils vouloient bien se faire du chef auquel ils avoient consenti à se soumettre.

M. d'Allegre n'étoit pas resté long-temps au milieu d'eux, sans s'être fait remarquer par son courage, autant que par sa prudence*: il avoit obtenu une confiance que tout les efforts des ennemis que lui a faits son inflexible probité n'ont jamais pu détruire. Le sort de la plupart des chefs de l'insurrection *départementale*, étoit en-

* Je crois sincèrement que le Roi de France n'a pas eu, durant toute la révolution, un *ami public* plus loyal et plus actif que M. d'Allegre. Aussi a-t-il été indignement persécuté par les *amis privés*. Trop franc pour dissimuler son indignation contre des hommes qui n'ont semblé s'efforcer de tromper les princes François, que pour éterniser leurs malheurs, et pour prolonger les déchiremens de la patrie, il est vrai qu'il n'a jamais pris la peine de cacher son mépris pour eux. Il est donc dans la nature des choses, que ces petits Messieurs ne l'aiment pas. Conviendront-ils que ce soit pour cette cause? Il y auroit de la dureté à les en presser. Il faut, par conséquent, qu'ils en allèguent d'autres. La calomnie est née de l'orgueil sans courage, et de l'envie sans moyens.

core trop présens à sa mémoire, pour qu'il ne cherchât pas à en préserver ses nouveaux amis, et à les mettre en garde contre les promesses insidieuses d'hommes dont il avoit été à portée de connoître la perfidie.

" A peine vous serez-vous rapprochés d'eux," leur disoit-il; " à peine se seront-ils servis de " vous pour désarmer ce peuple qu'ils redou- " tent, que vous serez égorgés les uns après les " autres, comme les milliers que j'ai vus, vic- " times d'une aveugle confiance. *Cartaut et* " *Freron* à Marseilles, *Dubois Crancé* à Lyon, " *Carrier* à Nantes et à Rennes, et tous ces " monstres qui ont inondé de sang les pro- " vinces Méridionales, et l'Ouest de la France, " n'apportoient-ils pas aussi des paroles de paix? " De deux choses l'une : ou la Convention croit " le parti royaliste assez fort pour lui tenir tête; " ou elle est informée par ses espions, que l'An- " gleterre est sérieusement déterminée à faire cause " commune avec lui. Dans le premier cas, les " propositions qui nous sont faites, portent avec " elles la preuve que notre intérêt est de les " repousser. Elles doivent nous faire ouvrir les

" yeux sur l'importance d'un tout, dont nous
" n'avons été, pour ainsi dire, jusqu'ici, qu'une
" fraction isolée ; et toute négociation avec l'en-
" nemi commun, ne seroit qu'une défection aussi
" impolitique que honteuse : dans le second, irons-
" nous désavouer notre Général qui n'a agi qu'en
" vertu de nos pleins pouvoirs ; dire à l'Eu-
" rope qu'il n'y a pas plus de bonne foi chez les
" royalistes que chez les républicains ; à l'An-
" gleterre que nous n'avons négocié avec elle, que
" pour la tromper ; à nos compatriotes exilés,
" qu'ils n'ont plus de patrie ; au jeune Prince
" pour qui nous avons versé tant de sang, qu'il
" n'a plus de sujets ; le priver, enfin, de la
" seule alliance que l'on ait encore pu contracter
" en son nom ; et débuter, avec les bourreaux
" de son père, par l'abandon de ses intérêts, en
" nous soumettant à leurs lois ? Car, je ne crois
" pas qu'aucun de nous consentît à s'abaisser à la
" perfidie, pas même à la feinte."

Cet avis, si conforme aux sentimens de tous, n'ayant éprouvé aucune opposition, il fut arrêté que l'ou m'enverroit, sans délai, deux députés qui seroient chargés de me donner sur l'état

présent des affaires, tous les détails dont on supposoit que je n'étois pas instruit.

Le choix des chefs, pour cette mission, tomba naturellement sur celui qui venoit de se montrer si propre à s'en acquitter avec autant d'intelligence que de zèle; et on adjoignit à M. d'Allegre, le Comte de la *Bourdonnaye Coetquendeuc*, homme recommandable par sa sagesse, le même qu'on a vu, ailleurs, se démettre du commandement en chef de cette partie, en faveur du Comte de Siltz.

Ces députés s'étoient rendus auprès du Comité Central, à peu près à l'époque de la première entrevue de Cormatin avec Humbert ; mais par un article des instructions que j'avois laissées, à mon départ pour Londres, il étoit expressément défendu de laisser passer en Angleterre aucun royaliste en état de porter les armes ; et les officiers de la correspondance par Jersey avoient reçu l'ordre de n'admettre personne à bord de leurs bateaux, sans un passeport en forme, Cormatin, qui connoissoit l'objet de la mission de ces Messieurs, leur déclara qu'il n'étoit pas en son pouvoir de les laisser aller plus loin ; d'Allegre eut beau lui représenter que l'objet de cette défense n'étant que

de prévenir la désertion et le mauvais effet des faux rapports que les déserteurs pourroient se permettre pour justifier leur fuite, elle ne pouvoit pas, raisonnablement, s'appliquer à des députés qu'un arrondissement entier jugeoit nécessaire d'envoyer vers le Général en chef; Cormatin, qui quelques jours plutôt, avoit trouvé mauvais que le Comité se fût opposé à ce qu'il vînt lui-même, persista dans son refus; et les députés furent forcés de retourner vers leurs commettans. Ceux-ci les renvoyèrent avec de nouvelles dépêches: même inflexibilité de la part du Major Général. Les esprits s'aigrissoient de plus en plus, lorsqu'enfin, après un troisième voyage, Cormatin s'étant mis en route avec Humbert, ces Messieurs obtinrent du Chevalier de Chantreau, dont la conduite a toujours été désintéressée et pure, le passeport qui leur étoit nécessaire.

Je dois observer que, durant l'intervalle qu'occupa ce débat, le Major Général m'écrivit plusieurs lettres dans lesquelles il évita de m'en parler*.

* Le 2 Janvier seulement, veille de la signature de la trêve, étant sur le point de partir avec Humbert, pour la Vendée, il

Lorsque les dispositions de la trêve furent étendues à tous les départemens insurgés, les républicains qui ne perdoient jamais de vue leur objet principal, avoient eu la précaution d'en excepter les côtes de la mer; Cormatin s'y étoit soumis; et toute communication avec l'Angleterre étoit sevèrement interdite.

D'Allegre et la Bourdonnaye furent donc obligés de se cacher dans un de nos entrepôts secrets, pour y attendre l'occasion de s'embarquer. Le premier mal, produit par le mélange des soldats des deux partis, ayant été de favoriser l'espionnage, cet entrepôt fut dénoncé, entouré, fouillé, et ces Messieurs n'avoient eu que le temps d'enfouir leurs depêches, lorsque la Bourdonnaye fut saisi, et traîné en prison. D'Allegre plus alerte, plus habitué à des situations périlleuses, s'étant fait jour, comme il le put, courut passer le reste du jour dans une retraite peu éloignée. Revenu, sur le soir, il déterra le porte-

m'écrivoit: « J'ai été obligé de refuser à M. de la Bourdonnaye, la demande qu'il faisoit d'aller, lui quatrième, en Angleterre; nous avons trop peu d'officiers pratiques du pays, pour les laisser ainsi passer." Me donnant ainsi à entendre que c'étoit plutôt une désertion, qu'une députation.

feuille ; et après avoir appris que son compagnon venoit d'être relâché en conformité de la trêve, quoiqu'elle ne fût, en aucune manière, applicable à son cas *, il avoit gagné le bateau de M. Dufour ; et étoit arrivé sain et sauf à Jersey.

Si son départ de France n'eût pas éprouvé autant de retards, cet officier pouvoit être rendu auprès de moi, six semaines plutôt. Il est à presumer, qu'en ce cas, les choses auroient pu prendre une tournure différente ; et il ne se présente rien à mon esprit, qui puisse justifier M. de Cormatin de ne pas m'avoir, du moins, demandé des ordres relatifs à cette députation. Mais, comme il craignoit que je ne fusse instruit, par d'autres que par lui-meme, du peu d'accord qui régnoit entre lui et les autres chefs ; confiant dans le pouvoir de ses moyens, et dans la sagesse supérieure de ses vues, il ne doutoit pas que le résultat ne lui ralliât tous les esprits, et que le succès en fût son excuse.

* Ceci prouve à quel point les républicains se montroient faciles pour parvenir à leur but. Un mois plutôt, la Bourdonnaye auroit été mis en pièces, sans formes de procès.

Ce qui me confirme dans cette idée, ce sont les plaintes qu'il m'adressoit à moi-même, jusqu'à l'instant où il cessa toute correspondance avec moi, sur l'opposition qu'il éprouvoit. La persuasion dans laquelle il étoit, que qui voyoit autrement que lui, voyoit mal, le rendoit impatient d'être contredit, et je ne puis pas nier qu'il n'y eût du dévoûment dans sa persévérance et du courage dans son entêtement. Tel est l'effet des meilleures qualités, quand elles sont mal employées, ou hors de leur place.

" Ma position," me disoit-il (25 Décembre 1794), " est des plus dures et des plus désagré-" ables. Je ne me permettrai pas d'écrire en plus " grands détails, sur les dégoûts qui journellement " m'accompagnent : il me suffira de vous dire que, " seul, je ne puis rien faire ; *et que, sans la plus* " *stricte sévérité, nous ne ferons jamais rien.* " J'ai dit à M. Dufour de vous faire un narré " exact de tout ce qu'il a vu et dont il a été té-" moin," &c.

Il me prioit, plus bas, *d'agréer que M. Dufour servît dans l'armée, en qualité de son aide de camp, et de lui faire délivrer le brevet de capitaine.*

ce que je ne cite que pour prouver qu'à cette époque, il étoit sincèrement animé du désir de continuer la guerre ; et qu'il ne s'est fait, plus tard, l'agent et l'instigateur d'un traité définitif de paix, au mépris de mes ordres et de mon autorité, qu'en cédant à des suggestions étrangères.

La dernière lettre que j'ai reçue de lui est du 2 Janvier, 1795*. Cette lettre est pleine de sollicitations pour hâter mon retour.

" Je voulois aller moi-même vous chercher," me mandoit-il, " et vous dire tout ce qu'un vo-
" lume de détails ne pourroit remplacer. L'on
" m'en a empêché ; je désire que ce soit pour le
" mieux ; mais comment vous répéter, dans un
" instant aussi court que ceux qui nous restent
" pour vous écrire, tous les détails, tous les ren-
" seignemens que nous avions recueillis : dix-
" huit lettres †, toutes contenant des objets plus
" intéressans les uns que les autres ; le résultat
" de mes réflexions les plus suivies sur tout ce que

* J'excepte le billet de deux lignes que j'ai copié plus haut, par lequel il m'engageoit il à ne pas revenir, et qu'il m'adressa, lors de l'ouverture des conférences de la Prévalaye pour le traité définitif.

† Ces lettres avoient été perdues avec M. Perchais.

" je vois, sur tout ce qui intéresse notre cause.
" J'y ai employé, depuis votre départ, mes soins
" et mes veilles continuelles; la constance, la
" patience, le courage, me font endurer, avec ré-
" signation, toutes les couleuvres que je suis
" obligé d'avaler. Connoissant vos moyens dans
" ce pays-ci, vous avez dû prévoir, Général,
" que vous nous laissiez, à M. de Chantreau et
" à moi, un fardeau au-dessus de mes forces.
" J'irai, cependant, jusqu'à la fin; et, au bout
" du fossé, la culbute. Il n'y a pas de galérien
" pire que moi; mais je le répète, ma patience,
" et mon courage, me feront tout surmonter, et
" endurer jusqu'à votre retour.

" C'est votre retour qui est bien urgent, et vo-
" tre retard bien pernicieux. Il y a deux mois
" que je vous prédis qu'il nous ruinera......

....

" Nos officiers périssent, les uns après les au-
" tres. Que ferez-vous ensuite, si vous perdez
" ceux qui connoissent et sont connus du pays?
" De ce nombre sont *Bellevue, Oleron, d'Ar-
" gentières, la Palme, &c.* D'autres se rendent.

" Les *Boisguy**, dit-on, ainsi, que Botidoux,
" &c. Vous frémirez quand vous saurez ce qu'a
" fait le Recteur de la *Mezière! Enfin, venez,*
" *si vous ne voulez voir tout s'écrouler.*

" Tout étoit supérieurement disposé, et l'est
" encore. Mais soutenez cette disposition. Nos
" moyens bien préparés, tout les fils étoient dans
" nos mains ; le pays étoit, et est encore partout,
" en correspondance avec nous ; vous ne connoî-
" triez pas votre parti depuis que vous l'avez
" laissé...

....

....

" Depuis ma lettre écrite, nous avons encore revu
" le Général Humbert, qui nous sollicite vive-
" ment pour abandonner notre parti ; et nous ran-
" ger sous les drapeaux de la république. *Je vous*
" *ai dit, là-dessus, ce que j'avois à vous dire, dans*
" *ma dernière lettre.* Je vous renvoie, *surtout,*
" à la partie chiffrée † qui la termine.

* On a vu plus haut, que cela n'étoit qu'un faux bruit répandu par le placard dont j'ai parlé. Il paroît que Cormatin ne s'étoit pas encore assuré du contraire.

† Voyez la note en chiffres, Liv. XV.

" Le général républicain va me donner un sauf-
" conduit pour moi et M. de *Solihac;* et nous
" allons à Nantes, accompagnés d'un officier, de
" l'aide de camp du Général Humbert, connaître
" par M. de Canclaux, sur quel pied traite la
" Vendée, ne pouvant et ne voulant rien faire,
" n'y plus n'y moins, que ce que fera Charette.
" Ce fut hier au soir que nous soupâmes dans la
" maison de M. Boishardy, avec Solihac, Chan-
" treau et moi, le Général Humbert, son aide
" de camp, et deux autres officiers. *Les villes*
" *sont frappées de terreur: la Convention est*
" *inquiète de la prépondérance de notre parti; et*
" *du progrès rapide que fait l'opinion.* Le général
" est jeune, et aimable; il n'y a pas de préve-
" nances qu'il ne nous ait faites, ainsi que ses
" officiers, *qui, ainsi que leur soldats, sont las de*
" *cette manière de faire la guerre. Pendant*
" *cette course que je vais faire, il va y avoir*
" *une suspension d'hostilités**...............

....

" Vous nous demandrez pourquoi nous ne

* Elle fut signée le lendemain.

« cherchons pas à délivrer *Prigent?* * Il est d'a-
« bord, à sept lieues de nous, *et nous romprions*
« *la trêve et nous n'aurions plus de sauf-conduit.*

J'ai dit que, jusqu'à l'instant auquel M. de Cormatin a reçu, au nom de M. le Régent, de premiers ordres de la part de ceux qui se donnoient pour être les agens de ce Prince, sa conduite n'a été susceptible d'aucun reproche, sous les rapports du zèle et de l'intention; et je lui devois la justice d'extraire de ses lettres même, les preuves qu'elles en contiennent.

Mais sa correspondance avec Paris, s'étant une fois établie, à la faveur de la trêve; il se dispensa de me rendre compte de ses conférences avec Bollet, et avec Hoche, ainsi que de tout ce qui a suivi. Il agissoit alors en vertu d'instructions qu'il croyoit émaner directement des Princes François;

* On a vu que cet officier, dont les services nous étoient plus essentiels que jamais, dans un tel moment, avoit été arrêté avec trois ou quatre de ses subalternes. Ce fut à cette époque que, calomnié dans les fers, il m'écrivit le billet dont j'ai parlé ailleurs, monument précieux de son dévoûment et de son inébranlable fidélité. Malheureusement cette fatale négociation avoit mis M. de Cormatin dans la nécessité de lui tout sacrifier. Mais, il est vrai de dire que ç'a été au traité par lequel elle s'est terminée que M. Prigent a dû la vie.

et dans la persuasion, qui a été commune à tous ceux qui ont eu quelque correspondance avec ces agens, que la confiance dont m'honoroit M. le Comte d'Artois, ou n'étoit qu'apparente, dans la vue de ne pas mécontenter le Gouvernement Anglois, et de ne pas s'exposer à perdre les ressources que j'étois parvenu à ménager, dans ce quartier, à la cause du Roi ; ou qu'elle étoit désavouée par son auguste frère*.

Cormatin, peut-être, n'existe plus ; ou s'il existe†, il est malheureux. Mais la vérité doit

* Tel a constamment été le langage de Brottier, et de ses correspondans ; la dernière partie de ces Mémoires, en contiendra des preuves multipliées.

† On croit assez généralement qu'il est dans les prisons de Cayenne ; il méritoit un meilleur sort. Les hommes qui l'ont conduit à sa perte, en ouvrant à son ambition, une route qu'il croyoit pouvoir parcourir, sans blesser l'honneur, ne sont pas plus dans l'usage de justifier leurs crédules agens dans le malheur, qu'ils ne le sont de venir à leur secours dans le besoin. Je ne saurois donc trop répéter qu'il n'y a eu dans tout ceci de coupables, que ceux qui ont abusé de la confiance du Roi, pour s'engraisser du sang des malheureux que le dévoûment le plus pur à sa cause, a portés à se sacrifier, sans examen, à leurs barbares spéculations ; et pour faire périr les uns après les autres, ou réduire à la dépendance et à la misère, les restes infortunés d'un parti, naguère si formidable, qui semblent n'avoir échappé aux dangers de la guerre, comme à ceux des

l'emporter sur toutes les autres considérations, et je l'ai dite de lui, en bien comme en mal : c'est au lecteur à juger entre le pour et le contre. Je n'hésite, cependant, pas à dire, qu'à côté des regrets que m'ont causé les maux dont il a été l'aveugle instrument, ceux que la dureté de son sort doit faire éprouver à toute âme sensible, ont trouvé place dans mon cœur, et que je ne mettrois pas peu de prix à l'occasion qui me fourniroit les moyens de l'adoucir.

La suite de cette lettre, qui est extrêmement longue, contient des plaintes sur la perte du temps, des regrets que l'expédition ne se fut pas faite en Novembre, ou en Décembre (ce qui étoit bien aussi mon avis) ; des demandes d'instructions, *sur les projets d'exécution, et les opérations militaires ;* toutes preuves qu'à la veille de signer une trêve, il étoit encore bien loin de songer

traités de paix, que pour être encore quelques-temps sur la terre, les preuves vivantes de l'ineptie, de la lâcheté, de l'insolence, et de la cupidité des intrigans qui les ont trompés.

Depuis que ceci est écrit, j'ai appris que M. de Cormatin vit rétiré dans sa famille, en Bourgogne. Ses malheurs l'ont réduit à un état de stupidité qui lui en ont ôté le souvenir. Je tiens ce fait de quelqu'un qui l'a vu dans ce pitoyable état.

à la paix. Il se plaignoit de la conduite de quelques jeunes émigrés nouvellement rentrés. « Ce « sont, » disoit-il, « les têtes les plus difficiles « à mener, et qui portent l'insubordination par « tout ; se sont des exemples dangereux ; ainsi, « mon général, point d'emigrés, qu'en masse ; « c'est comme il nous les faut ; et non pas dix « par dix. »

Il me demandoit nominativement quelques officiers de mérite, qui m'ont suivi depuis, et entroit même dans le détail des choses nécessaires pour recommencer la guerre, telles qu'instrumens de mathématiques, caisses d'amputation, de médecines, proclamations, &c. &c.

Il m'est permis de dire que, lorsque j'étois en Bretagne, j'y étois non-seulement le Général, mais le père et l'ami de mes officiers et de mes soldats ; mes ennemis n'en trouveront pas un qui me démente. J'étois aussi, la plupart du temps, et le pourvoyeur, et jusqu'à l'écrivain. Tous les soins tomboient sur moi ; Arrêtés, Proclamations, Correspondances, j'avois tout à rédiger, tout à faire, même des hymnes guerriers, pour marcher au combat ; car que n'aurois-je pas fait pour soutenir

l'ardeur et fomenter le zèle! pour dissiper ces nuages d'inquiétudes et de chagrins qui ne pouvoient pas manquer d'obscurcir quelquefois les esprits les plus sereins, et de flétrir les cœurs des plus braves, dans des circonstances aussi terribles, et telles, qu'il faut s'y être trouvé pour pouvoir s'en faire une juste idée.

" A propos de proclamation," ajoutoit Cormatin, " on est fâché que vous ayez mis une chan-" son* sur l'air des républicains ; *faites-y mettre,* " *en place, vive Henri IV, et celle du Béhar-* " *nois,*" *&c.*

Ce trait qui paroîtra, peut-être, trop minutieux, ou trop peu grave pour trouver une place ici, donne non-seulement la mesure de l'esprit de son auteur, mais encore celle de la sottise et de la lé-

* C'étoit une parodie de la *Marseilloise*, que les Chouans chantoient avec beaucoup de plaisir ; mais les *modérés* qui ne se rapprochoient de nous que lorsque nous ne nous battions pas ; et qui, en temps de guerre, ne se faisoient aucun scrupule de s'attrouper aux pieds des échafauds d'où le sang de nos malheureux prisonniers jaillissoit sur leurs faces, et dans leurs bouches ouvertes pour percer l'air des cris de *Vive la liberté, vive Robespierre, vive la république, &c.* s'étoient montrés beaucoup plus délicats : ils ne concevoient pas comment un *royaliste pur* pouvoit chanter un air républicain !

gèreté de tous ceux qui, depuis cette époque, se sont efforcés de s'emparer du parti royaliste, et de le diriger dans le sens de leur petite ambition. Incapables de rien exécuter, et voulant tout conduire, formant des plans sans base, et des systèmes sans données, mettant toujours leurs chimères à la place des possibilités ; leurs idées de *contre-révolution* n'ont jamais été, si l'on me passe cette mauvaise plaisanterie, en faveur de la vérité, de la similitude, que de vieux *airs*, qu'ils croyoient naïvement pouvoir *faire mettre* à toutes les paroles.

A cette lettre en étoit jointe une de la même date, que Cormatin adressoit au Capitaine d'Auvergne, Prince de Bouillon, à Jersey, et que cet officier eut la complaisance de me faire passer à Londres.

" Le métier que nous faisons," lui disoit le Major Général, " est entouré d'écueils ; les accidens, " les malheurs se succèdent avec une rapidité qui " seroit effrayante, si notre constance, notre cou- " rage et notre fermeté ne nous faisoient pas trou- " ver des moyens de parer aux événemens désolans " qui nous arrivent. Rien ne me déconcerte ; " j'ai encore plus de zèle et d'espoir que jamais.

“ Prigent, Brillant, Franchin et Vincent* se “ sont laissés surprendre par les républicains. “ Ils sont prisonniers : comme je suis à huit lieues “ de l'endroit où ils ont été pris (St. Briac), j'i- “ gnore comment cela s'est passé ; mais ce qu'il y “ a de trop vrai, c'est qu'ils sont pris. Il est af- “ freux que nous ne puissions les délivrer, car il “ est presque certain qu'ils ont été conduits à St. “ Malo.

“ Il est donc malheureusement certain que l'aide “ de camp† du Général a péri, ainsi que cinq “ braves gens qui étoient dans le bateau que nous “ dépêchions vers vous avec des dépêches bien in- “ téresssantes. Tout a péri misérablement, puis- “ que ni vous, ni nous, nous n'avons rien entendu “ dire de ce bateau.

“ Etienne sera-t-il plus heureux? ‡ Alors, “ mon Prince, s'il vous joint, s'il peut arriver, “ malgré les obstacles que l'on multiplie en mer§,

* Officiers de la correspondance par Jersey.

† M. Perchais.

‡ C'est le nom sous lequel étoit désigné M. Dufour.

§ La flotille qui étoit aux ordres de M. de Bouillon, et qui n'étoit composée que d'un vaisseau rasé et de quelques cutters

" il vous dira, naïvement, tout ce que je l'ai char-
" gé de vous communiquer, Je vous supplie,
" pareillement, de le faire passer immédiatement
" à Londres, parce qu'il est en état de donner des
" détails très-intéressans sur notre position.....
" ....

" Je vous demande la permission de vous observer
" encore qu'il ne faut plus de débarquement par-
" tiel. *Il ne nous faut plus rien nous envoyer,*
" *qu'avec toute la famille, en totalité, et le faire*
" *de vive force,* en nous avertissant d'avance, au
" moins huit jours. *Mais il faut le faire avec*
" *prudence**. Le Général a reçu de moi une ma-

et bateaux armés, n'étoit pas suffisante pour assurer le service de la correspondance contre la petite marine de St. Malo et de St. Servant. Sur les représentations du Prince, j'avois demandé qu'il lui fut envoyé une ou deux frégates; le Ministre me l'avoit promis; mais les changemens survenus par les négociations entre les royalistes et les républicains, joints à d'autres considérations, ayant fait penser que l'expédition se feroit avec plus d'avantage au Midi qu'au Nord de la Bretagne, cet objet ne fût pas rempli.

* Il ne faudroit rien de plus que ce paragraphe pour démontrer que M. de Cormatin n'avoit pas, alors, formé le projet de faire la paix, et qu'il n'agissoit que dans l'intention de mieux seconder l'expédition, qui ne doutoit pas qu'il ne dût se faire en Bretagne. La chimère Espagnole lui étoit encore aussi étrangère

" nière d'écrire* qu'il doit vous communiquer,
" pour que l'on ne découvre rien de nos démar-

que le dessein de forcer l'Angleterre à faire la descente sur les côtes du Poitou. S'il n'eut pas consenti à une suspension d'armes, et qu'il fut resté à son poste, jamais les agens de Paris n'auroient communiqué avec lui. Le plus mauvais effet de cette trêve a donc été la facilité qu'elle a donnée à ces intrigans de le faire. Il est assez plaisant de voir Cormatin recommander la prudence à l'agent d'une Puissance Etrangère ; mais il se croyoit le seul homme au monde capable de quelque chose.

* Cette manière d'écrire étoit un chiffre que les agens de Londres lui avoient donné à son départ d'Angleterre, comme *indéchiffrable* pour quiconque qui n'en avoit pas la clef ; et ces messieurs se flattoient de l'avoir exclusivement. Je n'avois plus cette clef, et j'étois fort en peine de savoir ce que signifioit la note chiffrée dont j'ai parlé plus haut, lorsque mylord Grenville m'en donna le sens avec la plus grande facilité.

La confiance qu'avoient les agens de Londres en ces niaiseries, ne pouvoit être égalée que par celle des agens de Paris. " *Le secret de l'encre sympathique,*" disoient-ils (Correspondance Secrète, page 536), " *n'a pas encore été révélé.*

" *Tous les jours nous recevons des lettres décachetées sur les-*
" *quelles on a essayé tous les procédés possibles, et ils n'y voient*
" *que du . . . blanc ! !*"

Il n'étoit cependant pas un étudiant de collége, en France, qui ne se fût amusé avec ce puérile secret. C'étoient là les *grands politiques* et les hommes sur qui on se reposoit du salut de l'Europe ! Ces amis de Paris, de qui M. d'Avaray attendoit un plan qui devoit s'exécuter par le moyen de Charette, pour faire arriver M. le Duc de Bourbon des bords du Rhin à la Vendée, par terre ! ! !

" rester dans une attente indécise et décourageante. *Etienne connoît mes plans et mes projets ;* ainsi, vous pouvez, de concert avec M. de Puisaye et lui, établir vos opérations, &c. mais, ainsi que je l'observe, grande circonspection pour les écritures*. Lorsqu'il s'agira de l'exécution, il faut jeter un seul homme à la côte, et que les écritures soient en chiffre," &c.

P. S.—Nous sommes dans le besoin le plus pressant d'espèces."

Quoique M. Dufour s'expliquât, avec beaucoup de réserve, sur le compte d'un officier qui étoit son chef ; et à qui, par le rang qu'il sollicitoit, il alloit être encore plus particulièrement attaché ; il ne me fut pas difficile de tirer, des argumens

progrès, avant de rien entreprendre. Et j'ai tout lieu de croire que si cette considération n'a pas été la seule cause des délais postérieurs à cette époque, elle n'a cependant pas laissé d'y avoir beaucoup de part.

* Avant que Cormatin eut fourni aux espions de la Convention l'occasion de s'introduire parmi les royalistes, toutes ces précautions n'étoient pas nécessaires. Jamais une de nos lettres n'avoit été surprise. Nos envoyés ont, plus d'une fois, avalé leurs dépêches ; et tous ceux qui étoient tombés au pouvoir de l'ennemi avoient su mourir avec leur secret. Il n'en a pas été ainsi de ceux des agens de Londres et de Paris.

même qu'il employoit, pour justifier la conduite du Major Général, l'induction que cette conduite étoit loin d'avoir l'assentiment de tous. Ce qu'il avoit à me communiquer verbalement, consistoit en des détails des mécontentemens particuliers de Cormatin, et des obstacles qu'opposoient ses coopérateurs à l'exécution de ses plans, par le refus d'une soumission passive à ses volontés. Il étoit chargé, en outre, de me confirmer le contenu de la note en chiffres qui m'étoit parvenue quelques jours auparavant; de m'assurer que dans tout ce que faisoit le Major Général, celui-ci n'avoit en vue que de gagner du temps (ce dont encore aujourd'hui je ne fais aucun doute); et qu'il n'entreprenoit le voyage de la Vendée que pour lier encore plus efficacement toutes les parties du pays insurgé à un centre commun*, pour reconci-

* Il ne falloit assurément que le bon sens le plus ordinaire, pour concevoir l'indispensabilité de cet ensemble: il ne faudra rien moins que les preuves que j'aurai à rapporter par la suite pour que mes lecteurs puissent croire que, depuis ce moment jusqu'à la dissolution du parti, que ce système a produite, on n'a pas cessé de s'efforcer de le diviser en autant de fractions qu'on a pu le faire, et de placer chacune de ces fractions sous des chefs indépendans les uns des autres. Le motif de cette stu-

lier, s'il étoit possible, Charette avec Stofflet; préparer tout, pour qu'un effort simultané pût seconder, d'une manière décisive, les efforts des Anglois; et enfin, pour remettre à M. de Canclaux, la lettre dont je l'avois chargé, et concerter avec ce Général républicain, les mesures les plus propres à assurer les succès que nous avions lieu de nous promettre de sa coopération. Venoient ensuite les plans de campagne, qui fixoient décidément la côte du Nord de la Bretagne comme le point le plus favorable à un débarquement, tant sous le rapport de la promptitude de l'exécution que sous celui de l'espèce d'hommes qui, étant plus aguéris dans cette partie que ceux qui habitoient le Sud, étoient raisonnablement supposés devoir agir, dans les premiers instans, avec plus d'audace et plus de régularité. M. Dufour ajoutoit, comme le portoient les lettres qu'il m'avoit remises, qu'il n'y avoit pas un instant

pide politique étoit, disoient-ils, le danger de laisser prendre trop de pouvoir à un seul homme!! et dans quel temps? dans quel circonstances? Lorsque toute les forces de l'Europe étoient insuffisantes pour conserver son équilibre! Ils ne vouloient pas *qu'un seul homme acquît trop de pouvoir!* Ils ont bien réussi!

à perdre, et que, par un plus long délai, l'Angleterre s'exposoit à laisser échapper l'occasion la plus importante qui se fût offerte depuis le commencement de la révolution; occasion qui, une fois manquée, ne se représenteroit plus.

Tout cela étoit vrai; mais ce n'étoient pas des observations qui tomboient sous le sens de tout le monde, et que je renouvelois, à toutes les heures du jour, depuis que j'étois en Angleterre, dont j'avois besoin. Ce qui m'étoit nécessaire, étoit d'être mis à même d'obtenir, de ces observations, l'effet que je désirois, en montrant aux Ministres Britanniques le parti royaliste matériellement disposé à se lever en armes, sous la conduite de ses chefs, au premier avis que j'aurois pu lui donner; et prêt à seconder un débarquement, dans les vingt-quatre heures, s'il eût été possible de faire partir l'expédition dans un aussi court délai. J'avois pu, jusqu'alors, donner cette assurance; et je l'avois fait. Mais habitué à ne rien promettre, que je ne fusse assuré de pouvoir le tenir, la signature d'une trêve, et, plus encore, le départ de M. de Cormatin*, me mettoient dans

* Pour la Vendée.

l'impossibilité de me montrer aussi positif, que j'avois cru pouvoir le faire jusque-là.

La première de ces circonstances, loin de resserrer le parti, et d'en accroître les forces, comme s'en flattoit M. de Cormatin, ne pouvoit, selon moi, qui en connoissois les élémens mieux que lui, que tendre à le décomposer, et à en affoiblir l'énergie, par le rapprochement et le mélange inévitables des hommes de toutes les opinions ; par le repos, par la liberté de se montrer, par l'absence des dangers, et par les jouissances que procuroit la fréquentation des villes à des êtres qui, depuis deux ans, étoient soumis aux plus cruelles privations. La seconde laissoit l'armée sans chef, hors d'état, par conséquent, d'opérer sur tout le pays insurgé ce mouvement simultané, sans lequel je ne me suis jamais lassé de dire qu'une armée, double du nombre que j'avois demandé, ne pourroit obtenir aucun succès.

Il étoit vrai que M. de Cormatin s'étoit promis que son voyage ne seroit que de quinze jours. Mais pouvoit-on risquer le sort du monde entier, peut-être, sur un tel calcul ? Cet officier étoit entre les mains de l'ennemi, comme les

différens chefs qui avoient placé une confiance trop légère dans les assurances de Humbert, et dans les *sauf-conduits* qu'ils avoient dans leurs poches. Ils pouvoient être arrêtés, au premier signal, sur le moindre soupçon ; l'avis seul d'un mouvement dans les ports d'Angleterre eût été leur arrêt ; et l'armée royaliste étoit désorganisée pour long-temps. Quand même M. Dufour, à son arrivée à Portsmouth, y auroit trouvé l'expédition en rade, et prête à partir, je n'en aurois pas moins cru devoir déclarer, qu'avant de recevoir de nouvelles informations, je ne pouvois pas me rendre garant que l'on eût trouvé, à la côte de Bretagne, les rassemblemens que j'avois promis.

En supposant que ces réflexions fussent échappées à mon esprit exclusivement occupé du désir de mettre un terme aux retards, et de voir, enfin, à tout hasard, s'opérer quelque chose ; il est raisonnable de penser que les Ministres Anglois, plus impartiaux, sans doute, avoient dû les faire ; et que tout l'effet qu'auroient produit mon assurance et mes sollicitations inconsidérées, n'eût été que de me faire perdre cette confiance qui m'étoit si nécessaire pour conserver au Roi

Et par postcriptum : " *Pour votre gloire, votre* " *honneur, et notre parti,* vous ne pouvez pas être " un mois, sans être parmi nous."

En proportion de ce que la surveillance de l'ennemi se relâchoit dans l'intérieur du pays, elle redoubloit d'activité sur les côtes ; et tout étoit mis en œuvre pour intercepter mes dépêches ; aucune, cependant, ne tomba en son pouvoir, car ceux à qui elles étoient confiées, ont toujours plus songé à mettre en sûreté leurs secrets, que leur vie. Cependant, quelques jeunes gens, nouvellement débarqués de Jersey, pour prendre du service dans l'armée, s'étant laissés surprendre, les républicains avoient affecté de répandre qu'ils avoient tiré d'eux de grandes lumières.

" Les derniers envoyés ont été pris," me mandèrent, à cette occasion, mes amis, le 11 de Janvier ; " et ont dit tout ce qu'ils n'auroient pas dû dire. " Enfin, tout est dévoilé ! Ainsi donc, arrivez " bien vite, *seul, ou avec des secours.* Nous ne " voulons plus de débarquement particulier, que " pour les dépêches et des fonds. *Nous sommes* " *bien heureux que les républicains ne puissent* " *nous faire du mal.* Car sûrement, avec la len-

" teur et l'ordre que nous avons de ne rien faire,
" nous serions bien vite dissous. Mais cependant,
" d'après ce que Prigent leur a annoncé *, ils
" vont prendre des moyens de nous arrêter
" tous †.................................

Barrère, et trois autres des enragés vont être guillotinés ‡.

" Cormatin est parti *pour aller voir Canclaux;*
" il a, pour compagnon de voyage, Humbert,
" général de brigade républicain ; toutes nos af-
" faires vont à souhait.

* Cet officier avoit été indignement calomnié, comme l'ont été, sans distinction, les *utiles* serviteurs du Roi, toutes les fois qu'ils se sont trouvés dans des positions qui ne leur permettoient pas de se défendre. Mes amis qui furent, un moment, trompés sur son compte, ne tardèrent pas à connoître la vérité; et (ce qui distingue l'homme honnête de celui qui ne l'est pas) à lui rendre justice. Ce n'est pas la dernière fois que j'ai à parler des persécutions que son zèle et sa fidélité lui ont suscitées.

† M. de Chantreau, et plusieurs autres, ont peut-être dû leur salut à cette circonstance qui, en leur inspirant une méfiance salutaire, les avoit avertis de se tenir sur leurs gardes.

‡ Les *terroristes* étoient les victimes de propitiation, que le parti opposé offroit aux royalistes. Durant les négociations pour la paix, royalistes et républicains leur donnoient la chasse, au point que tout le monde étoit persuadé qu'il y avoit un accord secret entre le Comité de Salut Public et les chefs des insurgés, pour replacer Louis XVIII. sur le trône!!!

“ Nous savons, par les républicains, que tout
“ le département au-delà de la Mayenne est
“ soulevé.

“ Est-il possible que l'on ne profite pas d'une
“ aussi belle disposition? On perd l'occasion de
“ ramener l'ordre et la paix en Europe. L'his-
“ toire n'offre rien qui ressemble à notre position.
“ Nous sommes ici cinq individus, de qui dépend
“ presque le sort de la France, au moins. Je dis
“ cinq, parce qu'il n'y a vraiment que Cormatin,
“ Boishardy, Solihac, Jouette, et moi, à la tête
“ de cette négociation. *Car, Messieurs du Mor-*
“ *bihan sont trop scrupuleux pour vouloir faire*
“ *une telle chose* * !

* Cormatin avoit enfin amené ces messieurs à consentir à une négociation, en les assurant qu'il n'avoit d'autre objet que de me donner le temps d'arriver, *seul, ou avec des secours,* et de traiter avec M. de Canclaux. Cette mesure n'avoit rien que de légitime. Il est permis de dissimuler avec son ennemi, de l'induire même à se tromper: mais celui qui manque à sa foi, se manque à lui-même; et on ne jouit pas long-temps de ce qu'on achète aux dépens de sa dignité, et au mépris de l'honneur. Le Conseil du Morbihan, qui pensoit, avec raison, que des premières communications avec un ennemi qui ne respectoit rien, pourroient conduire le Comité Central beaucoup plus loin qu'il ne vouloit aller, avoit absolument refusé de s'y prêter.

" Nous avous reçu, hier au soir, des lettres de
" la part des représentans et des généraux ré-
" publicains, qui nous disent que *nous n'avons
" qu'à désirer, et nos souhaits seront accomplis.
" Ils nous en ont déjà donné plusieurs fois des
" preuves.*

" Je joue et je bois souvent avec les dragons
" d'Orléans, et les grenadiers de Mayence. Vous
" prévoyez à quoi je m'occupe avec eux *. Si
" *Boishardy* et moi avions de l'or, *nous répon-
" drions de la force armée de ces parages* †.

" . . . .

" Nous avons, presque tous, nous chefs, des

* Il les enrôloit pour l'armée.

† Depuis cette époque, jusqu'à la reddition d'armes, qui a eu lieu en 1796, il n'a pas été un chef de division qui n'ait pu en dire autant des troupes républicaines qui lui étoient opposées; il n'a manqué que de l'argent. Et si celui, seulement, qui a été consommé en niaiseries par les agens de l'intérieur, en intrigues par ceux du dehors, ou employé à faire la fortune d'hommes qui vivent aujourd'hui dans l'abondance (quoique quelques-uns d'entreux eussent à peine du pain, avant la révolution), et qui regardent avec insolence, les malheureux que la mort n'a épargnées, que pour leur faire connoître la dépendance et la détresse; si, dis-je, toutes ces sommes, qui n'étoient pas peu considérables, et qui ont été surprises à la bonne foi du Gouvernement Britannique, eussent été employées

" passeports des généraux républicains; et nous
" mangeons, quand nous voulous, ensemble.

" On me presse: car, sans cela, je vous en
" détaillerois encore, qui vous étonneroient beau-
" coup. *Venez vite à nous; et tout est sauvé.*

" Des armes, de l'or; des armes, de l'or; *et*
" *vous, et vous.*

(Signés) " CHANTREAU,
" BOISHARDY."

Le Capitaine d'Auvergne, Prince de Bouillon, à Jersey, avoit reçu, par M. Dufour, le billet suivant (11 Janvier, 1795):

" Prigent et ses compagnons ont été pris par
" leurs ennemis; et leur ont dit tout ce qu'ils

à l'objet auquel elles étoient destinées, je ne crains pas d'avancer que les trois quarts, au moins, des armées républicaines qui ont successivement combattu en Bretagne et dans la Vendée, se seroient rangés sous la bannière du Roi. J'en produirai les preuves.

L'armée de Mayence, avoit été détruite, presque en entier, par les insurgés. Mais on avoit formé, de ce qui restoit, le noyau d'un corps qui fut mis au complet par des recrues choisies dans les autres brigades. Quoique ce corps ait été renouvelé plusieurs fois dans la suite de la guerre, il a toujours conservé son premier nom.

" ont exigé d'eux. Par conséquent, ils savent ce " que nous ne savons pas, et vont prendre des " moyens pour s'opposer à nos intentions.

" Il est encore temps, cependant: qu'on vienne " vite, *et nous répondons de l'intérieur*. Mais si " l'on retarde quinze jours, ils feront venir des " troupes; et nous trouverons bien des obstacles " qui ne peuvent exister que dans ce cas. " Eh! " mon Prince, il est bien étonnant que l'on laisse " écouler un aussi beau temps, et l'occasion de " rétablir l'ordre en Europe, &c. &c. *

(Signés) " CHANTREAU.

" BOISHARDY."

* Je ne me dissimule pas, qu'en copiant un aussi grand nombre de lettres, je m'expose à l'inconvénient de rendre cet ouvrage trop volumineux, et moins intéressant, peut-être, pour quelques-uns de mes lecteurs. Mais tout ce qui peut tendre à bien prouver quel étoit l'état des choses, joignant à l'avantage, que je ne compte pas pour peu, de m'éviter beaucoup de travail, celui de démontrer combien il étoit de l'intérêt de l'Angleterre de mettre cette occasion unique à profit, et combien ceux qui ont blamé les Ministres Britanniques de s'être prêtés à une mesure dont on pouvoit raisonnablement se promettre le rétablissement de la balance politique, et le retour de la paix du monde, ont été peu fondés à le faire; il n'est pas de considération à laquelle je puisse sacrifier l'intérêt de la vérité et les droits de la justice.

M. de Jouette, commandant en second dans le département des côtes du Nord, après m'avoir rendu compte de l'état de sa division, ajoutoit:

" Ces messieurs vous exprimeront combien " l'armée a besoin de votre retour. *Tout le* " *monde vous demande au plutôt. Et nous ne* " *serons tranquilles, et certains de tout ce que* " *nous promet le Gouvernement Anglois, que* " *quand vous l'aurez assuré en personne.*

" Venez vite, Général; le temps presse. Le " porteur et son compagnon de voyage *, vous " mettront au courant de tout ce qui se passe en " France. *Jamais les esprits ne furent mieux* " *disposés en notre faveur. Le mécontentement* " *est général même parmi les troupes.* L'énergie " commence à devenir le caractère du peuple Bre- " ton. La *Chouancrie* est devenue à la mode; tout " le monde s'en mêle; *les municipaux les plus en-* " *ragés nous recherchent; ils demandent leur grâce;* " *et promettent de la mériter par leur conduite.*

" Le papier baisse tous les jours; il est à dix " sols, pour cent †. *Si nous avions de l'or, nous*

* M. d'Allegre.

† Ceci étoit l'effet de la profusion d'assignats royalistes que j'avois fait introduire en Bretagne. Le soldat républicain qui

" *aurions à nous la plus grande partie des troupes :*
" mais de l'or, de l'or, des armes, de la poudre :
" et nous réussirons *.

" Le plutôt que nous serons secourus, sera le
" meilleur. Ce sera une grande différence pour
" les Anglois, d'arriver le mois prochain, ou un
" mois plus tard. Ces messieurs du Morbihan
" vous diront, à cet égard, tous ce qu'ils savent,
" et s'expliqueront au sujet de la suspension
" d'armes que nous avons avec les républicains.

n'étoit payé qu'avec du papier, pouvoit à peine se procurer une livre de pain (au-dessus de la ration qui lui manquoit souvent) avec sa paye de trois semaines. Il est facile d'induire, de cette particularité, quelle devoit être la disposition des troupes, et ce qu'on pouvoit en faire avec du numéraire.

* Long-temps, même encore après l'affaire de Quibéron, les royalistes se sont vus souvent forcés de reculer devant l'ennemi, faute de munitions; et nous menions ordinairement nos soldats au combat avec moins de trois cartouches dans leurs gibernes. J'exposerai les causes de cette pénurie de l'article qui nous étoit le plus nécessaire, lorsque j'en serai là. Mais à l'époque des négociations dont il est ici question, c'étoit à ces négociations, seules, qu'elle pouvoit être attribuée. Le Prince de Bouillon ne négligeoit aucune occasion d'envoyer de la poudre à la côte; personne ne se présentoit pour la recevoir; le Comité ayant décidé que tant qu'elles dureroient, il ne seroit permis de débarquer que des dépêches et de l'argent. Ainsi, à tous ses autres inconvéniens la trêve ajouta celui d'empêcher que cette partie de l'armée n'en fût approvisionnée pour le moment d'agir.

« Nous avons grand besoin d'un grand nombre
« d'officiers; *et cela avant quinze jours.* Le
« nombre de nos recrues augmentera, à raison
« du nombre de bons officiers que vous nous en-
« verrez. D'ailleurs, nous tirerons bien meilleur
« parti des paysans, à raison du nombre de
« braves gens qui les commanderont *........
« ....

« Je voudrois, mon Général, pouvoir vous ex-
« primer, ici, combien il me tarde de vous voir

* Toutes ces réflexions étoient parfaitement justes. Nous avions fait, en M. de Jouette, quoique très-jeune encore, l'acquisition d'un officier, aussi distingué par son utilité, que par son mérite. *Emigré rentré*, lui-même, il avoit prouvé, par sa conduite, de quel avantage seroient à l'armée des officiers choisis dans cette classe. Etranger à cette petite jalousie qui avoit pu faire craindre à d'autres les inconvéniens de la concurrence, il avoit placé son ambition à participer à la réussite; et, en vérité, la moisson qui s'offroit, étoit si abondante qu'il y avoit bien de quoi satisfaire tout le monde. Et ce n'étoient pas les étourderies de quelques jeunes-gens, qui pouvoient fonder une méfiance aussi injuste qu'elle a été générale, en quelques endroits, contre des hommes que leur dévoûment et leurs malheurs devoient rendre aussi respectables, que leurs talens et leurs services pouvoient être utiles. Il est vrai que la trêve s'opposoit à leur introduction; mais on verra bientôt que M. de Jouette, dans son canton, ne fit pas de difficulté de la rompre, aussitôt qu'il eut reçu mes ordres pour protéger les débarquemens.

"réuni à vos compagnons d'armes. Daignez
"être toujours persuadé de notre attache-
"ment," &c. &c.

(Signé) "De Jouetté."

Le 24 Janvier, le Chevalier de Chantreau, resté seul au quartier-général, tandis que les autres membres du Comité étoient, comme il me disoit, *en conférence* avec les républicains à Lamballe, m'écrivoit qu'il venoit de recevoir des nouvelles de l'arrivée de Cormatin et de Humbert à Nantes; et me faisoit passer une copie de la lettre que le premier avoit adressée au Comité, en date du 14.

Le Major Général avoit été reçu à Nantes, par cinq *représentans* envoyés de la Convention. Charette venoit de signer une trêve avec les républicains. Il s'étoit montré à Nantes; mais plus sage que Cormatin, il s'étoit retiré au milieu des siens, et n'avoit consenti à négocier, que sur son territoire. Stofflet avoit déclaré qu'il ne vouloit entendre parler, ni de trêve, ni de paix; il s'étoit battu, disoit-on, avec Charette; ce bruit étoit faux.

"Nous attendons des réponses de Charette," écrivoit Cormatin, "pour aller le trouver. Il a "été discuté, si je me transporterois vers lui: ma "réponse a été que c'étoit l'ordre de ma mission; "et que je me retirerois, si l'on y vouloit porter "la moindre atteinte*. Les représentans ont "unanimement décidé de me laisser passer. Lors-"que Charette aura préparé la route, nous par-"tirons. . . . .

". . . . .

"*Coquereau, Moulins, Scepaux*, &c. &c.† m'ont "tous écrit ici; leurs partis sont formidables et "déterminés. Ils me mandent tous qu'ils ven-"geront ma mort, ou ma captivité; qu'ils tri-"ompheront ou sauront mourir, *si je ne rap-"porte pas la paix, telle qu'on doit la vouloir.* "Ils disent que 15 ou 16,000 hommes de plus,

* Ce langage, dans la bouche d'un homme qui s'étoit livré, pieds et mains liés, à l'ennemi, n'étoit qu'une vaine bravade; puisqu'il n'étoit pas en son pouvoir d'accomplir sa menace. Mais l'effet qu'il produisit, n'en prouve pas moins quelles étoient les craintes de ceux à qui elle étoit faite, et combien ils se montroient différens d'eux-mêmes, pour atteindre leur but.

† Chefs des insurgés, sur la rive droite de la Loire, Haut Maine, et Haut Anjou.

" marchent vers la Bretagne, *que si cette armée* " *entre en Bretagne, elle nous bloquera; et qu'alors* " *le signal de courir aux armes, doit être le mo-* " *ment où cette armée arriveroit, si la paix n'étoit* " *pas conclue* *.

" Les royalistes sont ici, autour de Nantes; ils " m'y savent, me nomment, saluent les *bleus*, sur " la route; mais ils ont affiché, que si l'on fait " infraction, ils sont déterminés. Hier, ils étoient " deux cents cinquante, à un quart de lieue de " Nantes.

" Scepaux m'a mandé que les *bleus* maintiennent la trêve, avec exactitude, dans sa division.

" Coquereau m'a marqué la même chose," &c.

Le but secret de la mission du Major Général étant, comme il l'avoit annoncé, de remettre à M. de Canclaux la lettre dont je l'avois chargé pour lui, le Comité devoit s'attendre qu'il lui rendroit compte des démarches qu'il avoit dû faire pour

* La nouvelle de cette addition de troupes à l'armée républicaine, étoit un bruit faux, répandu à dessein de décider les royalistes à la paix, en les intimidant. L'effet que cette manœuvre produisit, prouve assez la confiance qu'ils avoient en leurs propres forces.

remplir cet objet. Et ceci est une des circonstances sur lesquelles il ne m'a pas encore été possible d'obtenir toutes les lumières qui sont désirables. Mais en attendant que la collection se fasse de tous les matériaux épars, qui doivent former, plus tard, le corps de l'histoire de la révolution Françoise, et mettre à découvert, en dépit des intrigues, ces petites causes secrètes qui ont produit des effets si étonnans, j'y contribuerai, de tout ce qui est en mon pouvoir, en donnant, du moins, aux autres, l'occasion d'ajouter aux faits qu'ils ont pu recueillir, les connoissances et les preuves qui me sont parvenues.

Ainsi, soit que, (comme plusieurs personnes l'ont pensé) les agens du Roi qui, dès qu'ils eurent pu ouvrir une correspondance avec Charette, avoient établi le foyer de leurs intrigues à Nantes; qui, en outre, croyoient follement à la coopération de Hoché, sur la parole du commissaire Espagnol; et dont le système étoit que, loin d'accepter les services d'un noble quelconque, qui se seroit souillé du crime irrémissible d'avoir voulu affranchir sa patrie du despotisme des amis ou des amies privés, ou qui se seroit laissé entraîner par

les circonstances, au parti constitutionnel, ou à la faction républicaine, il ne devoit y avoir pour les François de cette classe, ni voie ouverte au repentir, ni grâce à espérer; soit, dis-je, que leurs intentions aient été de *perdre* M. de Canclaux, par l'intermédiaire de Cormatin, devenu leur instrument; ou que, par une étourderie inexplicable, même, en lui, il eût pris assez peu de soin de cette lettre, pour l'avoir perdue, ou pour l'avoir confiée à Humbert, dans la familiarité du voyage; ou enfin se l'être laissée escamoter d'une manière ou de l'autre; il est certain que, le lendemain de son arrivée à Nantes, cette pièce étoit entre les mains des envoyés de la Convention; et qu'on en fit un chef d'accusation contre le général auquel elle étoit adressée.

Depuis l'époque de mon entrée au service, dans le régiment du Prince de Conti, jusqu'en 1792, il ne s'étoit pas passé une année, sans que M. de Canclaux et moi ne nous fussions écrit plus ou moins fréquemment; il connoissoit donc parfaitement mon écriture, et, par sa conduite, dans cette circonstance, il me donna assez à entendre, que je ne m'étois pas trompé, lorsque

j'avois cru que je le trouverois toujours bien disposé pour moi. S'il en eût été autrement, il lui auroit été facile d'alléguer, pour sa justification, qu'on ne pouvoit pas le rendre responsable des lettres qu'il me plaisoit de lui adresser; qu'il n'étoit pas surprenant que les chefs du parti royaliste cherchâssent à séduire ceux du parti opposé; qu'il ne se trouvoit pas, peut-être, un seul général républicain auprès de qui l'on n'eût fait de pareilles tentatives; qu'il étoit manifeste, par son contenu, que cette lettre étoit la première que je lui écrivois, et qu'enfin, si elle lui fût parvenue, il étoit juste de supposer qu'il auroit fait, à cet égard, ce qu'il auroit cru devoir faire, &c. &c. Mais, au lieu d'employer ces moyens si simples de défense, au lieu de faire arrêter Cormatin comme un imposteur et un faussaire, ce qui étoit en son pouvoir, et le mettoit si facilement à l'abri de tout soupçon de connivence, il prît le parti de nier que l'écriture qu'on lui présenta fut la mienne; et il réussit à le prouver. Les pouvoirs et instructions supposés être de moi, dont Cormatin s'étoit fait le porteur, l'avoient frappé, au premier coup d'œil; car la grossièreté de la

contrefaction n'avoit pas pu lui échapper; il demanda donc que la lettre en question fût confrontée avec ces pouvoirs; et il résulta de cet examen, la conviction, pour les envoyés du Comité de Salut Public, que ma lettre n'étoit qu'une contrefaction de mon écriture, une *invention diabolique*, jetée à travers les négociations, pour prévenir le rapprochement des deux partis, et pour s'opposer à la paix.

Cormatin que sa position réduisoit à la nécessité d'écrire, *à mots couverts*, au Comité Central, lui rendoit ainsi compte de cet incident.

" L'on m'a montré ici une lettre qui est
" fausse," (on l'a reconnue telle) " prétendue écrite
" à Canclaux, par le Comte de Puisaye. On
" s'est aperçu, aisément, qu'on avoit, mal adroite-
" ment, voulu contrefaire son écriture; et les
" méchans qui avoient *inventé* cette lettre pour
" faire tort, et pour empêcher la conciliation,
" ont eux-mêmes été trompés. *Sa signature de*
" *mes instructions, et celle de la lettre du Con-*
" *seil prouvent que la lettre étoit contrefaite.*
" On est convenu, dans notre congrès, qu'il y

" avoit des gens *diaboliques*, qui ne vouloient " pas notre réunion," &c.

Cependant, comme les agens du Roi ne cachoient rien au Commissaire Espagnol, ni celui-ci aux partisans secrets de sa Cour dans le Comité de Salut Public; le Général Canclaux ne tarda pas à être rappelé, sous des prétextes vagues, à défaut de preuves suffisantes. Et ce fut ainsi que cette fatale agence, qui ne s'est jamais immiscée en rien, que pour produire des événemens funestes, priva le Roi de la ressource, peut-être la plus importante, qui pouvoit lui-être menagée, à une époque qui devoit être décisive du succès ou de la ruine de sa cause.

" Boursault," continue Cormatin, " avoit dé-" noncé, le Général Humbert; il a été furieux " de n'avoir pas été le conducteur de cette " affaire; mais le *représentant Bollet, plein de* " *justice et d'humanité*, a prévu le cas. Son " courier, de retour, hier, de Paris, a apporté, du " Comité de Salut public, sa satisfaction, et l'ap-" probation de la conduite du Général Hum-" bert," &c.

On ne peut pas douter que le Comité de Salut Public, ne dût être fort satisfait; et ceci est une preuve de plus de son empressement, et du vif intérêt qu'il mettoit à terminer.

Cormatin ne fit pas cette réflexion; il lui échappa, sans doute aussi, ainsi qu'à ses instructeurs, que la division qui se manifestoit dans les comités de la Convention, et parmi leurs agens en Bretagne, étoit la circonstance, peut-être, la plus désirable pour la cause de la monarchie, si les directeurs royaux eussent eu l'habileté d'en tirer les avantages qu'elle offroit, se gardant bien de se ranger d'un côté ou de l'autre; mais ils trouvèrent plus utile, sans doute, de prendre parti dans cette querelle; et ils ont eu la même maladresse, à toutes les époques, en se faisant les auxiliaires des factions éphémères, dont ils ont, à la vérité, toujours causé la ruine, après avoir surpris leur confiance, par des promesses qu'il n'a jamais été en leur pouvoir de tenir*.

* Cette assertion recevra sa preuve, lorsque j'aurai à rendre compte de la conspiration de Carnot et autres contre le Directoire, en Septembre, 1797.

MM. de Boishardy et de Chantreau, m'informoient, en outre, que Charette avoit demandé, comme préliminaire de toute négociation, que la partie dévastée de la Vendée qu'occupoit son armée, fût remise au même état qu'elle étoit, avant la guerre, aux frais du trésor national; et que Stofflet avoit répondu aux offres qui lui étoient faites, *qu'il ne vouloit entendre d'autre composition que celle du canon.*

Enfin, la dernière lettre que je reçus d'eux, et qu'ils me firent parvenir, quelques jours après le départ de M. d'Allegre, m'apprenoit que les insurgés du Morbihan venoient de battre les républicans, à *Guéméné,* leur avoient *pris, ou tué cent grenadiers, un Général, et deux pièces de canon*.*

" Vous verrez," poursuivoient-ils, " par les dé-

* Hoche parloit ainsi de cette affaire, dans un ordre adressé à son armée.

" Les grenadiers d . . . . . . bataillon de la . . . . .
" demi-brigade, s'étant laissés surprendre au *Guéméné,* beau-
" conp d'entr'eux ont été obligés de se battre, et quelques-uns
" de se sauver en chemise. Une pareille conduite doit être
" connue de l'armée, afin qu'elle sache ce qu'elle a à penser
" de pareils grenadiers." Vie de Lazarre Hoche, Vol. II.

" pêches, la manière dont ils," (les républicains) " sont campés sur les côtes. On vient tout ré- " cemment de faire partir 300 hommes, pour mar- " cher contre le Morbihan: en sorte qu'il n'en " reste presque pas dans ce pays-ci*. La plus " forte garnison est de 80 à cent hommes," &c.

Ce paquet de dépêches contenoit, en outre, un volume de lettres adressées, depuis la première conférence, par le Général Humbert, au Chevalier de Boishardy. Ce seroit abuser de la patience du lecteur, que de lui en donner l'extrait. Je me bornerai donc à lui soumettre quelques échantillons qui suffiront pour le faire juger du reste.

L'ortographe, devant être, aussi bien que le style, un monument historique, propre à faire connoître à quelles mains les fausses mesures qui ont été adoptées dès le principe, pour combattre,

* Ce pays étoit les côtes du Nord que j'avois indiquées comme le point le plus propre à faire le débarquement. Mais, en vérité, telle étoit la disposition des esprits, et la foiblesse de l'ennemi, que peu importoit où il se fît, pourvu que les troupes débarquées se portâssent rapidement au centre de la Bretagne. C'étoit là qui étoit la contre-révolution, et le salut de l'Europe. Ils sont bien coupables ceux qui m'en ont empêché, et bien stupides ceux qui m'ont reproché d'avoir voulu le faire.

la révolution, avoient livré les forces morales de l'Etat, je ne me crois pas permis de la rectifier.

No. I.

" A Lamballe, 10 Nivôse.

" *Humbert a Boyaredy.*

" Monsieur,

" Je vien de recevoirre votre derrenier par la
" quelle vous me fait connetre plus amplement,
" votre parolle d'honneur qui et daraiter toutes
" emutte et faire le bien de votres payie dapres ce
" que vous mavez promise je ne doutte nullement
" que vous ferez honneur a votre parolle quants
" a moy soyes perresuade que je ferez mes efort
" pour soutenire avec jussetice votre causse da-
" prez tout les principes que nous proferons au
" jour huit le sulle desirre et de nous reunire
" touss,

" Salut fraternité.

(Signé) " HUMBERT."

No. II.

" Armée, liberté, indivisibilité, égalité,

" *Vivre libre au mourir,*

" Republique Françoise.

" Au quartier-général a Montcontour,
" le 20 Nivosæ*, l'an troisième de
" la Republique Françoise, une et
" indivisible.

" *Humbert, général de brigade.*

" *A Monsieure Boyarredy,*

" Monssieure,

" Cest avec bien de la painne que je voyes que " de selera veulle nous perredre † ille nous faut " redoublez dacetivité et de surrevelliance et con- " tinuel la treuve que nous avons commences et " nous joyerons du fruit de nous travaul. Je te " prie de faire toutes démarches possible afin de " connaitre les coupable ne doutte nullement de " ma fracheuise je vay prendre les informations " de mon coutés ecrie moy a Lemballe.

" Salut amities,

(Signé) " Humbert."

* Tout ce titre est imprimé à l'original ; il n'y a que le nom du mois qui est rempli de la main d'Humbert.

† Ceci avoit rapport à des plaintes que Boishardy lui avoit portées, sur quelques infractions à la trêve, de la part de petits partis de soldats républicains qui en profitoient pour aller voler des vêtemens et du pain dans les campagnes.

No. III.

" A Rennes, le 23 Nivôse.

" *Humbert à Boyaredy.*

" Monssieur,

" Reponce à votres derrenier par la quelle vous " m'avez pareu dessirez de noss nouvelle, mon " premier devoire et de vous ans donnée, nous " porretons bien nous avons pascey ierre la " journné avec les representans du peuple et les " genneràu qui desirre bien les François reuni et " et faire le bien de notres payie et de noss fa- " mille ce que jescepere incessament quand au " hostilites je me repose parrefaitement surre vo- " tres parolle, convinque que vous les empecherez " au tams que fairre. Ce poura je ecriré au de- " parretement des cotte du norre *de faire rentrez* " *les Blez**. Cependant traitans les abitans *avec*

* C'étoit là le grand objet; affamer les compagnes, couper les vivres à l'armée Angloise, dans le cas d'une descente, approvisionner les magasins de la république, dans celui où elle seroit forcée de faire filer de nouvelles troupes. On se rappelle la circulaire de Hoche à ses divisionnaires (23 Nivôse, même date que celle-ci) par laquelle il leur disoit: " *Tu vou-*

" *grand douceur, et jussetice* voudrez bien de " votres cotté ajoindre nous intuentions et nous " serrevirons notres payie, vous ne devez nulle- " ment douterre de notre acctivité a remplire no- " tres misions qui bien flateusse pour nous de " pouvoirre faire le bien. Vous voudrez bien " me donné de vos nouvelle par le même courier " qui atendra vosdepeche a moncontour. Vous " les adresrez au genneral aus chéfe de l'armee " des cote de Bresstte qui nous les fera passez " a notre addresse au commendant la force armee " a Nantes ou nous ceront le courier atandra vos " pasqet chez madame du Clerieux.

" Salut fraternité,

(Signé) " HUMBERT."

No. IV.

[*Nota*.—La pièce suivante, quoique de Humbert, n'est pas de son écriture; on peut supposer qu'elle est de la main de son secrétaire; l'orthographe est un peu moins barbare.]

" *dras bien, Citoyen Général, profiter de l'armistice pour faire " approvisionner les chefs lieux de district qui sont dans ta " division,*" &c.

"Au quartier-Général à Nantes, le cinq, l'an troisième
" de la république Françoise, *une indivisible, et im-*
" *périssable.*"

Humbert, Général de Brigade, à Boishardy.

" Monsieur,

" J'ai reçut, à mon arrivée à Nantes, votre " dernières, qui me prouve le désir que vous " avez de faire le bien de votre pays, voyant les " démarches que vous faite de toutes part pour " arrêter tout *alarmiste* *., nous faire redoubler, " de notre côté, d'activité et de surveillance, et " nous mettre à même de vous prouver combien

* Alarmiste étoit un des noms que la faction *modérée* donnoit à la faction *terroriste*, à ceux qni ne vouloient pas la paix. Les royalistes ne manqnèrent pas de profiter de cette occasion de leur donner la chasse. Il eût été plus sage de laisser les deux partis aux prises, sans s'en mêler; car, quelques imprudences que les insurgés aient commises, sous ce rapport, on verra, plus tard, qu'ils se sont toujours enrichis des débris des partis vaincus; mais pas autant qu'ils l'auroient fait, s'ils avoient évité de les exaspérer contre eux. Ils n'avoient, au contraire, rien à attendre de ceux pour qui se décideroit la victoire; c'est ce que je n'ai pas cessé de prendre la liberté de pronostiqner aux Princes François, lors de ces conspirations *mixtes*, qui n'étoient propres, selon moi, qu'à achever de ruiner leur cause, ainsi que la suite l'a prouvé. Mais ces détails doivent trouver leur place ailleurs.

" nous sommes jaloux de nous voir un jour au " sein de nos familles et faire leur bonheur. J'ai " vu avec bien de la peine le malentendu *, " qui a été exécuté, consernant les troupes qui " ont parcouru différente commune, ce qui a fait " une fermantation dans les campagnes. Je me " repose parfaitement à votre sagesse à empêcher " les malheurs imprévu qui pourroit arriver: ce " n'est qu'en prenant de grande precotions que " nous parviendront araiter les têtes exaltées de " part et d'autres, et qui ne veulent nullement la " réunion des François, il faut donc faire honneur " à nos parolles d'homme pensant, qui désire la " pay et la tranquillité qui malheureusement sont " souillée par une malle entendue de fraires qui " déchire le sein de leur famille, nos *représentans* " sont dans les principes *d'humanité, de justice,* " ainci que le général en chef, j'ai tout lieu

* *Le malentendu qui avoit été exécuté* étoit une sortie de troupes sur les campagnes, pour enlever les blés, par surprise. —Et *la fermentation*, des rassemblemens de paysans qui avoient repoussé ces maraudeurs. Car, quoique Cormatin eût donné des ordres, pour laisser approvisionner *les magasins civils*, heureusement son autorité n'alloit pas jusque-là.

“ déspérer que nos démarches ne seront pas in-
“ fructueuses.

“ Salut et fraternité,

(Signé) “ Humbert.”

En voilà assez pour faire juger des talens diplomatiques du négociateur Humbert. On dira, sans doute, qu'il falloit que les forces morales de la Monarchie Françoise fussent en des mains bien ineptes, bien foibles, à l'époque qui a précédé sa dissolution, pour être tombées en celles de tels hommes: mais n'est-ce pas ainsi que finissent tous les Empires; et peut-on bien connoître les causes des révolutions, autrement que par leurs effets.

FIN DU LIVRE SEIZIEME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

LES détails que M. d'Allegre étoit chargé de me donner, ne firent que me confirmer dans l'idée que j'avois dû me faire de l'état des choses, et surtout de la disposition des esprits. Les titres de sa mission auprès de moi étoient deux lettres dont il étoit porteur; l'une, du Conseil Général du Morbihan; et l'autre, de députés munis des pleins pouvoirs de cet arrondissement, auxquels les membres du Comité Central, en l'absence de Cormatin,

avoient pris le parti de se réunir, pour me faire connoître leur position, et leurs intentions.

Cormatin étoit alors à Montcontour, engagé dans une conférence avec les agens de la Convention. It n'eut donc aucune influence sur cette démarche; et je dus considérer M. d'Allegre*, comme le représentant de toutes les divisions de l'armée auprès de moi; et comme l'organe de sentimens exprimés librement par leurs chefs.

Lettre du Conseil du Morbihan, le 27 Décembre, 1794.

" Monsieur,

" Pressés du désir le plus vif de seconder les " efforts auxquels vous vous livrez, pour le bien " public, nous envoyons vers vous MM. de la " Bourdonnaye et d'Allegre, que nous avons jugés " dignes de notre confiance, et auxquels nous " vous prions d'accorder la vôtre. Ils doivent,

* Quoique cette mission eût été donnée, en commun, à M. de la Bourdonnaye et à M. d'Allegre, le premier n'ayant pas pu la remplir, elle reposoit uniquement sur le second, pour qui, par une lettre postérieure (30 Janvier, 1795), le Comité Central me demanda une confiance entière.

" en vous donnant les détails les plus exacts, " comme les plus étendus, sur les différens événe- " mens qui ont eu lieu dans ce pays, depuis votre " départ, sur les forces de la république, sur nos " moyens, et sur l'esprit public, *dont la faveur* " *s'accroît journellement*, vous développer un plan " formé sur la situation présente des affaires; et " dont une prompte exécution, nécessitée par la " grandeur du danger auquel nous nous trouvons " exposés*, peut opérer rapidement notre dé- " livrance, en cas qu'il soit adopté des Ministres " Anglois, auxquels nous vous prions de le pré- " senter, avec nos envoyés, pour qui nous espé- " rons, à la faveur de votre recommandation, un " accueil favorable. Nous ne nous livrerons pas " à des discours plus étendus, ayant chargé ces " messieurs de satisfaire à toutes les questions " qui pourroient leur être faites sur l'objet de " leur mission. Nous leur avons spécialement

* Ce danger étoit celui qu'ils envisageoient dans les avances que leur faisoient les agens de la Convention, et dans les dispositions que montroit déjà Cormatin de s'engager dans un piége dont ils ne le croyoient pas capable de se tirer.

" enjoint de vous porter les témoignages de notre
" reconnoissance," &c. &c.

(Signés)

Le COMTE DE SILZ, *Com. par interim,*
Le CHEV. BONFILS DE ST. LOUP,
GUILLEMOT,
CADOUDAL*,
JEAN JEAN,
LE THIEYS,
MERCIER †,
Le CHEV. DE ROBINAUT DE ST. REGENT,
TREBUR,
LEGOFF.

Lettre du Comité Central réuni aux Députés de l'Arrondissement du Morbihan.

2 Janvier 1795.

" Monsieur le Comte,

" L'impatience qu'ont tous les royalistes de
" Bretagne de vous voir à leur tête et la position

* *Cadoudal* est le même qui a été plus connu depuis sous le nom de *Georges;* il étoit alors chef de canton.

† *Mercier,* dit *la Vendée.* Voyez le second Vol. de ces Mémoires, p. 537.

“ urgente du pays nous ont determinés à députer “ MM. de la Bourdonnaye et d'Allegre auprès “ de vous. Ils sont spécialement chargés de vous “ représenter qu'il est impossible d'attendre plus “ d'un mois, les secours promis par l'Angleterre. “ Nos ennemis ont les yeux ouverts sur les dis- “ positions du pays; la crainte, la séduction, “ enfin tous les moyens possibles, ils les em- “ ploient pour détruire ces dispositions. Il n'est “ pas douteux qu'ils ne fassent incessamment des- “ cendre des troupes qui rendroient un débarque- “ ment impossible. *Nous avons des vivres, des* “ *fourages;* on les enlève journellement. *Notre* “ *jeunesse brûle de marcher;* mais si les délais se “ prolongent, le manque de vivres forcera *qua-* “ *rante mille déserteurs qui sont aujourd'hui en* *Bretagne**, à demander du pain aux patriotes,

* Si ce fait est une nouvelle preuve du désintéressement et du zèle des bons habitans des campagnes, qui partageoient leurs moyens de subsistance avec cette foule de soldats étrangers à la province, qui étoient réfugiés parmi eux, on y trouvera, saus doute aussi, celle de la facilité avec laquelle j'aurois formé l'armée de ligne que j'avois projetée et dans laquelle les officiers émigrés et désireux de servir auroient trouvé autant de places qu'ils en auroient pu occuper. Qu'on ajoute mainte-

" *et à porter les armes contre les puissances*
" *coalisées.* Le papier de la république n'a plus
" de cours dans la plupart des cantons; et si,
" comme nous en sommes persuadés, l'Angleterre
" veut opérer un changement en France, elle

nant à ces quarante mille hommes, et au nombre de troupes que, durant six ans, nous avons eu successivement à combattre, celui des jeunes gens que cette guerre a soustraits à la réquisition ; il est à croire qu'on sera moins disposé à reprocher aux Ministres Anglois d'avoir, à aussi bon marché, dégagé les armées de la coalition des efforts de huit à neuf cents mille hommes de plus et d'avoir préservé leur pays de toute crainte d'invasion, aussi long temps que les provinces de l'Ouest ont été armées. J'écris à une époque à laquelle, tous les autres avantages à part, il n'est personne en Angleterre, qui ne soit en état de calculer, par induction, les sommes immenses et tout le sang que ces six années auroient coûté à la Grande Bretagne pour se préserver, et de bien apprécier la position dans laquelle elle se trouveroit aujourd'hui, au moins sous ce rapport, si au lieu d'être à la troisième année d'une guerre personnellement défensive, elle en étoit à la douzième.

Je dis *à aussi bon marché,* parce que, lorsque j'en serai là, je ne doute pas qu'on ne soit surpris d'apprendre combien peu les provinces insurgées ont reçu du Gouvernement Anglois, et qu'on ne soit forcé de convenir, que si le quart des sommes qui ont été versées ailleurs, avoit été employé à fournir aux royalistes François les moyens de triompher, l'Angleterre jouiroit aujourd'hui, dans une paix profonde, de la gloire dont il lui est réservé, peut-être encore, de jouir plus tard, à l'aide des moyens dont cette longue épargne de ses ressources peut seconder sa constance, d'avoir opéré le salut de l'Europe.

" n'ignore pas que ce n'est qu'avec de l'or, qu'on " s'ouvre les villes*, et qu'on gagne les troupes. " *Celles ci sont lasses de la guerre intérieure, sont* " *mal payées, et passeroient avec une partie de* " *leurs chefs, sous les drapeaux de Louis XVII,* " *si elles voyoient un noyau*†.

" Nous vous observerons, Monsieur le Comte, " que des secours promis depuis long-temps, ne " pourroient qu'inspirer de la défiance à un peuple " las d'espérer. Nous attendons, de la loyauté du " Gouvernement Britannique, *qu'il vous laissera* " *partir, pour venir prendre le commandement*

* Ceci n'étoit plus seulement une probabilité; les négociations venoient d'être terminées pour plusieurs; et j'avois reçu pour d'autres des assurances non équivoques.

† Cette disposition remarquable, parmi les troupes de la Convention, acquiert, à chaque pas, de nouvelles preuves.— Voyez la citation que j'ai faite ailleurs, de l'ouvrage du Général Danican. Mais il falloit, comme le dit fort bien cet officier, que ce *noyau* pénétrât rapidement au centre de la Bretagne; qu'il y fût soutenu par un mouvement simultané des royalistes sur toute la surface des pays insurgés; et non pas qu'il se laissât bloquer sur un misérable rocher d'où il n'avoit d'autres ressources, que celle de se précipiter dans la mer. Tout cela s'expliquera bientôt.

" de l'armée*, et nous faire part, *définitivement*,
" des dispositions de l'Angleterre.

" Nous avons l'honneur d'être, avec le plus
" profond respect," &c.

(Signés) BOISHARDY, CHEV. DE CHANTREAU, SOLIHAC, le CHEV. DE SILZ, *chargé de pleins pouvoirs du Morbihan.*

Le CHEV. DE ROBINAUT, DE ST REGENT, CADOUDAL, *chargé de pleins pouvoirs du Morbihan.*

* J'ai déjà rapporté que, dans la vue de les engager à nommer un autre chef, leurs premières calomnies contre moi, ayant manqué leur objet, les agens de Londres et de Paris avoient fait répandre, par leurs émissaires en Bretagne, dès qu'ils purent y avoir accès, que le Gouvernement Anglois me retenoit comme prisonnier, dans la crainte que la paix ne fût trop promptement rétablie en France, par la restauration de son Roi. Je n'aurois pas pu croire à cette platte intrigue, si elle ne m'avoit pas été attestée par tous les officiers de l'armée; et si je n'avois pas eu entre les mains les lettres de Brottier et de ses collègues (en 1796, précisément à l'époque à laquelle *Dunant*, l'un d'eux, étoit en Angleterre, accueilli des Ministres qu'il trompoit), par lesquelles ils déclaroient avoir appris de Londres, que ces mêmes Ministres retenoient S. A. R. Monsieur, prisonnier à Edinburgh, pour empêcher que ce Prince ne s'échappât sur un bateau, pour venir combattre à leur tête!!

Maintenant que les hommes de tous les partis semblent s'être rapprochés, il n'est peut-être pas de François qui ne connoisse

Lettre des mêmes à M. de Bouillon, à Jersey.

" Mon Prince,

" Messieurs de la Bourdonnaye et d'Allegre, " chargés de nos dépêches, sont les officiers qui " réunissent la confiance du Morbihan, *et l'estime* " *de tout le parti.* Nous vous prions de les faire " passer, incessamment, à M. le Comte de Puisaye, " pour lui faire part des dispositions de la Bre- " tagne ; vous aurez un nouveau titre à la recon- " noissance d'un parti que vous servez avec tant " de zèle.

" Nous avons l'honneur d'être, avec une parfaite " considération," &c.

(Signés) BOISHARDY, le CHEV. DE SILZ, le Chev. DE CHANTREAU, le CHEV. DE ROBINAUT DE ST. REGENT.

Je devois à M. d'Allegre, de copier ce billet, pour mettre ce témoignage *de l'estime d'un parti* qu'il a si bien servi, à côté des calomnies qui l'ont assailli plus tard. Ses détracteurs qui, durant

avec quelle fureur les agens de Londres et de Paris ont fait circuler cette imposture, et je rencontre encore bien des gens qui y croient.

l'affreuse révolution qui a bouleversé leur patrie, ne se sont occupés, loin des dangers, qu'à faire leur profit des sacrifices et du sang de ceux qui les affrontoient, ne se flatteront pas, sans doute, que, dans l'esprit des honnêtes gens que leurs mensonges pourroient avoir momentanément trompés, elles conservent désormais assez de poids pour faire pencher la balance.

Je n'avois jamais vu M. d'Allegre; je ne connoissois cet officier, que par les rapports qui m'étoient parvenus de ses services, de son utilité, et de son excellente conduite. Cette récommandation, toute bonne qu'elle étoit, ne me dispensa pas de l'étudier; et le résultat de cette étude, après deux mois, a été le même qu'il n'a pas cessé d'être, durant le cours de dix années de communications amicales et confidentielles. Car, depuis cette première époque, jusqu'au moment auquel j'écris, à l'exception de quelques circonstances, pour lesquelles l'intérêt de la cause du Roi demandoit ailleurs, l'emploi de ses talens et de son zèle, il ne m'a pas quitté.

Le temps qu'à differentes reprises il avoit passé au Nord de la Bretagne, l'avoit rendu aussi fa-

milier à cette partie de la province, qu'il l'étoit à celle à laquelle le hasard l'avoit attaché. Il avoit observé, et bien observé : il connoissoit les élémens, l'esprit, et les principes de l'insurrection ; et les différens chefs s'étoient ouverts à lui, avec toute la franchise que commandoit l'estime qu'il leur avoit inspirée.

Aucun ne lui avoit caché son mécontentement de la conduite de Cormatin ; et parmi ceux même que le Major Général étoit parvenu à faire consentir à négocier avec la Convention, il n'en étoit pas un qui ne fût plus ou moins agité de la crainte que sa présomptueuse incapacité ne produisît quelque chose de funeste au parti royaliste. De là ce cri général qui s'étoit élevé pour demander mon retour. Car, si les uns espéroient que je romprois les négociations, les autres désiroient de les voir entre mes mains. M. d'Allegre étoit donc chargé de me dire que l'armée ne pouvoit pas se passer plus long-temps de son chef ; et que, s'il falloit se soumettre encore à de nouveaux délais, tous étoient déterminés à sacrifier les avantages qu'ils s'étoient promis de la coopération de la Grande Bretagne, à ceux que le parti du Roi pouvoit attendre de lui-

même, dans l'état présent des affaires, si je venois en reprendre la direction.

Cette différence d'opinion relativement aux négociations, ne s'étendoit néanmoins pas au-delà. Il n'étoit encore entré dans la tête, ni dans le cœur de personne, qu'elles dussent se terminer par un traité de paix; et la résolution de mourir fidèles au serment que nous avions fait ensemble, *de ne poser les armes qu'après le rétablissement de la religion, et celui de la monarchie dans la personne du Roi légitime**, étoit aussi générale et aussi prononcée que jamais.

Ceux de mes officiers qui avoient souscrit à la trêve, et qui l'observoient, me faisoient assurer, cependant, qu'au premier ordre qu'ils recevroient de moi, ils reprendroient les armes; et que, sur quelque point de la côte que l'Angleterre jugeât à propos de porter l'expédition annoncée, pourvu que cette expédition se fît sans retard, je pouvois

* Aussi long-temps que j'ai été à la tête des royalistes, ce serment a fait partie de la formule des brevets de tous les grades. On m'assure qu'il a été supprimé par ceux qui ont prétendu les diriger depuis; ils ont bien fait, s'ils n'avoient ni les moyens, ni l'intention de le tenir.

compter qu'ou y trouveroit rassemblées les divisions limitrophes de la mer, tandis que celles de l'intérieur donneroient assez de besogne aux troupes éparses de la Convention, pour les empêcher de se réunir.

J'étois loin de douter de la sincérité de ces promesses; mais la position dans laquelle s'étoient mis ceux qui les avoient faites, sous une surveillance, d'autant plus dangereuse, qu'il paroissoit qu'elle leur étoit moins sensible, ne me permettoit pas de placer la même confiance dans le pouvoir qu'ils se supposoient de les remplir.

Les royalistes du Morbihan n'avoient point accédé à la suspension d'armes; ils s'irritoient de la conduite des autres divisions, dont l'inaction menaçoit de faire refluer sur eux plus de forces ennemies qu'ils n'en auroient pu combattre, et demandoient, à grands cris, que cette trêve fût rompue. *Si vous ne prenez pas ce parti*, avoient-ils écrit au Comité Central, 15 Janvier 1795, *nous serons écr qsés de troupes dans ce pays, quoique nous soyons très en état de nous défendre de toutes celles qui se trouvent aujourd'hui dans notre arrondissement.*

Mais aussi long-temps que Cormatin seroit à Nantes, entre les mains des républicains, il étoit à craindre que cette mesure ne fût son arrêt de mort Ils demandoient donc que l'instant de son retour parmi les insurgés du Nord fût, pour ceux-ci, le signal de recommencer la guerre ; et dans la persuasion qu'une prompte exécution, des promesses de l'Angleterre mettroit, plus efficacement que toute autre chose, un terme à cet état de langueur et d'indécision qui tourmentoit le parti royaliste, parce quelle ne pourroit pas manquer de rappeler chacun au poste de l'honneur et du danger, ils proposoient que cette expédition se fît à la côte du Sud ; et se faisoient fort d'assurer la descente et de tenir l'ennemi occupé à une distance suffisante de la mer, pour que les troupes de débarquement n'eussent pas même un coup de fusil à tirer *.

Tel étoit l'objet du plan qu'avoit à me proposer M. d'Allegre. Les mesures de détail en étoient

* Il n'est pas un individu de l'escadre Angloise, aux ordres du Chevaller Warren, ni un seul des François échappés au désastre de Quibéron, qui ne puisse témoigner que cette promesse a été remplie à la lettre.

bien concertées, et la probabilité du succès d'autant plus plausible, qu'il m'apportoit, en même temps, des preuves indubitables que nous n'aurions rien à redouter de *l'Orient* ni de *Port Louis*, qui, au contraire, dès que l'armée de débarquement, une fois pénétrée dans l'intérieur, se seroit, à la faveur de l'insurrection générale des campagnes, rendue maîtresse du pays qu'elle auroit laissé derrière elle, devoient ouvrir leurs portes à des garnisons royalistes.

Ce plan étoit l'inverse du mien ; les motifs qui, comme on l'a vu, m'avoient porté à donner la préférence aux côtes du Nord, n'en auroient pas agi avec moins de force sur mon esprit, si les circonstances eussent continué d'être les mêmes: elles ne l'étoient plus : et quoique nos négociations avec *Châteauneuf* et *St. Malo* eussent obtenu le même succès ; après avoir réfléchi qu'en débarquant au Morbihan, pour nous porter au centre de la Bretagne, il ne se présentoit, au fonds, d'autre inconvénient que celui d'avoir à faire deux journées de marche de plus, je jugeai qu'il falloit laisser la décision de cette question à la convenance du Gouvernement Britannique lorsque le moment en seroit venu.

Et ne faisant nul doute que, plus j'offrirois à son choix, de points où ils seroit en mon pouvoir de seconder ses efforts, plutôt et plus facilement je le détermineróis à agir, je pris le parti de lui faire part de tous les détails qui m'étoient parvenus, sans chercher à influer sur sa décision.

Le jour même de son arrivée, M. d'Allegre eut, en ma presence, une conférence avec M. Windham. Je communiquai à ce Ministre une partie des depêches que j'avois parcourues, et lui en lus même autant que ses affaires lui donnèrent le temps d'en entendre. Ces communications sans art, et telles que je les recevois, devoient naturellement faire plus d'impression, que toutes les subtilités, prétendues officielles, et niaisement pompeuses, que s'efforcoient de faire filtrer dans les bureaux les protecteurs, ou les correspondans des agens de Paris. M. Windham en rendit compte à M. Pitt, qui m'invita, pour le lendemain, à un rendez-vous chez M. le Secrétaire d'Etat Dundas, à l'hôtel de Somerset, où j'appris que la plupart des Ministres de S. M. B. devoient se réunir.

Je les y trouvai au nombre de six : M. Pitt, le Marquis de Cornwallis, le Comte de Spencer, Mylord Grenville, M. Windham, et M. Dundas.

Cette conférence fut longue ; et j'en remportai la certitude que les Ministres Anglois, qui recevoient des renseignemens de France, par plus d'une autre voie que par moi, étoient enfin bien convaincus de l'importance du parti royaliste. Or, comme la détermination, de leur part, de le seconder efficacement, étoit, dans mon esprit, une conséquence nécessaire de cette conviction, je ne doutai pas qu'elle n'eût été décidément prise, aussitôt que je me fus retiré.

Le lendemain, je revis M. Windham, et j'appris que je ne m'étois pas trompé ; mais cela ne suffisoit pas ; tout dépendoit de la célérité de l'exécution. Les négociations entamées entre les royalistes et les républicains sembloient y apporter obstacle, en justifiant de nouveaux délais. En allant sur les lieux, j'étois assuré de les rompre. D'ailleurs, le vœu unanime, et tant de fois exprimé, de mes compagnons d'armes, le tourment de rester plus long-temps exposé à des soupçons dont je n'avois été garanti, jusqu'alors,

que par une confiance qu'il étoit aussi nécessaire aux intérêts du Roi, que je conservâsse, qu'il m'eût été douloureux de la perdre ; tout sembloit me faire une loi de retourner parmi les royalistes, et d'aller tout disposer pour recevoir, à leur tête, l'expédition, dont l'avis apporté par moi-même, n'eût pas manqué de les rallier, jusqu'au dernier, autour de moi.

Je ne fais aucun doute, encore après dix ans, que si j'avois été le maître de suivre ce parti, toutes les intrigues auxquelles la prolongation de mon absence ouvrit un aussi vaste champ, ne se fussent agitées vainement pour produire les épouvantables effets qu'il étoit difficile, autrement, qu'elles manquâssent d'obtenir ; mais les observations qui me furent faites, et celles que j'étois à portée de faire moi-même, me plaçant dans une alternative qui n'offroit à mon choix que des difficultés et des inconvéniens, d'une importance à peu près égale ; je puis dire que je cédai, plutôt que je n'acquiesçai à ce qu'on désira de moi.

Je ne sais si je me trompois : mais j'étois vivement frappé d'une idée que j'avois recueillie d'une multitude de circonstances. Cette idée étoit que,

relativement aux opérations projetées, il n'y avoit rien d'impossible à ce que ma personne ne fût secrètement considérée, comme un ôtage, un garant de mes promesses ; et que le dessein manifesté de m'engager personnellement dans une expédition au sort de laquelle mon honneur et ma vie seroient, en quelque sorte, attachés, ne pourroit pas manquer d'être un motif de confiance pour ceux qui s'y seroient prêtés avec moins de facilité, si, rentré, seul en Bretagne, je n'eusse eu rien de personnel à appréhender d'un revers dont il m'eût été si aisé de jeter la faute sur tout autre que sur moi.

A en juger par tout ce qui étoit propre à porter la conviction dans l'esprit d'un homme raisonnable ; et en ne calculant, comme il étoit naturel de le faire, que les obstacles et les chances contraires, qui pourroient provenir de toute autre part que de celle qui avoit le même intérêt que moi au succès, j'avois lieu d'en espérer un complet ; et je me le promettois. Ainsi, comme je n'avois pas vu, sans un plaisir secret, les précautions que le Gouvernement Anglois, tout en me comblant d'attentions et d'égards, avoit prises,

pour s'assurer de la vérité de mes assertions, je ne pouvois guère qu'applaudir à cette circonstance qui m'étoit la preuve positive et concluante de la réussite de ma négociation.

Indépendamment des avantages qu'offroit la prolongation de mon séjour en Angleterre, tant pour concerter plus amplement les mesures d'exécution et accélérer les préparatifs, que pour donner aux émigrés qui seroient employés, une organisation propre à en faire le cadre de l'armée de ligne que je m'étois flatté de pouvoir bientôt présenter aux Princes François, il n'est personne qui ne convienne que le choix que le Gouvernement Anglois faisoit, pour la direction des secours qu'il entendoit porter aux royalistes, d'un gentilhomme revêtu des pleins pouvoirs du Lieutenant Général du Royaume, au nom du Régent, d'un sujet de Louis XVII, du chef d'une armée qui combattoit pour le rétablir dans ses droits, circonstance unique, sans doute, dans l'histoire, étoit la déclaration la plus authentique que la Grande Bretagne pût faire de l'alliance que je contractois, pour ce Prince, avec elle; la preuve la plus irréfragable de son désintéresse-

ment relatif; et la réponse la plus péremptoire aux plates calomnies que les agens de Paris et de Londres faisoient circuler, avec trop de succès, sur la sincérité de ses intentions.

Une considération de cette importance devoit imposer silence à toutes celles qui ne m'étoient que personnelles ; et bien assuré d'ailleurs, que les calomnies et les injustes soupçons auxquels je consentirois à me soumettre, pour quelques temps, se dissiperoient à la première vue de la flotte qui nous porteroit sur la côte de Bretagne, pour se changer en sentimens de gratitude et en acclamations de joie, je me décidai à faire partir, au plutôt, quelque personne propre à faire ce que je ne pouvois néanmoins pas me dissimuler que j'eusse mieux fait que tout autre.

M. d'Allegre offrit de se charger de cette mission ; mais le travail excessif qui avoit, jusqu'alors, pesé sur moi seul, exigeoit le secours d'un second. Ses talens ne me furent pas plutôt connus qu'ils me devinrent nécessaires ; et je ne pouvois me passer de lui, que pour peu de jours.

L'histoire aura encore à recueillir une vérité qu'il est à souhaiter qui serve de leçon à ceux

qui seront disposés à en faire leur profit. C'est que, depuis le commencement de la révolution, l'instruction et les talens n'ont pas été du côté de la justice. Il n'en faut pas chercher la raison ailleurs que dans les causes premières ; et, surtout dans cette négligence, et même ce dédain, des connoissances utiles, dans les classes appelées à participer au Gouvernement, qui, pendant cent cinquante ans, ont insensiblement opéré le déplacement successif des forces morales de l'Etat, en laissant passer en d'autres mains ce qui, seul, pouvant constituer une supériorité réelle, est aussi, par conséquent, le seul appui durable de ces supériorités fictives, sans lesquelles il n'est pas d'organisation sociale.

Six cents mille François ont successivement combattu soit dans leur patrie, soit au dehors, pour le rétablissement de leur religion, de leurs droits, et de leur Roi. Plus d'un tiers de ce nombre a péri par les armes ; tandis que le sang d'un million d'autres couloit sur les échafauds. Ce que l'honneur, le zèle, la constance, et le courage, ont de grand, ils l'ont développé. Leurs ossemens amoncelés sur le sol à qui le caractère barbare de cette guerre atroce

permettoit rarement de s'ouvrir, pour leur donner la sépulture, en attestant aux siècles à venir l'exactitude de cet épouvantable calcul, faciliteront long-temps à la posterité, celui des résultats que tant d'efforts n'auroient pas manqué d'obtenir, avec une mesure proportionnée de talens et de génie, en ceux qui prétendoient les diriger. Mais il est aussi vrai, qu'il est déplorable de le dire; parmi ceux qui s'étoient exclusivement désignés pour présider aux conseils de la cause royaliste, et qui, forts du viol qu'ils ont fait à la confiance des Princes, n'ont pris d'autre soin que celui d'en exclure les hommes véritablement utiles *; il ne s'en est pas présenté un qui ne fût au-dessous

* On se rappelera, qu'à leur dire même, les hommes de talens n'étoient pas *des hommes comme il leur en falloit*, Ce compliment n'est pas flatteur pour la vanité de ceux qu'ils se sont associés à différentes époques. Je leur fournirai, cependant, un motif de consolation; c'est que s'il est conséquent d'induire de ce principe, que ces petits Messieurs considèrent les marques de confiance qu'ils donnent, comme des brevets de sottise, leur jugement en matière de talens et de capacité, n'est pas sans appel. D'ailleurs, comme il n'est que deux appellations qui puissent convenir à ceux qui agissent, ou qui ont agi avec eux, il est charitable de penser qu'il en est plusieurs qui trouveront préférable de s'en tenir à celle de dupes. Voyez le Vol. III, page 205.

du médiocre, et dont la petitesse n'aye été d'autant plus saillante, que les circonstances terribles dans lesquelles ils avoient le front d'oser intervenir, quoique toujours de loin, rendoient encore la disproportion plus sensible.

Afin qu'on ne puisse pas attribuer, un jour, cette assertion à un motif indigne de moi ; je prends mon siècle à témoin ; et je défie mes contemporains de citer, dans cette classe, qui se prétendoit être dépositaire des forces morales du parti royaliste, un seul homme qu'on ait pu appeler un homme d'un grand caractère, un homme de talens connus ; enfin, un seul individu qui ait réuni assez d'instruction, avec assez de probité, pour que qui que ce fût, eût osé lui confier le soin de ses propres affaires ; et si je ne m'étois pas imposé la loi de ne rien écrire qui puisse blesser, inutilement, personne, j'en pourrois nommer que j'ai vus sourire orgueilleusement de leur ignorance *.

* En 1798, un officier à qui les agens de Londres avoient persuadé, avec assez de facilité, qu'il avoit de grands talens innés, et qui se croyoit appelé à jouer un rôle important, vint me prier de lui dicter une lettre qu'il avoit à écrire au Ministre.

Lorsque l'histoire de la monarchie Françoise, l'histoire de notre révolution, et de toutes celles qui doivent lui succéder, seront, avec le laps des temps, réduites à un volume, on se demandera, peut-être, si toutes ces familles illustres dont les noms n'étoient pas encore sans éclat au siècle de Louis XIV, s'étoient donc presque toutes éteintes entre le règne de son successeur et l'époque de 1790? Mais quand on vient à réfléchir que l'Italie, l'Egypte, l'Asie Mineure, les Gaules, &c. sont couvertes aujourd'hui des descendans obscurs de tant d'hommes célèbres qui ont honoré Rome, la Grèce, et les empires qui les ont précédés, doit-on être surpris que les mêmes effets résultent des mêmes causes? Tout ce que peut regretterce lui à qui il est permis de penser qu'il n'auroit pas été indigne de participer aux beaux jours de sa patrie, c'est que le ciel l'ait fait naître lorsquelle étoit

Je le fis volontiers. *Eh bien*, me dit-il, *c'est mot à mot ce que j'avois dans la pensée*; *mais je vous avoue*, ajouta-t-il, d'un petit air triomphant, *que je ne sais pas faire de phrases!!*—*Mon ami*, lui-répondis-je, *quand on a la prétention de s'élever au-dessus de ses semblables, il est quelquefois bon de savoir lire et écrire.*

arrivée à une époque à laquelle, un peu plutôt, ou un peu plus tard, arrivent toutes les nations.

On sent assez que dans ce que je viens de dire, j'entends laisser une latitude suffissante aux exceptions ; et ces exceptions je n'ai jusqu'ici négligé aucune occasion de les faire : mais qu'importent les exceptions, quand on a à lutter contre le torrent de la nécessité, contre le cours irrésistible de la nature !

Ces réflexions ne seroient pas sans utilité, si elles pouvoient contribuer à convaincre ceux qui font partie des classes appelées à participer au gouvernement de leur pays, que toutes les fois qu'ils négligent ou qu'ils dédaignent d'acquérir une connoissance utile, ils concourent, indirectement, à hâter le moment de sa ruine, et qu'ils font volontairement un pas de plus vers cette époque à laquelle leurs descendans ou eux-mêmes, s'ils parviennent à conserver une inutile vie, n'auront d'autre perspective que d'en achever les tristes restes entre l'orgueil et la misère, entre des souvenirs déchirans et des rebuts, la plupart, mérités,

Si elles obtiennent cet effet, seulement sur quelques-uns, je n'aurai pas à me reprocher d'avoir laissé subsister cette digression qui a trouvé place sur mon papier, avant que je me sois rappelé l'engagement que j'ai pris de ne plus m'en permettre.

M. de la Roberie et le Chevalier de Tinteniac étoient encore à Londres. Celui-ci étoit singulièrement aimé en Bretagne; l'autre avoit la confiance de la partie de la Vendée qui obéissoit à Charette. Tous les deux avoient appris, avec le plus vif chagrin, l'ouverture des négociations avec la Convention, à l'instant qu'ils avoient plus que jamais raison d'espérer de faire recueillir au parti du Roi le fruit de celles auxquelles ils avoient participé en Angleterre. Et comme y ayant mené une vie moins retirée que moi, ils avoient été plus à portée de connoître, dans les cercles des émigrés, et par quelques relations avec certains agens et correspondans d'agens, une partie des intrigues, et de la mauvaise volonté de ceux-ci, personne n'étoit plus propre qu'eux, à garantir l'esprit

de leurs nombreux amis, de l'effet des poisons qu'ils avoient vu préparer *.

Je proposai donc de les envoyer en France; cette proposition fut acceptée, mais ce n'étoit plus le moment d'y porter des paroles vagues, et des promesses indéfinies. Toute autre chose que des preuves positives de la determination du Gouvernement Britannique, de joindre sans délai ses efforts à ceux des insurgés, eût rendu leur mission sans effet. J'en parlai, sur ce ton, à M. Windham; et je vis avec plaisir qu'il pensoit comme moi. Cependant, comme j'avois cru, à tort ou à raison, avoir remarqué, en quelques membres du Conseil, une sorte d'appréhension que les négociations entamées

* Avec un esprit pénétrant, la Roberie étoit d'un caractère extrêmement doux. Ces messieurs, dont les armes favorites sont la flatterie et la souplesse, le caressèrent beaucoup, pendant son séjour à Londres. Son aménité leur avoit fait croire qu'ils en feroient aisément un instrument de leurs intrigues. Ils n'y réussirent pas; car, sans vouloir rompre ouvertement avec eux, il se borna à ce genre de politesse qui est la dernière nuance entre la tolérance et le mépris.

Tinteniac, plus vif et moins circonspect, leur avoit dit nettement sa façon de penser. Aussi fut-il calomnié de toutes les manières.

avec la république, ne se terminâssent par quelque arrangement nuisible à nos desseins plutôt que le Gouvernement n'auroit pu s'être mis en mesure d'agir efficacement, cette remarque avoit produit en moi la crainte que les Ministres ne voulussent attendre le retour de mes envoyés, avant d'ordonner les préparatifs nécessaires. Or, comme tout délai ne me paroissoit propre qu'à nous faire perdre le temps et l'occasion; singulièrement rassuré, moi-même, par une longue conversation que j'avois eue, la nuit précédente, avec M. d'Allegre, et dont le résultat avoit été de me faire voir les choses sous un point de vue très-différent de ce qu'une lecture rapide des dépêches me les avoit d'abord représentées*; je pris le parti d'écrire à M. Pitt, d'une manière beaucoup plus positive que je n'avois voulu parler la veille.

* M. d'Allegre m'assura, entre autres choses, que les instructions données à Cormatin, par le Comité Central, portoient expressément, qu'il emploiroit tous les moyens qui seroient en son pouvoir pour détourner les chefs de la Vendée du dessein de faire la paix; et qu'il leur déclareroit que quand bien même ils accéderoient à quelque accommodement avec la Convention, *la Bretagne, quoiqu'abandonnée par eux, n'en feroit pas moins la guerre*. Ce fait étoit exact; et il recevra sa preuve plus tard.

Avant d'extraire cette lettre qu'il eut la bonté de me remettre parce que je n'eus pas le temps d'en prendre copie, il est nécessaire d'observer que M. d'Allegre, lors de son départ de France, avoit recueilli, comme un bruit courant, que, le 18 de Janvier, M. de Charette avoit battu les troupes de la Convention, auprès de Machecoul. Ce bruit étoit faux: mais on y croyoit.

" *Si ce fait est vrai,*" écrivois-je au Premier Ministre, le 3 Février, 1795, " il indique assez ce " que l'on doit penser du résultat de ces *pour-* " *parlers* avec les agens de la Convention. La " première réponse de Charette, dont vous eutes " lecture hier, démontre suffisamment quelles " étoient ses intentions, aussi tard que le deux de " Janvier. Consentir d'écouter des propositions, " lorsqu'on aura rétabli *tel qu'il étoit autrefois* " un pays, où tout, depuis les villes jusqu'aux " chaumières, n'offre plus qu'un monceau de " cendres, est une réponse grande, digne du " caractère de celui qui l'a faite; et qui ne peut " pas souffrir d'interprétation équivoque. Celle " de Stofflet, est plus conforme à l'aspérité de sa " franchise; et tout les deux ont dit la même

« chose en termes différens. Au surplus, le re-
« tour de M. de la Roberie, qui ne doit pas tarder
« plus de quinze jours, achevera de porter la lu-
« mière, sur des dispositions dont je ne me per-
« mets pas de douter. *Mais ces quinze jours sont*
« *un temps précieux qui doit être employé en pré-*
« *paratifs utiles.* Et fût-il vrai que cent mille
« hommes, dont l'âme est ulcérée par le souvenir
« de longues injures, mais dont la constance seroit
« fatiguée par un espoir toujours incertain, et par
« des promesses dont ils ne voient aucun effet, se
« déterminâssent à renoncer au fruit de cinq
« années de travaux et de gloire ; ce seroit alors,
« plus que jamais, le moment de fixer leurs in-
« certitudes, et de relever leur courage, en leur
« faisant voir que, si l'Europe s'est bornée à une
« admiration stérile, à leur égard, le Gouverne-
« ment Anglois a toujours eu l'intention efficace
« de leur fournir les moyens de triompher.

« Veuillez bien réfléchir, Monsieur, que des
« hommes habitués à ce métier terrible, au milieu
« des privations et des sacrifices de tous les genres,
« se sont fait de la guerre un besoin ; qu'il est
« impossible de penser qu'ils puissent retourner

" aux socs de leurs charrues, et que s'ils ne se " battent plus pour la royauté, ils se battront, " par nécessité, pour la république. Il n'y a pas, " selon moi, de milieu entre la paix avec les ré- " gicides, et la guerre intérieure*. *C'est là que " doivent se tourner les efforts de tous ceux qui ne " voudront pas plier sous le jong de l'anarchie " Françoise.*

" Depuis que j'ai l'honneur d'être en relation " avec le Gouvernement, j'ai évité de me livrer à " mes conjectures. Elles se sont, cependant, réa- " lisées; et cela devoit être, à raison de la con- " noissance que j'ai acquise, sur les lieux, de la " nature et de l'état des choses. Cependant, je

* Mon opinion n'a pas varié à cet égard; et elle s'est déjà réalisée une fois. Ceux-là connoissent mal la France, qui ne savent pas que tous les efforts du dehors ne peuvent rien contre elle, s'ils ne sont secondés par un parti puissant dans l'intérieur; et, si ce parti venoit jamais à se former (aujourd'hui il n'en existe aucun, quoiqu'on puisse écrire ou dire de contraire.) Si ce parti venoit à se former, ses efforts n'aboutiroient qu'à prolonger les malheurs de l'Europe, si celui ou ceux pour qui il agira (car on ne peut pas se dissimuler que le nombre des compétiteurs ne s'accroisse en proportion de la diminution des ressources), si, dis-je, ses chefs, quels qu'ils soient, ne combattent pas leurs propres batailles.

Cette note étoit écrite avant la dernière coalition.

" me suis prescrit une circonspection commandée " par l'incertitude dans laquelle devoit être tout " autre que moi. Je n'ai rien dit, rien avancé, " qui ne fût exactement vrai. Il ne s'est pas " trouvé une seule de mes assertions qui ne vous " ait été confirmée de toutes parts*. Je ne con- " nois ni les exagérations, ni cet empressement " aveugle que l'intérêt particulier dirige. J'ai " observé l'état des affaires dans leur marche, et " dans leurs détails ; et j'ai attendu qu'il se formât " un résultat des combinaisons diverses qui de- " voient amener le moment de décider irrévoca- " blement du sort de l'Europe. Votre générosité

* Plus de dix ans se sont écoulés depuis la date de cette lettre ; et, à l'égard des relations que j'ai eues depuis, soit avec le Gouvernement Britannique, soit avec les Princes François, j'ai le droit de tenir le même langage. C'est, sans doute, ce que ces Messieurs ont appelé *intriguer !* J'ai eu au Canada, une négresse à qui la tête avoit tourné ; sa manie étoit de se croire blanche ; et, lorsqu'elle se fâchoit, sa plus grosse injure étoit d'appeler *noirs*, ceux de qui elle croyoit avoir à se plaindre. Quand ces Messieurs auront épuisé, sur les hommes utiles, toutes les qualifications qui ne conviennent qu'à eux, je ne serois pas surpris qu'il leur vînt dans la tête de leur donner leurs propres noms. C'est ce qu'ils pourroient faire de plus perfide !

" à l'égard de mes compatriotes réfugiés *, vos " bontés particulières pour moi, m'ont rendu le " nom Anglois cher comme le nom François ; et " je périrois mille fois, plutôt que de compro- " mettre les secours que j'attends de vous, si je " n'espérois pas le succès le plus complet.

" Ce moment est arrivé ; les dispositions de " la Bretagne et des Provinces limitrophes sont " telles, qu'une cinquième partie de la France vous " tend les bras ; et vous pouvez montrer à " l'Europe l'Angleterre secourant d'une main " les infortunés qui ont pris refuge dans son sein, " et de l'autre, replaçant leur Roi sur son trône †.

* C'étoit à peu près à cette époque, que le Gouvernement avoit accordé, à ma sollicitation, une somme additionnelle, par mois, à celle qui, avant mon arrivée en Angleterre, étoit répartie aux émigrés. Le nombre n'a pas été peu considérable de ceux qui, tout en vivant du pain qu'ils devoient à mon intervention, se sont faits les échos de mes calomniateurs ; mais il est vrai de dire, pour les excuser, que beaucoup d'entre eux ne connoissoient pas plus l'obligation qu'ils m'avoient, que le faux ou le vrai des imputations qu'ils ne faisoient circuler, la plupart, que par besoin de parler. Il est tant de gens que la nature a bornés à la faculté de répéter les sottises des autres.

† C'étoit ainsi que je trahissois le Roi de France, que ces misérables ont si bien servi ! ! !

" Cette gloire vaut bien celle des grands hommes " des siècles précédens ; et j'ose dire, Monsieur, " que je suis fait pour apprécier la vôtre, et pour " y prendre le plus vif intérêt.

" On vous propose de choisir sur cent cin- " quante lieues de côtes ; et sur quelque point que " se fixe votre détermination, vos troupes seront " reçues par des amis. Ah ! si le fanatisme de " la licence a fait faire de si grandes choses à des " François conduits par des scélérats ; que ne " doit-on pas attendre de la religion, de l'honneur " et de cet élan de reconnoissance qui environnera " vos troupes, à leur arrivée ! On vous demande " douze mille hommes aujourd'hui ; c'est plus " que suffisant*; moins l'armée sera forte, plus " aussi l'opération sera secrète. C'est un *noyau*

† On se souvient que, par mon premier mémoire à M. Pitt, je n'avois demandé que dix mille hommes. Toute la France a su que ce nombre étoit *plus que suffisant*, puisqu'il excédoit de beaucoup celui que Hoche, en levant tous ses cantonnemens, ne parvint à réunir contre nous, que près d'un mois après que notre débarquement se fut effectué sans obstacles. Si nous nous fussions portés, comme j'avois prévenu les Ministres que telle étoit mon intention, et comme j'ai vainement insisté pour

" qu'il nous faut, pour nous rallier autour de lui.
" Que ces troupes soient aguéries ou non, peu im-
" porte. *C'est à l'opinion seule qu'il faut parler**.
" Il se présentera assez de soldats aguéris †. Des

le faire, avec trois mille hommes seulement au centre de la province, le huitième jour n'y auroit pas vu un uniforme républicain.

* Le premier élan de la révolution, quelque chose que l'esprit de parti, l'ignorance, ou la mauvaise foi puissent soutenir de contraire, a été le produit immédiat de l'opinion générale; (car je compte pour rien, ceux qui, vivant des abus, devoient naturellemeut s'opposer à leur réforme;) une résistance sans discernement et sans force, en a fait un torrent qu'il n'a plus été au pouvoir d'aucun être créé de contenir. Cette fougue passée, les choses ont dû revenir au point duquel elles étoient parties. Et au lieu d'inquiéter, de blesser, et de dégoûter l'opinion publique, comme on s'est obstiné, et comme on s'obstine encore à le faire, c'étoit à elle seule qu'il falloit se mettre en mesure de parler. Le Gouvernement Anglois à toujours paru être de cet avis, que je nai pas cessé de répéter aux Conseillers des Princes. Malheureusement, ils ont été si étrangers à l'esprit et aux causes de la révolution, qu'encore aujourd'hui, on seroit tenté de croire qu'ils ont dormi d'un sommeil profond, depuis la première assemblée des notables, jusqu'à cet instant, si tout le sang que leurs bévues ont fait couler inutilement, si les malheurs de leur Roi, et la durée indéfinie de l'exil, de la détresse, et des humiliations, de leurs compatriotes, pouvoient être pris pour des songes.

† Ceci répondoit à l'observation qui m'avoit été faite, que le Gouvernement Anglois n'avoit alors à sa disposition que peu

" armes, des munitions, des habits ; voilà ce qu'ils
" demandent. Et la république viendroit-elle à
" réunir ses combattans, extravasés, aujourd'hui,
" au-delà de ses limites ; elle s'efforceroit vaine-
" ment de nous chasser d'un pays où la nature a
" marqué le terme de son pouvoir *.

ou point de troupes qui eussent fait la guerre ; et qu'il seroit, peut-être, avantageux de retarder l'expédition, pour cette cause. Je prie que l'on ne perde pas de vue, que la Bretagne seule receloit *quarante mille déserteurs* qui étoient capables de faire tête aux meilleures troupes de l'Europe ; que les divisions de la Haute Province, et celles du Bas Maine, faisoient une guerre active, depuis près de deux ans ; et que celles des côtes de la mer contenoient plus de vingt-cinq mille matelots. Le lecteur doit être impatient d'apprendre par quelle fatalité ces immenses moyens, tels que, parmi le petit nombre de Rois détrônés qui ont reconquis leur couronne, il ne s'en est offert à aucun de semblables, n'ont été d'aucun secours, à la cause du Roi de France. Je ne le suis pas moins de satisfaire sa juste curiosité ; et si ma santé qui a été, jusqu'ici, le seul obstacle qui s'y soit opposé, continue d'être meilleure, elle le sera bientôt.

* Quiconque a étudié la province de Bretagne, sous les rapports de la défensive, et des positions militaires, depuis Brest jusqu'à *la Mayenne* et *la Celune*, sera d'avis, qu'à l'aide de l'Angleterre, dont les flottes en protégeroient les côtes, cette vaste étendue de pays seroit inexpugnable. Les histoires de France et d'Angleterre fournissent assez de preuves de cette vérité ; et personne ne niera quelles puissantes ressources cette province pouvoit donner au Roi de France, pour la réduction du reste

« Comme il est important que M. de la Roberie
« emporte avec lui quelque chose de positif, pour

du Royaume, vu spécialement les dispositions d'une partie de la Normandie. Il n'étoit, certes, pas un François attaché à sa cause, qui n'eût préféré *Vannes* ou *Rennes;* à *Coblentz,* pour être le séjour de la Cour de leurs Princes: mais alors cette cour eût été une cour de soldats. Les courtisans dorment mal au milieu du tumulte des armes! Laisser les Princes, seuls, se livrer à leur ardeur, et rester soi-même en arrière; ou bien se voir, forcés d'aller partager leurs dangers, étoit, pour certaines gens, une alternative aussi désagréable d'un côté, qu'effrayante de l'autre! Que faire dans ce dilemme? Ce seroit leur faire trop d'honneur que de douter! Plutôt sacrifier leur maître, leur patrie, le monde entier à leur lâche et cupide ambition, s'aveuglant eux-mêmes, par l'espoir mensonger d'une chance, qui relevant le trône sans efforts, comme sans périls, leur fourniroit l'occasion de s'en attribuer le mérite, et de s'en approprier les avantages; voilà ce qu'ils ont fait. Aussi ne se lassent-ils jamais d'espérer; vivant, en attendant, des épargnes de leur prévoyance, c'est-à-dire, des produits de leurs brigandages, et du prix du sang des François fidèles, dont quinze années de bassesses, de mensonges, et d'abus de confiance, leur ont fourni les moyens de se gorger.

Tels sont les êtres que je m'honore d'avoir pour détracteurs, et dont le souffle a cherché, durant quinze ans, à ternir la pureté des intentions de tous ceux en qui ils ont cru avoir remarqué le pouvoir et la volonté de rendre à leur Roi de véritables services. Encore, si parmi eux, il se fût trouvé un homme! Mais ce n'étoit pas par esprit de rivalité qu'ils étoient envieux; ce n'étoit que par impuissance.

les chefs de la Vendée; ainsi que M. de Tin-
" teniac, pour ceux de la Bretagne; veuillez,
" Monsieur, me faire l'honneur de m'adresser un
" mot de réponse; et recevoir l'hommage du res-
" pect, &c.

" P.S.—M. d'Allegre est expressément chargé
" de me proposer une négociation avec........
" ....
" .... Ayez la bonté,
" Monsieur, de réfléchir sur cette combinaison
" unique de circonstances; et veuillez m'indiquer
" un rendez-vous pour ce soir; et me donner la
" permission de vous présenter M. d'Allegre."

Ce rendez-vous nous fut assigné. Le Premier Ministre nous parut être, comme nous, d'opinion, que la révolution ne pouvoit pas être combattue plus avantageusement, ailleurs que dans son foyer; et persuadé, autant que je pouvois le désirer, de l'importance actuelle du parti royaliste. Ainsi, toutes les questions préliminaires furent à peine effleurées; et cette conférence roula, presqu'en entier, sur les moyens d'exécution. Les troupes aguéries dont le Gouvernement pouvoit disposer

pour la compagne prochaine, et qui consistoient en plusieurs régimens Anglois, et quelques corps d'émigrés François, à la solde de la Grande Bretagne, étoient encore, en grande partie, sur le Continent. L'envahissement de la Hollande, par l'armée de la Convention, y rendoit désormais leurs services inutiles. Elles étoient en marche pour revenir; et le délai que devoit occasionner leur retour, ne pouvoit pas excéder celui qu'exigeroit le voyage de Messieurs de la Roberie et de Tinteniac. M. Pitt nous promit que cet intervalle seroit employé en préparatifs.

On a vu, par le second mémoire que j'avois donné au Gouvernement, la proportion dans laquelle je demandois de la cavalerie. L'utilité dont ne pouvoit pas manquer de nous être cette arme, en nous donnant le moyen de combattre dans les plaines, un ennemi à qui nous n'avions encore pu faire tête, que sur le terrein coupé, sur lequel la pénurie dans laquelle nous étions de toutes choses, nous avoit jusqu'alors forcés de nous tenir retranchés, me porta à témoigner le désir que cette proportion fût considérablement augmentée. Sur quoi M. Pitt me répondit qu'il croyoit pouvoir

compter sur *quatre mille hommes de la meilleure cavalerie de l'Europe.* Ceux qui se rappellent les services des chasseurs de *Béon, Damas, Rohan, Salm,* &c. et qui connoissent la composition de la cavalerie Angloise, et la manière dont elle est montée, savent assez qu'alors, cet éloge n'avoit rien d'exagéré. Cette particularité me frappa; et elle acheva de me convaincre que, si le Gouvernement Anglois n'entendoit faire encore du parti royaliste, qu'une partie accessoire du plan de la campagne qui alloit s'ouvrir, il ne dépendroit que d'un premier succès dans l'intérieur, qu'une fois engagé, de manière à ne pouvoir, ni à ne vouloir reculer, il en fit son objet principal, jusqu'à la fin de la guerre.

Ce n'est pas sans efforts, que je contiens mon indignation, lorsque je compare la tournure que j'avois, du moins, contribué à donner alors aux affaires du Roi de France, avec l'état déplorable auquel quelques individus, plus stupides encore que méchans, sont parvenus à les réduire; lorsque je me rappelle que c'étoit à cette époque même, à cette époque unique dans l'histoire de la révolution, que ces misérables s'agitoient pour provo-

quer un désastre, dont le résultat devant être d'alarmer la confiance du Gouvernement Anglois, et de le détourner de donner quelques suites sérieuses au plan qu'il avoit adopté, a si fort contribué à ne lui faire considérer, plus tard, le parti royaliste, que comme une ressource précaire, et à le faire se borner à son égard, à des secours aussi inefficaces par leur insuffisance, que peu capables par leur forme, et par leur objet, de soutenir le courage, en alimentant l'espoir. Ceux qui penseront qu'il n'est pas déraisonnable de classer l'extinction de ce parti, parmi les causes de la prolongation des malheurs de l'Europe, n'auront à accuser des maux qu'ils souffrent, et de ceux qui les ménacent, que les auteurs de cet infernal complot.

Vint ensuite, l'article des assurances qu'il étoit nécessaire que MM. de Tinteniac et de la Roberie portâssent aux chefs des insurgés. Cet objet ne fît aucune difficulté. M. Pitt promit de m'adresser une lettre dont je leur enverrois des copies; et que je reçus le soir même.

Restoit celui des négociations avec les places fortes, et quelques commandans des troupes con-

ventionnelles. Ceci ne pouvoit pas s'achever sans argent. Les sommes demandées étoient, à la verité, fort au-dessous de l'importance du service, et à cette occasion, il me faut déclarer que, parmi ceux des chefs républicains que j'ai trouvés disposés à concourir avec nous à la délivrance d'une patrie commune, il ne s'en est pas montré un seul qui n'eût rougi de vendre les siens. Circonstance qui prouve, en passant, que, pour se faire un parti dans l'armée, c'est à l'honneur qu'il faut parler, et surtout savoir faire choix, pour ces sortes de négociations, de personnes propres à faire entendre le langage qui lui convient. L'argent n'étoit donc nécessaire que pour certains détails ordinaires en pareil cas : et comme il se trouvoit, sur les lieux, des hommes assez riches et assez zélés, pour faire les avances, tout ce qu'on désiroit étoit une garantie pour le remboursement *. Je représentai au Pre-

* Si la cause du Roi est tellement désespérée en France, que les chefs de son parti, n'y puissent pas trouver assez de dévoûment, pour fournir les avances nécessaires à une opération secrète quelconque, c'en est assez pour convaincre que cette opération est impraticable, ou du moins qu'il n'existe pas de parti. Il est donc sage de se méfier de ceux qui promettent beaucoup, lorsqu'ils veulent être payés d'avance.

mier Minister, qu'il ne m'étoit pas possible de prendre un engagement de cette nature, sans une note expresse de sa main. Il m'en remit une qui, comme elle n'exprimoit aucune somme déterminée, me laissoit une latitude très-étendue.

Je dirai, plus tard, l'usage que j'ai fait de ce témoignage de confiance dont je ne fus pas peu flatté : et je me borne, pour ce moment, à déclarer que, quelques dépenses qu'aient occasionées ces négociations, la déplorable issue de l'expédition de Quibéron, en ayant rendu la conclusion impraticable, il n'en a jamais été porté un shelling en compte au Gouvernement Britannique. Je connois quelques individus, dont la plume fertile en *items*, n'auroit pas manqué une aussi belle occasion de donner de l'occupation aux Lords de la Tresorerie *. Ils se récriront, sans doute, sur l'in-

* Au mois de Juin 1797 étant à Edinbourg, questionné pour savoir, si je pensois que le Gouvernement Anglois fût encore disposé à nous fournir quelques fonds ; je répondis que je croyois qu'il pourroit bien nous faire l'aumône, comme il s'étoit borné à le faire, depuis le désastre de Quibéron ; mais que, pour des secours suffisans, il m'étoit à peu près démontré, qu'on ne devoit pas s'y attendre ; et qu'ainsi, à moins, qu'un de nos Princes ne vint se mettre à la tête du parti royaliste ; ce qui

justice du hasard qui a laissé tomber cette occasion en de si mauvaises mains, en des mains assez *perfides* pour ne pas avoir rempli leurs poches, aux dépens d'une nation que, suivant leur expression, *il étoit temps de jouer**. Mais qu'y faire? On sait assez que si j'avois pensé ou agi comme eux, j'avois un bien autre malheur à craindre: ils auroient dit du bien de moi!

Ceux qui auroient attaché quelque prix à être les instrumens du bonheur de leur patrie, et de

selon moi, produiroit un effet plus grand et plus prompt, que tous les trésors de l'Angleterre, on ne devoit plus compter sur moi; parce que je n'étois pas plus disposé à tendre la main pour le Roi, que pour moi-même. *Bon, bon,* me fut-il répondu, *il faut toujours en tirer cuisse ou aile!!!* Le même propos fut répété, quelques mois plus tard, à M. De Chalus, par la même personne. Ceux qui liront ceci, sans dégoût, sont mieux disposés, sans doute, que je ne l'étois à cet instant. Mais les commis des différens départemens du Gouvernment (car ces messieurs n'approchent pas les Ministres), peuvent être persuadés, que toutes les caresses, et toutes les révérences qu'on leur fait, et qu'on leur fera, tant qu'il y aura dans le coin de leurs antichambres, une place seulement assez grande pour tenir un homme en double, n'ont d'autre objet, absolument d'autre objet, que *d'en tirer cuisse ou aile*. L'expression n'est pas noble, mais c'est en quoi elle convient mieux à la chose et aux hommes.

* « *L'Anglois adroitement trompé, il est temps de le jouer à « son tour,*" &c. Lettre d'un Agent, Nov. 1794. Correspondance secrète, page 4.

la gloire de leur Souverain, se peindront facilement quelles furent mes sensations, au sortir de cette conférence; et je confesse à ceux qui m'ont accusé d'ambition, que la mienne fût loin d'être insensible à la perspective qui se développoit devant elle. Ce jour fut pour moi, un de ces jours heureux qui m'ont été comptés par une main bien avare, et que j'ai payés si cher depuis. De retour à mon logement, j'y trouvai mes amis disposés à partir aussitôt que je pourrois les expédier. La Roberie emmenoit avec lui, M. *de Faconnet*, et un nommé *le Febvre*, homme intelligent et brave, qui connoissoit exactement les chemins et les détours, qu'après avoir été jetés sur la côte du Poitou, il leur falloit parcourir pour se rendre au quartier de Charette. Le Chevalier *de la Vieuxville*, qui, avant la révolution, servoit comme officier dans la compagnie des Gardes Françoises dont Hoche étoit l'un des sergens, m'avoit prié de lui permettre d'accompagner Tinteniac: je lui adjoignis le Comte *du Boisberthelot*, Gentilhomme Breton, capitaine de vaisseau de la marine royale, officier qui, quoiquil eût passé l'âge propre à un service fatiguant, étoit encore aussi remarqua-

ble par son activité que par son courage. Je voulois, à quelque prix que ce fût, faire rompre la tréve, ou jeter du moins, assez d'incidens à la traverse, pour gagner tout le temps qui nous seroit nécessaire. Dans cette vue, je me décidai à faire passer, en Bretagne, une centaine d'officiers, armés, qui devoient être pris parmi les émigrés résidans à Jersey. Boisberthelot jouissoit, à juste titre, de la confiance des plus déterminés ; je le chargeai de ce choix ; et il fut convenu qu'il resteroit encore quelque temps à Jersey, tant pour y seconder le Prince de Bouillon, dans les détails, que pour me rendre compte de tout et pour faire suivre ce premier détachement, par autant d'officiers qu'il se présenteroit de gentilshommes qui joindroient la discrétion et des opinions sages à la bonne volonté et au courage, qui étoient communs à tous.

Notre conférence fut interrompue par l'arrivée de M. Windham qui donna son approbation à toutes les dispositions que j'avois faites et promit d'ordonner les mesures nécessaires pour en accélérer l'exécution. Si ce Ministre fût témoin de l'alacrité avec laquelle mes braves amis s'empres-

soient de se dévouer à une entreprise dont la trêve, en donnant aux républicains la facilité d'exercer une surveillance plus active sur les côtes, avoit si fort multiplié les difficultés et les dangers; la noble franchise avec laquelle il leur parla fût bien faite pour dissiper les craintes des plus incrédules, à l'égard des intentions de son Gouvernement: et je doute fort que l'ami le plus utile et le plus zélé du Roi de France, eût pu s'exprimer d'une manière plus propre à faire passer, dans tous les cœurs, les sentimens dont il étoit à désirer que les partisans de sa cause fussent animés.

On avoit apporté chez moi, par ordre du Gouvernement, quelques centaines d'exemplaires, en Anglois et en François, de la declaration de Sa Majesté Britannique, du 29 Octobre, 1793. On se souvient que cette pièce m'avoit déjà été adressée à l'époque de sa date*. L'intention des Ministres Britanniques, en désirant qu'elle fut publiée de nouveau dans les pays insurgés, à une époque à laquelle les habitans de ces pays étoient supposés pouvoir hésiter entre les promesses de l'Angleterre et les sollicitations de la Convention, ne pou-

* Voyez le vol. ii. page 323.

voit pas, sans doute, être autre, que de les porter à renoncer aux avantages qu'ils auroient pu recueillir d'un accommodement avec l'ennemi commun, par cette nouvelle guarantie de ceux que Sa Majesté Britannique leur offroit, soit pour faciliter leurs succès, soit pour les dédommager, en cas de revers.

Il est important, pour moi, que ce fait soit établi, à cause de quelques accusations qui se sont élevées coutre moi, et sous le poids desquelles il ne me couvient pas de rester.

Les uns m'ont reproché d'avoir négligé, dans ma négociation avec le Gouvernement Anglois, de stipuler un traitement pour ceux de mes compagnons d'armes qui, ayant survécu à leurs sacrifices et à leurs pertes, seroient forcés de chercher un refuge, chez la puissance au nom de laquelle je les invitois à reprendre les armes.

D'autres, de leur avoir fait des promesses qu'on les a assurés que je n'étois pas autorisé à leur faire.

Quelques-uns croient avoir à s'en prendre à moi, de ce que ces promesses n'ont été qu'insuf-

fisamment, ou même point du tout, remplies à leur égard.

Enfin, il s'est trouvé des individus, ou assez stupides, ou assez méchans, pour affecter de révoquer en doute, jusqu'à l'existence de la déclaration du 29 Octobre, 1793.

Quelque méprisable que soit cette sottise, j'aurai, peut-être, l'occasion d'y revenir plus tard.

Il en sera de même à l'égard du troisième reproche. Car, encore qu'il soit déraisonnable de m'attribuer ce à quoi je n'ai pu prendre aucune part, je ne m'en regarde pas moins comme obligé de faire connoître que les Ministres Anglois se sont montrés fidèles aux engagemens qu'ils ont pris avec moi; et que les injustices, dont plusieurs royalistes se plaignent avec raison, et que je ne doute pas qui ne soient réparées dès qu'elles seront connues, ne doivent être imputées qu'à ces mêmes hommes qui, après avoir réussi, à force de perfidies, de bassesses, et d'intrigues, à rendre nuls les efforts de l'Angleterre, et sa bonne volonté pour la cause de leur Roi, ont encore trouvé le secret de se glisser dans les antichambres des bureaux, de

se rendre les dispensateurs des indemnités et des subsides promis*, de s'en approprier tout ce qu'ils ont pu; et par une répartition scandaleusement inique du reste, de faire servir la générosité même du Gouvernement Britannique, à soudoyer les agens de leurs trames, et les colporteurs de leurs calomnies contre lui; et à punir les hommes trop modestes ou trop peu protégés, pour faire entendre des réclamations, et trop probes pour s'associer à leur ingratitude et à leur perfidie, du refus qu'ils ont fait de faciliter leurs brigandages, en trahissant sa confiance.

* Depuis mon départ d'Angleterre pour l'Amérique, ces messieurs étoient parvenus à arranger les choses de manière qu'ils s'étoient faits les intermédiaires nécessaires entre la Trésorerie, et les droits des royalistes. J'ai vu des certificats que quelques-uns de ceux-ci ont été obligés de se soumettre à recevoir, d'émigrés qui s'intituloient *commissaires du Roi Louis XVIII*, et qni attestoient imperturbablement des services rendus dans les armées royalistes, quoiqu'ils n'eussent pas mis le pied en France pendant toute la guerre!! J'ai, dans ce moment, un de ces certificates sur mon bureau. Je dois, cependant, ajouter que ce certificat, dans l'éloge qu'il fait des services de l'officier qui a été obligé de le recevoir, ne peche qu'en ce qu'il ne lui rend pas toute la justice qu'il mérite. Mais lorsqu'on prend sur soi de certifier ce qu'on ne connoît pas, il est difficile d'éviter le double inconvénient, ou d'en dire trop, ou de n'en pas dire assez.

Mais ce n'est pas le moment de me livrer à ces détails. Ils recevront plus tard leur développement et leurs preuves. C'en est assez, pour détruire les deux premières accusations, qui sont les seules qui puissent me toucher, et pour m'acquitter de ce que je dois aux restes, aussi respectables qu'infortunés, du parti royaliste, qui se sont dévoués sur ma parole; c'en est assez, dis-je, de déclarer, ici, qu'indépendamment des promesses qu'à diverses reprises, j'ai été spécialement autorisé à leur faire, ce n'a été que sur l'invitation formelle du Gouvernement Anglois, que je leur ai notifié, à trois différentes époques, la déclaration de S. M. B. du 29 Octobre, 1793; que ceux qui, à ces trois époques, qui ont été Novembre 1793, Février, 1795, et Juin de la même année, se sont rendus à l'invitation qui leur étoit faite par S. M. B., *de se rallier à l'étendard d'une monarchie héréditaire*, sous la promesse solennelle de *sûreté et de protection*, comme il avoit été *déjà fait à l'égard des habitans de Toulon** ; peuvent considérer cette

* Ce sont les propres termes de la déclaration: et j'en ai pu garantir l'exécution avec d'autant plus d'assurance, que j'étois moi-même, témoin de la loyauté avec laquelle les promesses faites aux habitans de Toulon ont été remplies.

déclaration, comme le titre du contrat dont ils ont rempli les conditions, de leur part; et que l'accomplissement de celles que s'est imposées l'Angleterre envers eux, loin de pouvoir être envisagé comme une faveur, ou l'effet d'une générosité *arbitraire*, n'est rien moins qu'un droit, aussi indisputable et aussi sacré qu'aucun de ceux qui reposent sur les conventions sociales; enfin, le prix de leurs efforts, de leur sang, et la juste compensation de leurs pertes.

La lettre que le Premier Ministre m'avoit annoncée, me fut remise; et tandis que mes amis se distribuèrent pour en prendre des copies, ainsi que des autres pièces qu'ils devoient emporter; et que j'écrivois moi-même aux différens chefs de la Bretagne et de la Vendée; M. Windham voulut bien en faire autant, sur mon bureau. Il me remit, pour eux, deux lettres, où rien ne fut négligé pour dissiper leurs inquiétudes et pour les disposer à faire un effort simultané, au moment auquel l'expédition projetée, se porteroit sur les côtes de France. Ce Ministre eut la bonté d'expliquer à mes compagnous d'armes, les causes qui s'étoient opposées, et qui s'opposoient encore, pour

quelque temps, à mon retour parmi eux ; et leur parla de moi en des termes qui durent d'autant plus me flatter, que je mettois plus de prix à avoir obtenu et mérité son estime.

Après qu'il nous eût quitté, le reste de la nuit et la moitié du jour suivant furent employés en écritures et en préparatifs de départ. Je partageai entre les voyageurs, quelques milliers de Louis d'or que M. Windham avoit fait recueillir à la hâte ; j'y joignis autant d'assignats, de manufacture royaliste, qu'il en falloit pour achever d'avilir le papier de la Convention, dans les pays qu'ils avoient à parcourir ; et chacun, muni des instructions les plus détaillées, et de tout ce qui fut jugé utile pour le succès de leur mission, comme pour la sûreté de leur voyage, se mit en route pour sa destination.

La Roberie et ses compagnons furent conduits à la côte du Poitou, sur une petite escadre aux ordres de Sir John Warren, au zèle et aux talens de qui j'aurai plus tard à rendre un hommage mérité. La nuit étoit tranquille ; ils débarquèrent sans obstacle, avec quatre matelots qui insistèrent pour les accompagner, mais à la pointe

du jour, l'alarme étoit déjà donnée sur toute la côte ; et le Commodore fut forcé de s'éloigner, sans avoir pu obtenir aucune communication de l'intérieur. Cette circonstance ne laissa pas de confirmer ce que plus d'une épreuve de ce genre avoit déjà fait connoître ; c'est à dire, les difficultés qu'opposoit cette côte à un débarquement de troupes, comparativement avec les avantages qu'offroient celles de Bretagne.

Le sort du malheureux la Roberie vint trop tôt à l'appui de cette observation. Ses compagnons et lui, pour se soustraire à la poursuite de l'ennemi, s'enfoncèrent dans un marais dont la boue épaisse et glutineuse résista à tous les efforts qu'ils firent pour s'en retirer. Ils y périrent misérablement. Et comme si le ciel eût décidé que toutes les ressources qu'il avoit semblé réserver aux Princes François, seroient toujours anéanties par ceux qui prétendoient avoir un droit exclusif à leur confiance ; cette déplorable catastrophe, en soustrayant à Charette la connoissance de la vérité, donna aux mensonges et aux intrigues des agens de Londres et de Paris toute facilité de circonvenir l'esprit de ce chef, sans crainte d'être contredits,

assez à temps du moins pour faire avorter leurs complots.

Je profitai de cette occasion pour renvoyer à Cormation, M. Dufour, son Aide-de-camp, qui, d'ailleurs, ayant fait plusieurs voyages à la côte de Bretagne, avec autant de courage et d'intelligence que de succès, étoit le compagnon le plus utile que je pusse donner à Tinteniac et à la Vieuville. Je le chargeai, pour le Major Général, d'instructions et de remontrances plus vives qu'il ne m'étoit ordinaire d'en faire, par lesquelles je désavouois expressément tout ce qu'il s'étoit permis, ou se permettroit ultérieurement, hors de la ligne que je lui avois tracée.

Au moment de partir, ces messieurs, désirant que je fusse promptement instruit des premiers résultats de leurs opérations, me firent de vives instances pour que M. d'Allegre les accompagnât jusqu'à Jersey. J'y consentis, à condition qu'il me rejoindroit sous le plus court délai possible, et je le chargeai de mettre cette occasion à profit pour instruire, de son côté, le Conseil du Morbihan de tout ce qu'il avoit pu observer et recueillir, depuis son arrivée auprès de moi.

Plusieurs des officiers que j'avois fait partir pour Jersey, y étoient encore. La suspension d'armes ayant rendu les débarquemens clandestins plus difficiles, ils s'étoient vus forcés, à différentes fois, de rentrer au port, après avoir touché, pour ainsi dire, la côte de Bretagne. De ce nombre étoient MM. de Panges, Vasselot, Frotté, la Rosière, &c. Il me tardoit de les savoir à leur destination, et je ne doutois pas que l'intrépidité de Tinteniac et de Dufour, secondée par l'activité de M. de Bouillon, ne levassent tous les obstacles.

J'écrivis, en conséquence, à ce Commodore ; et je remis, pour les autres, à M. d'Allegre, des lettres et des instructions additionnelles à celles que je leur avois données avant leur départ de Londres. En un mot, rien ne fut négligé pour qu'ils portassent dans les pays où je les envoyois, des sentimens conformes aux miens ; et pour qu'ils missent tout en œuvre, pour prévenir la conclusion d'un traité dont, vu la marche qu'avoit adoptée Cormatin, la forme ne pouvoit pas manquer d'être aussi humiliante, que ses suites devoient être désastreuses.

Arrivés à Jersey, ces messieurs n'y éprouvèrent d'autre embarras que celui du choix parmi les

gentilshommes qui se présentèrent pour former le premier détachement. Les intrigues et les mensonges qui jusqu'alors avoient tenu bien des esprits en suspens, blanchirent devant les explications et l'exemple. Ce fut à qui se montreroit le plus empressé à se dévouer, Mais les auteurs de cette longue suite de trames, à qui la honte est trop familière pour qu'ils se rebutent jamais, et qui, revenant imperturbablement à la charge sous une forme ou sous l'autre, ont toujours trouvé le moyen d'introduire leur venin partout, comme les insectes introduisent leurs œufs dans le germe ou dans la jeune écorce des plantes les plus robustes, ne manquèrent pas une aussi belle occasion de placer des agens secrets, et de faire quelques dupes parmi ceux même que le zèle le plus pur portoit à se hasarder les premiers. On présume à quoi ceux-ci devoient s'occuper, lorsquils seroient parvenus en France. Et je dois convenir que ce n'a pas été la dernière fois qu'on s'est efficacement servi de mes propres moyens, pour me nuire. Malheureusement ce mal étoit du nombre de ceux que toutes les précautions humaines ne sont pas capables d'éviter.

J'avois chargé exclusivement le Chevalier de Tinteniac du commandement de cette expédition. Cependant, comme par une bisarrerie, dont il ne seroit, toutefois, pas difficile de rendre compte, tandis que les républicains étoient soumis au despotisme le plus violent sous les livrées de la liberté, les partisans de l'autorité absolue, au dehors s'étoient trop formés, sans s'en apercevoir, aux habitudes de l'égalité; la plupart se dédommageant de leurs pertes réelles par des fictions, et se prévalant du mérite d'une obéissance volontaire, pour limiter l'autorité, ou pour participer à son exercice; il avoit paru au Chevalier, que le moyen d'éviter bien des difficultés, seroit de tout faire à l'amiable, et d'admettre à son Conseil tous ceux qui se croiroient propres à donner leur avis. Le nombre, comme on peut le croire, n'en étoit pas peu considérable; or, je ne connois rien en matière d'exécution de si funeste que ces Conseils; car je l'ai suffisamment éprouvé. Ce n'est, sans doute, pas toujours de l'amour propre que naît la diversité des opinions; mais c'est de lui que provient l'entêtement. Et toutes les fois qu'au moment d'agir, on voudra faire manquer une opération, le

moyen infaillible d'y réussir, sera de la soumettre à un Conseil. Il est beaucoup plus facile de conduire cinquante mille hommes, que d'en concilier dix. Donnez au moins capable le pouvoir de se faire obéir, il fera moins de fautes que les plus habiles, si vous partagez entre eux l'autorité, ne fussent-ils que deux.

Après plusieurs tentatives infructueuses, parce qu'on y avoit voulu mettre plus d'appareil que de mystère, et plus de formes que d'esprit d'entreprise, Tinteniac et d'Allegre, qui étoient les seuls qui eussent servi avec les insurgés, et qui connoissoient, par expérience, le prix de la promptitude et de l'audace, décidèrent entre eux que le premier s'embarqueroit avec quinze ou seize émigrés seulement; bien persuadés que ce nombre seroit plus que suffisant pour ouvrir la voie aux autres. Il ne se trompoient pas: car, dès le lendemain, à la pointe du jour, ce petit détachement étoit parvenu, sans coup férir, au quartier de la division des Côtes du Nord, commandée par M. de Jouette, en l'absence de M. de Boishardy.

Tinteniac, après avoir exhibé ses ordres, annonça à M. de Jouette, qu'il alloit être suivi d'un

nombre beaucoup plus considérable d'officiers, et d'un convoi de munitions et d'armes que M. de Bouillon avoit promis d'expédier, et qu'il expédia en effet. Ce convoi ne pouvoit pas être introduit sans le secours d'un rassemblement de royalistes, et par, conséquent, sans une infraction décisive à la trêve. Malheureusement les chefs des cantons voisins de M. de Jouette étoient occupés, les uns à des conférences, les autres à leurs affaires particulières, ou à leurs plaisirs dans les villes. Cependant, il ne balança pas ; et après avoir réuni, à la hâte, environ quinze cents hommes, dont cinq cents seulement étoient armés de fusils, il se porta à la côte, conduisant à sa suite un nombre suffisant de voitures que s'étoient empressés de fournir les bons habitans des paroisses environnantes. Le vent étoit contraire, et la mer violemment agitée. Deux jours se passèrent sans que le convoi parut. L'ennemi, averti par ses espions (ce qui avant la trêve n'étoit jamais arrivé dans cette partie), eut le temps de lever et de rassembler ses cantonnemens. Il s'en suivit un combat vif et obstiné, à la suite duquel, quoique les royalistes, ainsi que leurs adversaires, se fussent per-

suadés qu'ils avoient eu la victoire, les premiers remportèrent plusieurs de leurs officiers * que des

* Les royalistes, dans cette guerre, ont proportionellement perdu plus d'officiers que les républicains. Ceux-ci faisoient marcher leurs soldats, la pointe de l'épée dans les reins; ceux-là n'étoient suivis par des hommes qui s'exposoient volontairement, qu'en donnant l'exemple du courage et en s'élançant les premiers. Un officier qui auroit paru ne vouloir prendre qu'une part égale au danger, eût-il joui de la plus haute réputation militaire qu'il soit au pouvoir des courtisans de se donner en temps de paix, et sa poche pleine de brevets de toutes les Puissances de la terre, n'auroit été suivi de personne. Cette vérité est du petit nombre de celles que ces messieurs ont bien voulu croire sur parole; car ils ne se sont jamais montrés désireux d'en juger par eux-mêmes.

Ce fut dans ce pays, et (autant que j'ai pu le recueillir des rapports qui m'ont été faits) à cette même affaire, que furent laissés pour morts le Marquis de *Bellefonds*, et le Chevalier *de Cibon*.

Le premier avoit reçu deux coups de feu à la tête; et, soit que l'horreur de tomber vivant entre les mains d'un ennemi féroce l'eût réduit au désespoir, soit qu'en tombant sous le coup, quelque partie de ses vêtemens ou de ses armes eût pressé la détente de ses pistolets, il en avoit reçu le contenu dans la mâchoire. Aucune de ses blessures n'a été mortelle; mais elles ont laissé de si cruelles traces que la cause du Roi a été finalement privée des services que lui auroit rendus en Normandie cet intéressant et brave officier, dont le nom et les propriétés devoient lui donner, dans cette province, une certaine prépondérance sur ses collègues, MM. de Frotté et de la Rosière, qu'il égaloit en intelligence et en courage.

Le Chevalier de Cibon, très-jeune émigré, étranger à la

blessures graves avoient mis hors d'état de servir de long-temps. Le brave Jouette fut de ce

Bretagne s'étoit attaché à la division de M. de Jouette. Criblé de coups de fusil, il fut laissé pour mort dans un fossé plein d'eau. Quelques soldats républicains le trouvèrent dans cet état, il donnoit encore quelques signes de vie. Les barbares le dépouillèrent et crurent l'avoir achevé à coups de baïonnettes. Les soins d'un bon paysan, qui l'emporta chez lui, le mirent, après quelques mois, en état de donner au Roi de nouvelles preuves de son zèle. Ce brave jeune homme a continué de servir jusqu'à mon départ de France. Je lui avois donné la croix de St. Louis; il se croyoit trop payé!

Que faisoient, cependant, les *fidèles* conseillers et agens? Ils mettoient froidement en question, *si toutes ces croix de St. Louis étoient suffisamment méritées; s'il ne falloit pas faire un rapport ministériel, pour soumettre cette distribution de brevets à un nouvel examen!!* Ils calomnioient les royalistes et s'intriguoient pour se donner une importance fictive à leurs dépens et pour faire argent de leur sang!!

Il étoit peu de cantons insurgés qui ne pussent pas citer quelqu'exemple de ces guérisons presque miraculeuses. Parmi les royalistes qui m'ont suivi au Canada, est un capitaine de paroisse du Bas Maine, nommé *Renoult*, qui, fait prisonnier et condamné à être fusillé, a reçu dans la tête et dans le corps toutes les balles du piquet qui tiroit sur lui à six pas. Laissé pour mort, et rappelé à la vie, comme par prodige, il a tué depuis, dans une affaire, la plupart de ses exécuteurs, qu'il reconnut, et sur qui il étoit assez pardonnable qu'il s'acharnât de préférence. Aussi industrieux que brave, son petit établissement n'a pas tardé à prospérer; et il étoit à la veille de se marier, lorsque j'ai quitté l'Amérique.

Quelques dépourvus que nous fussions des moyens de soigner

ment de cent émigrés, conduits par le Chevalier de la Vieuville, et ayant, sous son escorte, un convoi considérable d'armes, de munitions et d'effets que le Gouvernement avoit mis à ma disposition à Londres, et que j'avois fait parvenir au Prince de Bouillon, à Jersey, avoit appareillé de cette île, et étoit, le lendemain, en vue des côtes de Bretagne.

Ce détachement, vu l'éloignement des royalistes de la côte, étoit trop foible pour débarquer autrement que la nuit. Mais on ignoroit ce qui s'étoit passé: et dans l'espoir que le Chevalier de Tinteniac paroîtroit avec un rassemblement au point convenu, on avoit attendu le jour. Bientôt le rivage couvert d'uniformes bleus, fit soupçonner qu'il étoit arrivé quelque chose d'extrordinaire; et cette malheureuse trêve priva les royalistes des seuls moyens qui leur manquoient, de continuer la guerre avec activité, et que j'avois employé

possession de la couronne de France. Mais, depuis quinze ans, ces hommes sont les mêmes; et cinq ou six individus seulement, ont trouvé le moyen de se constituer comme une barre insurmontable entre trente millions de sujets et leur Roi! S'il a été donné à la révolution de produire un prodige, c'est, sans doute, celui-là!!

plusieurs mois à solliciter, à préparer, et enfin à leur fournir en abondance. Le Commodore fit le signal de se tenir au large; la nuit revenant, la Vieuville, accompagné du Chevalier d'Andigné, et de dix-neuf autres, parvint à mettre à terre, et fut suivi, à quelques temps près, de plusieurs petits détachmens qui, ayant pris le même parti que lui, eurent aussi le même succès.

Cet intéressant officier ne fut pas plutôt rendu à son poste, qu'il s'occupa à recueillir tous les renseignemens propres à m'éclairer sur l'état des affaires. Le résultat de ses observations s'étant trouvé conforme à ce que j'en savois déjà, il ne sera pas inutile de copier la lettre qu'il m'adressa, deux jours après son arrivée en France, comme un témoignage additionnel de ce que j'ai avancé à cet égard. (17 Avril, 1795.)

" Tout va mieux ici que les apparences ne
" l'indiquent. Venez vite, Général; on vous
" dira que c'est vous qu'il nous faut. Un chef,
" et de la poudre. Les esprits, autant que j'en
" puis juger depuis quarante-huit heures que j'y
" suis, sont aussi bien disposés que jamais. Mais
" celui qui dirige n'a pas la confiance de tous.

MM. de la Rosière et de Frotté étoient parvenus en Bretagne à peu près dans le même temps que le Chevalier de Tinteniac.

Vasselot, de Panges, Boisbeaudron, et six autres, qui les avoient précédés de quelques jours, avoient été moins heureux. Ils étoient débarqués au pied d'un fort, qu'un brouillard épais avoit soustrait à leur vue. Quoique ce fort fût défendu par un nombre de soldats, double du leur, ils s'en étoient emparés. Mais quelques fuyards ayant donné l'alarme, et eux-mêmes ayant tardé trop longtemps à s'enfoncer dans les terres, ils eurent bientôt affaire à une force supérieure qui en mit plusieurs hors de combat. De ce nombre étoient le Marquis de Panges, et le Baron de Boisbeaudron. Les républicains professant alors des principes d'humanité, les blessés furent transférés dans les hôpitaux, et les autres dans les prisons.

M. d'Allegre, après avoir participé à la plupart de ces petites expéditions qu'il avoit accompagnées jusqu'à la côte de France, revint me joindre à Londres. Il ne tarda pas à y être suivi par Dubois Berthelot. L'un et l'autre me rendirent le compte le plus avantageux des officiers de la con-

respondance dont j'ai donné les noms ailleurs; et qui, durant la détention de Prigent, avoient conduit tous ces petits détachemens à leurs destinations respectives.

MM. de Château Brillant, Bertin, Daguin, &c. s'étoient particulièrement distingués dans ce service, qui n'exigeoit pas moins d'intelligence et de sagesse, que de zèle et de courage.

Que faisoit, cependant, le Baron de Cormatin, que j'ai laissé à Nantes, y attendant une réponse des chefs de la Vendée.

Surveillé par les républicains, qui le caressoient; adulé par les modérés, qui vouloient se ménager une ressource dans toutes les chances; circonvenu par les agens des agens de Paris et de Londres, qui trouvoient, dans son ambition, un instrument facile; dupe de tous, et surtout de lui-même, il n'avoit pas respiré deux jours, dans cette sphère toute nouvelle pour lui, qu'il s'étoit considéré comme le pivot sur lequel tournoient les destinées du monde; et qu'au mépris des ordres du Comité Central, et de l'objet secret de sa mission, il s'étoit décidé à provoquer, à quelque prix que ce fût, un accommodement qui promettoit à sa vanité des

résultats aussi brillans, qu'ils lui sembloient faciles à obtenir.

Des propositions de paix, a dit le Général Danican*, qui étoit bien instruit, *ne vinrent jamais plus à propos pour Charette, qui étoit alors dans une situation désespérante*. Cela étoit vrai: mais en rapprochant cette situation désespérée, de la réponse de ce chef aux premières ouvertures qui lui avoient été faites; on lui doit la justice d'en induire que, si les communications des agens du Roi changèrent en un instant sa noble résolution, ce fut moins à la détresse à laquelle il étoit réduit, qu'à ce qu'il crut être la volonté de son Souverain, qu'il céda.

La réputation gigantesque que les journaux soudoyés par le Maître et ses associés, avoient universellement donnée à Charette, ne s'étoit pas soutenue au-delà d'une première entrevue avec les émissaires des députés de la Convention †. Ce

* Page, 175.

† Il (la personne qui étoit venue lui apporter les premières propositions de paix à Belleville) . . . .
. . . .
me témoigna à quel point il avoit été surpris de trouver Charette si fort au-dessous de sa réputation, par le peu de moyens que l'on

Général, plus habitué à se battre qu'à haranguer, et plus propre à déjouer les plans de l'ennemi dans un pays marécageux et coupé dont il connoissoit tous les détours, qu'à discuter des questions politiques, avoit beaucoup perdu dans l'esprit d'hommes qui jugeoient des autres par le mérite qui leur étoit personnel, et qui plaçoient ce mérite dans la verbosité, et dans la facilité de s'exprimer sur tous les objets à tort et à travers.

Cormatin dont la loquacité ne le cédoit à celle d'aucun d'entre eux, et qui auroit disputé, avec succès, la tribune aux déclamateurs les plus accrédités du Club de Nantes, devint donc, aux yeux de bien de gens, le personnage, en apparence, le plus important du parti royaliste, à raison de l'influence qu'ils supposèrent que des talens aussi semblables aux leurs devoient lui donner sur ses membres.

apercevoit en lui, dès la première fois que l'on discutoit quelque intérêt, et même dans sa conversation ordinaire; et combien il décheoroit dans l'esprit des réprésentans, quand ils l'auroient vu de près, &c. &c. Aperçu de la guerre de la Vendée, extrait des Mémoires manuscrits du Général Beauvais, imprimé à Londres, 1798.

La réponse de Charette étant arrivée, le Major Général se rendit auprès de ce chef.

Il fut décidé entre eux, que, soit que l'Espagne tînt ses promesses, soit qu'à défaut d'elles, l'Angleterre se montrât fidèle aux siennes, l'objet essentiel étant de gagner du temps, le meilleur moyen de se disposer à seconder les efforts que l'une ou l'autre pourroit faire en faveur du parti royaliste, étoit de se conformer au plan des agens de Paris, et de signer une paix simulée qu'il se figurèrent qu'il seroit toujours en leur pouvoir de rompre avec avantage, lorsque le moment en seroit venu.

Les royalistes qui devoient toute leur importance à leur renommée, et leur renommée à leur courage, à leurs combats, à leur union et à la pertinacité de leur resistance, transformés en politiques et en négociateurs, cessèrent, dès les premiers rapprochemens, d'être pour les républicains, les hommes redoutables qu'ils avoient été jusque-là.

Il s'ouvrit, enfin, entre les deux partis, des conférences régulières, au château de *la Jaunaie*, qui est situé à une lieue de Nantes.

A la première de ces conférences, ceux des chefs royalistes qui n'étoient pas dans le secret; qui, loin de partager l'animosité de Charette contre Stofflet, avoient conçu pour ce dernier autant de respect que d'admiration, et qui pensoient, avec raison, que l'honneur et l'intérêt commun ne pouvoient pas permettre à une fraction du parti du Roi de traiter sans la concurrence de toutes les autres, demandèrent que l'armée d'Anjou * fût convoquée pour délibérer avec eux.

Cette proposition, que la jalousie avoit fait rejeter d'abord, fut acueillie par la réflexion, à la seconde conférence: et Stofflet, qui avoit trop de caractère pour céder à son ressentiment, n'hésita pas à se rendre à l'invitation qui lui fut faite, avec un nombre d'officiers et de cavaliers suffisant pour se mettre en garde contre une surprise.

Résolu de se montrer fidèle au serment qu'il avoit fait de ne poser les armes qu'après avoir obtenu la restauration du Roi, ce brave homme dont l'insurrection de la Vendée étoit l'ouvrage, et

* C'étoit sous ce nom qu'étoit connue l'armée de Stofflet, du pays sur lequel le plus grand nombre de ses divisions s'étendoient.

qui frémissoit de voir l'objet de sa constance et de ses longs travaux s'anéantir sous les efforts de l'intrigue et de misérables petites passions, déclara qu'il rejetoit, d'avance, tout traité de paix, dont cette restauration, ne seroit pas le premier article.

Cette fermeté lui ayant rallié tous ceux qui répugnoient à un acte de mauvaise foi, qui ne leur promettoit que honte et que désastres, les représentans du parti royaliste à la Jaunaie furent, dès lors, divisés en deux partis plus exaspérés l'un contre l'autre, peut-être, qu'ils ne l'avoient été précédemment contre l'ennemi commun.

Ce que le Général Beauvais a publié, à cet égard, m'ayant été confirmé par un grand nombre de témoins oculaires, je laisserai parler ici cet officier, qu'on a vu, ailleurs, avoir remplacé M. de Marigny dans le commandement de l'artillerie des armées réunies de la Vendée; son ouvrage est imprimé depuis sept ans, et personne ne l'a démenti.

« Sur ces entrefaites," dit-il, page 67 de l'extrait de ses Mémoires, « arrivèrent à la Jaunaie, « Solihac, Cormatin, et un nommé Richard, « envoyés dans la Vendée, par quelques cantons

« royalistes de la Bretagne..................
« ....
« .... Une députation arri-
« vant de la Bretagne, tous mes soins se portèrent
« à savoir précisément le fonds de leur mission.
« J'étudiai principalement Cormatin, parce quil
« paroissoit être à la tête de la députation. Ses
« mouvemens, son agitation, les groupes qu'il ras-
« sembloit autour de lui, et qu'il péroroit, me
« mirent bientôt à même de voir qu'il vouloit la
« paix, et que c'étoit le but de toutes ses in-
« trigues. Le développement s'en trouve dans
« la digression suivante :

« Il se tint plusieurs conseils orageux, dans
« l'intervalle desquels on ourdit mille trames trop
« longues à détailler ici ; ce qui suit est plus que
« suffisant pour constater leur réalité...........
« ....
« .... mon obser-
« vation fut goûtée *, et tous les honnêtes gens
« qui étoient là se récrièrent contre cette façon
« perfide de présenter les choses. Il y eut dans

* M. de Beauvais n'ayant fait imprimer qu'un extrait de ses Mémoires, ne dit point ici quelle étoit cette observation, ni ce qui y avoit donné lieu.

« ce moment, un tumulte affreux. Les adhérens
« à la paix se permirent des propos qu'ils au-
« roient pu payer cher ailleurs: *Duperrat** fut
« obligé de redresser *Fleuriot* qui, ainsi que son
« neveu†, s'autorisoit de quelques cavaliers qu'ils
« avoient avec eux, et des républicains dont ils se
« seroient fait soutenir dans le besoin. Aussi,
« pendant presque tout le temps que durèrent les
« conférences, eumes-nous le désagrément d'être
« tourmentés par une infinité d'insectes fangeux
« qui bourdonnoient continuellement dans la salle
« de la Jaunaie. On avoit fait venir jusqu'à des
« goujats de l'armée, pour vociférer la paix. Ils
« crioient, clabaudoient, et disoient tout haut
« qu'il n'y avoit que ceux qui ne paroissoient
« jamais au combat, qui insistoient, en ce mo-
« ment, pour la guerre; de sorte que cette in-
« fâme cabale auroit voulu faire un point et une
« preuve d'honneur, d'opiner pour la paix.....
« ....
« ....

* Ce brave officier étoit un de mes chefs de division, l'armée a eu peu d'officiers plus intrépides et plus zélés.

† M. de Fleuriot étoit oncle de Charette.

« Après la tenue de ce dernier conseil, me
« trouvant dans la chambre de Charette, avec la
« personne qui étoit venue lui apporter les pre-
« mières propositions de paix à *Belleville*, Cha-
« rette me fit des reproches de ce que j'insistois
« pour la guerre, m'engageant obligeamment à me
« prêter à la paix. Je lui dis que je croyois la
« paix vraiment ruineuse pour le parti; que j'en
« avois la conviction; et qu'ainsi, je ne pouvois,
« ni ne devois opiner contre ma façon de penser.
« Je lui observai ensuite, qu'une chose m'éton-
« noit de la part de ceux qui vouloient la paix:
« c'étoit de n'avoir pas, dès le premier article,
« fait la demande du Roi; que dut-on être re-
« fusé, l'attachement à notre Prince et la décence
« en faisoient la loi. J'ajoutai, avec le ton le
« plus pénétré, et vraiment j'avois l'âme dé-
« chirée, que j'avois vu, avec douleur, le peu
« d'intérêt que nous semblions prendre aux Bour-
« bons; que dans les propositions que nous avions
« faites aux républicains, le nom de cette auguste
« maison n'étoit pas même prononcé une seule
« fois. Charette alors changea de ton; et me
« dit avec aigreur, qu'il ne voyoit pas que, pour

« censurer les autres, j'eusse tant fait, moi-même,
« pour les Bourbons. Je lui répondis que c'étoit
« parce que ma tâche n'étoit pas remplie, que je
« voulois continuer de les servir ; et je me tus ;
« *sachant qu'il n'y avoit pas de sûreté pour moi,*
« *d'en dire d'avantage*......................
« ....

« On entrevoit avec quelle fureur s'agitoient
« ceux qui vouloient la paix. Cormatin étoit un
« des plus convulsifs de la bande ; ce qui suit en
« peut faire juger...........................
« ....

« Pendant ce temps, je me promenois dans le
« jardin de la Jaunaie, avec Solihac et Cormatin.
« Ce dernier, d'après la résistance soutenue que
« j'avois opposée au traité, craignant mon in-
« fluence sur l'armée d'Anjou, employoit dans ce
« moment, tous les moyens qu'il croyoit propres
« à me faire changer d'opinion.

« Solihac laissa parler Cormatin ; après quoi,
« lorsque ce dernier crut avoir dit tout ce qu'il
« jugeoit nécessaire, pour me convaincre, Solihac,
« sans me donner le temps de répondre, lui
« dit d'un ton d'impatience : *Mais, Cormatin,*

" *je suis pétrifié de votre manière de parler. Nous*
" *sommes envoyés ici seulement pour savoir si les*
" *bruits relatifs à la paix étoient vrais, et non*
" *pour en traiter. Au contraire, au cas qu'il soit*
" *question de la paix, nous sommes chargés de faire*
" *notre possible pour en empêcher, en disant aux*
" *chefs Vendéens, que, si définitivement ils trai-*
" *toient, la Bretagne, quoique abandonnée par*
" *eux, feroit néanmoins la guerre.*

" Ce peu de paroles fut pour moi un trait de
" lumière et me tournant du côté de Solihac, je
" lui dis, avec vivacité: *Je vous ai toujours re-*
" *connu pour honnête homme, Solihac; si vous*
" *l'êtes encore, vous irez rendre compte à Stofflet*
" *du sujet de votre mission, à l'heure même qu'il*
" *tient conseil avec les chefs de son armée.* Cor-
" mation m'interrompit brusquement," &c.

Solihac, *au grand mécontentement de Cormatin*, se rendit, sur-le-champ, à la chambre où Stofflet tenoit son conseil. " Il y répéta," continue le Général Beauvais, " tout ce qu'il avoit dit dans le
" jardin; ce qui produisit le plus grand effet.
" Cormatin étoit entré, croyant lui en imposer;
" il eut l'humiliation de recevoir, en personne,

" un démenti public. Stofflet lui dit qu'au sur-
" plus, il eut à montrer ses pouvoirs. Il balbutia,
" et ne montra rien*. Dans ce moment, plu-
" sieurs chefs de division, des plus accrédités,
" ayant mis la main sur la garde de leurs sabres,
" jurèrent qu'ils couperoient le cou, au premier
" J. F. qui oseroit parler de paix.

" Stofflet, qui ne vouloit pas se hasarder à
" donner un refus formel sous la tente, envoya,
" *Bérard* à Nantes, pour informer les républicains
" de l'opposition qu'il trouvoit dans son conseil;
" et fit demander aux représentans, qu'ils n'insis-
" tâssent pas sur la reconnoissance de la républi-
" que....... Mais comme il prévoyoit la réponse
" qu'on lui feroit, et qu'il étoit sûr des dispositions
" de ceux qui l'environnoient, il se tenoit prêt
" pour un départ précipité. Aussi, lorsque
" Bérard arriva de Nantes, vers les onze heures
" du matin, à peine fut-il instruit du résultat de
" son voyage, quil se fît donner son cheval; puis

* Cormatin n'ignoroit pas que M. du Perrat, qui étoit présent, connoissoit mon écriture; et il n'osa pas s'exposer à être convaincu de faux, en exhibant ceux au bas desquels ma signature avoit été contrefaite.

" cria: *A cheval, cavaliers;* et le chapeau à la " main, au-dessus de sa tête, *Vive le Roi!* Outre " les cavaliers de Stofflet, la cour étoit garnie " de cavaliers des deux autres armées royalistes, " qui crièrent tous ensemble· *Vive le Roi! Vive* " *Stofflet!* En présence d'une infinité d'officiers " et de soldats républicains, que la curiosité avoit " amenés au quartiers des royalistes."

" La désunion, parmi nous," ajoute M. de Beauvais, " fut à son comble, par la paix de la " Jaunaie."

La plupart de ceux des royalistes qui s'étoient déclarés contre la paix, ayant suivi Stofflet, pour se préparer à de nouveaux combats, la soumission aux lois de la république, décorée du nom de traité, fut signée sans opposition.

Si la conduite de Stofflet lui fit un honneur infini dans l'esprit des hommes de toutes les opinions, qui attachoient quelque prix à la magnanimité et au vrai courage; celle de Charette, en produisant, à son égard, un effet contraire, ne fut propre qu'à rendre désormais tout rapprochement entre ces deux chefs impraticable.

Charette donna passage, sur son territoire, aux troupes républicaines qui marchèrent contre son rival!

Et c'étoit à cette époque, que les agens de Londres et de Paris surprenoient, en sa faveur, à la religion de M. le Régent, le brevet de commandant général des armées royalistes!

L'intrépide Stofflet, quoiqu'il eût en tête les forces réunies qui avoient jusqu'alors été séparément employées contre les autres armées, se suffit encore quelques temps à lui-même. Il les battit à Chalonne; mais ayant été obligé de se replier à St. Florent, il se réduisit à une guerre *de chicane*, en attendant que (suivant l'assurance qu'il en avoit reçue de Solilhac, en présence de Cormatin) la Bretagne recommençât la guerre.

Cette circonstance, qui prouve mieux que tout ce que je pourrois ajouter, quelle eût été la force du parti royaliste, sans les misérables intrigues qui le divisèrent, démontre assez quelle étoit la foiblesse des armées conventionnelles dans les provinces de l'Ouest; puisque réunies contre une seule division, et si bien secondées par l'animosité

funeste, qui facilita leur jonction, il ne fut pas en leur pouvoir de la détruire.

Cormatin, qui n'étoit rien à la Vendée, qui devoit revenir en Bretagne, pour y convoquer les chefs de cette province à des conférences semblables à celles qui s'étoient tenues chez Charette, et qui n'avoit été député à celles-là que pour s'opposer à la pacification, voulut donner aux républicains une preuve gratuite de son zèle, et un nouveau garant de sa *bonne foi*. Il signa effrontément le traité de la Jaunaie.

Ce traité, qui n'a jamais été publié, et dont, non plus que de celui de la Prévalaye, il ne reste pas de traces écrites*, portoit en substance: que les signataires reconnoissoient la république *une et indivisible*, et se soumettoient à ses lois.

A cette condition, on leur promettoit au nom de la Convention:

* Il existe quelques arrêtés signés par les députés, &c. séparément, mais point de traité en forme. Cette circonstance est une preuve suffisante de la mauvaise foi de la Convention. D'ailleurs, l'article seul de cette organisation féodale de gardes territoriales, sous une forme de gouvernement démocratique, n'auroit-il pas dû suffire pour ouvrir les yeux des royalistes?

Pour les arrêtés des députés, et l'acte de soumission des royalistes, voyez Pièces Justificatives.

De donner au peuple François *un gouvernement solide.*

De renouveler, par *le vœu libre du peuple*, les autorités constituées.

La liberté illimitée du culte et des opinions religieuses,

Le respect des individus,

Le respect des propriétés,

La cessation des actes arbitraires,

L'exercice des lois civiles et militaires,

Que chacun des royalistes *retrouveroit autant que possible, sa famille, son existence, et ce dont il jouissoit avant la révolution*, et recevroit, *en numéraire*, une indemnité proportionnée à son rang dans l'armée, et à la valeur de ses pertes.

Que jusqu'à l'entière exécution de ces articles, Charette conserveroit le commandement et la police du territoire occupé par son armée, sous l'autorité de la Convention.

Qu'à cet effet, cinq mille hommes d'élite, de cette armée seroient organisés sous le nom de *gardes territoriales*, à la solde de la république, aux ordres de Charette, et de ses officiers ; et que le surplus seroit rendu aux travaux de l'agriculture.

Enfin, une somme considérable, destinée aux principaux chefs, devoit leur être comptée dans le plus court délai.

On a fait courir le bruit que, par un article secret, explicatif de la promesse, *de donner au peuple François un gouvernement solide*, les envoyés de la Convention s'étoient engagés à provoquer le rétablissement de la monarchie, dans la personne de Louis XVII. D'autres ont été plus loin; et ont prétendu que ce jeune Prince, qui étoit alors enfermé au Temple, devoit être mis entre les mains des chefs royalistes, aussitôt que toutes les armées auroient accédé au traité. Ces bruits oiseux qui ont pris leur origine d'une fable de l'invention de Cormatin, étoient du nombre des mille et mille mensonges que l'esprit d'intrigue et de parti a fait circuler à toutes les crises révolutionnaires, tant en France que dans les pays étrangers. Le nom du Roi n'a été proféré à aucune des conférences, secrètes ou publiques, qui se sont terminées par ces articles vagues, dont le seul qui ne soit pas susceptible d'une double interprétation, est celui qui prononçoit l'abandon

formel de sa cause, par une soumission explicite aux lois des bourreaux de son père.

Charette, accompagné des députés de la Convention, fit son entrée solennelle à Nantes, au milieu d'une foule de peuple, et de soldats qui faisoient retentir l'air des cris de *Vive la République !* Des témoins oculaires m'ont assuré que le regret et la douleur étoient peints sur sa figure: mais il n'y avoit plus à reculer; et ce chef si récemment honoré par son Souverain du titre de *Second Fondateur de la Monarchie*, rentra dans son pays pour y organiser les soldats de la religion et du Roi en *gardes territoriales*, à la solde et à la disposition de la république. De tous les sacrifices qu'il a faits à la cause à laquelle il s'étoit dévoué, il n'est pas douteux que ce ne fut celui qui lui coûta le plus.

Tandis que les agens du Roi, s'applaudissoient de s'être emparés du parti royaliste, en le divisant, et se flattoient follement de le réunir, quand il le voudroient, sous l'autorité d'un chef, en qui il ne voyoient plus qu'un instrument docile, l'armée de Stofflet, la seule division de la Vendée qui eut

conservé le droit de parler et d'agir au nom du Roi légitime, instruisoit le procès de Charette et de Cormatin. L'un et l'autre furent déclarés traîtres envers leur Souverain, et, comme tels, condamnés à mort.

Heureusement il étoit plus facile de porter cet arrêt que de le mettre à exécution. Charette, au milieu des siens, et séparé de Stofflet, par les colonnes républicaines qui s'étoient portées contre ce dernier, étoit à l'abri de toute violence; et Cormartin, que le ressentiment des habitans des campagnes de Bretagne n'auroit pas épargné, traversoit cette province, sous une escorte républicaine, pour aller donner à la Prévalaye une seconde représentation de la farce qu'il venoit de jouer à la Vendée.

Depuis que les émissaires de la Convention avoient pu parcourir librement, les campagnes des départmens insurgés (dont l'accès leur étoit intérdit avant la trêve), il leur avoit été facile de se convaincre qu'indépendamment de sa position militaire et maritime, la Bretagne, sous les rapports des ressources, du nombre, et de l'ensemble, étoit suivant l'opinion de Hoche, *bien autrement*

dangereuse pour l'Etat que la Vendée. Aussi s'attachèrent-ils à donner plus d'appareil aux conférences qui devoient s'y tenir, qu'à celles qui venoient de se terminer par la soumission de Charette.

Il y avoit cette différence entre la ville de Nantes, et celle de Rennes, que les riches habitans de la première, étant pour la plupart, négocians, presque toute sa population s'étoit livrée, avec ardeur, aux premiers élans d'une révolution qui, en vengeant l'orgueil des plébéïens de la morgue des nobles, sembloit devoir dégager le commerce des entraves qu'un gouvernement arbitraire opposoit à sa prospérité, et promettre aux classes industrieuses et pauvres, un avenir plus consolant, et un bien-être durable.

Rennes, au contraire, siége de l'évеché le plus considérable de la Bretagne, celui de son parlement, de la commission intermédiaire des Etats, et plus fréquemment que toute autre ville, celui des assemblées générales de ces Etats, étoit, avant la révolution, le ressort le plus ordinaire, des nobles, des ecclésiastiques en dignité, des magistrats, et des gros propriétaires, que leurs affaires

respectives y attiroient journellement de toutes parts. Le vide, causé par l'émigration, ayant desséché les canaux par lesquels le peuple ne s'aperçoit que les richesses qu'il envie, dans la main de ceux qui en sont les premiers dépositaires, se divisent et circulent pour vivifier l'industrie, et pourvoir aux besoins de tous, que lorsqu'ils lui sont fermés ; il étoit peu d'individus, dans les rangs même les plus subalternes, qui n'en fussent venus à regretter l'ancien ordre de choses ; et la ville de Rennes étoit royaliste proprement dite, lorsque celle de Nantes étoit constitutionnelle.

Bientôt les malheureux Nantais, placés entre les monstruosités de Carrier, et la crainte des vengeances de ceux au système et aux ordres de qui ils imputoient le massacre de Machecoul, réduits à cette apathie si naturelle à l'homme qui n'a à choisir qu'entre deux maux également redoutables, ne soupirèrent qu'après un état de choses qui, en les délivrant d'un côté, et en les rassurant de l'autre, leur permettroit enfin de respirer : et dans l'incertitude, si une pacification entre les royalistes, et les successeurs de Robespierre, ne seroit pas plus propre à reculer qu'à

produire ce terme moyen qui seul pouvoit leur ffrir un refuge, contre les fureurs des uns et des autres, il semble qu'à l'exception de ceux qui étoient dans les intérêts des meneurs du Comité de Salut Public, ou dans le secret des agens de Londres et de Paris, ils s'étoient généralement déterminés à attendre le résultat, sans se montrer désireux de participer aux débats, ou d'influer sur les opinions.

Il n'en étoit par ainsi des habitans de Rennes, ni de la majorité de ceux de la presque totalité de la Bretagne, que la Loire sépare d'avec le Comté Nantais. Attachés par intérêt à la cause du Roi, que la stupidité des tirans de la France avoit tellement renforcée du zèle et de la tenacité que donne, partout, une religion persécutée à l'homme qui lui est fidèle, ceux-ci voyoient leurs défenseurs dans les insurgés ; et faisant, les uns ouvertement, et les autres secrètement, cause commune avec eux, on ne pouvoit pas s'attendre à la même indifférence de leur part.

Quoique la question de la paix ou de la guerre dut être exclusivement soumise à la décision de ceux qui portoient les armes, il ne pouvoit pas se

faire que cette décision ne dépendît en grande partie, de la tournure que prendroit l'opinion publique; c'est à dire, l'opinion des milliers, à qui les liens de l'amitié, ceux du sang, et la conformité des sentimens, donnoient tant de droits sur l'esprit des officiers et des soldats royalistes. Or, comme ceux qui se battoient, n'avoient, pour influencer cette opinion, ni le temps, ni les moyens qui étoient à la disposition de ceux qui n'avoient rien à faire; les agens de Paris ayant, à la faveur de la trêve, et ceux de Londres, à l'aide de mes propres mesures, multiplié leurs correspondances et leurs émissaires dans les villes, le parti des adhérens à la paix, s'étoit grossi d'une foule d'individus qui, n'ayant pris aucune part aux dangers de la guerre, saisirent, avec avidité, cette occasion de se marquer une place, dans l'ordre de choses qu'on les assuroit qui devoit résulter de leurs plans.

Joignez à cela, un certain nombre de femmes qui, suivant l'expression de l'historien de Hoche *, *faisoient concourir le hasard de leurs plaisirs au succès des négociations.*

* Vie de Lazarre Hoche, p. 232 et 233.

" Les femmes," dit le même auteur, " qui
" n'ont pas toujours été les dernières à porter leur
" influence dans toutes les crises de la révolution,
" devinrent aussi les auxiliaires de ses dispositions
" pacifiques.

" *Plein de la passion sublime de la liberté,*
" alors qu'il pouvoit paroître s'abandonner aux
" affections de son âge, il s'en servoit pour ré-
" veiller, au profit de la paix, ce besoin d'aimer,
" que les malheurs civils avoient pu étouffer un
" instant, dans les cœurs ; et l'on a vu plusieurs
" de ces femmes, *aveuglées jusqu'alors par les pré-*
" *jugés,* persuadées, tout à coup, de la justice
" d'une cause pour laquelle Hoche combattoit,
" s'honorer de passer avec lui, sous les drapeaux de
" la république, *et lui faire des prosélites,* avec
" tout le zèle de la conviciion, et toute l'éloquence
" de l'apostolat !"

L'historien de Hoche se trompe, sur les motifs. Je ne livrerai certainement pas au public le nom de ces dames, qui n'avoient de commun avec l'apôtre, que de se faire *toutes à tous.* Dignes disciples de Brottier, qui prétendoit que le Roi vouloit *qu'on lui jurât haine par la bouche, et*

et amour dans le cœur *, cet axiome qu'elles savoient invertir au besoin, auroit pu donner aux républicains comme aux royalistes, la mesure de leur sincérité.

Il étoit difficile que, parmi des hommes inexpérimentés, dans la fougue de l'âge, depuis deux ans privés de tous les plaisirs, et loin de la société des femmes, il ne s'en trouvât pas quelques-uns incapables de résister à tant de séductions. Aussi ne me suis-je laissé aller à donner ces détails, que parce que je dois rapporter tout ce qui peut servir d'excuse à ceux qui ont cédé.

Cormatin, par son accession au traité de la Jaunaie, s'étant mis dans une position dans laquelle il ne lui convenoit pas plus de rester en minorité, qu'il ne lui étoit possible d'en sortir, on se figure aisément les efforts auxquels il devoit se livrer, pour s'assurer, sinon de l'opinion, du moins

* C'a été, par ce mensonge, que *Brottier, la Villeheurnois*, &c. se sont efforcés de lever les scrupules de ceux qui se refusoient au serment de *haine à la royauté*, décrété plus tard par le Corps Législatif, aux ordres du Directoire!

de l'acquiescement d'une majorité quelconque, dans le conseil des royalistes.

Cependant, quoique de tous les moyens qui lui paroissoient propres à intimider ou à séduire, aucun ne fût négligé, il n'avoit guère obtenu de succès que parmi ceux qui, comme lui, n'ayant pas encore porté les armes, saisissoient cette occasion si commode de se mettre de pair avec ceux qui, depuis deux ans, bravoient tous les dangers, si non de s'élever au-dessus d'eux, et de s'approprier le fruit de leurs travaux.

Les insurgés en général, et malheureusement un trop grand nombre de leurs chefs, étoient des hommes simples, en qui l'éducation et l'instruction n'égaloient pas cette fermeté d'opinion, et ce courage indomptable qui en avoit imposé à leurs amis comme à leurs ennemis, tant qu'ils n'avoient pu être observés que dans la chaleur du combat, ou à la portée du fusil ; mais aussitôt qu'il fut question de discuter des intérêts quelconques, et de se montrer de près, les pauvres Chouans, sortis de leurs forêts comme d'un monde nouvellement découvert, incapables de se faire aux manières des

habitans des villes, plus incapables de découvrir l'artifice d'une intrigue ou le piége d'un sophisme, vêtus à peine, ou couverts de lambeaux qui attestoient à l'homme susceptible de sentimens élevés, le mérite de leur constance et la noblesse de leurs sacrifices, mais qui, pour la foule, qui ne juge que sur les apparences, n'étoient que des objets de ridicule ou de mépris : les Chouans, dis-je, perdirent bientôt la haute idée que leur intrépidité avoit donnée d'eux ; et placés, sans défense, entre les républicains d'une part, et les royalistes oisifs qui s'arrogeoient le droit de stipuler pour eux, la faute qu'ils avoient faite de sortir de leurs bois, pour se transformer en négociateurs, leur fut d'autant plus funeste, qu'ils s'étoient ôté le pouvoir de quitter le lieu de cette scène nouvelle, ou même de le tenter, sans s'exposer aux plus grands dangers.

Cette différence d'opinion parmi les royalistes, étoit, à peu de choses près, la même chez les républicains.

Douze députés, ou plus, représentoient la Convention. - Les uns, dirigés par Boursault, se montroient opposés à la paix, ou plutôt désireux de terminer la guerre, en contraignant les chefs qui

s'étoient mis en leur pouvoir, ou en se saisissant d'eux. Bollet, à la tête des autres, vouloit un accommodement qui fût le résultat du consentement libre, du moins en apparence, de tous les intéressés. Le parti de Bollet étoit le plus fort. Boursault n'étoit soutenu que par un petit nombre de réfugiés des campagnes, par une poignée de Jacobins forcenés, qui avoient des vengeances particulières à redouter, et par quelques officiers et généraux de l'armée conventionnelle, qui, sortis de la lie du peuple, n'étoient parvenus au rang qu'ils occupoient, qu'en se faisant les valets des bourreaux de Robespierre, et en se vautrant dans tous les crimes.

Ceux-là, dit le Général Danican *, *voyoient avec rage, que si la paix avoit réellement lieu, il leur falloit retourner à l'échope, reprendre le tire-pied, le peigne, ou le tablier.*

Bollet avoit pour lui les *modérés* de toutes les opinions, Hoche, et la majorité des généraux et des officiers de son armée.

Cette majorité se composoit de deux classes

* Page 178.

distinctes; les nobles, ou les officiers qui avoient servi comme tels, avant la révolution; et ceux qui, dans le nouvel ordre de choses, avoient dû leur avancement à leur éducation, à leurs talens, ou à leurs services.

Hoche n'aimoit pas les nobles; car, s'il eût été noble, il auroit été royaliste. Il dissimuloit avec eux, s'en méfioit, en parloit souvent avec une humeur jalouse, et avoit véritablement placé toute sa confiance dans les derniers.

Quoiqu'on ait dit de Hoche, et à quelques professions chaleureuses de zèle et d'ardeur pour la république qu'il se livrât à tout propos, Hoche avoit perdu son goût pour l'égalité, en quittant la hallebarde de sergent. L'amour de la domination s'accorde mal avec le niveau démocratique; et si l'homme qui se croit fait pour commander à ses semblables, aime à leur persuader qu'ils sont égaux entre eux, c'est qu'au lieu des degrés, multipliés à l'infini, que son ambition auroit à franchir pour s'élever au-dessus d'eux, il n'a plus, au moyen de ce nivellement, qu'une marche à monter.

Il en étoit de même des officiers dont je viens

de parler. La république, à leurs yeux, n'étoit plus qu'une chimère, dont la destruction étoit devenue aussi nécessaire pour consolider leur élévation, que son existence avoit été utile pour la produire.

Dans cette classe, à qui l'esprit de parti le plus forcené n'avoit rien à reprocher, les royalistes auroient pu facilement se faire des amis; et je n'étois pas sans y en avoir quelques-uns.

A l'égard des nobles, il se présentoit plus de difficultés; mais elles n'étoient pas insurmontables.

Il est dans la nature que les haines que produisent les différences d'opinion ou de conduite, s'exaspèrent en raison de ce que ceux entre qui elles éclatent, ont été plus rapprochés par des intérêts communs.

Telle étoit celle qui animoit, les uns contre les autres, les nobles qui suivoient le parti du Roi, et ceux qui, ayant été forcés de se jeter dans celui de la république, croyoient, pour sortir de la position dans laquelle la morgue impolitique des conseillers des Princes les avoit placés, n'avoir d'autre refuge ouvert qu'un changement de dinastie.

Ceux-là considéroient la paix avec les royalistes comme un premier pas vers l'anéantissement d'un parti qui étoit le seul obstacle formidable qui pût être opposé à l'accomplissement de leurs désirs secrets.

Ajoutez la conviction que le plus grand nombre d'entre eux partageoit avec Hoche *, de l'impossi-

* " Nous devons considérer l'impossibilité de faire la guerre, " par la pénurie des subsistances, et les grands desseins que le " Gouvernement paroît avoir." Lettre de Hoche au Représentant du Peuple Brune, 20 Ventôse, an 2.

" Nos ressources vont être épuisées; la marine, ainsi que " nous, manque de subsistances. Les Anglois nous menacent " d'une descente prochaine. *Ils n'ont plus que cette ressource* " *pour se sauver* . . . . ne perdez donc point de temps de" terminer," &c. Le même au Représentant Bollet, 3 Ventôse.

" Ce que j'ai pu découvrir des desseins qu'avoient les " Chouans, est assez conséquent pour affliger un républicain " de bonne foi. Affamer les villes, pour les faire soulever; in" tercepter toute communication; *assassiner* les *patriotes* et " les administrations; tirer d'Angleterre des armes, de faux " assignats, de l'or; *acheter nos soldats, nos matelots*, et le " secret de nos opérations; s'emparer des arsenaux; *organiser* " *une armée considérable, faire Chouaner sur toute la surface de* " *la république; commander partout la terreur :* voilà le résumé " de leurs projets atroces. Quel abîme affreux ! ! . . ."

Et plus bas: *Hâtez le moment de la pacification avec les Chouans*," &c. Le même au Comité de Salut Public, 30 Ventôse, an 3.

Si les Chouans inspiroient de telles frayeurs à un homme qui

bilitéde continuer plus long-temps cette guerre: tout cela explique assez pourquoi ils se montroient empressés de la terminer. Leurs appréhensions, cependant, les rendoient plus méfians, sinon plus clairvoyans que les autres. Forcés de se livrer à des exagérations, pour écarter d'eux les soupçons que les républicains non nobles entretenoient sur la sincérité de leurs protestations d'attachement à un ordre de choses qu'il étoit contre la nature qu'ils pussent aimer, ils étoient les premiers à suggérer des précautions pour mettre les royalistes hors d'état de manquer à des engagemens qu'ils savoient, d'après leurs propres dispositions, ne pouvoir avoir d'autre garant réel de leur exécution, que l'impossibilité de les rompre.

n'étoit pas susceptible de s'effrayer sans de fortes causes, il est difficile de justifier le blâme qu'on a voulu jeter sur ceux qui avoient mis quelque confiance en leurs efforts.

Toutes ces lettres secrètes, adressées par le général républicain aux dépositaires de l'autorité, répondent suffisamment aux mensonges qu'on a fait circuler avec autant d'acharnement que d'art, aussi long-temps que les insurgés ont été en force, et auxquels on a substitué des mensonges contraires, depuis qu'ayant cessé de former un parti, on a voulu faire de ses tristes restes des instrumens de conspirations aussi stupides, qu'elles ont été productives pour la cupidité de certaines personnes.

C'étoit dans cette vue, si l'on en croit Carnot, que le Général Willot écrivoit au Comité de Salut Public: "Qu'il pensoit que Hoche n'étoit pas "suffisamment en garde contre les royalistes; "qu'il craignoit que leur soumission ne fût qu'une "feinte, qu'ils ne prissent avantage de l'indul-"gence du Gouvernement, et ne profitâssent de "la première occasion favorable, pour *recom-"mencer leurs complots**."

La conduite postérieure de M. Willot a suffisamment prouvé qu'il ne parloit ainsi, que parce que, s'il eût été à la place des royalistes, ce qu'il prévoyoit que ceux-ci feroient, il l'auroit fait lui-même.

Car ce Général, rendu plus tard à la liberté de suivre ses inclinations, c'est à dire, délivré de la double crainte de la tyrannie du Directoire, et du ressentiment du parti opposé, n'a pas hésité à se déclarer pour la cause qu'il n'avoit combattue que par nécessité; donnant ainsi, dans sa personne, la mesure générale des dispositions des nobles ré-

* Ce passage est traduit de l'Anglois de M. Barré, page 28, où il cite l'ouvrage de Carnot, page 14.

publicains, et l'indication précise des moyens par lesquels il a été si long-temps au pouvoir des Conseillers du Roi, d'en faire autant de zélés défenseurs de ses intérêts. Il ne falloit donc pour tirer parti de ces dispositions, que des moyens personnels pour inspirer la confiance, joints à des garants qui fussent de nature à la décider: mais c'est ce qui a manqué à toutes les occasions qui se sont offertes.

Généralement, tout ce qui, parmi les républicains, n'étoit pas stupide ou forcené, ne se donnoit pas la peine de dissimuler son mépris pour la Convention, non plus que son désir de voir finir la révolution par le rétablissement de la monarchie; et ce désir étoit sincère. Ils ne différoient des royalistes, que sur le mode; et à cet égard, ils n'en disoient qu'autant qu'il en falloit, pour donner lieu à des ouvertures qui auroient pu amener une conciliation utile au Roi légitime, si cette affaire eût été conduite par un homme qui n'auroit pas ignoré que, n'importe en faveur de qui se terminent les troubles publics, ils ne se terminent que par la concentration du pouvoir, et que cette con-

centration est l'ouvrage de la force, c'est à dire, de l'armée.

Cormatin préoccupé de l'ascendant qu'il croyoit avoir acquis sur l'esprit de Bollet, ne voyoit plus dans Hoche et ses officiers, que des rivaux qu'il importoit à sa vanité d'écarter : dès les premières conférences, auxquelles ceux-ci avoient eté invités, il demanda qu'ils en fussent exclus, et il l'obtint *!

Hoche, de ce moment, ne songea plus qu'à se mettre en garde contre les suites d'un plan, dont on lui avoit représenté l'exécution comme trop facile. Son amour propre irrité l'éclaira mieux que la réflexion ne l'auroit pu faire. Il devint tout yeux et tout oreilles, pour surveiller les démarches et les conseils des royalistes. Leur quartier fut, nuit et jour, rempli d'espions, sous l'uniforme *Chouan* †. Et quoiqu'il n'en désirât que

* " Enfin on tint à la *Mabilaye*, près de Rennes, ces conférences " solennelles où des représentans du peuple eurent la foiblesse " d'entendre Cormatin demander l'exclusion de Hoche et des " généraux qu'eux-mêmes avoient invités, et la bassesse plus " inexcusable de la commander." Vie de Lazare Hoche, p. 238.

† Croyez en ceux qui, dépouillés de leur uniforme, vont " au milieu des *poignards*, examiner quelle direction leur est " donnée," &c.—Lettre de Hoche aux représentans du peuple, 17 Floréal, an 3.

plus vivement la conclusion du traité, ce ne fut plus que parce qu'il trouveroit bientôt dans sa non-exécution, de la part des chefs royalistes, des preuves de mauvaise foi suffisantes pour justifier les mesures qu'il fut dès lors décidé à employer contre eux.

L'organisation des gardes territoriales, telle qu'elle avoit été laissée à la disposition de Charette, et telle qu'elle devoit l'être à celle de Cormatin, tandis que Hoche avoit espéré que ce seroit à lui seul qu'elle seroit confiée, lui ayant déjà donné un premier sujet de mécontentement, il se déclara ouvertement contre cette mesure qu'il avoit été le premier à provoquer.

" Ne craignez-vous pas, mon cher ami," écrivoit-il à Bollet, 3 Ventôse, an 3, " que les gardes " territoriales que vous formez dans la Vendée, ne " soient un noyau d'armée, auquel viendront se " réunir les *brigands*, lorsque l'idée de reprendre " les armes leur passera par la tête ?"

Bollet, secrètement envieux des talens de Hoche, et désirant d'avoir, seul, auprès du Comité de Salut Public, le mérite d'avoir fait avorter les projets de l'Angleterre par la pacification des provinces insurgées, parut faire peu d'attention à ces représen-

tations. Les conférences continuèrent sur le même pied ; et Cormatin enivré de ce triomphe n'en devint que plus aveugle, et plus impérieux avec les siens.

Sur ces entrefaites, arrivèrent à la Prévalaye, plusieurs émigrés que j'avois fait partir de Jersey.

Quelques-uns de ceux-ci, à la tête desquels étoient Tinteniac et la Vieuville, se déclarèrent vivement contre la paix. Mais comme il avoit été statué que les émigrés ne pourroient être compris dans aucun arrangement, et que les lois qui prononçoient la peine de mort contre eux, étoient en vigueur comme auparavant ; n'ayant été admis que parce que les républicains les croyoient officiers de l'armée, Cormatin n'eut pas de honte de se faire, du danger de leur position, un moyen de leur imposer silence !

D'autres, espérant que le traité alloit mettre un terme à leur exil, et leur procurer l'avantage de rentrer paisiblement dans leurs familles et dans la possession de leurs biens, oublièrent les e gagemens qu'ils avoient pris en Angleterre, et devinrent les plus ardens avocats du système pacifique.

Il en étoit deux ou trois parmi ceux-ci, qui étoient chargés des instructions secrètes des agens de Londres, et qui aussitôt après la signature des articles, quittèrent la Bretagne pour se rendre auprès de ceux de Paris.

Stofflet et sa brave armée continuoient de se battre; il étoit à craindre qu'ils ne succombassent sous le nombre des troupes qui leur étoient opposées, et qui recevoient chaque jour de nouveaux renforts.

Je suis heureux d'avoir à rapporter, à l'honneur de mes compagnons d'armes, qu'ils furent unanimes à demander, avec menace de rompre les conférences, que ces troupes fussent retirées: ils l'obtinrent; et sur l'invitation qu'elle en reçut, l'armée d'Anjou envoya à la Prévalaye des députés chargés de l'y représenter.

Son choix étoit tombé sur le Général Beauvais, et M. *Palierne*, qui a été, depuis, l'un des chefs de division les plus distingués de l'armée du Vicomte de Scepeaux.

Cependant, une escadre Angloise, escortant un convoi d'armes et de munitions que, sur la de-

mande de la Vieuville, j'avois obtenues du Gouvernement, se montroit, faisant voile vers la côte du Nord de la Bretagne.

Quoique de Jouette fût retenu au lit par sa blessure, il ne fut pas plutôt informé de cette circonstance, qu'il donna à sa division l'ordre de se mettre en marche, pour protéger le débarquement.

Les républicains crièrent à la perfidie !

Cormatin, non moins courroucé qu'eux, envoya quelques officiers pour dissiper le rassemblement ; et exigea qu'un des émigrés nouvellement arrivés de Jersey, se rendît à bord du Commodore, pour l'engager à se retirer, et le prévenir que le désir des royalistes étoit qu'il ne leur fût rien envoyé à l'avenir.

Cette désagréable mission échut à Frotté, qui, quelque opposé qu'il fût intérieurement à la paix, étoit trop jeune et trop étranger à la province et au parti, pour pouvoir donner quelque poids à son opinion, et pour oser s'y refuser.

Tinteniac, redoutant l'effet que cette démarche pourroit produire sur l'esprit des Ministres Anglois, mit inutilement tout en œuvre pour qu'elle n'eût

pas lieu. Furieux de la conduite de Cormatin, il lui manifesta son indignation dans les termes les plus forts ; lui signifia, en mon nom, que ses pouvoirs lui étoient retirés ; demanda que du moins les négociations fussent prolongées jusqu'à ce que je pusse être informé de ce qui se passoit ; et déclara qu'il partoit pour venir me chercher ; en prenant, sur sa parole d'honneur, l'engagement que, s'il ne périssoit pas dans l'entreprise, je serois de retour en Bretagne avec lui, avant la fin du mois.

Il étoit déjà en route pour se rendre à la côte, lorsque Cormatin, sous prétexte, que s'il venoit à être découvert dans l'atteinte d'enlever un bateau, pour exécuter sa résolution, tous les chefs qui étoient à la Prévalaye, ne manqueroient pas d'être arrêtés comme coupables de connivence, décida quelques-uns des membres du Comité Central à signer après lui la lettre suivante, qui fut dépêchée à M. de Tinteniac, par un exprès.

" Nous sommes étonnés, à juste raison, Mon-
" sieur, que vous persistiez à aller chercher Mon-
" sieur de Puisaye. Vous ne devez point ignorer,
" Monsieur, que nos intentions sont de négocier
" définitivement avec la république, et que

" l'arrivée du Général n'y changeroit rien. En
" conséquence, nous vous enjoignons de renoncer
" à un voyage qui nous déplaît infiniment. Venez
" nous joindre aussitôt la présente reçue *.

(Signés)

" Le Baron de CORMATIN, *Maréchal de*
" *Camp;*

" Le Chevalier de CHANTREAU, *Membre*
" *du Comité Central;*

" DE SOLIHAC;

" BOISHARDY, *Commandant en Chef des*
" *Côtes du Nord;*

" Le Comte de SILZ, *Genéral du Morbihan.*

" Au Quartier Général, du 4 Avril, l'an
3 de Louis XVII."

Les termes de la date de cette lettre, ainsi que les titres qui précèdent et ceux qui suivent les signatures, s'accordoient mal avec l'intention manifestée de traiter *définitivement* avec la république. Aussi les signataires, à l'exception de Cormatin,

* Cette lettre est de la main de M. de Cormatin.

firent-ils assurer verbalement Tinteniac, que s'ils cédoient, en apparence, à la nécessité, je n'en devois pas moins compter sur eux; et que; si l'Angleterre faisoit diligence, je les trouverois aussi disposés que jamais, à marcher sous mes ordres, et à seconder ses efforts. Je ne fais nul doute encore aujourd'hui que, quoique Cormatin eût été leurré par les projets des agens du Roi, qui lui promettoient le commandement en second, sous les ordres de Charette, il ne se seroit montré avec le même zèle, si l'expédition avoit abordé la côte de Bretagne, avant qu'il ne se fût pris au piége, qu'il avoit cru tendre à des hommes plus adroits que lui.

Enfin, les négociations s'étant prolongées jusqu'au 18 Avril; et les républicains se montrant chaque jour plus pressans, le Major Général convoqua le dernier Conseil royaliste, qui devoit prononcer, par *oui* ou par *non*, sur la question de la paix ou de la guerre.

Les raisonnemens qui furent allégués pour ou contre, étant suffisamment exposés dans le discours que prononça à cette occasion le Général Beauvais, et qu'il a rendu public; je ne puis faire mieux que de consacrer ici, ce monument de la loyauté,

du bon esprit, et de la prévoyance de cet *ami utile* du Roi * en en donnant l'extrait.

Extrait de l'Opinion du Général Beauvais, Député de l'Armée d'Anjou, lue en plein Conseil, le 18 *Avril*, 1795.

« Chacun de nous désire la paix ; mais la paix « qu'on nous offre exige, pour condition première, « la reconnoissance de la république, ce qui n'est « dans le cœur de personne.

« Prendrons-nous cet engagement avec l'in- « tention de violer notre parole ? nos pères eussent « rougi de se faire cette question. Serons-nous moins « délicats ? la politique s'arrête où la perfidie com- « mence ; et les Chevaliers François, accoutumés « à être le modèle des autres nations sur tout ce « ce qui s'appelle honneur, ne marcheront pas

* Les droits de M. de Beauvais à ce titre, lui ont été suffisamment confirmés par les persécutions qu'il a éprouvées de la part des *amis privés*, dont la haine pour les hommes utiles du parti royaliste tels que M. d'Allegre et tant d'autres, date particulièrement de leur opposition à cette paix, et a été successivement alimentée par leur refus de prendre part aux intrigues qui se sont constamment interposés, entre les royalistes et le Roi.

“ d'un pas égal avec leurs ennemis, en se servant
“ des mêmes moyens qu'eux, en admettant,
“ (comme on le dit) qu'ils en fassent usage.

“ Une paix momentanée, par laquelle on re-
“ connoîtra la république, ne peut qu'être désas-
“ treuse au parti du Roi. Nos ennemis ne per-
“ dent pas une seule occasion de faire valoir leurs
“ avantages ; ils s'en donnent même qu'ils n'ont
“ pas. Leurs journaux sont remplis de leurs
“ victoires, et de leurs traités avec les puissances
“ qui reconnoissent la république. Ils ont fait
“ sonner bien haut la pacification de Charette ;
“ ils publieront, avec la même affectation, la re-
“ connoissance de leur gouvernement par les
“ Bretons, &c. &c.

“ Elle est donc bien puissante cette républi-
“ que, diront les mécontens qui seroient disposés
“ à se soulever, ou qui le sont déjà ! Charette s'est
“ soumis ; la partie de la Vendée qui a refusé de
“ faire, à succombé ; les Bretons saisissent avec
“ empressement, les avantages qu'on leur offre.
“ Quel espoir aurions-nous de réussir ? Voilà les
“ raisonnemens qu'on se fera et qui paraliseront
“ les royalistes.

« Et quel moment veut-on choisir pour transiger avec la république? Celui où elle est déchirée dans son sein, en mille sens contraires, et où elle n'a pas assez de la réunion de toutes ses forces, pour faire tête à ses ennemis du dehors.

« L'agitation, ou, pour mieux dire, le tumulte est à son comble à Paris; la disette y est extrême, le peuple en accuse les affaires du temps; il menace la Convention; il demande un Roi; ce cri semble se propager d'un bout du royaume à l'autre. Plus le sentiment pour le Prince a été concentré, plus il cherche à faire explosion; et nous prendrions ce moment pour reconnoître la république! Ce seroit donc pour l'aider à se soutenir plus long-temps.

« Une partie de la Normandie, toute la Bretagne, le Maine, l'Anjou, et tout ce qu'on appelle la Vendée, ces pays forment un ensemble imposant. Leurs habitans sont généralement dévoués au parti du Roi; il a tout à attendre de ce dévouement et de leur courage.

« Rester dans l'inaction, n'est-ce pas envoyer une armée de plus, contre les puissances coali-

" sées ; et fermer plus étroitement la porte par " laquelle peuvent rentrer nos Princes et nos " émigrés ? N'est-ce pas laisser respirer le parti " républicain ? Partout les villes sont sur le point " de se rendre, faute de pain ; elles sont dans la " misère la plus grande. Que la guerre recom- " mence, et bientôt, dans plusieurs, on verra " flotter le pavillon blanc.

" Mais pour recommencer la guerre il faut " des munitions ; et nous n'avons que très-peu " de poudre *. Quand la Vendée s'insurgea, elle " ne compta pas sur ses armes. Elle commença " la guerre avec des bâtons ; et son courage lui " procura des canons, des fusils, et des munitions. " Si elle n'eût à combattre, dans la première " quinzaine, que des troupes inaguéries, elle en " eut d'autres en tête, avant une augmentation " sensible de ses moyens.

" Le parti royaliste qui s'est formé sans nul " secours étranger, reconnoîtra-t-il la république, " alors que son importance est plus certaine

* M. de Beauvais auroit pu demander pourquoi on avoit refusé celles qui avoient été plusieurs fois présentées à la côte.

" que jamais? Cette importance ne peut que " s'accroître par la guerre, puisque la république " nous demande la paix, et qu'elle en traite si " complaisamment avec nous; n'exigeant que " cette *reconnoisance;* annonçant des dispositions " à se relâcher sur tout autre objet; et nous " estimant assez peu, pour faire briller ses trésors " à nos yeux*!

" Si tant de motifs ne peuvent vous arrêter, " n'est-il pas évident que nous nous privons, par " cette paix, des secours que nous promet l'An- " gleterre? Quand M. de Puisaye, Général des " Bretons, nommé par les Princes, quand les " Princes eux-mêmes, nous annoncent la sincérité " de ces secours, notre devoir n'est-il pas d'y " croire, et de faire tout ce qui dépend de nous " pour les accélérer, pour les protéger? Si les " secours arrivent, me répond-on, on les proté- " gera, on les recevra, on s'en servira, malgré le

* La somme qui fut stipulée par le traité étoit de quinze cents mille francs. Mais la Convention ayant atteint son objet principal, se montra très-lente à faire les paiemens. Cormatin n'avoit encore reçu que quatre cents mille cinq cents livres en assignats, et trente mille livres en espèces lorsqu'il fut arrêté.

" traité de paix! Mais il faut le répéter cette " violation n'est qu'un parjure, un acte déshonorant à nos propres yeux, à ceux de la France, " et de toutes les nations. Et si la république en " a quelque connoissance, elle aura raison de se " croire en droit de conspirer contre notre liberté " personnelle, et de faire pis encore.

" Cette paix d'ailleurs, par laqnelle vous " donnez à nos ennemis, le temps et les moyens " de séduire les campagnes par des écrits, des " discours, et de l'argent, est une voie pour arriver " au but, qui ne paroît bonne et practicable qu'à " quelques chefs, *et qui déplaît au plus grand* " *nombre.*

" On a voulu reprocher à quelques personnes, " de chercher à influencer les opinions. Quand " d'un côté ou s'agite en tous sens, et qu'on parle " avec chaleur, de l'autre il est bien permis de " dire franchement, et hautement ce qu'on pense.

" Lorsqu'il ne s'agit de rien moins que de " reconnoître la république, c'est à dire de renon-" cer à la liberté, publicité et hiérarchie de notre " religion, à la restauration de notre Roi, ainsi " qu'à la rentrée des Princes de son Sang, et des

« fidèles et malheureux émigrés, formant avec nous,
« par notre ensemble, les vraies colonnes de la
« monarchie, s'il est du devoir d'un simple officier
« de dire ce qu'il trouve au fonds de sa conscience;
« à plus forte raison, un officier général, député
« de son armée, honoré de la confiance des
« Princes * et porteur de leurs ordres, doit-il
« révéler les vérités qui lui sont apparentes.

« La guerre seule peut éviter des divisions
« ruineuses pour le parti, et rapprocher des per-
« sonnes éloignées par quelque ressentiment, mais
« qui sont prêtes à se réunir pour l'intérêt du
« Roi. Et si M. de Charette a fait une faute, en
« traitant particulièrement, et qu'il veuille prouver
« qu'il n'a jamais entendu sacrifier l'armée du
« Roi en Anjou, c'est un beau motif pour re-

* Après le licenciement du rassemblement de Coblentz, M. de Beauvais avoit été envoyé pour observer l'état des choses dans les provinces insurgées, et pour en rendre compte. Ce compte fut que la place des émigrés en état de porter les armes étoit désormais dans les armées royalistes: et il donna l'exemple en y restant; ce qui ne plut pas à ceux qui ne convenoient pas plus à cette place, qu'elle ne leur convenoit; de là le signe de réprobation dont ces messieurs jugèrent à propos de la marquer!

" prendre aujourd'hui les armes, et qui convient " mieux à la gloire de ce général, que de les re- " prendre un jour, en violant sa parole, pour " courir après des chimères, et ne s'appuyer que " sur des prétextes futiles, et moins bien fondés.

" Si la paix se fait, quand même tous les chefs " y accéderoient, il est constant pour tous ceux " qui veulent ouvrir les yeux, que ces chefs per- " droient la confiance du soldat, et que les soldats " sans chefs, ou après s'en être donné d'autres, " se battroient encore. Si cela n'arrive pas uni- " formément, ce sera en majorité : et la républi- " que gagnera ici, ce qu'elle a gagné dans la " Vendée ; elle aura désuni, et c'est beaucoup " pour elle.

" Au surplus, l'armée a un chef sans l'avis " duquel elle ne peut rien faire. Ce chef lui- " même, et l'armée ont des ordres à recevoir des " Princes ; et on ne supposera pas que ces ordres " soient de reconnoître un gouvernement qui pros- " crit leur Roi, qui les proscrit eux-mêmes, ainsi " que les fidèles François qui sont avec eux.

" Sans vouloir jeter des nuages sur les senti- " mens de M. Cormatin que nous croyons par-

" faitement royaliste, mais qui se trompe sur les
" moyens, nous observerons au Conseil, que M.
" Cormatin, ayant signé la paix à la Jaunaye, et
" reconnu la république *une et indivisible,* ne peut
" opiner aujourd'hui ; puisque son opinion est
" donnée, et qu'il a montré par sa conduite subsé-
" quente qu'il y tenoit.

" En outre, M. Cormatin a l'honneur de com-
" mander ici les Bretons, par une commission du
" Général Puisaye, au nom des Princes. Ayant
" signé la reconnoissance de la république, M.
" Cormatin, par ce fait, perd le commandement
" d'une armée royale. Car, on ne peut pas se
" figurer que ce commandement donné par M.
" de Puisaye, au nom des Princes, qui l'ont trans-
" mis au nom du Roi, soit pour reconnoître la
" république, mais bien pour la combattre.

" Il est donc nécessaire, dans la circonstance,
" que M. Cormatin soit suspendu de son com-
" mandement jusqu'à nouvel ordre ; et nous de-
" mandons, au nom du Roi, que pour y parvenir,
" l'opinion de chacuu soit écrite, et donné par *oui*
" et par *non.*

" Et vous gentilshommes Bretons, MM. de

" la Normandie, du Maine, de l'Anjou, &c. vous
" aussi qui n'étiez pas gentilshommes, mais qui
" l'êtes devenus, par vos nobles travaux, *vous nous*
" *serez témoins un jour de l'assertion que nous*
" *faisons en ce moment, que cette fatale paix, si*
" *elle a lieu, éloigne, peut-être à jamais, de leur*
" *patrie, des Princes dont nous comblons les mal-*
" *heurs, et des familles désolées qui, par les sacri-*
" *fices qu'elles ont faits à leur religion et à leur*
" *Roi, avoient lieu d'attendre un autre traitement*
" *de notre part ;* ou que le Roi, s'il n'est rétabli
" que par la Convention seule*, ne sera jamais
" qu'un fantôme de Roi, incapable, par son peu
" d'autorité, de réprimer des factions toujours
" renaissantes."

Ce discours eut l'effet que produit presque tou-

* Un des moyens dont Cormatiu se servit avec le plus de succès pour faire des partisans à son système fut de leur dire confidemment, qu'il avoit la certitude que la Convention rétabliroit la monarchie. Et il est vrai que cette idée s'étoit généralement répandue en Bretagne.

Pendant ce temps, dit le Général Danican, page 179, *l'opinion se manifestoit avec une telle fureur, que tout le monde pensoit que la Convention vouloit rétablir la royauté, insensiblement et sans accoups. Plusieurs personnes disoient que les pacificateurs avoient des instructions secrètes.*

jours, dans les discussions orageuses, la raison contre le nombre. S'il ajouta à l'estime que les hommes énergiques avoient conçu pour son auteur, l'intérêt général n'en fut pas moins sacrifié, comme d'ordinaire, aux intérêts des particuliers, à la vanité et à la peur; et la paix qui avoit été décidée avant la séance, entre des hommes qui avoient apporté leur opinion toute préparée, fut enfin arrêtée à une majorité factice.

"La paix étant arrêtée," continue le journal de M. de Beauvais, page 87, c'est à dire, le ser- " ment à la république que l'on reconnoissoit, " Cormatin, pour ne pas passer un instant, sans " faire un acte de mauvaise foi, mit le sabre à la " main, jura de reprendre les armes à la première " occasion; et commanda de conserver jusqu'alors, " l'organisation établie, le respect à tous les chefs," &c. &c. . . . .

"Si d'après la paix qu'il avoit signée à la " Jaunaye, *en violant les pouvoirs de ceux qui* " *l'avoient envoyé*, il fut venu en Anjou, où il " étoit jugé par un Conseil de guerre ainsi que " ses complices, ou qu'il se fût enfoncé tant soit " peu, dans les terres du parti royaliste en Bre-

" tagne, nul doute qu'il n'eût été pris, et fusillé ; " mais il se donna bien de garde de s'aventurer " un peu loin. Il eut, au contraire, la prudence " de ne pas quitter les environs de Rennes. . . . "

Jusque-là, les conférnces s'étoient tenues au quartier des royalistes, établi à la Prévalaye ; mais les députés de la Convention, voulant donner à cette comédie, toute la gravité des formes diplomatiques, jugèrent à propos d'indiquer un lieu *neutre* pour la signature du traité. Ils Choisirent à cet effet, la maison de *la Mabilaye* qui est à une petite distance de Rennes. Tandis qu'ils s'y rendoient d'un côté, Cormatin y arrivoit de l'autre avec quelques-uns des siens, et y fut suivi par les républicains qui s'étoient assemblés à la Prévalaye, soit par curiosité, soit pour prêter, en cas de besoin, main forte, à la délibération.

Leur départ y ayant fait naître la sécurité, plusieurs de ceux qui n'avoient cédé qu'au danger de leur position, saisirent cette occasion de se disperser dans les campagnes, et de reprendre le chemin de leurs divisions, par qui l'autorité de Cormatin fut, de cet instant, méconnue sans retour. Ceux qui s'étoient opposés à la paix, en firent autant. Il

ne restoit plus guère à la Prévalaye que le Comte de Silz, Général du Morbihan, le Chevalier de la Vieuville, et les députés de l'armée d'Anjou qui se préparoient tous à partir, lorsque Cormatin, inquiet de cette désertion, et surtout de ne pas voir, à la Mabilaye, le commandant du Morbihan, envoya le Général Humbert, chargé d'une lettre de lui, pour ce dernier, par laquelle il lui faisoit entendre qu'il étoit gardé à vue, et que, s'il se refusoit à donner du moins, par écrit, son adhésion à la paix, il seroit assassiné*: De Silz, la rage dans le cœur, après avoir reçu de la Vieuville un écrit qui attestoit la contrainte qui lui avoit été faite, et au bas duquel il obtint la signature de Beauvais, après le départ de Humbert, signa cette adhésion.

Le Comte de Silz étoit un des hommes les plus braves, les plus vertueux, et les plus loyaux, dont le parti royaliste ait eu à se glorifier, et sa mémoire vivra dans le Morbihan, aussi long-temps que le souvenir de la guerre. Il se hâta de retourner vers ceux qui l'avoient envoyé, et leur prouva trop tôt, en mourant à leur tête, qu'il n'avoit pas cessé d'être

* Extrait des Mémoires de M. de Beauvais, p. 89.

digne de leur confiance. La Vieuville reprit le chemin de la côte ; la Rosière et Frotté celui de la Normandie. Du Perat se rendit dans le Bas Maine pour y réorganiser quelques divisions. Le brave Tristan, l'hermite, l'un des plus opposés à la paix, avoit à peine passé les limites qui séparent cette province de la Bretagne, qu'il tomba dans un parti apposté pour se saisir de lui, et fut massacré, avec ceux qui l'accompagnoient. Plutôt les Comtes de *Sarrasin* de *Dieuzie*, et M. de *la Morandiere*, avoient péri les armes à la main. Ainsi le parti royaliste perdoit chaque jour quelques-uns de ses chefs, moins par le fer que par les intrigues. Néanmoins tel étoit le zèle et le bon esprit de nos provinces, que ces chefs furent bientôt remplacés ; et que le petit nombre qui resta attaché à l'opiuion de Cormatin, n'ayant pas conservé la moindre influence, il étoit exact de dire, comme le remarqua Hoche*, que la république *n'avoit traité qu'avec des individus du parti, et non des chefs.*

* Lettre de Hoche aux Représentant du Peuple, 17 Floréal, an 3.

M. de Beauvais et son collègue ayant rendu compte de leur mission à Stofflet, ce brave homme, aussi étranger à la présomption qu'à la foiblesse, abandonné de tous, et ne voulant pas se rendre coupable du sang qu'une résistance inutile pourroit faire encore verser, se détermina à signer un traité particulier; bien résolu d'y demeurer fidèle, aussi long-temps que les républicains en observeroient les conditions.

Ces conditions furent les mêmes que celles qui avoient été souscrites par l'armée de Bretagne et par celle de Charette.

Le traité de la Prévalaye étant conclu*, les députés de la Convention firent ouvrir les prisons aux royalistes et aux émigrés qui y étoient détenus en grand nombre. On ne s'occupa pendant quelques jours, qu'à célébrer cet événement par des fêtes et par des orgies *fraternelles*.

Si l'entrée de Charette à Nantes, après deux ans de combats, avoit été un supplice, celle de Cor-

* Ce traité fut signé le 1er Floréal (20 Avril 1795), à la *Mabilaye*. Il a retenu le nom de *traité de la Pévalaye*, du lie où les conférences s'étoient tenues.

matin à Rennes, après deux mois d'intrigues, fut un triomphe. Applaudi par la populace, caressé par les femmes, admiré de tous ceux qui étant loin de savoir qu'il n'avoit eu aucune part, ni à la formation ni aux travaux des insurgés, croyoient voir en lui un héros, il savoura avec délices la coupe d'illusions qui lui étoit offerte ; mais il devoit bientôt apprendre que s'il est aussi facile qu'il est commode, de s'approprier les fruits périssables des efforts ou de l'industrie des autres, l'honneur est un bien qui ne se recueille que sur le sol qu'on a cultivé soi-même.

FIN DU DIX-HUITIÈME LIVRE ET DU QUATRIÈME VOLUME.

De l'Imprimerie de Harper et Co. 4. Crane Court, Fleet Street.

